



AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr

LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>

UNIVERSITÉ DE
METZ
UFR Lettres et sciences
humaines

Akila SELLAMI BAKLOUTI

**L'EXPRESSION DE LA CAUSE: ÉTUDE COMPARÉE APPLIQUÉE
À UN CORPUS TRILINGUE (ANGLAIS, ARABE, FRANÇAIS)**

(Volume I)

Thèse soutenue en vue de l'obtention du Doctorat de l'Université de Metz
le 18 Juin 1998 à Metz

Directeur de thèse : Monsieur Jean-Claude LEJOSNE, Professeur

EXCLU DU PRET

Membres du jury : Monsieur Pierre DIMON, Maître de conférence
Université de Metz
Yousif ELIAS, Maître de conférence
Université de Paris III
Jacques FRANCOIS, Professeur
Université de Nancy II
Jean-Claude LEJOSNE, Professeur
Université de Metz

REMERCIEMENTS

Je voudrais, avant tout, exprimer ma profonde gratitude envers mon directeur de thèse, le Professeur Jean-Claude LEJOSNE. Ses conseils judicieux et sa grande expérience ainsi que sa disponibilité m'ont été fort bénéfiques depuis mon arrivée à Metz.

Je suis particulièrement reconnaissante aux Professeurs Jacques FRANÇOIS et Hassan HAMZI pour avoir accepté de juger ce travail et en être les rapporteurs, ainsi qu'au Professeur Pierre DIMON et Elias YOUSIF pour m'avoir fait le grand plaisir de participer au jury.

Je remercie vivement toutes les personnes qui m'ont aidé d'une façon ou d'une autre à effectuer ce travail : Anis BEN HALIMA, Khadija BOUALLAGUI, Didier EYLER, Jacques FRANCOIS, Catherine MAILLOT, Abderrahmâne NADDARI, Robin VIVIAN, le Service de Prêt Inter-bibliothèques et tout le personnel de la Faculté des Lettres de l'Université de Metz.

Depuis mon plus jeune âge, mes parents Abdel-Kader et Jamila SELLAMI m'ont encouragé dans mes études et m'ont appris à avoir confiance en moi. Je leur suis reconnaissante du plus profond de mon cœur.

Dès le début de notre vie commune, mon mari Ali BAKLOUTI, m'a transmis sa passion pour la recherche scientifique et, tout au long de ce travail, il m'a largement apporté son soutien matériel et moral. Je voudrais lui exprimer toute ma gratitude pour avoir cru en moi.

Depuis leur venue au monde, un simple regard adressé à mes deux fils Marouane et Farouk m'a toujours (re-)donné espoir dans les moments les plus difficiles lors de la réalisation de ce travail.

A toutes ces personnes, ainsi qu'à la communauté linguistique, je dédie ce travail.

BIBLIOTHEQUE UNIVERSTITAIRE LETTRES - METZ	
N° inv.	1998014L
Cote	L/M ₃ 98/4
Loc	Magasin

Abbreviations

an. : anglais

ar. : arabe

fr. : français

La présence des caractères latins et arabes dans un même texte a été la cause de quelques problèmes. Le lecteur pourra remarquer qu'une lettre de l'alphabet arabe s'est parfois intercalée dans un mot en alphabet latin. Ceci est dû à l'interférence entre les caractères arabes et les caractères français accentués et à diacritiques. Nous avons fait tout notre possible pour éviter ce phénomène, mais il est resté parfois incontrôlable, étant donné que l'interférence se manifeste au niveau de l'impression. Par ailleurs, ce même phénomène nous a interdit de conserver les majuscules accentuées. Nous espérons que le(s) lecteur(s) nous pardonnera(ont) ces facéties de l'informatique combinant les alphabets.

TRANSLITERATION DES CARACTERES ARABES

Description	Transcription latine	Nom de la lettre	Lettre
Attaque vocalique ('assez)	·	hamza	ء
b français	b	bâ'	ب
t français	t	tâ'	ت
th anglais de <i>thing</i>	t	ṭâ'	ث
j français	g	ġîm	ج
h fortement aspiré	h	ḥâ'	ح
j espagnol de <i>jota</i> ou ch allemand de <i>Bach</i>	h	ḫâ'	خ
d français	d	dâl	د
th anglais de <i>this</i>	<u>d</u>	<u>d</u> âl	ذ
r roule	r	râ'	ر
z français	z	zay	ز
s français	s	sîn	س
ch français de chat	š	šîn	ش
s emphatique	s	ṣâd	ص
d emphatique	d	ḍâd	ض
t emphatique	t	ṭâ'	ط
<u>d</u> emphatique	z	ẓâ'	ظ
contraction au niveau du larynx	<	<ayn	ع
r grasseyé (Paris)	g	ġayn	غ
f français	f	fâ'	ف
k emphatique	q	qâf	ق
k français	k	kâf	ك
l français	l	lâm	ل
m français	m	mîm	م
n français	n	nûn	ن
h aspiré	h	hâ'	ه
w anglais de <i>way</i>	w	wâw	و
y français de <i>yeux</i>	y	yâ'	ي
a long	â	alif	ا

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	1
1. PREMIERE PARTIE	8
1.1. Chapitre 1 : CONCEPT DE CAUSE : DE LA LOGIQUE À LA LINGUISTIQUE ..	9
1.1.1. RAPPEL HISTORIQUE DE LA NOTION DE CAUSE	9
1.1.1.1. Causes efficientes	9
1.1.1.1.1. En philosophie antique	9
1.1.1.1.2. La Renaissance	10
1.1.1.1.3. En philosophie moderne	13
1.1.1.2. Causes finales	14
1.1.1.2.1. L'homme est-il la cause finale de l'univers ?	15
1.1.1.2.2. Finalité interne et finalité externe	16
1.1.1.2.3. Le problème de la finalité en sciences et en philosophie	17
1.1.1.3. Cause occasionnelle	18
1.1.2. ANALYSE LOGIQUE DE LA RELATION CAUSALE	19
1.1.2.1. L'analyse contrafactuelle	20
1.1.2.1.1. Définition et exemples	20
1.1.2.1.2. Critique et contre-exemples	20
1.1.2.1.3. L'importance des circonstances dans l'analyse contrafactuelle	21
1.1.2.1.4. Formalisation de l'analyse contrafactuelle selon Pollock (1982)	23
1.1.2.1.4.1. Cause suffisante et cause stricte	23
1.1.2.1.4.2. Le rôle du temps dans la relation causale	24
1.1.2.2. L'analyse fonctionnelle probabiliste	25
1.1.2.2.1. Les lois causales comme relations fonctionnelles	25
1.1.2.2.2. La causalité probabiliste	26
1.1.2.2.3. Approche fonctionnelle des relations causales probabilistes	28
1.1.2.2.4. Exemple de causalité probabiliste	30
1.1.2.3. Les phrases causales singulières de Davidson	30
1.1.2.3.1. Définition et exemples	30
1.1.2.3.2. Critique	30

1.1.3. LA CAUSALITE DANS LA LOGIQUE DE L'ACTION	33
1.1.3.1. La conception interventionniste de von Wright (1977).....	33
1.1.3.2. La logique des mondes probables de Åqvist.....	38
1.1.3.3 -Action de base et chaînes causales chez von Wright (1974) et Goldman (1970)...	43
1.1.4. LA DIRECTION DE LA CAUSALITE	45
1.1.4.1. La théorie du contrôle.....	46
1.1.4.2. La théorie contrafactuelle.....	47
1.1.4.3. La théorie de la transmission.....	48
1.1.4.4. La théorie des conditions de connexion causale.....	48
1.1.5. CADRE LINGUISTIQUE DU RAPPORT CAUSAL	52
1.1.5.1. Importance des connaissances causales dans le traitement du texte.....	52
1.1.5.1.1. Résultats empiriques.....	52
1.1.5.1.1.1. À l'entrée.....	52
1.1.5.1.1.2. À la sortie.....	54
1.1.5.1.2- Utilisation des connaissances causales dans le traitement du texte.....	55
1.1.5.2. Manifestations linguistiques du rapport de causalité.....	57
1.1.5.2.1. Les dérivés du mot cause.....	57
1.1.5.2.1.1. En anglais.....	57
1.1.5.2.1.2. En français.....	58
1.1.5.2.1.3. En arabe.....	59
1.1.5.2.2. Catégories linguistiques exprimant un rapport de cause.....	61
1.1.5.2.2.1. Le verbe.....	61
1.1.5.2.2.2. La préposition et l'adverbe de cause.....	62
1.1.5.2.2.3. Les conjonctions causales.....	63
1.1.6. CONCLUSION	65
1.2. Chapitre 2 : CAUSATIVITE ET CONSTRUCTIONS CAUSATIVES	67
1.2.1. REMARQUES PRELIMINAIRES	67
1.2.1.1. Définition et typologie de situations causatives.....	67

1.2.1.1.1. Définitions	67
1.2.1.1.2. Les différents types de situations causatives	69
1.2.1.2. Nature de la cause (traits sémantiques)	73
1.2.1.2.1. Différents types de cause	73
1.2.1.2.2. Agentivité et intentionnalité	76
1.2.2. MECANISMES FORMELS POUR L'EXPRESSION DE LA CAUSATION	82
1.2.2.1. Moyens lexicaux	82
1.2.2.2. Moyens morphologiques	87
1.2.2.3. Moyens analytiques	94
1.2.2.3.1. Le développement de l'hypothèse componentielle périphrastique	95
1.2.2.3.2. Critique de l'hypothèse componentielle périphrastique	113
1.2.2.3.3. Différences entre les causatifs lexicaux et les causatifs périphrastiques	116
1.2.2.3.4. Opérateurs et prédicats modaux causatifs	120
1.2.2.3.5. Nuances de sens entre les différents opérateurs de l'anglais	121
1.2.3. CAUSATIVITE ET STRUCTURE SYNTAXIQUE DE LA PHRASE	127
1.2.3.1. La diathèse causative de Tesnière (1959)	127
1.2.3.2. La théorie de la hiérarchie des cas de Comrie	132
1.2.3.3- La théorie d'ajustement formel et sémantique de Dik	137
1.2.3.4. Conclusion	148
1.3. Chapitre 3 : PREPOSITIONS ET COMPLEMENTS DE CAUSE	151
1.3.1. CLASSIFICATION DES PREPOSITIONS CAUSALES	152
1.3.1.1. Les prépositions simples	153
1.3.1.1.1. L'ambiguïté de <i>pour, for, et /li</i>	155
1.3.1.1.2. L'emploi du complément adverbial de cause en arabe	156
1.3.1.1.2. Les préposition simples et le cas	158
1.3.1.2. Les prépositions composées	160
1.3.1.2.1. Définitions	160
1.3.1.2.2. Les prépositions composées et le critère de figement	162
1.3.1.2.2.1. Remarques générales	162
1.3.1.2.2.2. Le cas du français	168
1.3.1.2.2.3. Le cas de l'anglais	169
1.3.1.2.2.3. Le cas de l'arabe	169
1.3.2. LA PREPOSITION : MARQUEUR D'UNE RELATION	171
1.3.2.1. Le terme B	172

1.3.2.2. Le terme A.....	173
1.3.2.3. Types de relations entre le groupe A-R-B.....	174
1.3.2.4. L'orientation de la relation.....	175
1.4. Chapitre 4 :LE LIEN CAUSAL INTER-PROPOSITIONNEL	177
1.4.1. LES DIFFERENTES FORMES DE L'EXPRESSION CAUSALE INTER-PROPOSITIONNELLE	177
1.4.1.1. Causalité implicite.....	177
1.4.1.2. Causalité explicite.....	183
1.4.1.2.1. Types de ligatures.....	183
1.4.1.2.1.1. Conjonction et connecteur.....	183
1.4.1.2.1.2. Opérateur sémantique et connecteur pragmatique.....	184
1.4.1.2.2. Types de liens.....	185
1.4.1.2.2.1. Coordination et subordination.....	185
1.4.1.2.2.2. Coordination et phrase liée.....	186
1.4.2. CONNECTEURS DE CAUSE	191
1.4.2.1. <i>Parce que/ Because/ لأن</i>	193
1.4.2.1.1. Un seul acte de parole.....	193
1.4.2.1.1.1. Le statut assertif de p.....	194
1.4.2.1.1.2. Le statut assertif de q.....	195
1.4.2.1.1.3. Le lien de causalité.....	196
1.4.2.1.2. Deux actes de parole.....	198
1.4.2.2. <i>Car/ for/ فان</i>	200
1.4.2.2.1. Description générale.....	200
1.4.2.2.2. Le statut assertif.....	203
1.4.2.2.3. <i>Car/ for/ فان</i> explicatifs.....	205
1.4.2.3. <i>Puisque/ since/ بما أن</i>	207
1.4.2.3.1. Le statut assertif de q.....	208
1.4.2.3.2. Le rapport p-q.....	209
1.4.2.3.3. Le statut assertif de p.....	210
1.4.2.4. Autres connecteurs.....	211

2. DEUXIEME PARTIE	216
2.1. Chapitre 1 : TRAITEMENT DES OCCURENCES DU CORPUS DANS UNE BASE DE DONNEES	217
2.1.1. LE CORPUS	217
2.1.1.1. Le verbe	218
2.1.1.2. Le substantif	219
2.1.1.3. L'opérateur	219
2.1.1.4. Le complément	220
2.1.1.5. Le lien inter-propositionnel	220
2.1.2. LE MODELE CONCEPTUEL DE DONNEES (MCD)	221
2.1.2.1. Les entités	221
2.1.2.2. Les traits	222
2.1.2.2.1. Les traits communs à toutes les entités	222
2.1.2.2.1.1. L'identifiant	222
2.1.2.2.1.2. Expression	222
2.1.2.2.1.3. Code	222
2.1.2.2.1.4. Localisation	232
2.1.2.2.2. Les traits spécifiques à des groupes d'entités	233
2.1.2.2.2.1. Type	233
2.1.2.2.2.2. Nombre d'arguments	233
2.1.2.2.2.3. Nature de la cause	233
2.1.2.2.2.4. Fonction syntaxique du causatif	235
2.1.2.2.2.5. Nature du complément	236
2.1.2.2.2.6. Ordre d'énonciation	236
2.1.2.3. Les associations	236
2.1.2.4. La cardinalité	236
2.1.2.5. Résumé	236
2.1.3. LE MODELE LOGIQUE DES DONNEES (MLD)	238
2.1.3.1. Les entités	238
2.1.3.2. L'association	243
2.2. Chapitre 2 : ANALYSE DES CONSTRUCTIONS CAUSATIVES DANS LE CORPUS	245
2.2.1. INTRODUCTION	245

2.2.2. L'EXPRESSION DE LA CAUSATION EN ANGLAIS	247
2.2.2.1 - La forme lexicale comme moyen privilégié de l'expression de la causative en anglais	247
2.2.2.2. Les correspondances arabes et françaises des opérateurs anglais	251
2.2.2.2.1. Les correspondances anglais/ français.....	252
2.2.2.2.1.1 - Opérateurs anglais de type 0 correspondant à des opérateurs français de type 0.....	252
2.2.2.2.1.2 - Opérateurs anglais de type 0 correspondant à des opérateurs français de type 1.....	254
2.2.3.2.2. Les correspondances anglais/ arabe	256
2.2.3. L'EXPRESSION DE LA CAUSATION EN ARABE	257
2.2.3.1. Infériorité de l'effectif total des formes causatives en arabe.....	257
2.2.3.1.1. Correspondances anglais/ arabe.....	257
2.2.3.1.2. Correspondances arabe/ français	260
2.2.3.1.3. Analyse des occurrences de l'expression de l'autonomie en arabe.....	263
2.2.3.1.3.1. Classement de ces occurrences selon la localisation	263
2.2.3.1.3.1. Classement de ces occurrences selon la nature de la cause	265
2.2.3.2. Distribution des formes morphologiques en arabe.....	268
2.2.3.2.1. Classement des formes morphologiques selon la localisation	251
2.2.3.2.2. Classement des formes morphologiques selon la nature de la cause.....	272
2.2.4. L'EXPRESSION DE LA CAUSATION EN FRANCAIS	273
2.2.4.1. La forme analytique comme moyen privilégié de l'expression de la causation en français	273
2.2.4.1.1. Classement des formes analytiques françaises.....	273
2.2.4.1.1.1. Opérateurs français correspondant à des verbes causatifs anglais et arabes pour dénoter une causation indirecte	275
2.2.4.1.1.2. Opérateurs français correspondant à des formes lexicales ou morphologiques anglaises et arabes car l'expression lexicale ou morphologique est absente en français	279
2.2.4.1.1.3. Relation entre l'aspect de la causation et le type du texte	282
2.2.4.1.2. Les causatifs pronominaux	284
2.2.4.2. Classement des formes morphologiques françaises	288
2.3. Chapitre 3 : ETUDE DES PREPOSITIONS ET DE COMPLEMENTS DE CAUSE DANS LE CORPUS	291
2.3.1. LES DIVERS TYPES DE PREPOSITIONS DEFINIS DANS LE CORPUS	291
2.3.1.1. Relation entre le type et la nature de la préposition	291

2.3.4. AUTRE TYPES DE CATEGORIES LINGUISTIQUES EMPLOYEES POUR L'INTRODUCTION DES COMPLEMENTS DE CAUSE	315
2.3.4 1. Les mots jouant le rôle de préposition	315
2.3.4 1.1. En anglais	316
2.3.4 1 2. En français	317
2.3.4 1 3. En arabe	317
2.3.4 2. Les compléments adverbiaux	317
2.3.4 2.1. En arabe	317
2.3.4 2.2. En français	318
2.4. Chapitre 4 : LE LIEN CAUSAL INTER-PROPOSITIONNEL DANS LE CORPUS	321
2.4.1. LA CAUSALITE AVEC OU SANS LIGATURE SPECIALE	321
2.4.1.1. Répartition des deux types de liens dans les trois langues	322
2.4.1.2. Le lien causal implicite	324
2.4.1.3 - Les connecteurs de cause correspondant à d'autres types de relation	327
2.4.1.3.1. Correspondances anglais/ arabe	327
2.4.1.3.2. Correspondances anglais/ français	327
2.4.1.3.3. Correspondances arabe/ français	328
2.4.1.3.4. Les relations exprimées	328
2.4.2. LIEN CAUSAL ET ORDRE D'ENONCIATION	330
2.4.2.1. Corrélation entre l'ordre d'énonciation et le type de ligature employée	331
2.4.2.2. Correspondances avec des ordres d'énonciation différents	333
2.4.2.2.1. Correspondances anglais/ arabe	333
2.4.2.2.2. Correspondances arabe/ français	334
2.4.2.2.3. Correspondances anglais/ français	335
2.4.2.2.4. Commentaires	336
2.4.3. FREQUENCE DES CONJONCTIONS CAUSALES	336
2.4.3.1. Répartition des conjonctions dans les trois langues	339
2.4.3.2. Classement des trois conjonctions les plus fréquentes selon le type du texte	342
CONCLUSION	345
BIBLIOGRAPHIE	349
INDEX DES NOMS PROPRES	365

INTRODUCTION

"Man is no longer satisfied with doing certain things - he raises the question of what these things 'mean', he inquires into the why and whither, he tries to understand where they have come from and to which end they tend" ¹

Le point de départ de cette recherche a été le constat qu'un mécanisme est utilisé avec une très haute fréquence dans la communication linguistique, aussi bien dans la conversation quotidienne que dans le discours en langue de spécialité : le mécanisme qui a pour but d'exprimer la cause.

Ce constat n'est évidemment pas un objet surprise : le processus d'argumentation implique évidemment la présentation d'explications sur ce qui se passe autour de nous. Aussi bien pour notre propre compréhension du phénomène observé que pour l'énonciation de celui-ci, il convient d'en connaître les origines, en d'autres termes les causes.

¹ - CASSIRER E., *The Myth of the State*, New Haven, Yale, 1946, p. 46.

L'importance de cette relation entre les faits et leurs causes a suscité notre intérêt et nous avons voulu avant tout identifier les moyens linguistiques qui servent à exprimer cette relation dans une langue naturelle donnée.

Par ailleurs, il nous semblait que la comparaison de plusieurs langues dans le choix des moyens d'expression de la causalité pourrait jeter un éclairage nouveau sur cette question. Nous avons donc jugé bon de fonder ce travail sur une comparaison entre trois langues: l'arabe (langue maternelle), le français (deuxième langue utilisée dans la formation scolaire et universitaire) et l'anglais (langue étudiée comme "langue étrangère").

Cependant, pour étudier les manifestations linguistiques de la relation causale, il fallait avant tout comprendre sa nature. Pour cela, nous avons fait appel, dans le premier chapitre de ce travail, à deux disciplines : la philosophie, qui essaie de comprendre la nature des choses, et la logique, qui étudie les relations entre les événements.

En philosophie, on distingue deux espèces de causes :

- les causes efficientes, dont le sens et l'usage a évolué avec l'évolution de la science
- les causes finales, dont l'analyse étudie la question: "A quoi cela sert-il?".

On oppose souvent ces deux espèces de cause et leur opposition manifeste assez bien celle pouvant exister entre la science et de la philosophie : la première analysant les organismes en termes de causes et effets, et la deuxième en termes de moyens et fins.

En logique, on distingue généralement deux paradigmes principaux pour la formulation de la relation causale

- l'analyse contrafactuelle, qui a été amenée par le développement de la logique modale conditionnelle ; cette formulation contrafactuelle a été lancée par David Lewis (1973), John Stuart Mill (1973), développée par J. L. Mackie (1974), et formalisée par John L. Pollock (1982)
- l'analyse probabiliste élaborée par Suppes (1970), Rosen (1978) et Mulaik (1986), qui ont proposé une approche fonctionnelle des relations causales probabilistes.

Par ailleurs, certains logiciens ont essayé de définir la relation causale à partir de la logique de l'action. Parmi ces études, nous avons la conception interventionniste de von Wright (1977), la logique des mondes probables d'Åqvist (1978) et les chaînes causales de Goldman(1970).

Le caractère asymétrique de la relation causale a longtemps été expliqué par l'antériorité temporelle de la cause par rapport à l'effet. Cependant, certains logiciens ont jugé que cette antériorité ne suffit pas à expliquer l'asymétrie causale. Ceci a amené le développement des théories qui se basent sur d'autres critères que le critère temporel pour expliquer cette asymétrie, par exemple la théorie de manipulabilité, la théorie contrafactuelle, la théorie de transmission, et la théorie de conditions de connexion causale.

Ces données logiques nous ont permis, vers la fin du premier chapitre, de cerner le cadre linguistique du rapport causal. Un premier paradigme de recherche relève de la psycholinguistique et étudie l'importance des connaissances causales dans le traitement de

textes, en se basant sur des résultats empiriques. Le deuxième paradigme de recherches, celui qui représente le coeur même de notre étude, concerne les manifestations linguistiques du rapport de causalité. Nous avons classé ces moyens d'expression de la causalité en trois catégories - verbes, prépositions et conjonctions - étudiées dans les chapitres 2-4.

L'étude des constructions causatives est structurée selon trois axes : dans la première section, nous essayons, tout d'abord, de définir la situation décrite par une construction causative, tout en distinguant la causation simple de la causation complexe, et la causation directe de la causation indirecte. Puis, nous essayons de comprendre la nature de la cause en examinant ses différents traits sémantiques. Quand la cause est de nature humaine, deux paramètres doivent être examinés, l'agentivité et l'intentionnalité, qui déterminent le degré de participation du causateur dans le procès.

Dans la deuxième section, nous examinons les différents moyens formels employés pour l'expression de la cause. Les trois langues étudiées, comme beaucoup d'autres langues naturelles, disposent de deux types de formes causatives : les formes morphologiquement régulières et productives, et les formes morphologiquement irrégulières et non-productives. Compte tenu de leur caractère irrégulier, les formes non-productives doivent être citées dans le dictionnaire, contrairement aux formes productives qu'on peut dériver par des processus morphologiques et syntaxiques. Les caractéristiques morphologiques de chaque langue déterminent si, dans cette langue, les formes productives sont formés par l'ajout d'un auxiliaire causatif comme *faire* en français et *have* en anglais, ou par l'ajout d'un affixe comme la *hamza* ou la *chadda* en arabe.

La troisième section concerne la structure syntaxique de la phrase causative; plusieurs théories ont été élaborées pour étudier et essayer de prédire le sort du causativé lors de la transformation causative de la phrase. Parmi ces théories, nous étudions, en premier lieu, la diathèse causative de Tesnière, qui insiste sur la structure syntaxique de la phrase causative, en traitant les arguments en fonction de l'ordre d'apparition dans la phrase causative.

La théorie de la hiérarchie des cas de Comrie, que nous discutons en deuxième lieu, est plus générale, considérant qu'elle a été élaborée à partir d'un large corpus de plusieurs langues naturelles. Cette théorie prédit que l'argument causativé occupe la position vide la plus proche du sujet causateur.

Contrairement à l'orientation syntaxique de ces deux théories, la théorie de Dik, que nous discutons en troisième lieu, essaie d'examiner le côté formel ainsi que sémantique des constructions causatives. Dik fonde sa théorie sur le principe d'ajustement formel et le principe d'ajustement sémantique, selon lesquels une construction dérivée est contrainte d'ajuster sa structure formelle au modèle prototypique de la construction non-dérivée de même type et de s'adapter aux propriétés sémantiques de ce modèle.

L'étude des prépositions dans le troisième chapitre comporte deux sections : la préposition elle-même et la relation établie par cette préposition. Dans la première section, nous distinguons les prépositions simples des prépositions composées, en discutant des

phénomènes liés à chaque type tels que la polysémie et l'ambiguïté des prépositions simples, et le critère de figement des prépositions composées.

Dans la deuxième section, nous étudions la préposition en tant que marqueur d'une relation ; nous examinons les différents termes de cette relation et le degré de cohésion qui existe entre la préposition et son complément d'un côté, et la préposition et le prédicat de l'autre, ainsi que l'orientation de cette relation.

Entre deux propositions, le lien causal peut être explicite ou implicite ; c'est ce que nous examinons dans la première section du quatrième chapitre. Les trois langues étudiées offrent des constructions à logique explicite et des constructions à logique implicite. La logique explicite requiert la présence d'un articulatoire matérialisé lexicalement tandis que la logique implicite signifie l'absence d'un connecteur dans la phrase.

En étudiant la causalité explicite, nous avons jugé utile de faire une distinction entre une conjonction et un connecteur, en séparant les deux notions sur des critères syntaxiques et sémantiques. Une conjonction peut établir un rapport de coordination ou de subordination entre deux propositions. Nous avons donc examiné ces deux types de liens, en insistant sur le caractère supplémentaire de l'élément coordonné et le caractère complémentaire de l'élément subordonné.

Dans la deuxième section de ce chapitre, nous étudions les différents connecteurs qui expriment la cause dans les trois langues. Nous consacrons une large partie à l'étude comparative entre les connecteurs de cause les plus fréquemment employés en examinant le type de la cause introduite, les actes de paroles reliés et le statut assertif des différents termes de la relation.

Tout au long de cette première partie, l'étude des moyens d'expression de la cause est fondée sur des données théoriques. L'étude comparative que nous avons faite nous a mené à plusieurs conclusions sur les caractéristiques de chacune des trois langues étudiées. Avions nous tort ou raison ? C'est évidemment une question qui mérite d'être étudiée, mais comment ?

La recherche de la réponse requiert l'étude des différents moyens d'expression de la cause dans un corpus de textes trilingues de différents types. Cette étude a été possible grâce aux différents moyens automatiques dont nous disposons. Le premier était un logiciel de reconnaissance de caractères qui nous a permis de scanner les textes; et le deuxième était un logiciel de concordance qui nous a permis de construire des dictionnaires afin de pouvoir trier les éléments lexicaux exprimant une relation causale : verbes, substantifs, opérateurs, prépositions et conjonctions. Pour organiser tout ces éléments, ainsi que les correspondances entre les langues, il était nécessaire de procéder à l'élaboration d'une base de données.

Dans le modèle conceptuel de données, nous définissons une entité pour chacune des catégories linguistiques exprimant la cause dans le corpus, et ceci dans chacune des trois langues. Certains traits sont communs à toutes les entités; ce sont les traits identifiant,

expression, code et localisation. D'autres traits sont spécifiques à des groupes d'entités tels que les traits nombre d'arguments, nature de la cause et fonction syntaxique du causatif spécifiques aux entités verbes et opérateurs et le trait ordre d'énonciation spécifique aux liens inter-propositionnels. La seule association qui existe entre les différentes entités est la relation CORRESPONDRE À et la cardinalité varie de 0 à 1.

Le modèle logique des données contient 16 tables : une table correspondante à chacune des 15 entités définies dans le modèle conceptuel de données et une table pour définir les correspondances entre les entités. Après la saisie de toutes les occurrences de la causalité en utilisant le système de gestion de base de données *Paradox*, une base de données est prête pour adresser des requêtes sur différents aspects et correspondances de l'expression de la cause.

Les trois chapitres qui suivent sont parallèles aux chapitres 2, 3 et 4 de la première partie, dans la mesure où ils traitent des catégories linguistiques dans le corpus. Contrairement à la première partie, nous ne donnons pas des informations théoriques, mais plutôt des résultats observés que nous essayons, d'abord, de valider au moyen de tests statistiques, et ensuite, d'interpréter.

Le chapitre 2 de la deuxième partie présente des observations sur les constructions causatives dans chacune des trois langues étudiées, par rapport aux deux autres. La distribution des différentes formes de l'expression de la causation nous a révélé que, dans chacune des trois langues, une forme causative verbale est plus fréquente que les autres; ceci est vrai de l'expression lexicale en anglais, la forme morphologique en arabe, et la forme analytique en français.

Dans trois sections correspondant chacune à une langue, nous essayons d'expliquer ces préférences pour une forme ou une autre. Nous essayons aussi d'interpréter certains phénomènes observés, tels que l'infériorité de l'effectif total des formes causatives en arabe à celui des deux autres langues, et de tester certaines données théoriques avancées dans la première partie, telle que la richesse de l'anglais en termes d'opérateurs.

L'étude des prépositions et des compléments de cause dans le corpus comporte quatre sections. Considérant que certaines prépositions causales dans une langue donnée correspondent à des prépositions non-causales dans une autre, les tables de données 'Compléments' comportent un champ ayant la valeur 0 pour les prépositions non-causales et la valeur 1 pour les prépositions causales. Dans la première section de ce chapitre, nous étudions d'une part la relation entre le type et la nature de la préposition (qu'elle soit simple ou composée); et d'autre part la répartition des prépositions selon leur types dans les trois langues.

Dans la deuxième section, nous répartissons les prépositions selon leur nature dans les trois langues; puis, devant la richesse notionnelle des prépositions composées par rapport aux prépositions simples, nous avons jugé bon d'examiner les différentes correspondances des prépositions de natures différentes.

Dans la troisième section, en classant les compléments prépositionnels selon leur nature, on remarque que la structure la plus répandue dans les trois langues est le syntagme nominal. D'autres compléments prépositionnels sont possibles, tels que la proposition infinitive et la proposition gérondive en anglais, l'infinitif passé et l'infinitif simple en français, et la propositions en arabe. Ces compléments étant différents d'une langue à l'autre, nous avons jugé intéressant d'examiner leurs diverses correspondances dans les deux autres langues.

D'autres types de catégories linguistiques que la préposition peuvent introduire un complément de cause ; c'est ce que nous examinons dans la quatrième section en étudiant les différents mots jouant le rôle de préposition et les compléments adverbiaux tels que les adverbes de cause en arabe.

La relation causale entre deux propositions peut être exprimée avec ou sans une ligature spéciale ; c'est ce que nous examinons dans la première section du chapitre 4 en étudiant la répartition des deux types de liens dans les trois langues. Quand un lien de causalité est implicite, l'occurrence de la causalité dépend plus du contexte que lors de l'emploi d'un connecteur spécifique. Nous examinons, donc, la façon dont les trois langues ont recours à des liens implicites, pour en inférer le degré de participation qu'elles exigent du lecteur.

Par ailleurs, un connecteur de cause pouvant correspondre à un connecteur exprimant une autre relation logique, nous examinons ces différents correspondances et nous répertorions les relations exprimées et leur rapport avec la cause.

Dans la deuxième section, nous examinons l'ordre d'énonciation et sa conformité ou sa divergence par rapport à l'ordre causal logique. Dans un premier temps, nous recherchons une éventuelle corrélation entre l'ordre d'énonciation et le type de ligature employée ; dans un deuxième, nous examinons les correspondances avec des ordres d'énonciation différents.

Enfin, dans la troisième section, nous établissons, pour chaque langue, un mini-dictionnaire de fréquences pour les différentes conjonctions de cause employées dans le corpus. Les trois conjonctions les plus fréquentes dans chaque langue seront classées selon leur localisation, pour voir si elles conservent dans les trois types de textes leur rang dans le classement général.

Ainsi, ce travail se divise en deux parties : une partie théorique et une étude pratique fondée sur des observations empiriques et des tests statistiques, en cherchant à valider les informations théoriques avancées dans la première partie.

PREMIERE PARTIE

Chapitre 1 : CONCEPT DE CAUSE : DE LA LOGIQUE A LA LINGUISTIQUE

1.1.1. RAPPEL HISTORIQUE DU CONCEPT DE CAUSE

La totalité de la section qui suit est en fait une reprise du long article consacré au concept *cause* dans la *Grande Encyclopédie*¹. N'étant pas spécialiste de philosophie ni d'histoire des idées, il nous a semblé prudent de reprendre de grands pans du texte original, sans chercher à les modifier au delà de la structuration des données. Il aurait été juste d'employer les guillemets pour de très nombreux passages. Nous en avons fait l'économie, mais cette facilité que nous nous sommes donnée ne signifie en rien que nous voulons minimiser la dette de reconnaissance que nous avons envers l'auteur de l'article.

D'après l'auteur, Aristote semble avoir été le premier à analyser l'idée de cause; il pose quatre sortes de causes assez différentes : la matière, par exemple le bronze ou le marbre dont une statue est faite; la forme, par exemple la figure de Jupiter ou de Bacchus que cette statue représente; la main de l'artiste; la fin qu'il avait en vue, par exemple la gloire ou le profit que son travail devait lui rapporter, ces deux dernières causes étaient la cause motrice et la cause finale.

On peut à ce propos faire les remarques suivantes. D'abord, la forme ou figure n'est-elle pas déjà une fin que l'artiste se propose, une cause finale par conséquent; ensuite, la cause motrice elle-même agirait-elle, c'est-à-dire serait-elle digne de ce nom sans la cause finale qui la sollicite à agir et lui donne le premier branle ? Aristote réduisait donc ses quatre causes à deux seulement, la cause finale et la cause matérielle, la fin et la matière. De nos jours, on distingue aussi deux espèces de causes qui diffèrent à peine de celles-ci ; on se plaît même à les opposer, et leur opposition manifeste assez bien celle de la science et de la philosophie : ce sont les causes efficientes et les causes finales.

1.1.1.1. Causes efficientes

1.1.1.1.1. En philosophie antique

Les causes efficientes n'ont pas toujours eu le sens ni l'usage qu'elles ont maintenant dans les sciences. Ainsi, si le principe de causalité, comme le veulent certains philosophes, fut de tout temps un principe inné à l'intelligence de l'homme, il faut avouer que celui-ci s'est souvent trompé sur l'application qu'il devait en faire : l'expérience au moins l'a peu à peu instruit à mieux s'en servir, si ce n'est elle qui le lui a primitivement fourni.

Pendant des siècles, l'homme a conçu toutes les causes sur le modèle de la cause qu'il sentait en lui même, c'est-à-dire comme des intelligences et surtout comme des volontés plus souvent capricieuses et méchantes que bonnes et raisonnables. Et comme ces prétendues volontés étaient supérieures en puissance à la sienne, comme il ne savait la

¹ Grande Encyclopédie (La): Inventaire Raisoné des sciences, des lettres et des arts par une société anonyme de savants et de gens de lettres, Tome 9, pp. 904-909, auteur de l'article : G. FONSEGRIVE.

manière de s'en emparer et de les réduire, il en fit des dieux par crainte, et crut les fléchir au moyen de sacrifices et de prières. La trace de ces anciennes superstitions subsistait encore au temps de Socrate (on en retrouverait même quelques restes de nos jours), et ne donnait pas peu d'embarras aux philosophes. C'est Jupiter, disait-on, qui fait pleuvoir ; si quelque esprit avisé observait que ce sont plutôt les nuages, vu que sans eux, par un ciel serein, il ne pleut jamais, on criait à l'impiété. Au moins devait-on reconnaître que les volontés divines, dans le monde physique sinon dans le monde moral, étaient soumises à certaines conditions qui les faisaient agir à peu près toujours de même et que le caprice de petits dieux fantasques aurait par trop compromis l'ordre et la régularité qui règnent dans la nature. Mais quelle était la cause de cette régularité et de cet ordre ?

Les Pythagoriciens avaient invoqué les nombres, dont ils faisaient la substance même de toutes choses. Platon imagina des idées, sortes de types ou de modèles immuables, qui mériteraient plutôt le nom d'idéal, destinées à rendre compte des ressemblances qui persistent entre les objets, bien que tout passe et tout change. Il constatait ainsi plutôt qu'il n'expliquait le fait que, dans le monde vivant surtout, les individus se succèdent incessamment, mais l'espèce demeure. A l'espèce seule appartient, par conséquent, l'existence véritable et aussi la causalité, bien que les moyens d'action de cet être d'un nouveau genre, et cet être lui-même, échappent totalement à notre expérience.

Aristote le fit bien voir, et chercha la cause de chaque individu dans d'autres individus, ses parents, sans recourir à une entité supérieure. Mais Aristote à son tour réalisa dans les choses tant de qualités générales et particulières pour expliquer les phénomènes qu'on peut sans crainte faire remonter jusqu'à lui la responsabilité de toutes ces qualités occultes, de toutes ces formes substantielles, les seules causes que connut la philosophie du moyen âge. L'esprit humain était dupe en cela d'une illusion bien naturelle. Ayant affaire d'abord à ses propres modifications et affections qu'il subissait malgré lui, il les rapportait à des causes extérieures toutes semblables à elles ; la lumière n'était pas seulement une sensation, mais une qualité réelle dans les objets, et une qualité semblable à la sensation même qu'elle causait en nous. On ne s'apercevait pas qu'on ne faisait que dédoubler ainsi la sensation, pour en transporter au dehors le simple décalque et lui attribuer une réalité qui ne se trouvait que dans notre impression propre.

L'erreur était manifeste lorsque, par exemple, le fait tout subjectif de dormir après avoir pris de l'opium devenait dans cette substance une qualité ou une vertu dormitive, qui en était la cause, ou bien lorsque cet autre fait de l'ascension de l'eau dans les pompes était causé, disait-on, par un mouvement d'horreur de la nature pour le vide. La chose même était énoncée de nouveau en termes abstraits et généraux ; ces mots, car ce n'était que cela, semblaient désigner une cause, ils ne désignaient qu'une seconde fois l'effet.

1.1.1.1.2. La Renaissance

Le règne de ces abstractions logiques ou plutôt simplement verbales dans la science de la nature perdura jusqu'à la renaissance de la philosophie, et même au delà. Plusieurs idées nouvelles contribuèrent cependant à y mettre fin. Celle-ci, d'abord, selon laquelle la science ne doit pas être seulement une contemplation stérile, mais un moyen fécond d'agir sur les

les philosophes se la représentaient en suivant les mathématiciens. Ce progrès est dû en partie à Malebranche d'abord. Si l'effet doit se déduire de la cause, celle-ci doit avoir en elle-même au moins ce qu'il faut pour en rendre raison. Mais comment déduire, par exemple, un mouvement d'un autre mouvement, et surtout un mouvement d'une idée, comme lorsque je remue les bras ou les jambes parce que je le veux, et bien plus encore une idée d'un mouvement, comme lorsque, à la suite d'un ébranlement dans mes nerfs et mon cerveau, il se produit en moi une sensation ? Quel rapport intelligible y a-t-il entre ces différentes choses ? Aussi Malebranche refuse de voir là des causes au sens plein du mot ; il n'y voit, comme il dit, que des causes occasionnelles, et renvoie à Dieu dans ces différents cas tout l'honneur de la causalité véritable. Dieu seul possède une puissance assez grande pour qu'on puisse expliquer par elle la création, car c'en est une aux yeux de Malebranche, des effets qui suivent ces différentes causes. C'est Dieu qui, à l'occasion d'un certain mouvement en produit un autre, ou d'un mouvement encore produit en nous une idée, ou enfin à l'occasion d'une idée de notre esprit remue aussitôt notre corps comme il convient. Et Dieu ne fait pas tout cela au hasard, mais en suivant certaines lois qu'il a établies lui-même par des volontés immuables. On s'est arrêté surtout à cette partie métaphysique et mystique de la philosophie de Malebranche, et c'est sans doute aussi celle qui lui tenait le plus au cœur. Mais c'est la contre-partie qui est pour nous la plus intéressante, nous voulons dire ces causes occasionnelles, qu'il appelle aussi des causes naturelles ou physiques, et qui demeurent le seul objet des sciences de la nature. Malebranche en signale le véritable caractère, à l'encontre des mathématiciens : à savoir une liaison constante d'un mouvement et d'un autre mouvement, ou même entre des mouvements et des idées, entre des idées et des mouvements, liaison qui n'est connue de nous que parce que l'expérience seule nous la fait constater. Y chercher autre chose, par conséquent, c'est-à-dire une déduction pour l'esprit et dans la réalité même une production ou création nécessaire, pure rêverie : elle se trouve ailleurs, hors de la nature, dans une causalité parfaite et divine. En insistant, comme il le fait, sur le rôle métaphysique de celle-ci, Malebranche avait dégagé d'autant mieux le vrai caractère de la causalité entre phénomènes, celle qui importe à la science ; on avait voulu la rendre trop intelligible, on s'aperçut qu'elle ne l'était pas du tout, et qu'elle n'a d'autre garant que notre expérience.

L'œuvre de David Hume était donc faite en partie à l'avance, et grâce à un métaphysicien. On sait que ce philosophe ne reconnaissait aussi de liaison nécessaire qu'en mathématiques où la déduction est claire et distincte pour l'esprit ; ne trouvant rien de tel dans les phénomènes de la nature, il en conclut qu'ici l'effet, ou ce qu'on appelle de ce nom, est tout différent de la cause ; loin d'en procéder, il vient, on ne sait comment ni pourquoi, se placer à côté d'elle et y demeure. L'habitude de voir ainsi certains phénomènes toujours en compagnie où à la suite l'un de l'autre, nous fait imaginer entre eux un rapport de production et presque de procréation, que nous serions fort en peine de légitimer ou même d'établir. La cause et l'effet se réduisant à deux phénomènes qui se succèdent ou s'accompagnent constamment, le lien que nous supposons entre eux vient, non pas de notre raison qui ne le comprend pas, mais uniquement de notre expérience ; il n'est donc pas nécessaire, d'une nécessité interne et démonstrative.

Cette conclusion, Kant ne l'accepta pas, bien qu'il admît l'analyse de David Hume. Il lui sembla que la science de la nature ne pouvait pas plus se passer de rapports nécessaires que

les mathématiques elles-mêmes, et il fit du principe de causalité un principe constitutif de notre entendement ; nous ne comprenons les phénomènes que liés les uns aux autres dans le temps et dans l'espace ; supprimez la liaison, supposez même seulement qu'elle puisse un jour cesser, et vous perdez toute assurance quant au retour régulier des phénomènes dans l'avenir ; demain peut-être, et certainement tôt ou tard le monde ou le cosmos est menacé de retomber tout d'un coup dans le chaos. Et si l'on objecte que notre esprit ne peut pourtant pas imposer aux choses ses évidences et ses lois, il ne le peut pas sans doute, répond Kant, aux choses elles-mêmes, mais il le peut certes aux phénomènes, ceux-ci empruntant une bonne partie de leur réalité, sinon toute, à notre esprit qui les connaît, et n'existant qu'à son point de vue, pour lui et on peut ajouter en lui, comme l'espace et le temps qui les contient tous. Sans examiner ici le système de Kant, remarquons les éléments dont il compose son principe de causalité. Entre la cause et l'effet, il exige un rapport nécessaire comme Leibniz et comme Descartes, et en même temps il renonce à la doctrine qui pouvait seule en garantir la nécessité ; celle-ci allait de soi, lorsque l'on concevait la cause et l'effet comme l'essence d'une figure géométrique et ses propriétés, lorsque l'on croyait pouvoir déduire ainsi l'un de l'autre. Mais Kant précisément ne croit plus à une telle déduction ; il déclare avec Hume que l'effet n'est nullement contenu dans la cause, et n'en saurait être tiré analytiquement, ce sont pour lui deux termes hétérogènes qui s'ajoutent l'un à l'autre par une synthèse dont la raison nous échappe, et leur rapprochement seul nous les fait croire plus unis qu'ils ne le sont. Alors que ne conclut-il aussi avec Hume que leur liaison, inintelligible en elle-même pour l'esprit, n'est acceptée de nous que sur la foi de notre expérience, sans que nous puissions dire si elle est nécessaire. Cette nécessité naturelle entre des termes presque identiques ou dont l'un n'est que le développement de l'autre, n'est plus applicable à des choses qu'on représente entre elles comme entièrement hétérogènes. Kant a voulu en vain conserver un titre et un droit ancien, tout en accueillant des nouveautés, qui ne les comportent plus.

1.1.1.1.3. En philosophie moderne

De nos jours, après les analyses des philosophes et surtout les découvertes des savants, on s'accorde à ne plus chercher dans la nature que les conditions d'existence des phénomènes, et ces conditions, que l'on suppose rigoureusement déterminées, se trouvent dans d'autres phénomènes encore : l'expérimentation, en supprimant et rétablissant ceux-ci à volonté, nous apprend que les autres ne peuvent se produire qu'à leur suite. L'idée de succession constante, et, comme dit Stuart Mill, inconditionnelle (c'est-à-dire sans condition, ou plutôt sans autres conditions que celles que l'on connaît déjà), voilà à quoi se réduit toute la causalité scientifique, et les progrès accomplis depuis bientôt trois siècles par la science, en usant de cette interprétation, l'autorisent et la justifient de plus en plus. Peut-on dire cependant qu'elle soit définitive ? Non peut-être, car elle ne satisfait pas suffisamment l'esprit, nous disons à la fois l'esprit philosophique et même l'esprit scientifique. L'ambition de tout démontrer, à la façon des mathématiciens, n'a pas cessé de tourmenter aussi les autres savants. Les physiciens surtout, et déjà même après eux les chimistes, ne se contentent plus des liaisons que l'expérience leur fait constater entre les phénomènes ; ils substituent volontiers aux faits réels des représentations peut-être imaginaires, mais qui leur permettent de comprendre ces faits, à l'aide de quelques définitions et de quelques axiomes, sous forme de théorèmes rigoureusement enchaînés. La succession constante, qui tout à

l'heure s'imposait à eux sans qu'ils en pussent voir les raisons masque maintenant une liaison nécessaire, c'est-à-dire intelligible cette fois, et que les faits ne démentent pas ; ceux-ci se trouvent dès lors expliqués par elle, et offrent à l'esprit un ensemble de vérités qui semblent se déduire l'une de l'autre, au lieu de rapports obscurs que l'expérience lui faisait admettre comme par force. La causalité physique ferait ainsi place à une mécanique savante, dérivée plus ou moins des mathématiques et participant comme telle, à leur caractère de nécessité et d'intelligibilité. A une première vue des phénomènes et de leurs rapports, vue assez superficielle et insuffisante pour l'esprit s'ajouterait une vue plus profonde de la liaison intelligible et vraiment nécessaire de toutes choses dans la nature.

Ce n'est pas d'ailleurs le seul moyen de rendre la causalité plus claire : c'est celui des savants, mais certains philosophes en ont un autre. Ils considèrent volontiers les causes et les effets comme autant de moyens et de fins, et supposent dans la fin une sorte de puissance attractive qui attire et sollicite le moyen, c'est-à-dire la cause, et au besoin la susciterait. Alors si l'effet ne se déduit plus de la cause, suivant la conception des mathématiciens, la cause en revanche, sous le nom de moyen, s'explique par l'effet ou par la fin, qui la requiert pour sa réalisation. Et l'idée de production, de création même, que Hume écartait avec tant de soin de la causalité pure et simple, se retrouve peut-être au moins dans notre façon particulière d'agir, à nous autres hommes, toujours par fins et moyens. La cause efficiente, peu compréhensible en elle-même bien que réelle, oscillerait ainsi entre deux interprétations dernières dont l'esprit est plus satisfait ; le mécanisme (interprétation idéale pour les savants), et la finalité, dont nous allons maintenant parler (interprétation philosophique).

1.1.1.2. Causes finales

Nous n'avons découvert que deux termes en analysant la causalité précédente. La finalité nous en offre trois, l'idée d'une chose à réaliser, les moyens qui servent à cela, et la chose elle-même après sa réalisation. Ces trois termes ne sont pas de même nature. Le second et le troisième sont des choses matérielles, et qui tombent toutes deux sous nos sens ; notons aussi que le rapport qui les unit est précisément celui de cause à effet, le moyen étant la cause efficiente de la chose réalisée. Le premier terme est tout différent ; c'est déjà la chose, mais à l'état d'idée, et non pas encore de fait matériel, c'en est le modèle ou plus simplement la conception dans l'esprit. Cette analyse montre que, pour connaître la finalité, l'homme a besoin de ses deux modes de connaissance, par les sens et par la conscience, et qu'il ne la connaît complètement, avec ses trois termes, qu'à condition de pouvoir les appliquer l'une et l'autre à la fois, c'est-à-dire en lui-même ; étant âme et corps tout ensemble, il a conscience de vouloir quelque chose dont il se représente l'idée, de mettre en œuvre les moyens matériels qui sont nécessaires à sa réalisation, et de la faire ainsi passer au rang des faits réels au dehors. Lors donc qu'il s'aventure à juger aussi de la finalité dans les choses extérieures, une des pièces du procès, et la plus importante, lui manque toujours ; il voit bien des causes et des effets (c'est ainsi qu'il qualifie certains antécédents et leurs conséquents), il croit y voir des moyens ajustés convenablement à leurs fins, mais ces fins elles-mêmes, conçues avant d'être réalisées, ces fins encore à l'état d'idée, et qui doivent susciter des moyens convenables pour leur réalisation, il ne les voit pas. Il les suppose donc et avec elles une intelligence capable de les concevoir, autorisé en cela, il le croit du moins,

par l'aspect particulier de certaines causes, comme à propos de la vue et de l'ouïe, l'œil et l'oreille qui semblent être des moyens intelligemment concertés pour voir et pour entendre. C'est ainsi que l'homme se représente certaines productions de la nature par analogie avec ses propres œuvres à lui, et les croit réalisées par une façon d'agir toute semblable.

1.1.1.2.1. L'homme est-il la cause finale de l'univers ?

On peut aller loin sur cette voie, et c'est ce qu'on n'a pas manqué de faire. Si la nature agit comme nous, elle agit sans doute aussi pour nous, et bien des choses ont été faites en vue de l'homme, à qui elles sont agréables ou seulement utiles. L'homme qui est déjà l'unique objet de ses propres actions, s'imagine aisément que tous les événements naturels ont aussi sa misère ou sa félicité pour objet ; il se fait à lui-même son centre et se croit en outre le centre de l'univers. C'est là une première forme de la finalité, la plus naïve et aussi la plus illusoire. Des philosophes, comme Socrate l'ont empruntée aux croyances populaires, pour l'améliorer sans doute, en ajoutant que les dieux ont tout disposé en ce monde pour le bonheur de l'homme, tandis qu'on leur attribuait plutôt des volontés malfaisantes ; l'homme lui-même, disait Socrate, est comme un dieu à l'égard des autres êtres, qui n'existent que pour le servir. Aristote montra que la maxime socratique : "rien n'est en vain dans la nature", avait un sens plus profond ; ses études sur les plantes et les animaux lui avaient appris que, dans un organisme, les parties sont faites les unes pour les autres, et toutes pour l'ensemble, afin de maintenir en lui et d'accroître la vie. Ce bien propre à chaque être organisé, et qui est l'objet de toutes ses actions tant qu'il existe, et, on peut le dire, la cause même de son existence et de tout son développement, était une cause finale d'un caractère scientifique et métaphysique à la fois ; elle exprimait au moins quelque chose de réel, qui intéressait le savant et pouvait même le guider dans ses recherches, à savoir le rapport mutuel des organes dans un animal ou dans une plante, leur concert, leur harmonie. Les stoïciens étendirent cette idée à l'univers même, qu'ils se représentaient comme un être vivant, pour mieux marquer la liaison intime des parties entre elles et l'unité du tout. En même temps, ils ne dédaignaient pas la finalité superficielle qu'avait admirée Socrate, et ils répétaient avec lui que toutes choses dans la nature n'existent que pour les êtres intelligents et se trouvent accommodées à leur usage.

Ces doctrines soulevèrent dans l'antiquité de vives protestations, surtout de la part des Epicuriens. Ils n'eurent pas de peine à montrer (et Lucrèce ne s'en fit pas faute) que l'homme ne subsiste qu'au prix d'une lutte incessante contre des forces hostiles, et que si quelques unes paraissent lui être soumises, c'est lui qui a su s'en servir et non la nature qui les a préparées pour son usage, et cela fait honneur à son industrie, mais non pas à la prévoyance et à la bonté des dieux ; la nature est pour l'homme une marâtre, dira Pliny l'Ancien, plutôt qu'une mère bienfaisante. En outre, les Epicuriens niaient toute espèce de finalité, même dans chaque organisme considéré à part ; s'obstinant à ne voir que des causes et des effets, où leurs adversaires s'imaginaient reconnaître des moyens et des fins, ils disaient que l'oiseau vole parce qu'il a des ailes et non pas qu'il a des ailes pour voler, et ainsi de tous les organes et de leurs fonctions, sans se mettre en peine de savoir si cette causalité réelle qu'ils constataient dans l'organisme était la même que partout ailleurs, ou si elle ne présentait pas certains caractères qui méritaient un nom nouveau, celui de finalité.

La science moderne se prononça résolument contre les causes finales dans le monde physique. D'abord Copernic, en déplaçant le centre du monde, qui devenait le soleil au lieu de la terre, faisait en quelque sorte déchoir celle-ci de son rang. Et comment imaginer encore dans ce nouveau système, que l'homme, habitant d'une planète qui tourne comme les autres autour du soleil, aurait été de la part du créateur l'objet de complaisances particulières, surtout lorsque, les découvertes astronomiques élargissant à l'infini le monde céleste que connaissaient les anciens, la terre elle-même parut comme un point dans l'immensité de l'espace ? Était-il croyable que tout l'univers n'avait été fait que pour elle ? Ensuite les physiciens embarrassés de la nature plus ou moins vivante et intelligente que leur léguaient les philosophes de la Renaissance pensaient faire œuvre de piété en lui refusant des caractères qui ne conviennent qu'à Dieu, et se la représentaient sous la notion claire et distincte de l'étendue mathématique, capable de figures et de mouvements. S'il se rencontrait cependant des traces de dessein préconçu dans les êtres organisés, elles venaient non pas de la nature, mais de Dieu ; mais on aimait mieux croire avec Descartes, en dépit de Pascal, que Dieu lui-même s'était contenté de donner à la matière le premier branle, et de la laisser ensuite prendre toute seule, en vertu des lois du mouvement, les diverses formes que nous lui voyons. Le mécanisme était si bien accepté des savants, que les réclamations théologiques et métaphysiques de Malebranche et de Leibnitz, qui vinrent ensuite, ne prétendaient nullement lui porter atteinte. Leibnitz répétait que le détail des phénomènes doit toujours s'expliquer mécaniquement, et reportait à l'origine de toutes choses la préformation, comme il disait, des êtres organisés, le mécanisme devant suffire ensuite pour les développer. "Je n'admets, disait-il encore, le surnaturel que dans le commencement des choses à l'égard de la première formation". C'est ainsi qu'il pensait sauvegarder les droits de la philosophie et de la religion, sans compromettre en rien ceux de la science.

1.1.1.2.2. Finalité interne et finalité externe

Certaines distinctions, toutefois, étaient nécessaires, qu'il n'a point faites expressément. Kant, après lui, sépara nettement la finalité interne et la finalité externe qu'on avait toujours plus ou moins confondues jusqu'alors. Celle-ci n'est que l'utilité que l'homme retire de tant de choses dans la nature, ce qui lui fait croire qu'elles ont été préparées tout exprès pour lui, tandis qu'il les a seulement appropriées à son usage. La plupart de ces choses existaient sur la terre bien avant l'homme, sans raison d'être alors, si elles n'en ont pas d'autre que le service qu'elles lui rendent. En réalité, la nature n'est pas plus attentive à faire du bien à l'homme qu'à lui faire tort ; elle n'est ni bonne ni mauvaise pour lui, elle est indifférente, et poursuit son cours en vertu de lois nécessaires. Certains vents s'élèvent dans la région des tropiques au moment le plus chaud de la journée ; seraient-ils envoyés tout exprès par la bonté divine pour rafraîchir l'air ; non, ils soufflent, parce que la chaleur raréfiant les couches d'air à la surface du sol, les fait monter, et occasionne des courants au-dessous d'elles. Ainsi, la découverte de la vraie cause ou de la cause mécanique d'un effet, dont on était tenté d'abord de remercier la Providence, enlève au croyant toute illusion d'un dessein dont il serait la fin, et lui fait perdre un de ses arguments pour prouver Dieu. Quant à la finalité interne, elle consiste dans les rapports de convenance que les diverses parties d'un organisme ont entre elles les unes à l'égard des autres, et aussi à l'égard du tout qu'elles constituent. Il semble, en vérité, que ce tout, ou du moins l'idée de ce tout préexiste elle-même à ses propres parties, et les produise dans l'ordre qui convient. Mais le simple

mécanisme ne pourrait-il produire aussi, après bien des essais et des tâtonnements, un tel tout, qui nous donne, par analogie avec les œuvres de notre art, l'illusion d'un dessein formé à l'avance et réalisé par une intelligence ? Kant n'a garde de le nier ; mais, nous ne comprenons pas, dit-il, comment cela pourrait se faire, et en attendant qu'un Newton vint expliquer mécaniquement la formation d'un brin d'herbe, ce dont il le mettait au défi, il continuera à ne voir dans les divers organismes que ces productions analogues aux machines fabriquées par nous, où tout a son agencement voulu et son usage prémédité. Vision dont notre entendement n'est pas tout à fait dupe, qu'il pourrait écarter, mais qui lui est commode pour se représenter les êtres organisés, et qui n'est pas inutile à la science elle-même, ne fût-ce que pour découvrir leur secret mécanisme.

Depuis Kant, la science s'est bien accrue, surtout celle des êtres vivants, et les preuves qu'il prétendait tirer de là pour maintenir au moins une apparence de finalité interne semblent avoir perdu de leur force. Darwin a prétendu, non sans de bonnes raisons, que toutes les différences entre les espèces animales et végétales venaient des transformations diverses qu'avaient dû subir selon les divers milieux quelques organismes primitifs si simples qu'à peine méritaient-ils déjà ce nom ; et leur évolution se serait faite sous l'action et on peut dire la pression de causes purement mécaniques, comme la lutte pour la vie et l'adaptation au milieu, et non pas en vertu de tendances à réaliser sans cesse, par une série de copies plus ou moins bien venues, certains types immuables. Qu'on n'admire plus dès lors cette accommodation parfaite des différentes espèces d'animaux et de plantes aux climats qu'ils habitent, ni même, dans les individus le rapport réciproque de toutes les parties entre elles ; ils n'auraient pas survécu sans cela, et ne se seraient pas constitués à l'état d'espèces, lorsque tant d'autres moins heureusement doués ont disparu de la lutte pour n'avoir pu se plier aux exigences d'un nouveau genre de vie. Descartes n'avait donc pas tort de penser que la formation successive de toutes choses dans le monde physique pouvait fort bien s'expliquer sans qu'on doive recourir aux causes finales. Et Lucrèce, Epicure, Democrite, avant lui n'avaient pas tort non plus de supposer que la matière toute seule réussit à sortir du chaos et à réaliser d'elle-même l'ordre qui nous étonne dans la nature, sans l'intervention d'une intelligence divine.

1.1.1.2.3. Le problème de la cause finale en science et en philosophie

Est-ce à dire que les causes finales soient une notion surannée qui de nos jours n'ait plus aucune utilité ni même aucune signification, soit dans la science, soit dans la philosophie ? Mais d'abord, dans la science, l'explication mécanique de l'évolution antérieure ne supprime pas le résultat et l'apparence à qui nous avons surtout affaire présentement. Qu'on ne veuille voir dans un organisme et ses fonctions que des causes et des effets et non pas des moyens et des fins, on avouera du moins que ce sont des causes d'un genre particulier. Partout ailleurs l'effet ne paraît pas avoir influé sur la cause pour l'accommoder ou l'adapter à lui ; nulle trace, par exemple, d'adaptation entre les deux gaz hydrogène et oxygène et l'eau qu'ils produisent en se combinant, entre les rayons du soleil, lorsqu'ils sont réfléchis par une lentille, et le foyer qui se forme à leur point de convergence. Mais une telle influence paraît exister entre chaque fonction et chaque organe, comme entre toutes les fonctions et entre tous les organes ; ces diverses choses paraissent véritablement avoir été faites les unes pour les autres. Le fait de l'adaptation est indéniable, qu'on l'explique par la prévoyance d'un être

intelligent, ou par une heureuse rencontre des causes aveugles après bien des tâtonnements infructueux. La question "à quoi cela sert-il ?" est donc encore légitime, car tout sert à quelque chose dans l'organisme, les partisans de l'évolution l'ont établi par des faits aussi fortement que les finalistes par leurs théories ; un être organisé qui aurait beaucoup d'organes ne servant à rien ou ne pouvant exercer leurs fonctions, serait mal adapté au milieu où il se trouve, gêné par eux dans la lutte pour la vie, et disparaîtrait fatalement. Tout au plus pourrait-on concéder aux évolutionnistes que certaines parties de l'organisme ne servent à rien pour le moment ; mais eux-mêmes nous assurent qu'elles ont autrefois servi à quelque chose, ou qu'elles pourront un jour ou l'autre servir dans de nouvelles conditions d'existence. L'évolution ne dispense donc pas d'étudier la finalité dans les êtres organisés, le fait de la finalité, bien qu'elle lui assigne une cause toute différente de celle que l'on croyait ; mais cette cause même ne supprime pas, elle prétend au contraire expliquer les diverses adaptations qui sont quelque chose de plus, on doit le reconnaître, que la simple cause efficiente.

Mais si la finalité, ainsi réduite à l'état positif, sans aucun caractère métaphysique ou théologique, est la seule qui intéresse désormais la science, la philosophie, par contre, a le droit de revendiquer pour elle la recherche des causes finales ainsi peu à peu éliminées du domaine des faits. A la philosophie reviennent, en effet, comme sa part légitime, les questions d'origine, que la science s'interdit de traiter : car étudier, comme elle fait, les commencements des espèces vivantes, leur évolution successive, ce n'est pas encore étudier l'origine de la vie, et à supposer que la vie se réduise en définitive à quelque combinaison de la matière, il resterait toujours l'origine de cette combinaison, puis l'origine de la matière même et de ses lois ; questions insolubles, apparemment, au moins pour la science, qui ne peut les aborder avec ses méthodes précises et rigoureuses, elles se posent néanmoins à l'esprit de l'homme. Leibniz reconnaissait que le mécanisme est la seule explication que la science puisse admettre dans le cours de la nature, mais il ne pensait pas que le mécanisme s'expliquât lui-même, et il renvoyait au commencement de toutes choses, à l'origine, certains problèmes qu'il ne craignait pas d'appeler surnaturels. Son seul tort était de croire qu'on pouvait les résoudre "démonstrativement" ; notre ambition est moins grande aujourd'hui, et les solutions qu'apportent les métaphysiciens, nous paraissent seulement de belles conjectures, des rêves séduisants dont notre esprit aime à s'enchanter lui-même. "Le problème de la cause finale, dit M. Renan, nous déborde et nous échappe : il se résout en poèmes".

1.1.1.3. Cause occasionnelle

On appelle cause occasionnelle un être ou un phénomène qui ne produit pas directement un effet, mais dont l'apparition donne lieu à la cause efficiente de produire cet effet. La cause occasionnelle se distingue de la condition en ce que l'effet pourrait être produit sans elle et pourrait même ne pas être produit malgré sa présence. Ainsi un visiteur inattendu peut être la cause occasionnelle d'une fâcherie contre un domestique. Quand même le visiteur ne serait pas venu on aurait pu se fâcher, et bien qu'il fût venu on aurait pu ne pas se fâcher.

Quelques philosophes cartésiens voulant réserver à Dieu toute l'efficacité causale qui se trouve dans le monde et ne voulant pas cependant enlever toute causalité aux êtres, et en

particulier aux hommes, ont imaginé de faire des volontés humaines des occasions pour Dieu de manifester son action et d'exercer sa causalité. Les plus connus sont Geulinx et Malebranche. Ainsi, pour ce dernier, quand l'âme veut mouvoir son corps, elle ne le meut pas elle-même, mais Dieu, voyant cette volonté de l'âme, en tire occasion de mouvoir le corps en la façon que l'âme le demande. Ainsi les causes secondes n'ont point d'efficace ; selon le mot de l'Apôtre, c'est Dieu qui opère en tout opérant. Cette doctrine a été inspirée à ces philosophes par la théorie de la création continuée entendue à la façon de Descartes. Pour Descartes, comme pour les scolastiques, "l'opération par laquelle Dieu conserve le monde est toute la même que celle par laquelle il le crée" ; mais ce qui distingue Descartes des scolastiques, c'est qu'il admet que les instants du temps sont divisibles ; par suite, Dieu recrée le monde à chaque instant et se trouve ainsi être la seule cause efficiente qui puisse exister. L'occasionnalisme est une étape intermédiaire entre la théorie qui attribue aux causes secondes une certaine causalité effective et celle qui les en dépouille pour ne leur laisser qu'une causalité idéale. Malebranche se trouve ainsi à moitié chemin entre saint Thomas et Leibniz.

1.1.2. L'ANALYSE LOGIQUE DE LA CAUSALITE

L'attribution d'une cause A à un événement B implique souvent le fait que B a été rendu nécessaire par A. Cette affirmation d'un passage nécessaire menant de la cause A à l'effet B est particulièrement nette lorsque A est dit "condition suffisante" de B.

Il est clair que l'implication du calcul propositionnel (marquée par le " \rightarrow ") ne suffit pas à exprimer cette nécessité. En effet, affirmer " $A \rightarrow B$ ", c'est seulement nier que la proposition A est vraie alors que la proposition B est fautive². Or, si A et B expriment des événements du passé, donc des événements qui ont eu lieu effectivement l'un et l'autre, la proposition " $A \rightarrow B$ " est incontestable, quels que soient A et B ; ce qui n'est pas une affirmation de "A est cause de B".

Exemple : Il peut sembler raisonnable de nier que la bataille de Waterloo soit la cause de la bataille de la Marne, alors qu'on ne saurait nier la proposition "la bataille de Waterloo \rightarrow la bataille de la Marne" (car toutes les deux ont effectivement eu lieu).

Pour rendre l'idée d'un passage nécessaire de A à B, il faut donc utiliser une logique modale comportant des opérateurs correspondant aux idées de possible et nécessaire. Une

² Selon la table de vérité du calcul propositionnel on a :

A	B	$A \rightarrow B$
0	0	1
0	1	1
1	0	0
1	1	1

formulation conditionnelle contrafactive de la causalité a été développée grâce aux progrès de la logique modale. Nous allons analyser la causalité sur cette base logique, puis nous exposerons une autre formulation de la causalité sur la base d'une relation fonctionnelle probabiliste, et enfin nous essaierons d'évaluer la théorie des phrases causales singulières formulée par Davidson.

1.1.2.1. L'analyse contrafactuelle

1.1.2.1.1. Définition et exemple

Les avancées réalisées dans le domaine de la logique modale conditionnelle (par David Lewis, Robert Stankler et Richmond Thomason) a suggéré que la relation causale pourrait être expliquée en termes de propositions conditionnelles. Le résultat était une analyse contrafactuelle selon laquelle un événement est la cause d'un autre quand le deuxième n'aurait pas eu lieu si le premier n'avait pas eu lieu.

Lewis (1973) a analysé la relation causale entre deux événements particuliers comme suit :

Dans le cas d'événements particuliers a et b qui ont eu lieu (c'est-à-dire des événements réels), b dépend causalement de a seulement dans le cas où b n'aurait pas eu lieu si a n'avait pas eu lieu. Et un événement réel a est la cause d'un événement réel b s'il y a une chaîne d'événements réels chacun dépendant causalement de son prédécesseur, dont le premier est a et le dernier est b.

John Stuart Mill exprime cette relation par l'exemple suivant :

"If a person eats of a particular dish, and dies in consequence, that is, would not have died if he had not eaten of it, people would be apt to say that eating of that dish was the cause of his death" ³.

1.1.2.1.2. Critique et contre-exemples

Morreau (1991) critique l'analyse de Lewis en présentant des exemples que l'analyse contrafactuelle aura des difficultés à expliquer.

Exemple (1) :

Certains pensent que les dinosaures ont disparu parce que la terre a heurté un essaim de météorites. Imaginons un dinosaure particulier qui s'arrête quelques minutes pour boire ; juste à ce moment-là, il est atteint par une météorite qui tombe du ciel et il meurt juste après. Si le dinosaure ne s'était pas arrêté, la météorite serait tombée quelque part derrière

³ MILL, J. S : *A System of Logic*, University of Toronto Press, Toronto, 1973.

lui sans lui faire de mal.

La question qui se pose ici est la suivante : "est-ce que le fait que le dinosaure se soit arrêté pour boire est la cause de sa mort ?" Morreau pense que non et donne un autre exemple pour répondre à ceux qui peuvent considérer que l'arrêt du dinosaure a été la cause de sa mort :

Exemple (2) :

Parmi les causes d'un accident, il peut y avoir la pluie, le freinage soudain du conducteur, ou l'enfant qui traversait la rue alors que la voiture s'approchait. Cependant, le fait que le feu tricolore avait obligé le conducteur à s'arrêter pendant une minute une heure plus tôt n'est pas une cause de l'accident. Il est pourtant vrai que si le feu avait été vert, le conducteur serait passé un peu plus tôt et, dans ce cas l'enfant, n'aurait pas traversé devant la voiture, mais derrière elle. Malgré tout cela, on ne peut pas dire que le fait que le feu soit passé au rouge à ce moment-là est une cause de l'accident.

Contrairement à ce point de vue, selon Lewis, l'arrêt du dinosaure et le passage du feu tricolore au rouge étaient des causes : des mondes identiques à ceux décrits mais où le dinosaure ne se serait pas arrêté pour boire sont des mondes où cet animal aurait survécu. Et des mondes où le feu ne serait pas passé au rouge sont des mondes où il n'y aurait pas eu cet accident.

Lewis et Morreau sont d'accord pour dire que le météorite qui est tombé sur le dinosaure était une cause de sa mort, mais, alors que, selon l'analyse contrafactuelle, l'arrêt du dinosaure à un moment précis est aussi une cause de sa mort, selon Morreau, ce n'est pas le cas. En effet, Morreau pense qu'être atteint par une météorite est suivi par une mort dans le cours normal des événements. Donc les deux conditions annoncées par Morreau pour expliquer la causalité sont satisfaites ; la première est que, dans le cours normal des événements, le dinosaure ne serait pas mort ⁴ et la deuxième est que, après avoir été atteint par une météorite, la mort peut survenir dans le cours normal des événements. Cependant, l'arrêt du dinosaure pour boire ne peut pas entraîner la mort. Ici, la première condition est satisfaite : dans le cours normal des choses, le dinosaure ne serait pas mort. Mais la deuxième condition n'est pas satisfaite non plus : dans le cours normal des événements, il n'est pas normal qu'un dinosaure s'arrêtant pour boire risque sa vie.

1.1.2.1.3. L'importance des circonstances dans l'analyse contrafactuelle

On voit que l'analyse contrafactuelle fait de l'arrêt du dinosaure une cause aussi nécessaire que le fait d'être atteint par le météorite, alors que l'analyse de Morreau lui nie totalement le statut de cause. Il est vrai que le raisonnement contrafactuel est fondé sur le critère de condition nécessaire : étant donné X et Y, peut-il y avoir une occurrence de Y s'il n'y a pas

⁴ Le dinosaure doit mourir tôt ou tard, bien entendu, et il est normal qu'il meure. Mais si on est occupé à décrire une journée normale dans la vie d'un dinosaure, le récit ne devrait pas inclure une mort.

d'occurrence de X ? Par exemple, si on dit : "*L'explosion de la bombe renversa le pylône électrique*", on se posera la question : le pylône serait-il tombé s'il n'y avait pas eu d'explosion ? Cependant, pour pouvoir mener à bien le raisonnement contrafactuel, il est nécessaire de recourir à une représentation du cours naturel des choses dans les circonstances qui accompagnent les occurrences des événements mis en relation causale. L'explosion de la bombe est une condition nécessaire à la chute du pylône pour autant qu'il n'y ait pas, dans les circonstances qui entourent cette chute, d'autres conditions qui pourraient être suffisantes à l'occurrence de la chute du pylône, une tempête exceptionnelle, par exemple. Cette prise en compte des circonstances est également nécessaire à l'établissement du jugement de normalité. L'explosion d'une bombe au voisinage du pylône serait normale dans le cas où le pylône se trouverait dans une zone de guerre soumise régulièrement à des bombardements intensifs. Dès lors, Mackie (1974) définit la relation causale comme suit :

X CAUSE Y : l'occurrence de X est une condition nécessaire, dans les circonstances données, pour l'occurrence de Y.

Les relations causales sont établies par rapport à un contexte déterminé, ce qu'on appelle les circonstances, dont certaines représentent le terrain causal, c'est-à-dire l'ensemble des événements et états qui n'apparaissent pas comme des modifications du cours naturel des choses, mais que le raisonnement contrafactuel établit comme condition(s) à l'apparition de l'effet (l'arrêt du dinosaure pour boire et le passage des feux de circulation au rouge dans les exemples précédents).

Les événements ou états qui appartiennent au terrain causal ne sont pas interprétés comme étant la cause ou l'effet, ils ont le statut de "condition de plus" dans la causation. Un exemple repris de Mackie (1974) permet de mieux comprendre l'importance des circonstances dans les relations causales :

"Serge, grand fumeur devant l'éternel, est à peine rentré dans son appartement qu'il s'empresse d'allumer une cigarette. A cet instant une explosion détruit l'appartement. Il y avait une fuite de gaz".

Qu'est-ce qui sera interprété, par les compagnies d'assurance notamment, comme ayant causé l'explosion destructrice de l'appartement ? Ce n'est pas l'événement "allumer une cigarette", bien qu'il ait été une condition nécessaire pour provoquer l'explosion. En effet, il n'est pas anormal que Serge fume chez lui. Allumer une cigarette fait donc partie du terrain causal, ce sous-ensemble de circonstances qui définit un cours naturel des choses par rapport auquel l'événement (ici la fuite de gaz) défini comme une modification de ce cours normal et naturel des choses, va intervenir comme cause de l'explosion laquelle est, elle aussi, une modification du cours naturel des choses. En revanche, si Serge se promène dans une usine pétrochimique où il est naturel de trouver du gaz en suspension dans l'atmosphère, et qu'il allume une cigarette, la cause de l'explosion qui s'ensuivra sera attribuée à l'événement "allumer une cigarette". Cet événement n'est pas ici une description légitime du cours naturel des choses.

1.1.2.1.4. Formalisation de l'analyse contrafactuelle selon Pollock (1982)

Selon Pollock, pour qu'un état A soit la cause d'un état B, la première condition est que tous les deux aient été réalisés; cette condition est formulée en logique comme suit :

$$(1) \quad A \text{ C B} \supset AB$$

La deuxième condition est que l'affirmation "B n'aurait pas eu lieu si A n'avait pas eu lieu" doit être vraie. On peut formuler cette condition comme suit :

$$(2) \quad A \text{ C B} \supset (\neg A > \neg B)$$

Exemple (3) : Si on a un interrupteur qui contrôle une lumière. On ne dira pas que le fait de fermer l'interrupteur produit la lumière si on peut produire de la lumière d'une autre façon.

1.1.2.1.4.1. Cause suffisante et cause stricte

Malgré le soutien intuitif pour le (2), il y a des situations où cette formule devient problématique. Ces situations comportent des cas de surdétermination causale.

Exemple (4) : Supposons qu'on a deux interrupteurs et une lumière qui sont interconnectés de façon à ce que la lumière s'allume à chaque fois qu'au moins un des deux interrupteurs est fermé. Supposons que les deux interrupteurs sont fermés ; dans ce cas, les deux phrases suivantes sont vraies :

- (3) Le fait que l'interrupteur n° 1 est fermé allume la lumière.
- (4) Le fait que les deux interrupteurs sont fermés allume la lumière.

Cependant, il sera faux de dire :

- (5) La lumière ne serait pas allumée si l'interrupteur n° 1 n'était pas fermé (la phrase contrafactuelle de (3)).
- (6) La lumière ne serait pas allumée si les deux interrupteurs n'étaient pas fermés (la phrase contrafactuelle de (4)).

Ce cas semble être un contre-exemple au principe (2) ; de plus, on pourrait répliquer que (3) et (4) sont fausses parce que ce qui allume la lumière est le fait qu'au moins un interrupteur est fermé ; et non pas que les deux ou un interrupteur spécifique le soit. En effet, c'est le principe (2) qui rend cette réplique raisonnable : la cause n'est pas le fait que l'interrupteur n° 1 soit fermé, parce que la lumière serait toujours allumée même si l'interrupteur n° 1 n'était pas fermé. D'une façon analogue, la cause n'est pas le fait que les deux interrupteurs sont fermés parce que la lumière pourrait toujours être allumée même si ce n'était pas le cas.

(3) et (4) sont intuitivement raisonnables, et la réplique aussi. On pourra résoudre ce problème en distinguant les causes suffisantes des causes strictes. Les causes strictes satisfont le principe (2) ; tandis les causes suffisantes sont des états ou des conjonctions d'états qui seraient des causes strictes s'ils ont eu lieu seuls (sans qu'une autre cause suffisante soit présente). Pollock définit la cause suffisante par rapport à la cause stricte comme suit :

- (7) *"P is a sufficient cause of Q iff there is a set G of states of affairs obtaining at the actual world such that :*
- (i) *P is equivalent to a conjunction of members of G,*
 - (ii) *$\cup G$ (the disjunction of G) is a strict cause of Q, and*
 - (iii) *for each R in G if none of the members of G obtained then R would cause Q were it to obtain, i.e., $\neg(\cup G) > (R > R \subset Q)$ "⁵.*

1.1.2.1.4.2. Le rôle du temps dans la relation causale

Exemple (5) : Supposons qu'il existe des lois physiques concernant une particule X qui font que la particule doit osciller entre deux états E_1 et E_2 à des intervalles réguliers de ϵ secondes. Le fait que X entre dans l'état E_1 à un moment T (désignons cet événement par A) implique que X entrera dans E_2 à $T + \epsilon$ (désignons cet événement par B) ; et le fait que X entre dans E_2 à $T + \epsilon$ implique que X est entré dans E_1 à T. Cependant, bien qu'on puisse affirmer que A a causé B, on ne pourra pas dire que B ait causé A. Une analyse contrafactuelle ne peut pas opérer une telle distinction parce qu'une telle analyse doit impliquer que chacun des événements A et B a causé l'autre, ou bien qu'aucun n'a causé l'autre. Mais les deux implications sont fausses. Par conséquent, pour une analyse correcte de la causalité, il ne suffit pas d'employer des conditions contrafactuelles.

Il est clair que ce qui distingue la cause de l'effet dans l'exemple (5) est l'antériorité temporelle ; c'est le fait que A a eu lieu avant B, ce qui rend possible notre jugement selon lequel le premier est la cause du deuxième, et non le contraire. Ceci est prouvé par le fait que, si on inverse l'ordre du temps (c'est-à-dire on suppose que $T + \epsilon$ est un moment avant T), on inverse aussi la causation. Dans ce cas, on aurait pris B comme cause de A et non pas le contraire. Donc, on devra ajouter une condition temporelle à la condition contrafactuelle pour obtenir une analyse correcte de la causalité.

Cependant, il n'est pas si simple d'introduire la notion de temps dans l'analyse contrafactuelle ; certains états peuvent être décrits à des moments précis, d'autres non. Par exemple, si la fermeture d'un interrupteur à un moment T cause la lumière à T', alors T et T' sont deux moments propres à ces deux états. Ce n'est pas le cas avec des phrases telle que

⁵ POLLOCK John. L: "Causes, Conditionals and Times", *Pacific Philosophical Quarterly*, Volume 63, Numéro 3, 1982, p. 279.

"le fait que mon grand père était un voleur de chevaux a été pour moi un objet de honte durant mon enfance" ; dans une telle phrase, la cause et l'effet n'ont pas eu lieu à des moments précis.

Commençons par le cas le plus simple : les états qui ont lieu à des moments précis, ce que Pollock appelle des événements ⁶. Soit $A < B$, le symbole de A précédant B. On a :

Si A et B sont des événements et $A C B$ alors $A < B$

La question maintenant est la suivante : comment généraliser cette condition à des états qui ne sont pas des événements ? La solution consiste à considérer le fait qu'un non-événement se produit tout comme un ensemble d'événements. Par exemple, le fait que le feu était allumé de 3h à 6h sans interruption revient à avoir tous les événements du type feu allumé à l'instant pour tout T entre 3h et 6h. Lorsqu'un non-événement A cause un non-événement B, la condition temporelle qui doit être satisfaite est une condition sur les ensembles des événements dont A et B sont composés.

Exemple (6) :

Revenons à l'exemple de l'interrupteur qui commande la lumière. Supposons que l'interrupteur a été fermé une seule fois hier à un moment T; dans ces conditions, la lumière s'est allumée une seule fois hier à T'. L'interrupteur ayant été fermé pour quelque temps hier (désignons ce non-événement par A), la lumière s'est allumée pour quelque temps hier (désignons ce non-événement par B). On représentera A et B par les ensembles d'une seule unité suivants :

$A = \{a_0 = \text{l'interrupteur étant fermé à } T_0, a_1 = \text{l'interrupteur étant fermé à } T_1, a_2 = \text{l'interrupteur étant fermé à } T_2, \dots, a_n = \text{l'interrupteur étant fermé à } t_n\}$

$B = \{b_0 = \text{la lumière étant allumée à } T'_0, b_1 = \text{la lumière étant allumée à } T'_1, b_2 = \text{la lumière étant allumée à } T'_2, \dots, b_n = \text{la lumière étant allumée à } T'_n\}$;

et il est bien clair que la relation temporelle nécessaire pour que A soit cause de B est que T_0 précède T'_0 , T_1 précède T'_1 ,...et T_n précède T'_n .

1.1.2.2. L'analyse fonctionnelle probabiliste

1.1.2.2.1. Les lois causales comme relations fonctionnelles

Bien que les lois scientifiques puissent prendre la forme de n'importe quelle relation entre des variables dans des ensembles particuliers d'objets, les lois causales représentent un type spécifique de relation d'un grand intérêt pour les humains. Les lois causales sont des

⁶ *Ibid.* p. 283.

relations dans la nature qui révèlent ce qu'on serait capable de faire pour arriver à des résultats spécifiques sans ambiguïté. Les relations fonctionnelles présentent une forme appropriée pour exprimer ce genre de relations. Une relation fonctionnelle est une relation entre deux ensembles telle que, à chaque élément du premier ensemble, correspond un, et un seul, élément du deuxième ensemble. Donc, les relations fonctionnelles, comme les relations causales associent à n'importe quelle valeur d'une variable indépendante, une valeur unique d'une variable dépendante, révélant ainsi le résultat unique associé à n'importe quelle valeur de la variable indépendante. Ainsi, si on veut savoir comment on peut obtenir une pression spécifique d'un gaz dans un récipient spécifique d'un volume donné, alors on chauffe le récipient et on fait monter la température du gaz à une valeur spécifique ; ou bien, si cela n'est pas possible et si on peut faire varier le volume du récipient, alors on devra réduire le volume du récipient jusqu'à une valeur donnée. La pression du gaz varie en fonction de sa température et son volume. Donc, lorsqu'on pose une hypothèse causale, on définit les directions causales entre les variables comme une partie de l'hypothèse causale.

Il convient de faire la distinction entre les relations fonctionnelles et les inter-relations fonctionnelles. Ces dernières peuvent exprimer des lois naturelles mais elles traitent les relations comme étant symétriques. N'importe quelle variable dans la relation peut être déterminée par les autres. On note que les conceptions traditionnelles de la causalité ont insisté sur sa nature asymétrique : on peut déterminer les effets à partir de la valeur des causes, mais on ne peut pas toujours déterminer la valeur des causes à partir des effets.

1.1.2.2.2. La causalité probabiliste

Ces dernières années, plusieurs tentatives ont été faites pour traiter la causalité sur une base probabiliste. Parmi ces essais, nous mentionnerons le travail de P. Suppes (1970). Dans son modèle, la causalité est conçue comme une relation entre deux types spécifiques d'événement. Il définit la causalité comme suit :

Définition⁷ : Si A_t et $B_{t'}$ sont deux événements qui ont eu lieu à t et t' , alors A est une cause de prime abord de B ssi :

- (i) $t < t'$
- (ii) $P(A_t) > 0$
- (iii) $P(B_{t'}|A_t) > P(B_{t'})$.

En d'autres termes, si on remarque que la probabilité d'un événement augmente par rapport à la probabilité de réalisation des conditions pour l'occurrence d'un événement précédant, alors ceci est une preuve de prime abord pour considérer que l'événement antérieur est une cause de l'événement postérieur. Le fait que Suppes considère cela comme

⁷ SUPPES P.: *A Probabilistic Theory of Causality*, Amsterdam: North Holland Publishing Co, 1970, p. 12.

seulement un cas de causation de prime abord donne à penser qu'il est conscient du fait que ce n'est pas suffisant pour démontrer une relation causale : en fait A_t et $B_{t'}$ peuvent être causés par un troisième événement qui les précède tous les deux.

Rosen (1978) développe la définition de Suppes en ajoutant qu'il n'y a pas de causes absolues et que la causalité est toujours définie par rapport à un cadre conceptuel. Elle substitue à la définition de Suppes la définition suivante :

Définition⁸ : A_t est une cause de prime abord de $B_{t'}$, dans un contexte C_t , ssi :

- (i) $t < t'$
- (ii) $P(A_t | C_t) > 0$
- (iii) $P(B_{t'} | A_t C_t) > P(B_{t'} | C_t)$.

Exemple (7) :

On jugera que le fait de prendre les pilules contraceptives cause la thrombose si la probabilité d'être atteinte par la thrombose parmi les femmes fertiles mais non enceintes qui prennent la pilule est supérieure à la probabilité d'être atteinte par la thrombose parmi les femmes fertiles mais non enceintes qui ne la prennent pas. Dans ce cas, la causalité est assujettie à la condition de fond : le fait que les femmes sont fertiles mais pas enceintes. Il est essentiel d'étudier cette relation parmi les femmes fertiles mais non enceintes. Si on fait porter l'étude sur toutes les femmes, on verra que le fait de prendre la pilule réduit la probabilité de la thrombose, parce qu'il réduit la probabilité de la grossesse, qui est elle-même une cause de la thrombose. Donc, les effets de la pilule sur les taux croissants de thrombose serait occulté par l'autre effet de la pilule sur la réduction de probabilité de la grossesse et, partant, l'occurrence de la thrombose pendant la grossesse.

L'analyse probabiliste de la causalité se prête à la discussion. Par exemple, Hesslow (1976) a critiqué la définition de Suppes en ce qu'elle incorpore la supposition selon laquelle la cause conduit toujours à augmenter la probabilité d'apparition de son effet. Il donne un contre-exemple dans lequel le fait de prendre les pilules contraceptives diminue la probabilité de grossesse, mais a aussi pour effet secondaire de causer la thrombose, bien que l'effet produit par la prise de pilules contraceptives soit de réduire la probabilité de la thrombose dans la population des femmes fertiles, considérant que la thrombose y est plus fréquente comme effet secondaire de la grossesse. Salmon (1977) a également critiqué l'idée selon laquelle les causes augmentent toujours la probabilité de leurs effets. En fait, il n'est pas besoin d'un contre-exemple comme celui de Hesslow pour mettre le doigt sur les limites de la définition de Suppes :

S'il est vrai que $P(B_{t'} | A_t) > P(B_{t'})$, alors il est nécessairement vrai que $P(\neg B_{t'} | A_t) < P(\neg B_{t'})$. En d'autres termes, si la probabilité de certains événements est

⁸ ROSEN, D. A.: "Discussion: In defense of a probabilistic Theory of Causality", *Philosophy of Science*, 1978, p. 608.

augmentée par certains événements antérieurs, alors il existe des événements dont la probabilité est nécessairement diminuée par les mêmes événements causaux : il s'agit des événements complémentaires aux événements dont la probabilité a augmenté. En bref, la question autour de la causalité probabiliste n'est pas celle de savoir si les causes augmentent la probabilité des événements, mais de savoir si elles modifient la probabilité des événements.

1.1.2.2.3. Approche fonctionnelle des relations causales probabilistes

Bien que la conception de la causalité comme relation fonctionnelle soit bien connue dans un contexte déterministe, on ne sait pas très bien comment il convient de généraliser le concept de relation fonctionnelle dans un contexte probabiliste. Herbert Simon (1977) a suggéré une procédure en disant "...on peut remplacer l'ordre causal des variables dans un modèle déterministe en posant en hypothèse selon laquelle les valeurs réalisées de certaines variables en un point ou dans une période de temps déterminent la distribution des probabilités attachées à certaines variables plus tard dans le temps" ⁹.

Mulaik (1986) a repris cette idée pour formuler la définition suivante ¹⁰ :

Définition : Une variable X représentant un état de nature est dite cause de prime abord d'une autre variable Y, représentant aussi un état de nature, si, étant données des conditions de base C établissant la direction et l'ordre causal, la fermeture, les connexions de liaison et les critères de pertinence

1. il existe une fonction $P : X \rightarrow \mathbf{P}(Y)$ qui associe à chaque valeur x de X une fonction de distribution des probabilités P(x) dans l'ensemble $\mathbf{P}(Y)$ de toutes les fonctions de distribution des probabilités définissables sur Y ;
- 2 ces deux conditions sont vraies si :
 - a dans le domaine de la relation, il existe au moins deux éléments correspondants à deux distributions des probabilités distinctes dans l'image de la fonction, et
 - b l'état de nature représenté par les valeurs de X se produit avant l'état de nature représenté par les valeurs de Y dans tous les systèmes de référence spatio-temporels.

Notons que la relation causale renvoie à la fonction $F : X \rightarrow \mathbf{F}(Y)$ qui établit les éléments

⁹ SIMON H. A : *Models of Discovery*, Dordrecht: D. Reidel, 1977, p. 54.

¹⁰ MULAİK Stanley A: "Toward a Synthesis of Deterministic and Probabilistic Formulations of Causal Relations by the Functional Relation Concept", *Philosophy of Science*, Volume 53, Numéro 3; 1986, p. 320.

d'un ensemble X (les valeurs d'une variable) dans un ensemble de fonctions (distribution des probabilités) de la variable Y.

La fonction P est réalisée par la matrice $P = [p_{ij}]$ de probabilités de transition (de Markov), où $p_{ij} = p(y_j|x_i)$ est la probabilité conditionnelle de y_j étant donné x_i . Les probabilités de transition de Markov ont été amplement étudiées, en rapport avec les séquences de variables aléatoires $X(1), X(2), \dots, X(n-1), X(n)$ [connues en français sous le nom de chaînes de Markov] dans lesquels la probabilité d'une valeur de variable $X(j)$ dans la séquence dépend seulement de la valeur de la variable précédente dans la séquence et pas de celle des autres qui la précèdent. Cette propriété est connue sous le nom de propriété de Markov et est donnée par l'équation :

$$p(x(j)|x(j-1)) = p(x(j)|x(j-1), x(j-2), \dots, x(1))$$

qui montre l'indépendance de $X(j)$ par rapport à toutes les variables qui précèdent $X(j-1)$.

Exemple (8) :

Pour éclairer les probabilités de transition de Markov, considérons deux variables aléatoires discrètes X et Y, où X représente des événements repérés à un temps t et Y représente des événements repérés à un temps t', avec $t < t'$. Supposons que X prend quatre valeurs possibles et Y cinq valeurs. Alors, par une matrice de probabilités de transition pour les variables X et Y, on peut avoir :

		Y ₁	Y ₂	Y ₃	Y ₄	Y ₅
	X ₁	P ₁₁	P ₁₂	P ₁₃	P ₁₄	P ₁₅
P =	X ₂	P ₂₁	P ₂₂	P ₂₃	P ₂₄	P ₂₅
	X ₃	P ₃₁	P ₃₂	P ₃₃	P ₃₄	P ₃₅
	X ₄	P ₄₁	P ₄₂	P ₄₃	P ₄₄	P ₄₅

L'élément p_{23} dans cette matrice représente une probabilité de transition qui est la probabilité conditionnelle de Y_3 ayant lieu parce que X_2 a eu lieu. Notons aussi que les éléments p_{ij} , étant des probabilités conditionnelles, doivent avoir un total de 1 dans chaque ligne. Dans ce cas, chaque ligne de P contient une distribution conditionnelle de probabilité pour Y, une pour chaque valeur de X. Il existe donc une relation fonctionnelle entre les valeurs de X et la distribution de la probabilité de Y étant donné X.

On peut faire appel à plusieurs principes propres aux chaînes de Markov pour préciser la formulation de la causalité probabiliste. Par exemple, on peut montrer que, si X est une cause probabiliste de Y et Y est une cause probabiliste de Z, alors X est une cause probabiliste de Z, impliquant par là que la causalité probabiliste est transitive.

Démonstration : Si X est une cause probabiliste de Y , alors il existe une fonction $P : X \rightarrow P(Y)$. De même, si Y est une cause probabiliste de Z , alors il existe une fonction $Q : Y \rightarrow P(Z)$. Alors PQ est la fonction $PQ : X \rightarrow P(Z)$ où PQ est réalisée par le produit de la matrice PQ .

Une variable Y sera causalement indépendante des effets d'une variable X si, étant données les conditions C , la matrice de transition de probabilité P passant de X à Y est de rang 1 et la distribution de la probabilité conditionnelle de Y est non-dégénérée (auquel cas il y a au plus une distribution de probabilité par laquelle Y intervient). En d'autres termes, des différences dans X n'entraînent aucune différence pour Y . Par convention, on considère que le total des entrées dans chaque ligne de P soit égal à 1 pour que les entrées dans chaque ligne représentent une distribution de probabilité conditionnelle.

1.1.2.2.4. Exemple de causalité probabiliste

Considérons un dé de six côtés. Supposons qu'on perce un petit trou sur la face "1" et on y introduit une masse variant de 0 à 100 mg. La probabilité avec laquelle les différentes faces vont apparaître varie en fonction de la masse introduite. Inversement, avant d'introduire la masse, les six faces avaient des probabilités égales d'apparaître : la distribution des probabilités était uniforme. Mais, en introduisant des masses de plus en plus lourdes, le côté "1" tend plus souvent à tomber face en dessous, ainsi sa probabilité d'apparaître diminue, tandis que la probabilité liée à la face "6" augmente. Les probabilités associées aux autres côtés resteront égales mais diminueront progressivement, en fonction de la masse introduite, à partir de leur valeur originale de 1/6. Donc, la distribution des probabilités d'apparition des faces du dé varie en fonction de l'importance de la masse introduite sur le côté "1". En causalité probabiliste, les événements ne sont pas complètement déterminés, mais leurs probabilités d'occurrence le sont. On dira qu'une variable indépendante qui détermine les probabilités avec lesquelles une variable dépendante se réalise est une cause probabiliste de la variable dépendante.

1.1.2.3. Les phrases causales singulières de Davidson

1.1.2.3.1. Définition et exemples

Davidson ¹¹ définit la relation causale comme suit :

Soient A et B deux types d'événements, un A a causé un B est vrai seulement dans le cas où des événements particuliers saillants a et b de type A et B ont eu lieu et en plus a était la cause de b .

¹¹ La définition de Davidson ainsi que les exemples sont cités dans:
MORREAU Michael : "Causation and Interference. A Working Draft", *Semantics of Time, Space, Movement And Spatio-Temporal Reasoning*, Working Papers of the 4th International Workshop, Château de Bonas, 1992, p. 375.

Davidson appelle "phrases causales singulières" des phrases telles que

The baldness of the tyres caused the accident

[l'usure des pneus a causé l'accident]

qui relie un état particulier (*baldness of the tyres*) à un événement particulier (*the accident*), ou

The driver's attempt to brake caused the accident

[la tentative de freinage du conducteur a causé l'accident]

qui relie deux événements particuliers.

1.1.2.3.2. Critique

Davidson affirme aussi que, si A a causé B, alors un et un seul événement du type A était la cause du seul événement du type B. C'est sur ce point que Davidson sera critiqué par Morreau (1992). Morreau raisonne de la façon suivante : *aller à l'église à pied* est une manière particulière d'aller à l'église ; *se réveiller tard* est une manière particulière de se réveiller. Des expressions adverbiales telles que *à pied* ou *tard* transforment les types d'événements en des types plus restrictifs : *aller à l'église à pied* c'est aller à l'église et le faire à pied. Du point de vue de Davidson, cela pose un problème sur les phrases causales singulières. Supposons que le seul et unique événement de type A qui ait effectivement eu lieu a été C, de sorte que le seul et unique A était en même temps le seul et unique CA qui a eu lieu. De même, supposons que le seul et unique B qui a effectivement eu lieu était E, de sorte qu'il était le seul et unique EB. Ainsi, si CA a causé EB, alors A a causé B (selon la définition de Davidson). Considérons l'exemple suivant ¹² :

Exemple 9

La nuit dernière, je me suis couché une seule fois et c'était tard. Ce matin je suis arrivé au travail une seule fois et c'était en retard. En effet, le fait de me coucher tard la nuit dernière était la cause de mon arrivée en retard à mon travail.

Selon la définition de Davidson, mon arrivée au travail a été causée par le fait que je me suis couché tard la nuit dernière puisque mon arrivée au travail en retard était la seule et unique arrivée au travail. D'une manière analogue, selon Davidson, le fait de me coucher a causé mon arrivée au travail en retard et a aussi causé mon arrivée au travail.

Pour résoudre le problème que cet exemple présente par rapport à l'analyse de Davidson, Morreau suggère que "un A a causé un B" entraîne au moins deux choses :

- 1 qu'il y avait un A et après un B et
- 2 qu'accomplir A est un moyen de produire B.

¹² *Ibid*, p.377.

A a causé B veut également dire, selon Morreau qu'un A unique et un B unique B se sont produits.

Mais que Morreau veut-il dire lorsqu'il affirme qu'accomplir A est un moyen de produire B ? Bien entendu, cela ne veut pas dire que les événements de type A sont régulièrement suivis par des événements de type B. Le fait que deux événements se suivent régulièrement ne veut pas dire que le premier est la cause du deuxième. Par exemple, tous les jours, la sirène d'une usine dans une ville X résonne à midi, et, exactement à midi, les ouvriers d'une usine dans une ville Y déposent leurs outils pour une heure de repos. Dans ce cas, la régularité est parfaite, mais le premier événement n'est pas la cause du deuxième.

Réciproquement, des événements de type A peuvent causer des événements de type B sans être régulièrement suivis par eux. Imaginons un procédé de production de cristaux dans une usine. A chaque fois que le procédé s'accomplit, le résultat est un cristal unique. Supposons que le procédé de production est très délicat : un cristal de la qualité exigée ne se réalise qu'occasionnellement. Dans ce cas, bien que le deuxième événement B ne suive pas régulièrement l'événement A, on ne peut pas nier qu'accomplir A est un moyen de produire B.

Deux conditions doivent être satisfaites pour pouvoir dire qu'un événement A est un moyen de produire un événement B :

- (i) Dans le cours normal des événements, l'événement de type B n'aurait pas eu lieu, mais
- (ii) si l'événement de type A a eu lieu (comme résultat d'une intervention), alors l'événement de type B peut aussi avoir lieu. On dit bien "B peut avoir lieu" car le fait que A soit un moyen d'accomplir B ne veut pas nécessairement dire que B soit invraisemblable (exemple : la production des cristaux).

Revenons maintenant à l'exemple qui a servi de fondement à la critique de l'analyse de Davidson. Dans l'analyse de Morreau, le fait de se coucher tard est un moyen de produire une arrivée tardive au travail, cependant ce n'est pas un moyen pour produire une simple arrivée au travail. Pour cette raison, étant donné que je me suis couché tard et je suis arrivé au travail en retard, il peut être vrai que le fait que je me sois couché tard a été la cause de mon arrivée au travail en retard; mais il n'est pas vrai pour autant que cela ait aussi causé mon arrivée au travail. Comment le fait de se coucher tard peut-il être un moyen de produire un retard lors de l'arrivée au travail ? Il faut pour cela que deux conditions soient vérifiées :

- (i) il n'est pas normal d'arriver au travail en retard (si c'était le cas, la phrase (9) n'aurait aucun sens) et
- (ii) si je me couche tard, le fait peut être suivi d'une arrivée au travail en retard, dans le cours normal des événements.

Pourquoi est-ce que le fait de se coucher tard n'est pas un moyen de produire une simple

arrivée au travail, bien que ce soit un moyen de produire une arrivée en retard ? La différence réside dans la première condition : il n'est pas normal que j'arrive au travail en retard, mais il est tout à fait normal que j'y arrive à un moment ou à un autre.

On peut clairement voir que la différence entre l'analyse de Davidson et l'analyse Morreau a permis à ce dernier de résoudre le problème que posait l'exemple au premier. En effet, étant donné que le seul et unique événement de type B qui ait eu lieu était l'événement F seul et unique, Davidson doit reconnaître que A a causé B ssi A a causé F. Cependant, dans l'analyse de Morreau, on peut prétendre que A a causé F, mais pas B, puisque cela est vrai dans le cas où accomplir un événement A est un moyen de produire un événement F mais pas un moyen de produire l'événement B.

1.1.3. LA CAUSALITE DANS LA LOGIQUE DE L'ACTION

Les actions impliquent des changements dans le monde : elles établissent ces changements ou les empêchent. Elles sont une façon particulière de modifier l'état des choses et cette modification est la conséquence d'un faire matériel contrôlé par l'information cognitive. L'état final est voulu par l'agent, il est le résultat d'une action. Si le résultat est en accord avec l'intention de l'agent, l'action est réussie.

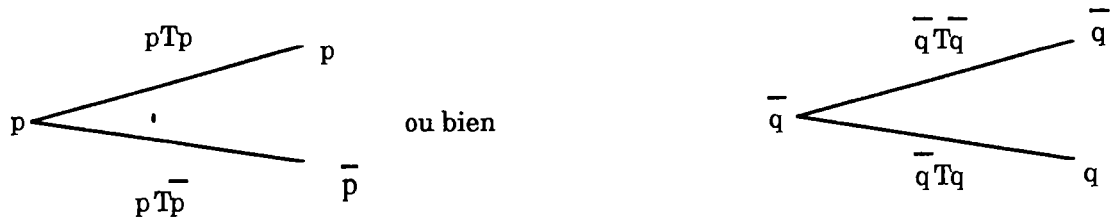
Baudet (1991) définit l'action comme un concept intentionnel, résultat de l'interprétation de l'activité humaine. Les actions sont des abstractions de séquences d'activités et d'événements. La notion d'action associe aux invariants cognitifs de l'événement la présence d'une cause volontaire (intentionnelle) de variation. L'action implique un agent, un animé, ayant des connaissances et des croyances sur la causalité de l'action. En d'autres termes, elle inclut la représentation d'au moins un événement et celle d'un agent qui a l'intention de voir arriver l'occurrence de cet événement. Souvent, cette intention enclenche une séquence causale conduisant à cet événement. Cette séquence doit commencer par un acte volontaire de l'agent : le mouvement de certaines parties de son corps, acte qui conduit à l'événement souhaité directement ou par une chaîne causale.

Dans la section qui suit, nous allons voir comment l'action provoque un changement dans le cours naturel des événements, selon la conception interventionniste de von Wright (1977). Ensuite, nous analyserons la relation causale entre l'intention de l'agent et le Faire, selon la logique de Åqvist (1978). Finalement, nous analyserons la notion de causalité qui relie, par une chaîne causale, le Faire au résultat attendu ou voulu, d'après la conception de von Wright (1974) et Goldman (1970).

1.1.3.1. La conception interventionniste de von Wright (1977)

Selon von Wright, le concept de causation présuppose celui d'intervention sur le cours naturel des choses. Cette intervention détermine une modification du cours naturel des choses, en permettant à un état du monde de changer ou de subsister. Von Wright enrichit la logique classique des propositions avec un connecteur propositionnel temporel T à

interpréter comme signifiant ET ENSUITE ($pTq =$ d'abord p ET ENSUITE q). Si ${}^i Tj$ dénote l'intervalle temporel dont i est l'instant initial et j est l'instant final, l'expression pTq note que les descriptions d'état p et q sont respectivement vraies en i et en j . Durant l'intervalle ${}^i Tj$, ou bien l'état du monde s'est transformé, ou bien il est resté inchangé. François (1986) symbolise cette alternative sur un diagramme temporel de la manière suivante :



Si nous lisons p : "Jean est endormi" et q : "Jean est éveillé" ¹³, pTp et $\bar{q}\bar{T}\bar{q}$ se liront : "Durant ${}^i Tj$ Jean reste endormi (/non éveillé)", $p\bar{T}\bar{p}$ et $\bar{q}Tq$ se liront : "Durant ${}^i Tj$ Jean s'éveille". Inversement, $p\bar{T}\bar{p}$ et qTq se liront : "Durant ${}^i Tj$ Jean reste éveillé / continue à ne pas dormir" et pTp et qTq : "Durant ${}^i Tj$ Jean s'endort".

Si nous admettons que Jean ne participe à ces changements et non-changements qu'à titre de patient, nous obtenons ainsi quatre "cours naturels des choses". Supposons que Pierre intervienne dans ce "cours naturel des choses" en tant qu'agent. On a, selon von Wright, le choix entre le maintien du cours naturel des choses, qu'il s'agisse d'un changement ou d'un non-changement (action désignée comme "non-transformatrice" par rapport au cours naturel des choses) et altérer le cours naturel des choses (action "transformatrice"). Von Wright écrit :

"Chaque description d'une action contient implicitement une proposition conditionnelle irréaliste (sous-entendue). Quand nous disons, par exemple, qu'un agent ouvre une fenêtre, on sous-entend par là que la fenêtre, sans l'intervention de l'agent, serait restée fermée. Quand nous disons qu'un agent a empêché une porte de se fermer, nous cherchons à faire comprendre que dans d'autres conditions la porte (c'est-à-dire sans l'intervention de l'agent) se serait fermée." ¹⁴

Dans l'exemple de François, si naturellement Jean allait continuer à dormir, Pierre a le pouvoir, soit de le laisser continuer à dormir (action non-transformatrice) soit de le réveiller (action transformatrice). Inversement, si Jean allait se réveiller, Pierre a le pouvoir, soit de le laisser s'éveiller (action non-transformatrice), soit de le maintenir endormi (par exemple durant une opération chirurgicale, en lui insufflant une nouvelle dose de gaz hypnotique :

¹³ L'exemple est emprunté à FRANCOIS Jacques : *Changement, Causation, Action. Trois catégories fondamentales de la description sémantique du lexique verbal à l'exemple de l'allemand et du français* ; Genève : Droz, 1986, p. 141.

¹⁴ Von WRIGHT, G.H : "Handlungslogik : Ein Entwurf", in : H. Poser (ed.) *Handlung, Norm und Intention : Untersuchungen zur denotischen Logik*, Berlin De Gruyter, 1977, p. 87.

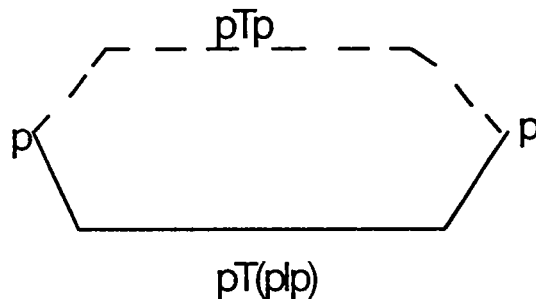
action transformatrice). Sur les diagrammes temporels, François représente le cours naturel des choses durant T, à l'aide d'un trait discontinu, et l'action de Pierre à l'aide d'un trait continu. Si l'action est transformatrice, le résultat de l'action sera différent de l'état final naturellement atteint ; si l'action est non-transformatrice, le résultat de l'action et l'état final seront identiques.

Pour formaliser l'intervention de l'agent, von Wright recourt au calcul TI, c'est-à-dire qu'il enrichit le calcul T des propositions d'un nouveau connecteur contractif I ("INSTEAD OF"). Dans les expressions du calcul TI la première description d'état p désigne l'état du monde au début de T, la seconde q désigne l'état du monde résultant à la fin de T de l'action de l'agent et la troisième r désigne l'état du monde qui aurait été atteint à la fin de T si l'agent n'était pas intervenu dans le cours naturel des choses :

$$p \text{ T } (q \text{ I } r)$$

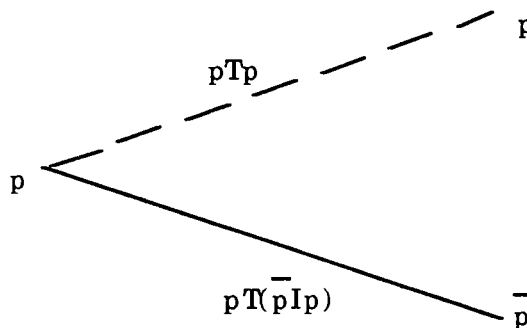
(1) (2) (3)

François représente *Pierre laisse Jean (continuer à) dormir* sous la forme :



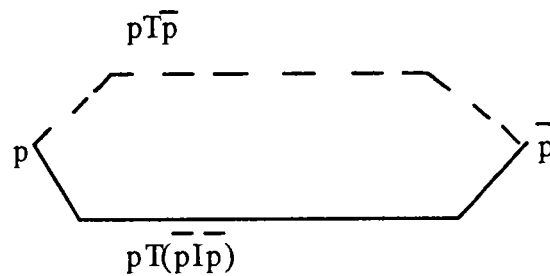
(action non-transformatrice appliquée à un non-changement naturel)

Pierre réveille Jean sous la forme :



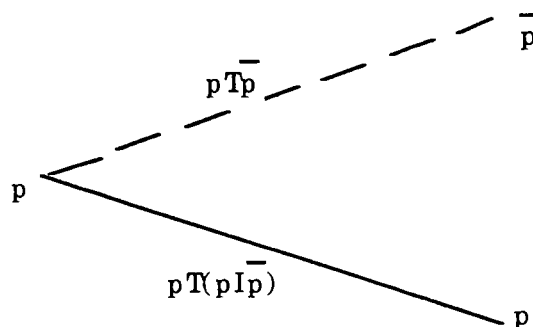
(action transformatrice appliquée à un non-changement naturel)

Pierre laisse Jean s'éveiller sous la forme :



(action non-transformatrice appliquée
à un changement naturel)

et Pierre maintient Jean endormi/ empêche Jean de s'éveiller sous la forme :



(action transformatrice appliquée
à un changement naturel)

François reproduit sur le tableau ¹⁵ suivant les diagrammes temporels illustrant les huit modes élémentaires d'action en les classant selon :

- (i) que le cours naturel des choses aurait conduit à un changement ou à un non-changement, et
- (ii) que l'action est transformatrice ou non.

¹⁵ FRANCOIS J. (1986), p. 144.

ou

$$q \text{ fermé } \overline{T(q \text{ non-fermé } \wedge q \text{ fermé})}$$

Le tableau met en évidence l'importance de la logique d'action dans l'analyse de la causalité. En effet, Von Wright soumet l'occurrence de la modification à la notion de condition : une notion qui joue un rôle crucial dans l'analyse de la causalité en logique modale comme nous l'avons vu au § 1.1.2.1.

En outre, la notion du changement du cours naturel des choses est une composante essentielle de la relation causale comme nous l'avons vu dans l'analyse contrafactuelle au § 1.1.2.1.2. En effet, une action ne peut être considérée comme causale que s'il y a un changement au cours naturel du monde ; non seulement en introduisant une modification à un état du monde qui allait subsister, mais aussi en faisant subsister un état du monde qui allait changer. Ceci est une preuve de l'importance des circonstances dans l'analyse de la relation causale : dans un contexte donné, c'est la condition anormale qui doit être considérée comme cause.

1.1.3.2. La logique des mondes probables d'Åqvist

Reconsidérons la formule de von Wright $p \overline{T(p \wedge \neg p)}$ dans laquelle l'agent cause un changement d'un état p à un état $\neg p$. Si un changement se produit d'une telle façon qu'au début il y a p et ensuite $\neg p$, où p représente une proposition telle que *Jean est assis*, alors il est toujours possible d'imaginer une situation alternative dans laquelle p est vrai au lieu de $\neg p$. On ne s'intéresse pas ici à n'importe quel élément alternatif, mais plutôt à des alternatifs qui sont très ressemblants à la situation dans laquelle $\neg p$ est réellement le cas. Cette notion de ressemblance est considérée par Åqvist comme une notion d'identité historique, c'est-à-dire que, si on dit que Jean est assis dans un monde w à un moment t et qu'il n'est plus assis dans w à un moment t' postérieur à t , on peut construire ce changement de position comme une action. Dans le monde réel w , Jean n'est plus assis à t' mais le monde alternatif w' dans lequel il pourrait être encore assis, doit être un monde qui, jusqu'à t' , a la même histoire que w , c'est-à-dire un monde identique à w jusqu'à t .

Åqvist définit le monde comme la fonction d'un ensemble (dense, linéairement ordonné et sans début ni fin) de points temporels dans un ensemble de situations. L'ensemble des mondes forme un arbre qui se ramifie vers le futur, mais non pas vers le passé. La figure suivante peut illustrer cette idée :

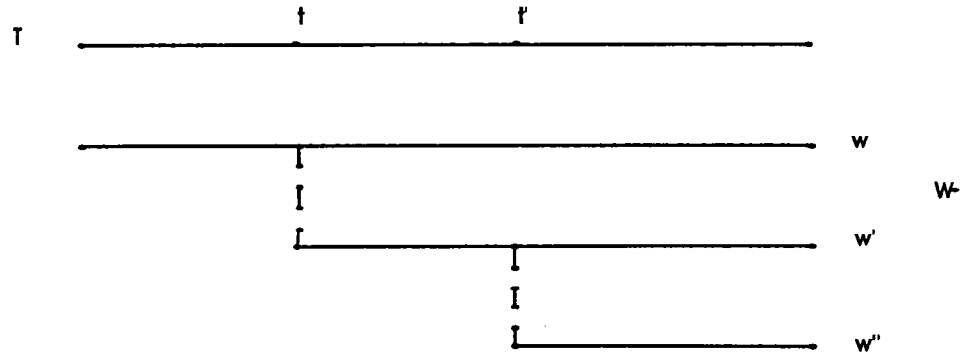


Figure (1)

Sur cette figure, T représente la ligne du temps et W l'ensemble des mondes ; w, w' et w'' sont des mondes possibles. On peut voir que, jusqu'à t, w et w' sont identiques, tandis que w' et w'' sont identiques jusqu'à t'.

Des arbres tels que (1) servent à l'interprétation d'une logique de prédicats L dans laquelle Åqvist définit un opérateur à deux places DO qui prend comme arguments une constante "a" et une phrase consistant en un prédicat "P" suivi par "a" comme seul argument :

(2) DO (a, Pa)

Cette expression se lit : "a agit de telle façon que Pa" ou "l'action de a consiste dans le fait que Pa". Par exemple, si a représente formellement *Jean* et Pa représente *court*, alors DO (a, Pa) se lit : *Jean agit d'une telle façon qu'il court* ¹⁶.

* Une série de définitions est proposée par Åqvist pour affiner la sémantique de l'opérateur DO. La première et plus simple définition contient une condition de début, fin et longueur temporelle. Voici une figure d'une situation typique qui fait que DO (a, Pa) soit vrai :

¹⁶ ÅQVIST, L.: "An Analysis of Action Sentences Based on a "Tree" System of Modal Tense Logic", in: Rohrer (Ed.): *Papers on Tense, Aspect and Verb Classification*, 1978, p. 124.

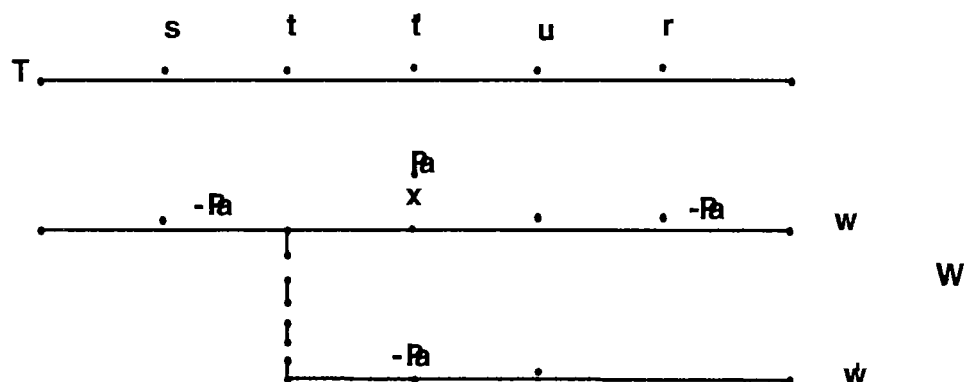


figure (2)

L'ensemble des mondes sur cette figure consiste en w et w' . Le domaine d'individus contient au moins a . $DO(a, Pa)$ est vrai dans w en t' (c'est-à-dire dans la situation $w(t')$ indiquée par x sur la figure) ssi :

- (i) il y a un intervalle ouvert autour de t' (sur la figure entre t et u pendant lequel Pa est vrai)
- (ii) Pa commence à être vrai au coordonné gauche de l'intervalle
- (iii) Pa cesse d'être vrai au coordonné droit de cet intervalle, et
- (iv) dans un cours alternatif d'événement w' , Pa est faux durant cet intervalle.

Dans sa deuxième définition de la sémantique de DO , Åqvist introduit une nouvelle condition importante : pour qu'une propriété P (comme *courir*) puisse être agentivement acquise par un agent a , a doit être en mesure d'arrêter P à un certain moment durant l'intervalle de l'action. C'est la condition de l'interruptibilité dont la version la plus forte est que a est en mesure d'arrêter P à n'importe quel moment durant l'intervalle de l'action.

Åqvist introduit une notion d'intention dans les conditions définitoires de la sémantique de DO . À cette fin, il ajoute une famille de fonctions indexées par les éléments d'un ensemble d'agents D , telles que, pour chaque ensemble de mondes (c'est-à-dire cours d'événements) et pour chaque agent, un sous-ensemble de mondes est choisi comme étant l'ensemble des meilleurs mondes ou des mondes optimaux ou encore des cours d'événements selon les intentions et les croyances de l'agent. À un niveau plus formel, la famille de fonctions suivante est ajoutée :

$\{\text{opt}_d\} d \in D$ tel que pour tout $d : \text{opt}_d \in P(W) \rightarrow P(W)$, et opt_d est une fonction de choix, dans le sens que, pour n'importe quel $X, Y \subseteq W$:

- (a) $\text{opt}_d(X) \subseteq X$

(b) $\text{opt}_d(X) = \emptyset$ seulement si $X = \emptyset$

(c) $\text{opt}_d(X) \cap Y = \emptyset$ seulement si $\text{opt}_d(X \cap Y) = \text{opt}_d(X) \cap Y$.

Dans l'étape suivante, un opérateur MustAcc est défini tel que :

MustAcc(a, A)

qui se lit : "ce doit être le cas que A est selon les intentions et les croyances de a" ou, plus simplement, "a veut que A".

Outre les fonctions opt_d , indexées par les éléments du domaine des individus, une fonction $\text{Max}_p : P(W) \rightarrow P(W)$ est introduite ; c'est aussi une fonction de choix, dans le sens que, pour n'importe quels $X, Y \subseteq W$:

(a) $\text{Max}_p(X) \subseteq X$

(b) $\text{Max}_p(X) = \emptyset$ seulement si $X = \emptyset$

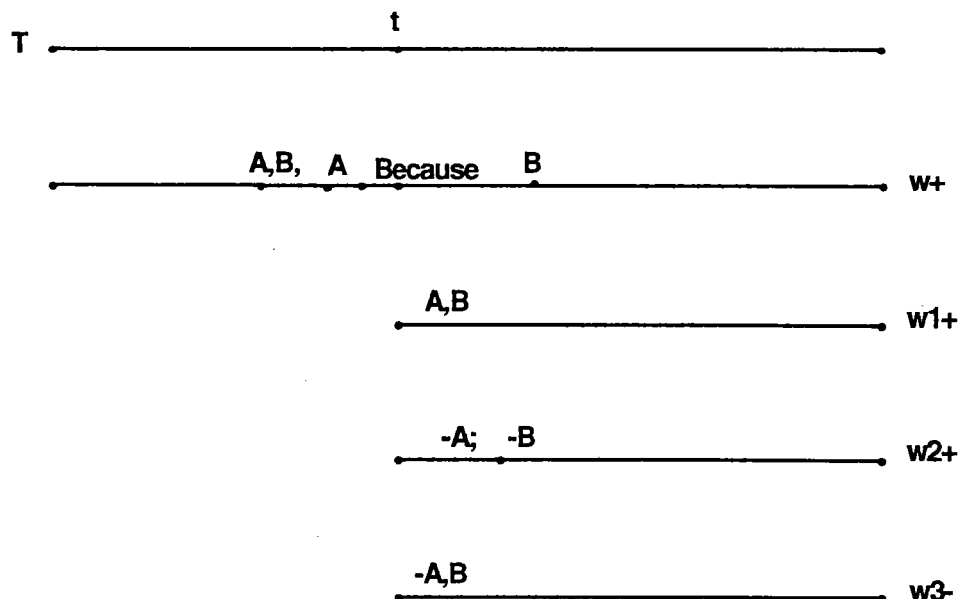
(c) $\text{Max}_p(X) \cap Y \neq \emptyset$ seulement si $\text{Max}_p(X \cap Y) = \text{Max}_p(X) \cap Y$.

$\text{Max}_p(X)$ est l'ensemble des cours d'événements de X qui sont maximalement probables, au sens de la probabilité objective. On pose que le monde réel w d'un modèle $M(w, u)$ appartient toujours à l'ensemble des cours d'événements qui sont objectivement les plus probables.

Dans l'étape suivante, un opérateur à deux places Because est défini d'une telle façon que :

A Because B

est vrai dans un modèle M dans un monde w à un moment t ssi A est vrai et B est vrai dans w à t et à chaque fois que w' est historiquement identique à w jusqu'à (mais sans inclure) t et, en plus, appartient à l'ensemble des mondes maximalement probables dans lequel B est vrai à t , alors A est vrai dans w' à t , et finalement il y a un monde w'' qui est historiquement identique à w jusqu'à (mais sans inclure) t tel qu'il appartient à l'ensemble des mondes maximalement probables et tel que ni A ni B ne sont vrais dans w'' à t . Voici une figure d'une situation typique qui fait que A Because B est vrai :



Par les signes + et -, on indique si un monde appartient à l'ensemble des cours d'événements les plus probables ou non.

Cette définition de la causalité permet de poser une condition causale de l'intentionnalité. La nouvelle définition de DO (a, Pa) consiste à remplacer la condition d'intentionnalité par la condition causale d'intentionnalité qu'on peut formuler comme suit : "Dans l'intervalle ouvert durant lequel Pa est vrai dans w , la situation est réalisée parce que a veut que Pa soit vrai durant cet intervalle". Dans le formalisme d'Åqvist :

$$(\Rightarrow Pa) \text{ Because } (\text{MustAcc}(a, \Rightarrow Pa) \ \& \ \Rightarrow \text{MustAcc}(a, \Rightarrow Pa))$$

est vrai dans un monde w si ces mondes parmi les plus probables, dans lesquels a veut que Pa ait lieu pendant un certain temps, sont des mondes où Pa a effectivement lieu.

On peut voir que Åqvist a utilisé la notion de causalité dans sa logique de l'action pour définir la notion d'intentionnalité de l'agent. L'action est accomplie parce que l'agent veut qu'elle soit ainsi. Baudet (1990) relie l'intention de l'agent et l'action par une relation causale distinguant deux types d'intention qu'il schématise sur la figure suivante :

intention préalable \rightarrow intention en action \rightarrow mouvement du corps

L'intention en action représente le mouvement physique et non pas l'action totale au titre de ses conditions de satisfaction. L'intention en action, comme l'intention préalable, est sui-référentielle, en ce sens que son contenu intentionnel détermine qu'elle n'est satisfaite que si c'est elle qui a causé l'événement qui constitue sa condition de satisfaction. En vertu de la

transitivité causale, on peut considérer que l'intention préalable cause à la fois l'intention en action et le mouvement et que, puisque cette combinaison correspond tout simplement à l'action, elle cause l'action.

Cette notion de causalité qu'on vient d'analyser relie l'intention au Faire et doit être distinguée de la notion de causalité qui relie par une chaîne causale le Faire au résultat attendu ou voulu.

1.1.3.3. Actions de base et chaînes causales chez von Wright (1974) et Goldman (1970)

En accomplissant une action, un agent provoque certains effets. Pour clarifier la distinction entre *faire* et *provoquer*, von Wright prend l'exemple d'un agent A qui ouvre une fenêtre. L'action d'ouvrir la fenêtre est précédée par une chaîne d'actions qui entraînent l'ouverture de la fenêtre (la volonté de A dirige sa main vers la poignée de la fenêtre, A tourne la poignée de la fenêtre, A tire cette poignée), et elle provoque une chaîne d'effets de l'ouverture de la fenêtre sous le contrôle de A (de l'air frais pénètre dans la pièce, donc "A aère la pièce" ; l'air frais procure une sensation de froid à B assis dans la pièce donc "A réfrigère B"). À l'origine de la chaîne causale, il faut postuler une action de base.

Certains philosophes (Anscombe, Davidson) considèrent (1) *A ouvre la fenêtre*, (2) *A aère la pièce* et (3) *A réfrigère B* comme un acte unique et identique qu'on a seulement décrit de diverses manières. Un argument contre ce point de vue a été élaboré par Goldman :

- (i) si deux actes A et A' sont identiques, alors A doit avoir toutes et rien que les propriétés de A', et
- (ii) si A et A' sont identiques, alors s'il y a R(A,A'), il doit y avoir R(A',A) et également R(A,A) et R(A',A').

Selon François (1986), la relation entre (1-3) est exprimable par :

- (4) *A aère la pièce en ouvrant la fenêtre*
- (5) *A réfrigère B en ouvrant la fenêtre*

Mais les converses sont inacceptables :

- (6) *A ouvre la fenêtre en aérant la pièce*
- (7) *A ouvre la fenêtre en réfrigérant B*

Nous ne sommes donc pas en présence d'actes identiques mais de la "génèse par niveau" d'une action unique représentable sur un "arbre d'actes" à partir d'un "acte de base". Les définitions fondamentales de Goldman sont :

"On appelle "génèse par niveau" les relations existant entre les paires d'instances

d'actes ordonnées d'un même agent, tels que l'un est fait en faisant l'autre" ¹⁷
 "L'action unique est l'ensemble de tous les actes qui figurent sur un unique arbre d'actes" ¹⁸.

"(1) Si A est un acte de base, alors A est un acte ;

(2) Si A est engendré par niveau par un acte de base, alors A est un acte" ¹⁹.

François (1986) représente cet engendrement par niveau sur l'arborescence suivante :

**actes primitifs
(immédiatement
perçus**

*la main de A se
déplace vers la
poignée (1)*

*la poignée tourne (3 :
résultant de 2)*

*B éprouve une
sensation de froid vif
(6 : résultant de 4)*

**composantes de
l'action globale
imputée à A**

A déplace la main vers
la poignée (1)

A saisit la poignée (2 :
en accomplissant 1)

A tourne la poignée
(3 : en accomplissant
2)

A ouvre la fenêtre (4 :
en accomplissant 3)
A réfrigère B (6 : en
accomplissant 4)

A aère la pièce (5 : en
accomplissant 4)

actes primitifs

*la main de A entre en
contact avec la
poignée (2 : résultant
de 1)*

*la fenêtre s'ouvre (4 :
résultant de 3)
de l'air frais pénètre
dans la pièce (5 :
résultant de 4)*

La relation de contrôle étant transitive, chaque acte engendré par niveau sur cette arborescence présuppose la responsabilité de A.

¹⁷ PETIT J. L: "La théorie de l'action: comment la faire? A. I: Goldman A theory of human action". in Tiffeneau, D./ P. Ricoeur (eds.) *La sémantique de l'action*, Paris: Editions CNRS, 1977, p. 196.

¹⁸ *Ibid.* p. 199.

¹⁹ *Ibid.* p.207.

1.1.4. LA DIRECTION DE LA CAUSALITE

La relation entre la cause et l'effet est souvent considérée comme une relation asymétrique : une cause est reliée à son effet d'une manière différente de celle dont l'effet est relié à sa cause. Cette notion de priorité causale s'exprime par : "si un événement *c* cause un événement *e*, alors *e* ne cause pas *c*".

Les théories traditionnelles expliquent la priorité causale par une antériorité temporelle ; si *c* cause *e* alors *c* est temporellement antérieur à *e*. Cependant, cette théorie, qui trouve ses origines dans les œuvres de Hume, a été critiquée pour trois raisons.

La première raison est qu'on semble accepter les causes qui sont simultanées avec leurs effets, comme par exemple avec la théorie de la gravitation de Newton : l'accélération d'un corps à un moment *t* dépend causalement des masses et distances d'autres corps au même moment *t*. On est même capable de concevoir une causation où l'effet est temporellement antérieur à sa cause. L'exemple d'une telle causation a été donné par J. L. Mackie²⁰ qui dit que nombreux sont ceux qui croient qu'on peut prévoir le futur, et cette capacité peut influencer sur leurs comportements au présent. Cet exemple ne veut pas dire que la causalité a posteriori peut réellement avoir lieu, mais elle est logiquement concevable. En conséquence, on ne peut pas identifier la priorité causale à une antériorité temporelle.

La deuxième raison justifiant la distinction entre la priorité causale et l'antériorité temporelle est que ces deux relations ont des structures logiques différentes. La direction du temps caractérise la dimension comme un tout, tandis que la direction causale caractérise chaque séquence indépendamment des autres. Supposons, par exemple, que des événements *A*, *B*, *C*, *D* et *E* forment une série dans cet ordre dans le temps, mais peut-être pas selon cette direction temporelle. En d'autres termes, ou bien *A* est le premier et *E* est le dernier ou *E* est le premier et *A* est le dernier ; ce qui est sûr, c'est que *B* est toujours entre *A* et *C*, *C* entre *B* et *D*...etc. Supposons, en plus, que des événements *D'* et *E'* sont respectivement simultanés avec *D* et *E*. Alors, dès qu'on fixe la direction du temps pour une paire, on la fixe aussi pour toutes les paires. Si *B* est avant *C*, alors *A* est avant *B*, *D* est avant *E* et *D'* est avant *E'*. Mais si *C* est avant *B*, l'ordre de toutes les autres relations sera renversé. Une fois que la direction du temps est fixée pour une paire, elle s'applique à tout le système. Ce n'est pas le cas avec la direction causale : cette direction appartient à chaque paire d'événements en elle-même. *B* peut être causalement antérieur à *C* et en même temps, *D* et *E* peuvent être causalement indépendants. Et bien que *D* et *D'* soient simultanés, et *E* et *E'* le soient aussi, la direction de la causation peut être de *D* à *E* et de *E'* à *D'*. Devant cette différence de structure logique de la priorité causale et l'antériorité temporelle, on ne peut pas identifier ces deux relations.

La troisième raison justifiant la distinction entre la priorité causale et l'antériorité

²⁰ MACKIE J. L.: *The Cement of Universe, A study of Causation*, Clarendon Library of Logic and Philosophy, Oxford, 1974, p. 161.

temporelle est le fait qu'on considère que les causes expliquent leurs effets d'une manière dont les effets n'expliquent pas leurs causes, et l'antériorité temporelle ne peut pas justifier cette différence. Un corollaire est que, si deux événements ont eu lieu à un intervalle réduit l'un de l'autre, cela peut s'expliquer par le fait qu'ils sont les effets parallèles d'une même cause et non pas par le fait qu'ils sont les causes combinées d'un même effet. La tendance qu'ont cheveux blonds et les yeux bleus à aller ensemble peut être expliquée par le fait que ces deux traits sont produits par un seul gène ; mais on ne peut pas expliquer la tendance qu'ont une forte humidité et une chute de la pression atmosphérique à aller ensemble par le fait qu'elles sont des causes combinées de la pluie.

Ces arguments nous montrent que le concept de la priorité causale ne se réduit pas à une antériorité temporelle. Un nombre considérable de théories ont été développées pour proposer des alternatives à cette conception de priorité causale. Nous allons essayer d'exposer les plus importantes, avec les critiques qui leur ont été dressées.

1.1.4.1. La théorie du contrôle

La théorie du contrôle, proposée sous différentes formes par R. G. Collingwood, Douglas Gasking et Georg von Wright, fournit une analyse de l'asymétrie causale. Cette théorie considère que c cause e seulement si e peut être produit (ou empêché) en faisant (ou empêchant) c, mais que c ne peut pas être produit (ou empêché) en faisant (ou empêchant) e. Cette approche se fonde sur les notions de contrôle et d'efficacité. Une cause est efficace comme moyen de produire l'effet. Le frottement d'une allumette contre la boîte d'allumettes entraîne l'apparition d'une flamme ; dans ces conditions, on peut utiliser ce frottement comme un moyen de produire une flamme, mais on ne peut pas utiliser la flamme pour produire un frottement. Donc, l'événement qui est causalement antérieur est celui qu'on peut contrôler et au moyen duquel on peut indirectement contrôler l'autre. Les causes sont efficaces, les effets ne le sont pas. En expliquant cette théorie, von Wright écrit :

"I now propose the following way of distinguishing between cause and effect by means of the notion of action : p is a cause relative to q and q is an effect relative to p if and only if by doing p we could bring about q or by suppressing p we could remove q or prevent it from happening" ²¹

La critique majeure qu'on peut adresser à cette théorie est qu'elle traite la causalité en termes d'actions humaines accomplies par des agents humains. Est-ce qu'on peut concilier cela avec le fait qu'on applique nos concepts de causalité (y compris celui de priorité causale) à des cas bien loin du contrôle humain et à des événements qui ont eu lieu bien

²¹ Von WRIGHT, G. H. : *Explanation and understanding*, London, 1971, p. 70.

"Je propose maintenant la manière suivante de distinguer la cause de l'effet au moyen de la notion d'action : p est une cause par rapport à q est q est un effet par rapport p si et seulement si, en faisant p, nous pouvons provoquer q ou, en supprimant, p, nous pouvons éliminer q ou empêcher qu'il ne se produise".

avant l'existence humaine. L'hypothèse selon laquelle le système solaire est apparu quand une autre étoile s'est approché du soleil inclut la supposition selon laquelle ce rapprochement était causalement antérieur à la formation des planètes. À cette époque, il n'y avait aucun agent humain pour produire le système solaire en rapprochant une étoile d'une autre. Il existe sans conteste des séquences causales qui sont physiquement hors du domaine de l'influence humaine. En plus, cette théorie paraît circulaire : si on explique l'existence de *e* par l'accomplissement de *c*, ce dernier doit aussi être analysé en termes de causalité ; on se retrouve dans un cercle vicieux.

1.1.4.2. La théorie contrafactuelle

Mackie (1974) reprend la notion de contrôle comme première approximation de l'analyse de "X est causalement antérieur à Y" où X et Y sont des événements particuliers en disant :

"It would in principle have been possible for an agent to prevent Y by (directly or indirectly) preventing or failing to bring about or to do X" ²² .

Si on parle de types d'événements au lieu d'événements particuliers, on dira "un événement de type X est causalement antérieur à un événement de type Y si, dans les circonstances où un événement de type X est nécessaire pour un événement de type Y, il est en principe possible pour un agent d'empêcher l'événement de type Y en empêchant tout événement de type X d'avoir lieu ; ou bien dans les circonstances où un événement de type X est suffisant pour un événement de type Y, il est en principe possible pour un agent de produire un événement Y par moyen d'un événement de type X".

Mackie essaie de réduire la dépendance de cette analyse par rapport à la notion d'agent en supposant que X et Y sont des événements particuliers, et X est considéré comme nécessaire et suffisant, dans les circonstances, pour Y, c'est-à-dire X cause Y. Alors, X ne sera pas causalement antérieur à Y s'il y a un point dans le temps où Y est fixé ²³ alors que X est non-fixé ²⁴ .

Plus tard, Mackie (1979) a reformulé sa définition de la priorité causale en termes contrafactuels : *c* est causalement antérieur à *e* ssi *c* et *e* sont causalement liés à des circonstances particulières ; si un changement mineur a été introduit tel que *c* et *e* n'étaient

²² MACKIE J. L.: *The Cement of Universe, A study of Causation*, Clarendon Library of Logic and Philosophy, Oxford, 1974, p. 190.

"Il aurait en principe été possible pour un agent d'empêcher Y en empêchant (directement ou indirectement) ou en ne réussissant pas à provoquer ou en faisant X".

²³ Par "fixé", Mackie entend déterminé et interchangeable.

²⁴ Mackie annonce un corollaire : "si A et B sont causalement liés sur une ligne directe, et si B est fixé à un moment où A n'est pas fixé, alors A doit être l'effet et B la cause" (parce que, à ce moment, les choses peuvent encore être décidées d'une manière que A n'ait pas lieu).

plus reliés à ces circonstances de la même façon et que, les choses restant le plus possible comme elles étaient, c aurait eu lieu alors que e n'aurait pas eu lieu.

On peut critiquer cette théorie en présentant le contre-exemple suivant : supposons que le "petit changement" exigé pour éliminer la connexion causale entre c et e apporte une cause d qui, en l'absence de cette connexion, cause e. La réplique de Mackie a été que :

"we cannot suppose that in the nearest possible world where c fails to cause e, the alternative cause d is brought into play" ²⁵.

Cependant, Mackie n'étaye pas cette opinion ; il reste toujours possible que, dans les mondes les plus probables, on puisse avoir de tels cas.

1.1.4.3. La théorie de la transmission

Selon Aronson (1971), quand c et e sont causalement liés, l'événement cause est celui qui est associé avec un objet à partir duquel une certaine quantité (par exemple la vitesse) est transmise à un autre objet (l'objet effet). La théorie de la transmission a été critiquée pour trois raisons ; premièrement, toutes les séquences causales ne comportent pas deux objets et donc toutes les formes de causation n'incluent pas la transmission d'une certaine quantité d'un objet à un autre (exemple : une substance chimique qui subit des changements internes). Deuxièmement, même dans les cas comportant deux objets, la séquence causale n'est pas toujours accompagnée d'une telle transmission (par exemple, le fait d'ouvrir un interrupteur éteint la lumière, mais il n'y a aucune transmission d'énergie de l'interrupteur à la lampe). Troisièmement, la théorie de la transmission ne peut pas expliquer la direction causale dans les cas de causation a posteriori ou rétrograde.

1.1.4.4. La théorie des conditions de connexion causale

Cette théorie a été exposée par Douglas Ehring (1982). Avant de donner sa définition de la priorité causale, Ehring pose deux notions importantes, la connexion causale et la condition de connexion causale.

(i) La connexion causale : on peut affirmer que deux événements sont causalement liés sans dire lequel est la cause et lequel est l'effet. c est causalement lié à e ssi c cause e ou bien e cause c. Cette relation a deux caractéristiques logiques ; la première est d'être une relation symétrique : si c est causalement lié à e, alors e est causalement lié à c. La deuxième caractéristique est d'être une relation non-transitive : on ne peut pas déduire du fait que c est

²⁵ MACKIE, J. L. : "Causal Priority and the Direction of Conditionality", in *Analysis* XLI, 2 (March 1981), p. 84.

"Nous pouvons supposer que, dans le monde possible le plus proche où c ne provoque pas e, la cause alternative d est mise en œuvre.

causalement lié à e et e est causalement lié à c' que c et c' sont causalement liés (par exemple, c et c' peuvent être des causes de e, tout en étant causalement indépendants l'un de l'autre). Cette définition de la connexion causale va être utilisée comme primitive pour définir la priorité causale.

(ii) La condition de connexion causale : que f est une condition de connexion causale entre c et e veut dire que f est un événement ou un état duquel la connexion causale entre c et e est contrafactuellement dépendante. Ehring distingue deux types de conditions de connexion causale : les conditions directes et les conditions indirectes. Un exemple de condition directe est la présence d'oxygène quand le frottement d'une allumette contre une boîte d'allumettes cause une flamme ; en l'absence d'oxygène, ces deux événements ne seraient pas causalement liés. Pour expliquer la notion de condition indirecte, Ehring donne l'exemple suivant : supposons que c cause f et f cause e tel que f est une condition directe de la connexion causale entre c et e. L'affirmation "a cause b" implique qu'il existe un ensemble de circonstances qui conditionnent cette relation causale. Dans le cas de c cause f, supposons que la condition de cette relation est g, où g est différent de e. Alors, g est une condition indirecte de la connexion causale entre c et e, par le biais de sa relation de conditionnement directe de la connexion causale de c à f et de la relation de conditionnement directe de f de la connexion causale entre c et e.

A l'aide de ces deux définitions, Ehring définit la priorité causale comme suit :

- "c is causally prior to e if and only if either
- (A) (1) c and e are causally connected, and
 - (2) there is some condition of the causal connection between c and e which is not connected causally to c and is causally connected to e, and there is no condition causally connected to c but not to e, or
 - (B) c is causally connected to some event f and c is a direct condition of a causal connection between f and e, and f is causally prior to e"²⁶

Cette définition peut être représentée à l'aide de deux figures :

²⁶ EHRING Douglas : "Causal Asymmetry." *The Journal of Philosophy*, Volume 79, Numéro 12, New-York, 1982, p. 770.

C est causalement antérieur à e ssi soit

- (A) (1) c et e sont causalement liés et
- (2) il existe une condition qui s'applique à la connexion causale entre c et e qui n'est pas causalement liée à c mais qui est causalement liée à e, et il n'existe pas de condition qui soit causalement liée mais pas à e, ou
- (B) c est causalement lié à un événement quelconque f et c est une condition directe d'une connexion causal entre f et e, et f est causalement antérieur à e

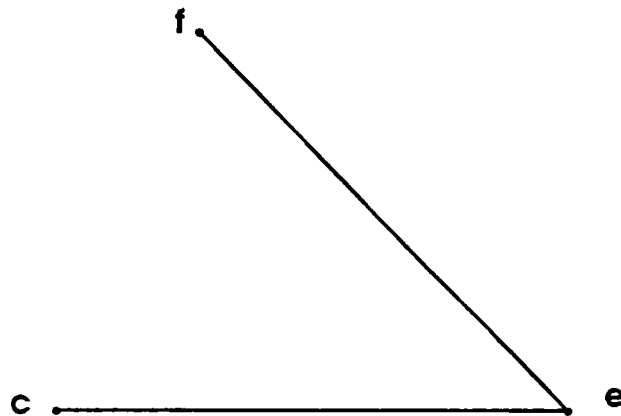


Figure (1)

Sur cette figure, il existe une connexion causale entre c et e, où f est une condition directe de cette connexion. On suppose en plus qu'il y a une connexion causale entre f et e. Ces suppositions étant faites, on peut conclure que c cause e plutôt que e cause c (selon la clause A de la définition).

Exemple :

c = le frottement de l'allumette

e = l'allumage de l'allumette

f = la présence d'oxygène

Il existe une connexion causale entre le frottement et l'allumage, entre l'allumage et la présence d'oxygène, mais le frottement et la présence de l'oxygène sont causalement indépendants.

On applique la clause B quand la clause A ne s'applique pas ; la figure suivante illustre un tel cas :

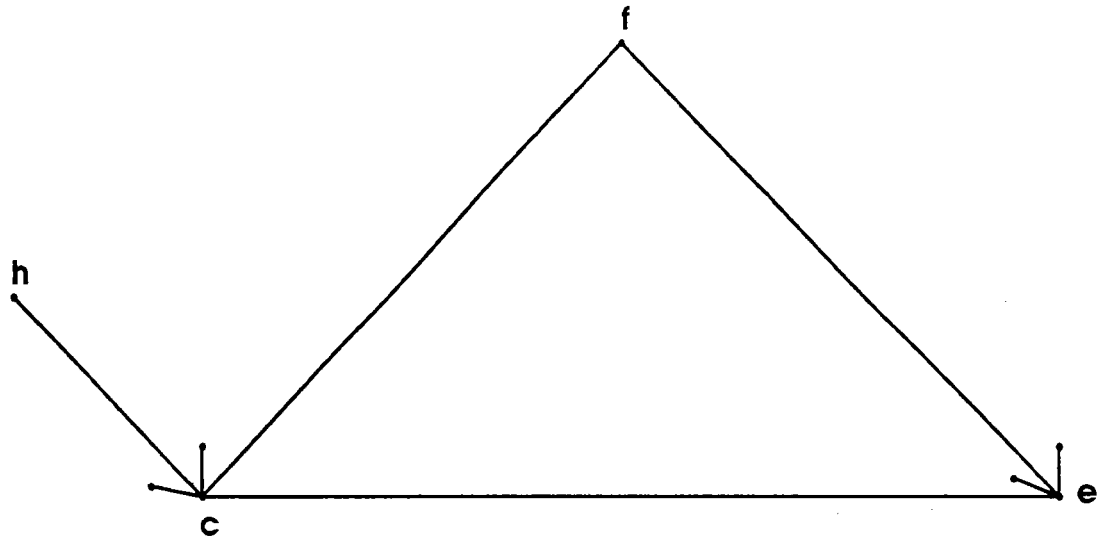


Figure (2)

Supposons que c cause e et qu'il y a une seule condition causale f . f , à son tour, est une cause de c (donc de e). Par exemple :

- c = la flamme d'une allumette,
- e = un incendie dans un bâtiment,
- f = la présence d'oxygène ;

si f est la seule condition de la connexion causale de c à e , alors il n'existerait pas de condition de cette connexion qui soit causalement indépendante de c . La clause B résout cette difficulté ; tout d'abord, on doit supposer que, puisque f cause c , il existe une condition de cette connexion causale (h). h est causalement indépendante de f et il y a donc une condition de connexion causale de f à e qui est causalement indépendante de f . Donc f est causalement antérieur à e . c , à son tour, est une condition directe de la connexion causale entre f et e , puisque c est causalement entre f et e . Donc, par la clause B, c est causalement antérieur à e comme on l'avait supposé.

L'objection qu'on peut faire à cette théorie est qu'elle exclut l'ensemble des conditions puisqu'elle considère les conditions comme des causes.

On voit bien que chacune de ces théories a essayé de définir la priorité causale en exploitant un des aspects de la relation causale : l'efficacité de la cause, la fixité de la cause, la transmission d'une énergie de la cause à l'effet, et l'indépendance de la cause des conditions de la connexion causale. Toutes les théories ont essayé de chercher un élément qui caractérise la cause par rapport à l'effet. On constate que l'effet dépend toujours de la cause et ne peut avoir lieu que s'il y a une cause, tandis que l'inverse n'est pas vrai.

1.1.5. LE CADRE LINGUISTIQUE DU RAPPORT CAUSAL

La notion de cause est centrale en linguistique. D'une part, les différentes branches de la linguistique, en cherchant l'origine des différents phénomènes observés, ont recours à la relation causale ; la recherche en psycho-linguistique révèle l'importance de l'établissement des relations causales lors du traitement cognitif de textes par des sujets humains. D'autre part, pour exprimer les relations causales, des outils linguistiques sont nécessaires. Nous allons brièvement exposer l'importance des connaissances causales dans le traitement des textes avant d'examiner - et ceci sera l'objet de cette étude - les différentes catégories linguistiques qui servent à exprimer un rapport de causalité.

1.1.5.1. Importance des connaissances causales dans le traitement du texte

1.1.5.1.1. Résultats empiriques

Le sens cohérent d'un texte ne peut apparaître que si des relations ont été établies entre les propositions. Les relations causales dans le monde physique, les buts, les plans et les intentions des actants humains, constituent les relations qui ont été les plus étudiées. En effet, pour de nombreux types de textes, l'interprétation sémantique apparaît comme déterminée par l'activité d'explication : le lecteur-auditeur se construit une représentation qui explique un monde, par l'établissement des relations de causalité entre les faits de ce monde. Les connaissances qui président à l'établissement de ces relations causales jouent donc un rôle déterminant dans le traitement du texte.

Les travaux de Schank (Schank, 1975 ; Schank et Abelson, 1977) ont joué ici aussi un rôle initiateur. Schank considère la cohérence causale comme caractéristique de la représentation cognitive de ce qui est dit par le récit. Il pose en hypothèse le fait que les états et les événements importants d'un récit forment une chaîne causale dans laquelle chaque état ou événement, soit CONDUIT À soit PERMET DE, soit EST LA RAISON DE, soit AMORCE un événement ou état ultérieur du récit. Comme les récits représentent essentiellement des séries d'actions, c'est-à-dire des événements causés volontairement par un être doué d'intentionnalité, Schank attache une importance particulière à la notion de BUT qui établit la cohérence d'une série d'actions en finalisant la chaîne causale. Les effets des connaissances causales sur les différentes phases du traitement du texte ont été établis expérimentalement en faisant varier l'intervention de ces connaissances indépendamment de leurs représentations linguistiques.

1.1.5.1.1.1. A l'entrée.

Le lecteur-auditeur utilise ses théories naïves de la causalité pour comprendre un texte, c'est-à-dire pour construire une interprétation cohérente de ce qui est dit par le texte. Cela est bien établi expérimentalement par une série d'expériences mesurant les temps de lecture.

Haberlandt et Bingham (1978) montrent que des triplets de phrases reliées causalement

sont lus plus rapidement que des triplets reliés seulement sur la base du chevauchement d'argument.

Bower, Black et Turner (1979) observent un allongement des temps de lecture quand le lecteur doit établir plus d'une étape inférentielle pour relier causalement deux phrases d'un récit.

Keenan, Bailly et Brown (1984) font lire à des adultes des paragraphes composés de deux phrases, la première spécifiant une cause plus ou moins probable de l'événement (ou de l'action) représenté(e) dans la seconde. Chaque paragraphe se présente sous quatre versions : alors que la seconde phrase reste inchangée, la première est modifiée de façon à représenter une cause plus ou moins probable de la seconde. Cette probabilité est établie par une expérience préalable dans laquelle 40 sujets ne participant pas à l'expérience principale estiment la probabilité de voir le premier événement causer le second. À partir de ces estimations, 4 niveaux sont définis : au niveau 1, le premier événement est une cause fortement probable du second ; au niveau 4, il en est une cause improbable mais plausible. Entre les deux phrases d'une paire, la cohérence est également assurée par le recouvrement d'arguments. Voici le matériel utilisé :

Niveau 1 :

*Jean se fit boxer par son grand frère."
Le jour suivant, son corps était couvert de bleus.*

Niveau 4 :

*Jean se rendit à la maison voisine pour jouer.
Le jour suivant, son corps était couvert de bleus.*

Les résultats montrent que le temps de lecture de la seconde phrase varie comme une fonction directe de la relation de causalité entre les deux phrases : plus la probabilité de voir l'événement représenté dans la seconde phrase être causé par celui qui est représenté dans la première est grande, plus le temps de lecture est court.

D'autres expériences ont mis en évidence le fait que les individus utilisent leurs connaissances causales pour attribuer une importance relative aux informations sémantiques et, par là, introduire de la cohérence dans leur représentation. Omanson (1982) montre qu'un événement appartenant au chemin causal allant du début à la fin du récit est jugé plus important que tout autre événement ou état.

Stein et Glenn (1979) ont attribué une importance relative aux différentes catégories de leur grammaire du récit en ayant recours à des jugements explicites d'importance.

Trabasso et Sperry (1985) ont demandé à des sujets d'émettre des jugements d'importance sur les événements de six récits. L'analyse de régression multiple indique que la connectivité causale - définie par le nombre de relations causales qu'entretient un

événement avec les autres unités du texte - rend compte de la majeure partie de la variance.

Trabasso et Van den Broek (1985) reproduisent ce résultat et montrent que si les catégories de la grammaire de récit auxquelles on peut attribuer les événements contribuent de manière significative à la variance, cette contribution est substantiellement couverte par celle des facteurs causaux.

1.1.5.1.1.2. A la sortie.

Les nombreuses expériences de rappel fournissent des résultats compatibles avec l'hypothèse selon laquelle un chemin causal assure la cohérence de la représentation cognitive.

Black et Bern (1981) ont testé l'hypothèse selon laquelle on se rappelle mieux des propositions reliées causalement que des propositions reliées seulement par des relations temporelles ou par chevauchement d'argument. Ils utilisent 4 récits, chacun contenant 8 paires de phrases tests. Deux versions sont construites pour chaque paire : la seconde phrase reste la même, mais la première est modifiée de façon à ce que la paire puisse exprimer, soit une relation causale, soit une relation temporelle. Dans les deux cas, il y a chevauchement d'argument entre les propositions sous-jacentes aux deux phrases. La relation n'est pas exprimée en surface par une marque linguistique de cohésion. Les résultats obtenus en rappel libre indiquent que le rappel des phrases reliées causalement est meilleur. En outre, deux phrases reliées causalement tendent à être rappelées ensemble.

Ces résultats sont confirmés par Bradshaw et Anderson (1982) qui observent qu'un énoncé est mieux rappelé quand il a été lu dans le contexte de deux énoncés avec lesquels il est en relation de causalité.

Keenan *et al.* (1984) montrent que le rappel d'un énoncé est directement proportionnel à sa probabilité d'être un effet d'un énoncé précédent. Les épreuves de rappel avec indices conduisent à des résultats compatibles avec l'hypothèse selon laquelle l'accès à la représentation est guidé par ces connaissances causales.

Black et Bern (1981) observent un rappel indicé meilleur quand l'énoncé utilisé comme indice est en relation de causalité avec l'énoncé à rappeler. Baudet (1986) montre, à partir d'un questionnaire causal sur les informations du récit, que l'essentiel des différences observées dans le rappel entre des groupes d'enfants d'origines sociales contrastées est attribuable à des différences de cohérence causale dans les représentations du récit, et à l'utilisation de ces caractéristiques de cohérence causale pour guider l'accès à l'information mémorielle. De même, dans les tâches de reconnaissance, on observe des reconnaissances erronées pour des énoncés distracteurs qui sont en relation conditionnelle avec des énoncés du texte présenté (Bower, Black et Turner, 1979).

Le rappel du texte est également affecté par les connaissances causales utilisées pour établir la cohérence globale de la signification. Black et Bower (1980) reprennent l'hypothèse de Schank (1975) selon laquelle les états et événements importants d'un récit

forment une chaîne causale qui relie les événements initiaux aux événements finaux. Dans une épreuve de rappel de trois récits, ils tentent de mettre en évidence un meilleur rappel des événements appartenant à la chaîne causale par rapport aux autres événements qui forment des séquences de 'bras morts' autour de la chaîne causale principale.

A l'hypothèse de la chaîne causale, Black et Bower ajoutent l'hypothèse selon laquelle le récit représente une activité de résolution de problème et qu'il peut donc être décrit comme une transition hiérarchisée entre états. Ils proposent alors un modèle de la signification décrit par :

- un réseau de transition entre états, qui représente le processus de résolution des problèmes par une série de représentations d'états et de représentations d'actions changeant un état en un autre. L'individu qui résout un problème a recours à une analyse du type "moyens en vue d'une fin" qui lui suggère une action pour réduire la distance entre l'état actuel et l'état visé (le but à atteindre).
- un arbre de résolution de problème qui représente la méthode de réduction des problèmes utilisée. L'individu analyse le problème général en un arbre de sous-problèmes plus simples à résoudre. Ainsi, la méthode de réduction représente le processus de résolution des problèmes par une hiérarchie d'actions reliées entre elles.

Les auteurs formulent deux hypothèses mémorielles. Selon la première, la partie la mieux rappelée d'un récit correspond au chemin critique qui fournit la transition entre l'état initial et l'état final. Selon la seconde, plus une action est haute dans la hiérarchie définie par l'arbre de résolution des problèmes, plus sa probabilité de rappel est élevée. Ainsi, une action menée directement pour atteindre le but général sera mieux rappelée qu'une action menée pour atteindre un sous-but intermédiaire.

Les résultats des épreuves de rappel montrent que la partie la mieux rappelée d'un récit est le chemin critique qui fournit la transition entre l'état initial et l'état final et qu'une action menée directement pour atteindre le but général est mieux rappelée qu'une action menée pour atteindre un sous-but intermédiaire.

1.1.5.1.2. Utilisation des connaissances causales dans le traitement du texte

Trabasso et Van den Broek (1985) émettent l'hypothèse selon laquelle, lors de la lecture ou de l'audition des premières phrases d'un récit, un individu construit un monde possible à partir des caractéristiques du héros, du lieu, de l'époque, etc., éléments qui sont organisés par la catégorie narrative "exposition". Ce monde possible établit les "circonstances" à partir desquelles seront interprétés les événements subséquents. Le monde possible va se modifier à mesure que des changements causaux apparaîtront. Pour établir le terrain causal et isoler la cause et l'effet, le lecteur utilise ses théories naïves sur la causalité dans le monde et le schéma abstrait de causalité. Si celles-ci viennent à lui manquer, il utilise alors la contiguïté des événements dans le temps et dans l'espace comme base d'établissement d'une relation de causalité. La représentation mémorielle qui en résulte est organisée en un réseau : les représentations d'événements en forment les nœuds et les relations causales les arcs. Les

auteurs choisissent une représentation en réseau plutôt qu'un ordre linéaire, car les causes sont souvent des disjonctions de conjonctions de conditions suffisantes plutôt que de simples causes.

Une chaîne causale traverse le réseau, reliant les événements importants du récit, c'est-à-dire, comme chez Black et Bower les événements faisant partie du chemin critique qui fournit la transition de l'état initial à l'état final. Cette chaîne commence par les propositions de l'introduction qui établissent les circonstances à partir desquelles les événements subséquents seront interprétés. Elle finit par les conséquences qui impliquent la satisfaction du but superordonné, lequel est généralement inféré durant le traitement du récit. Ces inférences sont rendues possibles par les connaissances : les théories naïves de la causalité psychologique.

Les auteurs posent une hypothèse mémorielle identique à celle de Black et Bower (1980) : les événements du réseau causal qui sont dans la chaîne causale seront mieux rappelés que ceux qui sont dans les 'bras morts'. Ils en ajoutent une autre : la probabilité de rappel d'un événement sera fonction du nombre de relations causales que cet événement entretient avec d'autres événements.

C'est ce que confirment les résultats obtenus par Trabasso *et al.* (1984). Estimant la cohérence du récit à partir de la proportion d'événements qui appartiennent à la chaîne causale, Trabasso *et al.* (1984) analysent quatre récits utilisés par Stein et Glenn (1979), et montrent que la proportion d'événements rappelés par les sujets de Stein et Glenn est une fonction linéaire de la cohérence des récits.

En outre, le taux de rappel immédiat des événements de la chaîne causale est double du taux de rappel des événements qui appartiennent à des bras morts (80 % contre 40 %). Après un délai d'une semaine, le taux de rappel des événements de la chaîne causale ne diminue pas, alors que celui des événements des bras morts décroît de plus de 10 %. En outre, le taux de rappel des événements des récits est corrélé significativement avec le nombre de relations causales entretenues par ces événements.

Kekenbosch (1989) reprend le modèle de Trabasso et Van den Broek et tente de dissocier les effets des deux facteurs censés intervenir dans la mémorisation : l'appartenance à la chaîne causale et le nombre de relations qu'un énoncé entretient avec d'autres énoncés du texte. Dans une épreuve de rappel et de résumé d'un récit d'énigme policière, elle obtient des résultats qui montrent que, pour les événements appartenant à la chaîne causale, les probabilités de rappel et de présence dans le résumé sont fonction du nombre de relations qu'entretient cet énoncé avec les autres. Pour les événements qui n'appartiennent pas à la chaîne causale, le facteur nombre de relations exerce un effet significatif sur le rappel, mais non sur le résumé.

1.1.5.2. Manifestations linguistiques du rapport de causalité

1.1.5.2.1. Les dérivés du mot *cause*

1.1.5.2.1.1. En anglais

On note en anglais la présence de deux noms abstraits dérivés du mot *cause* : *causality* et *causation* définis dans l'*Oxford English Dictionary* ²⁷ comme suit :

(1) CAUSALITY : 1- *Causal quality, character, efficiency, or agency ; fact or state of being as a cause.*
2- *The operation or relation of cause and effect ; 'the law of mind which makes it necessary to recognize power adequate to account for every occurrence'.*

(2) CAUSATION : 1- *The action of causing ; production of an effect.*
2- *The operation of causal energy ; the relation of cause and effect.*

Les deux adjectifs correspondants sont respectivement *causal* et *causative*.

(3) CAUSAL : 1- *of, or relating to a cause or causes.*
2- Gram. and logic : *Expressing a cause e.g. causal proposition, causal conjunction or particle.*

(4) CAUSATIVE : 1- *Effective as a cause, productive of an effect.*
2- Gram. *Expressing a cause or causation, = causal.*

Hence CAUSATIVENESS, CAUSATIVITY : *the fact of being causative.*

On peut constater que le dictionnaire ne distingue pas le sens de *causation* du sens de *causalité*. Tous les deux se rapportent à la nature du rapport de cause à effet ; et les termes *causative* et *causal* sont considérés comme synonymes (voir la définition de *causative*). Les dictionnaires de linguistique n'apportent pas beaucoup de précisions sur ce point. Tout au plus relève-t-on que *causative* sert à désigner certains verbes :

(5) CAUSATIVE VERB : *A verb form which indicates that the subject caused an action to be carried out thus to fell is the causative form of to fall. Alternative term : causative form.* ²⁸ ;

tandis que *causal* s'applique à certaines conjonctions et subordonnées :

²⁷ *Oxford English Dictionary*, volume 2, 2^e édition 1989.

²⁸ Hartman &Stork : *Dictionary of Language and Linguistics*, Londres, 1972.

(6) CAUSAL CONJUNCTION : *A conjunction such as in order that or therefore introducing a clause expressing reason, purpose or effect, e.g. He said it, therefore it is true.*

(7) CAUSAL CLAUSE : *An adverbial clause which states the cause, reason or purpose of what is mentioned elsewhere in the sentence, usually introduced by a conjunction such as because or therefore, e.g. The match was cancelled because it rained.* ²⁹

1.1.5.2.1.2. En français

Le verbe dérivé du mot cause est le verbe causer :

(8) CAUSER trans : *Etre à l'origine de, avoir pour effet quelque chose. Etre cause de.* ³⁰

Comme en anglais, il existe deux noms abstraits dérivés du verbe causer, causation et causalité :

(9) CAUSATION : *Action de causer ; rapport de cause à effet.*

(10) CAUSALITE : 1. *Relation de cause à effet.*

2. Dans le domaine des sciences expérimentales : *Relation constante et nécessaire entre deux phénomènes.* ³¹

Les deux adjectifs correspondants sont respectivement *causatif* et *causal* :

(11) CAUSATIF/IVE : Grammaire : 1. *Synonyme vieilli de causal ; conjonction, proposition causative.*

2. *Forme verbale causative : forme verbale susceptible d'exprimer que le sujet fait faire l'action au lieu de la faire lui même.*

(12) CAUSAL/ALE/AUX : 1. *Philosophie et langue courante : Qui constitue, qui est la cause. Qui est du domaine de la cause ; qui consiste dans un rapport de cause à effet.*

2. Grammaire : *conjonction, proposition causale.* ³²

On remarque qu'en français, contrairement à l'anglais, le sens du mot *causatif* se limite à l'usage grammatical. Si un dictionnaire de langue définit *causatif* comme synonyme vieilli de *causal*, un dictionnaire de linguistique différencie les deux termes en liant *causatif* à la forme verbale et *causal* à la conjonction et à la proposition en reconnaissant qu'ils peuvent

²⁹ *Ibid.*

³⁰ *Trésor de la langue française : dictionnaire de la langue du XIX et XX siècles, sous la direction de Paul IMBS.*

³¹ *Ibid.*

³² *Ibid.*

rarement être synonymes. Ainsi Marouzeau écrit :

(13) CAUSAL : *Qui convient à l'énoncé de cause* ; se dit d'une conjonction(puisque), d'une proposition(puisqu'il le veut)... Plus rarement, synonyme de causatif.

(14) CAUSATIF : *Forme verbale susceptible d'exprimer que le sujet fait faire l'action au lieu de la faire lui même*. La valeur causative s'exprime en français par l'auxiliaire "faire", ainsi dans : faire rire. ³³

1.1.5.2.1.3. En arabe

En arabe, il existe deux termes pour exprimer le sens de la cause *علة* 'illat^{un} et سبب *sabab^{un}*

Le premier sens du mot سبب *sabab^{un}* est :

السبب: الحبل و كل شيء يوصل به إلى غيره

sabab^{un} : corde et tout ce par quoi on arrive à autre chose ³⁴

Entre autres sens du mot, on trouve :

السبب: عند الفلاسفة هو العلة أو المبدأ فعلة التجمد هي البرودة

essababu : chez les philosophes est *al'illatu* ou le principe ; ainsi *al'illatu* de la congélation est le froid. ³⁵

Quant à la définition de *علة* 'illat^{un}, c'est :

العلة: هي السبب و منه العلة الأولى و يستعملها البعض للدلالة على الله عز و
جل، و يقال العلة في ذلك أن أي السبب أو السر في ذلك أن. و العلة للشيء هي ما
يتوقف عليه وجود ذلك الشيء و كل أمر يصدر عنه أمر آخر فهو علة لذلك الأمر
الآخر و منها العلة الفاعلة و العلة الغائية و كلها مأخوذ من الفلسفة

اليونانية

"*al'illatu* est *essababu* ; ainsi *al'illatu* première est utilisée par certains pour désigner Dieu ; on dit *al'illatu* de cela, dans le sens de *essababu*, ou la raison de cela. *al'illatu* de la chose désigne ce dont l'existence de cette chose dépend. Tout événement qui produit un autre est *'illatuhu* ; ainsi *al'illatu* efficiente et

³³ Marouzeau, J. : *Lexique de la terminologie linguistique*, Paris 1961, 3^e édition.

³⁴ El Karami Saïd Hassan (1991) : *Al-hādī 'ilā lugati al-^sarabi* ; Beyrouth.

³⁵ *Ibid.*

al'illatu finale extraits de la philosophie grecque."

On observe, d'après ces définitions, que le mot سبب *sabab^{un}* est plus général que le mot علة '*illat^{un}*. Malgré cette nuance de sens, les deux termes sont interchangeables.

Le nom abstrait dérivé du mot سبب *sabab^{un}* est سببية *sababiyat^{un}* (causation/causalité) : le principe consistant à attribuer chaque événement à un سبب *sabab^{un}* (ou علة '*illat^{un}*). L'adjectif correspondant est *sababiy^{un}* سببي (causatif/causal).

Le nom abstrait dérivé du mot '*illat^{un}* est '*illiyat^{un}* et l'adjectif correspondant est '*illiy^{un}*.

Les dérivés des deux termes sont employés par les linguistes. Dans le dictionnaire de linguistique ³⁶, on trouve les traductions suivantes :

causal : سببي
conjonction causale : عاطف سببي
connecteur causal : رابط سببي
proposition causale : جملة سببية

Fassi Fehri traite la transitivité en relation avec la causativité ³⁷, qu'il désigne dans le titre de son paragraphe par *esababiyatu*. L'auteur avoue, dans une note en bas-de-page, qu'il a hésité à traduire cause par علة '*illat^{un}* ou سبب *sabab^{un}*, puis qu'il a enfin préféré سبب *sabab^{un}*, parce que c'est le mot qui convient pour exprimer le sens voulu. El Isterbadi a utilisé le terme الجعل *al-ga'lu* (nom d'action du verbe جعل *ga'ala* : rendre (dans le sens causatif ex. rendre heureux) pour parler de l'aspect factitif de la forme IV أفعال '*af'ala*. En se référant à ce linguiste classique, Fassi Fehri a adopté le terme جعل *ga'lu^{un}* pour traduire 'causation' et le terme جعلية *ga'liyat^{un}* pour traduire 'causativité'. De ce fait, le causateur est الجاعل *al-ga'ilu* la cause est الجعل *al-ga'tu* et l'effet est الأثر *al-ataru*.

D'autre part, des linguistes tels que Ibn Yaïche et Hassan Abbass ont utilisé le terme التعليل *at-ta'lilu* (nom d'action dérivé du verbe علل '*allala* 'donner la cause de') pour désigner les prépositions et les conjonctions causales. Le terme تعليل *ta'lil^{un}* a été également employé par El Mutawakil pour traduire le terme *causation*. De ce fait, il traduit les constructions causatives par التراكيب التعليلية *at-tarâkibu al-ta'liliyat^{un}*, le

³⁶ Dictionnaire de Linguistique Française Arabe ; par Bassam Baraké, Jarrouss Press, Tripoli Liban 1984.

³⁷ FASSI FEHRI Abdelkader : *Al-mu^çgamu al-^çarabiyu : namâdigu tahliliyat^{un} gadidat^{un}*, Maison Tobkal, Casablanca, 1986.

causateur par *المعلل al-mu'allilu* et le causatif par *المعلل al-mu'allalu*.

1.1.5.2.2. Catégories linguistiques exprimant un rapport de cause

La causalité, comme on l'a défini, est une relation entre deux éléments : une cause et un effet. Le rapport entre ces deux éléments peut être exprimé par différentes catégories linguistiques telles que le verbe, la préposition, l'adverbe et la conjonction, ou tout simplement par la juxtaposition de deux propositions, l'une exprimant la cause et l'autre l'effet.

1.1.5.2.2.1. Le verbe

Quand un rapport de causalité existe au niveau du prédicat entre un agent et un patient, c'est un verbe causatif qui sert à exprimer cette relation. Nous avons déjà défini le sens du terme causatif au § 1.5.1.1, mais dans cette section, nous allons essayer de définir plus étroitement la notion de verbe causatif/ causative verb/ *الفعل العليّ al-fi lu al-illiyu* ou *الجليّ al-ga'liyu*. Voici la définition que nous propose D. Crystal à l'article "CAUSATIVE"

"A term used in GRAMMATICAL description to refer to the causal relationship between alternative versions of a SENTENCE. For example, the pair of sentences The cat killed the mouse and the mouse died are related, in that the transitive kill can be seen as a 'causative' version of the intransitive die, viz. 'cause to die' [...] Some linguists have also tried to apply the notion of causative systematically to English, seeing it as an abstract UNDERLYING category from which sets of 'surface' verbs (such as kill and die) can be derived." ³⁸

Le terme *causatif* indique la valeur sémantique (cf *the causal relationship*) attribuée à certains marqueurs morphologiques ou morphosyntaxiques et à diverses constructions (emplois transitif et intransitif d'un même verbe, lien entre verbes morphologiquement différents tels que *kill* et *die*). Ajoutons qu'on parle aussi de "constructions causatives" pour désigner le verbe recteur (encore appelé "auxiliaire causatif") qui appartient à une classe (ouverte) comportant les verbes : *cause, make, get, have, faire* et *جعل ga'ala*.

S'il a surtout une valeur sémantique, on peut se demander ce qui distingue l'adjectif "causatif" de "causal". Il semble qu'on emploie de préférence le premier quand on veut évoquer les rapports interpersonnels, comme dans les constructions factitives (*faire faire*

³⁸ CRYSTAL David : *A dictionary of Linguistics and Phonetics*, 3rd edition, Oxford, U.K., 1991.

"terme employé dans la description GRAMMATICALE pour désigner la relation causale entre deux versions d'une PHRASE. Par exemple la paire de phrases "le chat a tué la souris" et "la souris est morte" sont reliées par le fait que tuer peut être considéré comme la version causative de l'intransitif mourir, cf. 'causer la mort'. [...]. Certains linguistes ont aussi essayé d'appliquer la notion de causative systématiquement à l'anglais, le considérant comme une catégorie abstraite SOUS-JACENTE à partir de laquelle des ensembles de verbes peuvent être dérivés en surface (tels que tuer et mourir).

quelque chose à quelqu'un) ou quand on veut insister sur un événement produisant un changement. En ce sens, on pourrait relier "causal" à la notion de cause (conçue comme explication) et "causatif" à causation (au sens de CAUSATION DE CHANGEMENT)³⁹. En fait, et sans que cela soit dit aussi explicitement, dans les travaux actuels, l'adjectif "causatif" s'applique plutôt aux valeurs sémantiques que prennent des structures syntaxiques où l'idée de cause est exprimée par un VERBE

L'anglais, l'arabe et le français, comme un grand nombre de langues naturelles disposent de deux types de formes causatives : les formes morphologiquement régulières et productives, et les formes morphologiquement irrégulières et non-productives. Les caractéristiques morphologiques de chaque langue déterminent si, dans cette langue, les formes productives sont formées par l'ajout d'un auxiliaire causatif comme *faire* en français et *have* en anglais ou par l'ajout d'un affixe comme la *hamza* ou la *chadda* en arabe. Compte tenu de leur caractère irrégulier, les formes non-productives doivent être citées dans le dictionnaire, contrairement aux formes productives qu'on peut dériver par des processus morphologiques et syntaxiques.

1.1.5.2.2.2. La préposition et l'adverbe de cause

Une phrase contenant un verbe causatif peut être transformée en une phrase contenant un circonstant causal introduit par une préposition comme par exemple la transformation de 6 en 7 :

- (6) a. *Le froid a gelé l'arbre.*
b. *The cold has frozen the tree.*
c. جمد البرد الشجرة
- (7) a. *L'arbre a gelé de froid.*
b. *The tree is frozen because of the cold.*
c. تجمدت الشجرة من البرد

Les prépositions causales les plus utilisées en anglais sont : *because of, thanks to, on account of, out of, for...* En français, on utilise souvent à cause de, grâce à, par, pour, de... En arabe, les prépositions causales sont ب *bi* (سبب *sababi*, فضل *fadli*), ل *li*, من *min*...

En arabe, un complément prépositionnel peut être remplacé par un complément adverbial ; ainsi dire :

- (8) رقص من الفرح
(Il a sauté de joie)

³⁹ Nous empruntons cette expression à la thèse de J. François, *Changement, causation, action*, Université de Lille III, 1986, chap. III.

revient à dire :

(8')

رقص فرحا

Cet adverbe de cause s'appelle en arabe المفعول له *al-maf'ûlu lahu* ou المفعول

لأجله *al-maf'ûlu li'aglihi*, qui est généralement un nom d'action qui exprime la cause du fait exprimé par le prédicat, et qui est accordé avec le verbe en temps et en genre, ainsi :

(9)

قمت احتراما لوالدي

(Je me suis levé par respect pour mon père)

veut dire que le respect est senti par le sujet (je), et que ce respect s'est exprimé en même temps que le fait de se lever.

1.1.5.2.2.3. Les conjonctions causales

Dans les trois langues, on trouve des cas où le rapport de causalité est marqué par un simple rapprochement de deux propositions P1 et P2, l'une énonçant la cause et l'autre la conséquence. Un tel rapport est déduit logiquement du sens des deux propositions, sans qu'il y ait un outil linguistique. Cependant, nous avons pu repérer automatiquement de tels cas, parce qu'un simple rapprochement dans une langue peut correspondre à un connecteur dans une autre :

1^o cas : une conjonction en anglais, une conjonction en arabe, une juxtaposition en français

(10) a. *Tom's younger brother (or rather half-brother) Sid was already through with his part of the work (picking up chips), for he was a quiet boy, and had no adventurous, troublesome ways.*

b. أما سيدني أخ توم الأصغر (أو بالأحرى أخيه لأبيه) فكان قد فرغ من أداء نصيبه من العمل (جمع قطع الحطب) إذ غلاما هادئا لا يعرف معنى المغامرات

c. *Quant à Sid, le frère ou plutôt le demi-frère cadet de Tom, il s'acquitta de sa tâche qui consistait à ramasser les éclats. C'était un garçon tranquille et qui ne cherchait pas aventure.*

2^o cas : une conjonction en français, une conjonction en arabe, une juxtaposition en anglais :

(11) a. *Eh bien voilà, Becky ; il nous faut rester ici où nous avons de l'eau à boire, car ceci est notre dernier bout de chandelle.*

b. حسنا يا بيكي ينبغي لنا أن نبقى هنا حيث يوجد ماء نرتوي منه فإن قطعة الشمع هذه هي آخر ما تبقى لدينا

- c. *'Well, then, Becky, we must stay here, where there's water to drink. That little piece is our last candle !'*

3^e cas : une conjonction en français, une conjonction en anglais, une juxtaposition en arabe :

12. a. *Et en allant à l'école ou en revenant à la maison, nous serons ensemble quand personne ne nous verra, et dans les réunions tu me choisiras et je te choisirai toujours, parce que c'est comme ça qu'on fait quand on est fiancé.*

- b. *And always, coming to school, or when we're going home, you're to walk with me, when there ain't anybody looking- and you choose me and I choose you at parties, because that's the way you do when you're engaged.*

- c. و عليك منذ الآن أن تسيري معي عند حضورك إلى المدرسة و انصرافق منها
بشرط ألا يرانا أحد - و عليك أن تخاريني شريكا، و علي أن-
أختارك شريكة ، ذلك هو ديدن كل مخطوبين

Les conjonctions causales servent à exprimer le lien de causalité entre deux propositions différentes. Les conjonctions causales le plus souvent utilisées en anglais, français et arabe sont :

anglais	français	arabe
because	parce que	لأن, ف
for	car	فإن
since	puisque	مادام, بما أن
as	comme	بما أن, نظرا لأن

Bien que, selon un dictionnaire trilingue, les conjonctions se trouvant sur la même ligne soient les traductions les plus adéquates les unes des autres, cette distribution n'est pas fixe puisqu'on peut trouver des exemples où *for* se traduit par *puisque* ou bien par *parce que*, comme dans (13) et (14) :

- (13) a. *They tried to estimate how long they had been in the cave, but all they knew was that it seemed days and weeks, and yet it was plain that this could not be, for their candles were not gone yet.*

- b. *Ils cherchèrent à calculer depuis combien de temps ils étaient dans la grotte ; il leur semblait qu'il y avait des jours, peut-être des semaines..., et cependant il était évident que cela ne pouvait pas être puisque leur provision de chandelles n'était pas épuisée.*

- c. و مع ذلك كان من الواضح أن تقديرهما كان بعيدا عن الصواب, لأن

الشمعة لم تستهلك بعد

- (14) a. *'Do you remember this ?' said he. Becky almost smiled. 'It's our wedding-cake, Tom.'* *'Yes - I wish it was as big as a barrel, for it's all we've got.'*
- b. *C'est notre gâteau de nocces, Tom. —Oui. Je souhaiterais seulement qu'il y en ait davantage parce que c'est tout ce qui nous reste.*
- c. ليتها كانت كبيرة كبرميل, فإنها كل ما تبقى لدينا

1.6. Conclusion

Tout au long de ce chapitre, nous avons essayé de définir la signification et les implications de l'attribution d'une cause A à un événement B. Nous avons examiné le développement du concept de cause en philosophie ; puis nous avons analysé la relation causale en logique et démontré le caractère asymétrique de la relation causale. Les réflexions qui sont présentées dans les quatre premières sections ne mènent pas vraiment à une définition unique de la notion de causalité ; la cause est une condition nécessaire de l'effet, un moyen de produire l'effet, une variable indépendante qui change la probabilité d'occurrence de l'effet, une intervention sur le cours naturel des choses. En fait, on peut remarquer que la définition de la cause change dès que l'on change de point de vue. Cette complexité de la relation causale se reflète au § 1.5 dans la complexité des moyens linguistiques qui servent à exprimer cette relation. Dans les faits, le rapport causal peut être exprimé par différentes catégories linguistiques que nous avons essayé de classer en distinguant verbes causatifs, compléments de cause et conjonctions causales. C'est ce que nous allons tenter de développer dans les trois chapitres suivants.

Chapitre 2 : CAUSATIVITE ET CONSTRUCTIONS CAUSATIVES

1.2.1. REMARQUES PRELIMINAIRES

1.2.1.1. Définition et typologie de situations causatives

1.2.1.1.1. Définitions

Baron (1974) définit la causation comme une relation entre deux états (X à un moment T_1 et X' à un moment T_2) et une cause Z qui fournit les conditions nécessaires pour effectuer le changement de X à X'. Plus précisément :

- (a) Z est la cause du changement de X à X'.
- (b) La transition de X à X' est une action causative.
- (c) L'état X' est un effet ou résultat.

Considérons par exemple la phrase :

- (1) *A Dutchman grew the world's first black tulip.*

Au moment T_1 , l'état du monde était tel qu'il n'existait pas de tulipe noire. Le Hollandais intervint en développant un bulbe, puis en le plantant et en s'occupant de lui. A travers ses actions, l'état du monde X (au moment T_1) a été remplacé par l'état du monde X' (au moment T_2).

Shibatani essaie de définir une construction causative en définissant la situation que cette construction représente :

"The easiest way to define the causative construction is perhaps by way of characterizing the situation, which may be called the causative situation, that the construction expresses" ¹

Selon Shibatani, deux conditions sont nécessaires pour qu'on puisse parler d'une situation causative. Soit deux événements E_1 et E_2 ; on dit que E_1 est la cause de E_2 si et seulement si (ssi) :

¹ SHIBATANI Masayoshi : "The Grammar of Causative Constructions : A Conspectus", in Shibatani ed. *The Grammar of Causative Constructions. Syntax and semantics*, New York Academic Press, 1976. p. 1
"Le moyen le plus facile de définir une construction causative est peut être en caractérisant la situation, qui peut être appelée une situation causative, que cette construction exprime."

- a) L'événement causé E_2 doit avoir lieu à un moment t_2 postérieur à t_1 , le moment de l'événement causateur E_1 .
- b) L'occurrence de E_2 doit dépendre totalement de l'occurrence de E_1 ; cette dépendance doit être forte, au point de permettre de croire à l'inférence contrafactuelle que E_2 n'aurait pas eu lieu si E_1 n'avait pas eu lieu.

D'après cette définition, une phrase telle que :

(2) *I sent John to the drugstore.*

est une phrase causative parce que :

- a) John est allé à la pharmacie (E_2) après que je l'y ai envoyé (E_1) ;
- b) John ne serait pas allé à la pharmacie si je ne l'y avais pas envoyé.

Contrairement à Baron et Shibatani, Talmy (1976) pense qu'il s'agit d'une notion complexe et consacre une étude à la typologie des conceptions sémantiques de la causativité, dans laquelle il tente de déterminer les éléments constitutifs de cette notion et leur combinatoire. A partir de six emplois du verbe *to break*, il propose cinq verbes profonds :

- (3) a. *The vase broke*
(autonomous event)
- b. *The vase broke (as a result of) a ball ('s) rolling into it*
...RESULTed-to-break
(resulting event causative[basic causative])
- c. *A ball's rolling into it broke the vase*
...EVENTed-to-break
(causing event causative)
- d. *A ball broke the vase in (by) rolling into it*

...INSTRUMENTed-to-break
(instrument causative)

e. *I broke the vase in (with my/by) rolling a ball into it*
...AUTHORed-to-break
(author causative [i.e., with unintentional action])

f. *I broke the vase by rolling a ball into it*
...AGENTed-to-break
(agent causative [i.e. with intentional action])

Il n'y a que (a) qui représente un événement autonome et ne correspond donc pas à la définition de Talmy de la causation :

"In sum, one would consider only that situation in a related set to be semantically causative. as demonstrated by its ability to be formulated in a causative surface structure. in which the essential event takes place and, ceteris paribus, would not take place if it were not for another event" ²

El Moutaouakil (1987-1988) définit la causation (التعليل) comme une situation où le causateur est cause du fait que le causatif accomplit l'action ou le processus, ou qu'il adopte la position ou la situation exprimée par le prédicat de la phrase.

2.1.1.2. Les différents types de situations causatives

El Moutaouakil oppose la causation directe à la causation indirecte. La causation est directe quand le causateur intervient directement dans la réalisation de l'état de choses résultant, comme dans :

² TALMY Leonard : "Semantic Causative Types" ; in Shibatani" ed. *The Grammar of Causative Constructions. Syntax and semantics*, New York Academic Press, 1976. p. 51.

"In sum, one would consider only that situation in a related set to be semantically causative. as demonstrated by its ability to be formulated in a causative surface structure. in which the essential event takes place and, ceteris paribus, would not take place if it were not for another event" "En somme, on ne considérera cette situation placée dans un ensemble relationnel que comme causative (comme le montre la possibilité de la formuler dans une structure de surface causative), dans la mesure où l'événement essentiel a lieu et, ceteris paribus, n'aurait pas eu lieu si un autre événement ne s'était pas produit."

- (4) *أخرج خالد هنداً من المنزل*
 (Jean fit sortir Marie de la maison)

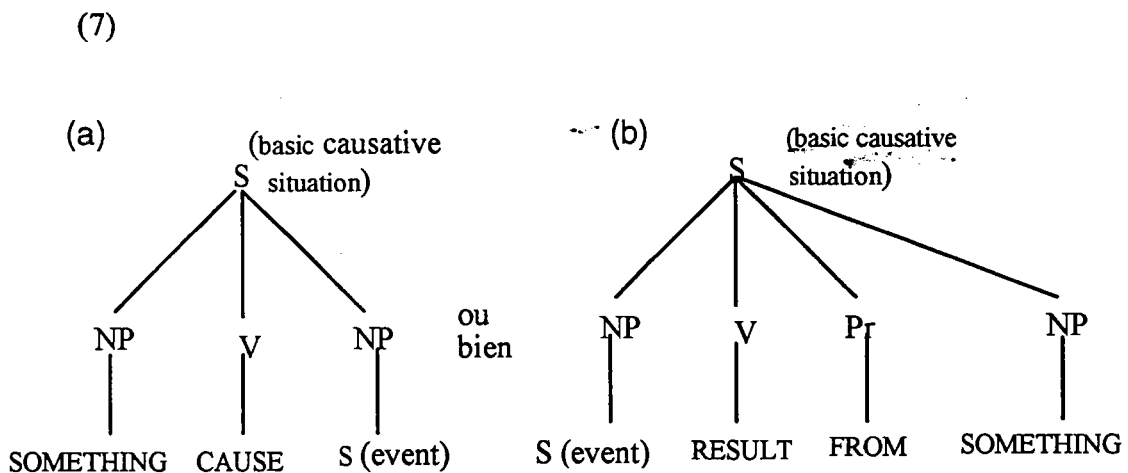
La causation est indirecte quand le rôle du causateur se limite à inciter ou favoriser la réalisation de l'état de choses résultant comme dans :

- (5) *جعل خالد هنداً تخرج من المنزل*
 (Jean fit sortir Marie de la maison)³

El Moutaouakil distingue d'autre part la causation simple de la causation complexe. Selon lui, la causation est complexe quand elle représente une chaîne d'événements, les uns causant les autres, comme dans :

- (6) *جعل خالد زيدا يخرج هنداً من المنزل*
 (Jean 'fit faire sortir' Marie de la maison par Paul)

Talmy (1976) fait la même distinction entre la situation causative de base et la situation causative complexe. La situation causative de base comporte un événement simple, ce qui/que cause cet événement et la relation causale entre les deux. Cette situation peut être représentée par le schéma suivant :

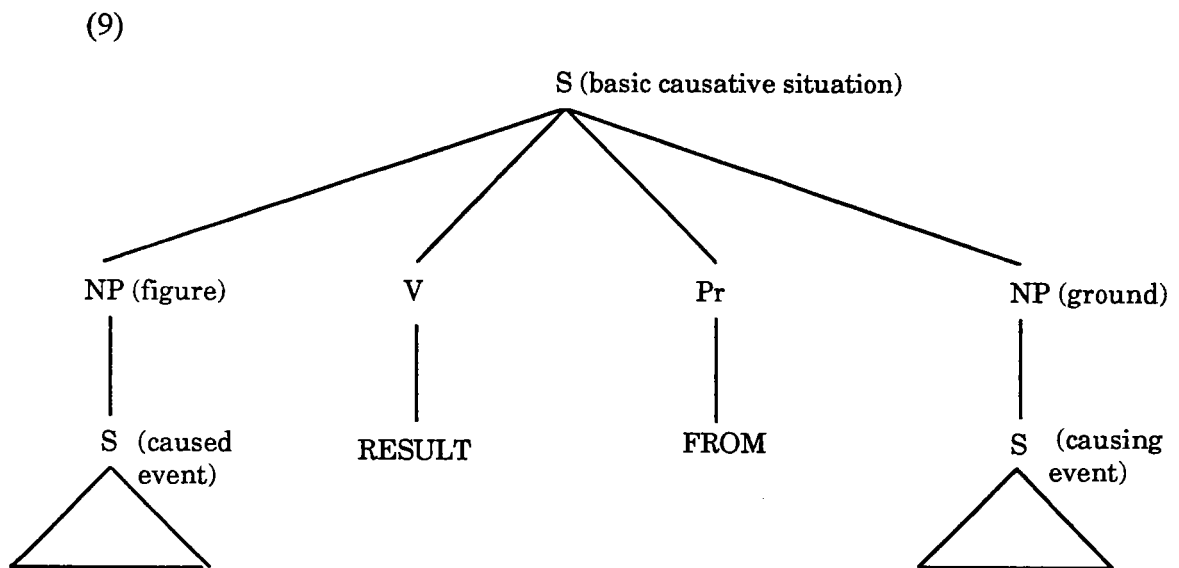


³ La distinction n'existe pas en français car le français ne dispose pas d'expression lexicale pour 'faire sortir'.

En forme linéaire, 7 a et b se traduisent par :

- (8) a S (event) CAUSE S (event)
 b. S (event) RESULT FROM S (event)

Talmy appelle l'événement S à gauche dans (a) CAUSING EVENT et celui à droite dans (a) CAUSED ou RESULTING EVENT. Selon lui, la forme (b) est plus basique parce qu'on observe dans les phrases causatives que l'événement causé apparaît souvent dans la proposition principale tandis que l'événement causateur apparaît toujours dans la subordonnée. Ainsi la représentation finale de la situation causative simple est :



Quant à la situation causative complexe, elle peut être la concaténation de deux entités sémantiques de base (événement autonome et situation causative de base) ou une situation causative de base qui inclut un seul facteur sémantique en plus, l'intention. Contrairement à El Moutaouakil, Talmy examine plusieurs cas de situations causatives complexes dont le premier est celui qu'il appelle "*beginning-point causation*" et qu'il illustre par la phrase suivante :

- (10) *I pushed the box across the ice*

Talmy considère (10) comme ambiguë parce qu'on peut comprendre que :

- a) Je continue à pousser la boîte tout en allant avec elle, ou bien
 b) Je mets la boîte en mouvement et je reste à ma place

Donc (10) peut être paraphrasée par :

- (11) a. *I slid / brought the box across the ice by pushing on it (steadily).*
 b. *I slid / sent the box across the ice by giving it a push.*

On peut remarquer que, dans (a), l'objet de l'événement causé est en mouvement tant qu'il est sous la force exercée par le causateur, faute de quoi il va s'arrêter ; c'est ce que Talmy appelle "*extent causation*". Par contre, en (b), pendant une certaine durée et sur une certaine distance, l'événement est perçu comme autonome. En fait, en (b) la seule portion de causation est le point de la mise en mouvement de la boîte ; c'est la concaténation d'une situation causative de base et d'un mouvement autonome, donc une situation causative complexe.

Le deuxième cas de causation complexe est celui des chaînes causales (*serial causation*) qui représentent la concaténation de deux ou plusieurs situations causatives de base comme dans :

- (12) *The wind's blowing the branch down upon it toppled the aerial*
 (3-event causative chain)

On parle d'une telle causation quand l'objet de l'événement causé agit à son tour comme instrument pour causer un troisième événement. Cette chaîne causale est plus complexe que la situation causative de base ; on peut même la considérer comme la généralisation de la situation causative de base avec n événements au lieu de deux comme le montre la figure suivante :

- (13) (3-event causative situation)
 EVENT 3 RESULTS FROM EVENT 2 RESULTS FROM EVENT 1
 (2nd basic causative situation) (1st basic causative situation)

Le troisième cas de situation causative complexe est ce que Talmy appelle "*enabling causation*". Comparons les deux phrases :

- (14) *The water drained from the tank as a result of the piston squeezing down [on it]*

(15) *The water drained from the tank as a result of the plug coming loose.*

La phrase (15) a la même structure superficielle que (14) et exprime aussi une situation causative. Cependant, (15) paraît différente, dans la mesure où l'objet spécifié à droite de la phrase *the plug*, qui correspond à l'instrument de la causation spécifié dans (14) *the piston*, ne cause pas le mouvement de l'eau en agissant sur elle, c'est-à-dire n'exerce pas une force sur elle par un contact physique (ce qui représente une caractéristique d'une situation causative de base). Les deux situations sont assez comparables d'un point de vue physique, dans la mesure où dans toutes les deux, il y a des molécules en mouvement. Cependant, les systèmes cognitif et sémantique analyseraient la situation dans (15) comme plus complexe que celle exprimée par (14). La différence entre ces deux situations peut justifier le fait que la (15) peut être paraphrasée par l'emploi de l'auxiliaire *make*, ou tout simplement par l'emploi d'un verbe transitif :

(16) *The piston squeezing down made the water drain / drained the water from the tank*

alors qu'avec (15), aucun des deux n'est possible

(17) **The plug coming loose made the water drain / drained the water from the tank*

mais plutôt :

(18) *The plug coming loose let / allowed the water (to) drain from the tank.*

La situation exprimée par (15) représente donc une causation permissive que Talmy appelle "*enabling causation*" et qu'il traite comme complexe par rapport à une situation causative de base.

1.2.1.2. Nature de la cause (traits sémantiques)

1.2.1.2.1. Différents types de cause

Dans les années 70, la discussion sur la causation a été centrée sur le rôle grammatical qu'on attribue à la cause. Fillmore (1968) attribuait deux cas possibles pour l'expression de la cause : Agent et Instrument. Puis Langendoen (1970) a proposé le cas Cause, et Huddleston (1970) le cas Force, pour décrire des causes qu'on ne peut pas classer clairement comme

Agent ou Instrument. Fillmore (1971) a montré que les deux cas Force et Cause peuvent être considérés comme Instrument.

Baron (1974) définit Agent comme un animé actant avec volition, et Force comme un in/animé actant sans volition. Par exemple dans :

(19) *The key opened the door*

key est instrumental, parce que les clés doivent être manipulées par des Agents. Selon Baron, une phrase comme :

(20) *John opened the door*

est ambiguë : si John agit volontairement, c'est un Agent ; si ses actions sont non-intentionnelles, c'est une Force. En fait, si on se limite à ces deux cas pour exprimer la cause comme le fait Fillmore, la distinction entre Agent et Instrument doit être repérée par la volition. Baron résume les traits sémantiques qui distinguent un Agent d'un Instrument dans la figure suivante :

Agent	Instrument
+ volition	- volition
+ animé	- animé

Talmy (1976) considère l'agentivité comme un trait déterminant la nature complexe d'une situation causative. Il considère la phrase :

(21) *I killed the snail*

comme superficiellement simple et il analyse les différents constituants de la situation exprimée par (21) pour arriver à :

(22) *The snail died* as a result of
the stick hitting it as a result of
my hand manipulating the stick as a result of

my will on my hand.

(22) représente une causation en série et donc une situation causative complexe.

Dans leur analyse de la construction "A se fait V_{inf} (par B)", Baudet, Cordier et François (1997) classent les prédications de procès selon la nature de la cause. Si on exclut le cas où le changement est conçu comme autonome, on aura les différentes possibilités suivantes pour remplir le rôle de cause (soit Z la cause) :

1. Aucun ANIME n'est présenté comme intervenant directement dans l'apparition du changement. On parle dans ce cas d'une CAUSATION PROPRE comme celle exprimée par :

(23) *Le vent arrache les tuiles du toit.*

Z= le vent

2. Un ANIME est présenté comme intervenant directement dans l'apparition du changement. Dans ce cas ou bien :

2.1. L' ANIME cause l'apparition du changement sans participer à aucun événement. C'est un cas de CAUSATION STATIQUE exemplifiée par :

(24). *Le bourreau terrifie la foule (par sa seule présence)*

Z= le bourreau

2.2. La participation de l'animé à un événement E cause l'apparition du changement. Dans ce cas, ou bien :

2.2.1. L'apparition du changement résulte de la participation de l'animé à un événement qu'il ne contrôle pas. On parle dans ce cas d'une CAUSATION "INTEMPESTIVE", par exemple :

(25) *En glissant sur une peau de banane, Jean a cassé sa montre*

Z= Jean

2.2.2. L'apparition du changement résulte de la participation de l'animé à un événement qu'il ne contrôle que dans sa phase initiale. C'est-à-dire que l'intentionnalité de l'animé constitue l'une des forces en jeu à l'issue de l'événement. L'animé cherche, soit à causer l'apparition d'un changement différent, soit à empêcher l'apparition du changement. Il domine dans la phase initiale de l'événement le jeu de forces en présence, mais perd cette domination dans la phase subséquente du déroulement de l'événement. L'apparition du changement constitue donc un échec du projet de l'ANIME. On parle d'une CAUSATION INITIALEMENT AGENTIVE. Par exemple :

(26) *La police a blessé des passants en cherchant à arrêter le gangster.*
Z= la police

2.2.3. L'apparition du CHANGEMENT résulte de la participation de l'ANIME à un événement qu'il contrôle dans sa totalité. C'est-à-dire que l'intentionnalité de l'ANIME domine le jeu de forces durant tout le déroulement de l'événement, l'apparition du changement constituant donc un SUCCES DU PROJET de l'ANIME. Ce cas d'ACTION CAUSATRICE est exemplifié par :

(27) *Le commissaire a résolu l'énigme*
Z= Le commissaire

1.2.1.2.2. Agentivité et intentionnalité

Le classement que fait François en 2.2 nous révèle trois cas possibles d'intentionnalité (pas de contrôle, contrôle initial et contrôle total). On trouve cette classification chez d'autres linguistes comme Baron (1974) qui a défini l'Agent comme un animé qui agit avec volition ; cependant, la notion d'intentionnalité est beaucoup plus complexe que la présence ou l'absence de la volition. Une phrase telle que :

(28) *She caused the accident by having left her drapes open*

veut dire qu'elle a intentionnellement laissé ses rideaux ouverts mais qu'elle n'a pas intentionnellement causé l'accident. Pour cette raison, Baron divise l'intentionnalité en deux paramètres :

- a) l'intentionnalité de faire l'action
- b) l'intentionnalité d'avoir l'effet particulier que l'action a éventuellement .

Talmy (1976) marque cette différence d'intentionnalité en faisant une distinction entre "*author causation*" et "*agent causation*". La phrase :

(29) *I killed the snail in hitting it with my hand*

spécifie que l'événement final (la mort de l'escargot) est la conséquence de mon action intentionnelle (de frapper l'escargot), mais je n'avais pas l'intention d'arriver à cette fin. Il est plutôt montré comme accidentel ; Talmy exprime cette relation par :

"be the entity whose volitional act initiated the causal sequence (which led to the final event) in" ⁴

une définition qu'il désigne par "*be the author of*".

Par contre, une phrase telle que :

(30) *I killed the snail by hitting it with my hand.*

exprime que j'avais l'intention de tuer l'escargot et c'est avec cette intention que je l'ai frappé avec la main. Selon Talmy

"The notion of an 'agent', accordingly, is criterially characterisable as an entity with 'body parts', volition AND intention, where the body parts respond to volition, and intention applies to these responses and to further consequent events" ⁵

François (1986) distingue l'agentivité de l'intentionnalité. Alors que l'agentivité (tout comme la causativité) peut être considérée comme une propriété de la conceptualisation

⁴ TALMY Leonard : "Semantic Causative Types" ; in Shibatani (Ed.) *The Grammar of Causative Constructions. Syntax and semantics*, New York Academic Press, 1976. p. 86.

"être l'entité dont l'action volitionnelle lance la séquence causale (qui entraîne l'événement final)"

⁵ *Ibid.* p.85.

"La notion d'agent' est caractérisable comme une entité avec des 'parties du corps', volition ET intention, où les parties du corps répondent à la volition et l'intention s'applique à ces réponses et aux événements conséquents additionnels".

d'un procès réalisé dans une phrase élémentaire, il n'en est pas de même de l'intentionnalité qui est, en quelque sorte, une "propriété différentielle relative au contraste entre la conceptualisation du procès observé et la reconstruction conceptuelle par le locuteur, du procès dans le monde des plans d'action de l'agent" ⁶. Il illustre la dichotomie 'agent/author' par l'exemple :

(31) *Pierre s'est intoxiqué avec un plat de champignons*

qui peut être interprétée de deux façons : soit Pierre avait l'intention de s'intoxiquer et pour cela il a consommé un plat de champignons ; soit Pierre avait seulement l'intention de manger un plat de champignons. ⁷

Dans le cas où Pierre avait seulement l'intention de consommer le plat de champignons et donc l'intoxication est un "effet hors plan" ⁸, François assigne à (31) la représentation logico-sémantique (32) interprétée comme identique à (33) :

(32) $\exists p, x$ INTOXIUER (p) & R caus (Pierre, p) & R patient (Pierre, p) & R intermédiaire(?) (x,p) & x = "plat de champignons"

(33) $\exists q, r, x$ R agent (Pierre, q) & R objet (x, q) & INTOXIUER (r) & R patient (Pierre,r) & R_{caus} (q,r)

Dans le cas où Pierre avait l'intention de s'intoxiquer avec le plat de champignons, François assigne à (31) la représentation logico-sémantique (34) interprétée comme identique (35) :

(34) $\exists p, x$ INTOXIUER (p) & R caus (Pierre, p) & R agent (Pierre, p) & R patient (Pierre, p) & R instr(x,p) & x = "plat de champignons"

⁶ FRANCOIS Jacques : *Changement, Causation, Action. Trois catégories fondamentales de la description sémantique du lexique verbal à l'exemple de l'allemand et du français* ; Genève, Droz, 1988.

⁷ La distinction est plus claire en allemand avec l'emploi de la préposition 'mit' indiquant le statut instrumental du plat de champignons dans le premier cas, et d'autre part l'emploi de la préposition 'durch' indiquant le statut causateur autonome assigné au plat de champignons.

⁸ L'expression est empruntée à François.

- (35) $\exists q, r, s, x$ R agent (Pierre, q) & R objet (x, q) & INTOXIUER (r) & R patient (Pierre,r) & CAUSER (s) & R agent (Pierre,s) & R objet (r,s) & R instr (q,s)

(33) ne permet évidemment pas de rendre compte dans le détail des discordances entre le plan d'action de Pierre et l'action effectivement réalisée, mais elle met en évidence les limites du contrôle de l'action par l'agent. Dans le cas de l'"agent causation", Pierre est introduit comme agent de l'action instrumentale (q) et comme agent de l'action causatrice (s) ; dans le cas de l'"author causation", Pierre n'est introduit que comme agent d'une action (q) par elle-même causatrice du changement (r).

Il existe des expressions adverbiales qui aident à déterminer le degré d'intentionnalité de la part de A dans les constructions 'A a accompli B', comme le montre les deux tableaux suivants :

- (36) Expressions permettant l'interprétation de "author causation"

Anglais	Arabe	Français
<i>accidentally, unintentionally....etc</i> ex. <i>She has accidentally broken her watch</i>	سهوا, خطأ, من غير قصد sahw ^{an} , hata ^{an} , min gairi qasd ⁱⁿ أصابه خطأ asâbahu hata ^{an}	<i>involontairement, par mégarde, inadvertance.....etc</i> ex. <i>Pierre a cassé la porcelaine par mégarde</i>

- (37) Expressions déterminant le caractère intentionnel de l'action de A

Anglais	Arabe	Français
<i>deliberately, intentionally, on purpose...etc</i> ex. <i>He deliberately killed his uncle in order to get the heritage</i>	عمدا, قصدا >amd ^{an} , qasd ^{an} قتله عمدا qatalahu >amd ^{an}	<i>intentionnellement, délibérément...</i> ex. <i>Il a délibérément poussé son associé dans la rivière</i>

En l'absence d'un adverbial de ce type, l'assignation d'intentionnalité dépend, selon Baudet, Cordier et François, du statut télique (ou résultatif) vs. atélique (ou non résultatif) de la prédication. Une action atélique, par ex. *Paul a visé Marie* est en général interprétée par défaut comme intentionnelle (*?Paul a visé involontairement Marie/? Paul unintentionally aimed at Mary/? صوب زيد إلى هند خطأ*). En revanche, une action télique, par ex. *Paul a blessé Marie* est interprétée en général comme indéterminée du point de vue de l'assignation d'intentionnalité (*Paul a blessé volontairement Marie/Paul deliberately wounded Mary/جرح زيد هنداً عمداً*) est aussi acceptable que *Paul a blessé involontairement Marie/Paul accidentally wounded Mary/جرح زيد هنداً من غير قصد*.

On peut s'interroger sur la nature de la relation entre la causativité et l'intentionnalité : sont-elles deux notions autonomes ou interdépendantes ?

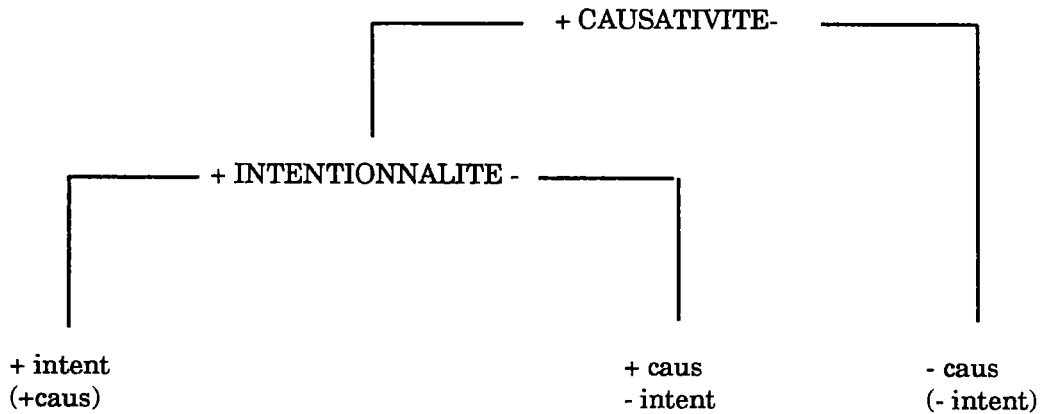
Si on considère qu'elles sont autonomes, on les représentera par le classement croisé suivant :

(38)

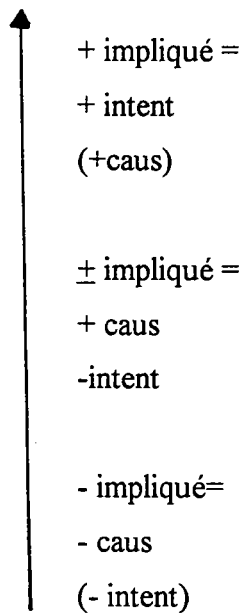
	+ caus	- caus
+ int	1	0
-int	1	1

Sur ce tableau, l'une des quatre cases, caractérisée par le couple [+ intentionnel, -causatif], est dénuée de sens, car le jugement sur l'intentionnalité présuppose la reconnaissance d'une participation causale. De ce fait, Baudet, Cordier et François optent pour un classement arborescent :

(39)



Sur cette arborescence ⁹, le jugement d'intentionnalité n'est pertinent qu'après sélection de la valeur [+ causatif]. Ce classement arborescent permet la représentation de l'implication causale/ intentionnelle sur une même échelle ¹⁰ qui comporte trois situations possibles :



Après avoir étudié la définition de la causation et les différentes valeurs que peuvent prendre la cause, nous allons analyser dans ce qui suit les différentes formes que peut

⁹ BAUDET, CORDIER & FRANCOIS : L'identification des classes de procès en contexte II : étude expérimentale, in J. FRANCOIS & G. DENHIÈRE (eds.), *Sémantique Linguistique et Psychologie Cognitive, Aspects théoriques et expérimentaux*, Presses Universitaires de Grenoble 1997, p. 281.

¹⁰ *Ibid*, p. 281.

prendre le verbe causatif dans les trois langues de notre étude.

1.2.2. MECANISMES FORMELS POUR L'EXPRESSION DE LA CAUSATION

L'anglais, l'arabe et le français, comme beaucoup d'autres langues naturelles, disposent de différents moyens pour l'expression de la causation au niveau du prédicat (relation exprimée par le verbe). On peut classer en trois types : les moyens lexicaux, les moyens morphologiques, et les moyens syntaxiques ou analytiques. Dans ce qui suit, nous allons examiner ces trois modes, tout en discutant ce qui a été reconnu en grammaire générative comme l'hypothèse componentielle périphrastique, laquelle réclame un parallélisme entre les expressions lexicales et les expressions analytiques ou périphrastiques.

1.2.2.1. Moyens lexicaux

En décomposant sémantiquement certains verbes, on remarque que le prédicat atomique CAUSE/FAIRE/ جعل fait partie de la description métalinguistique de ces verbes. Ce type d'analyse a été développé par la sémantique générative qui analyse un verbe tel que *kill/tuer/قتل* comme CAUSE-TO-DIE/FAIRE-MOURIR/جعل يموت. En paraphrasant *die/mourir/مات* par BECOME-NOT-ALIVE/ DEVENIR-NON-VIVANT / صار ليس حيا, *kill(X, Y)/tuer (X,Y)/qatala (X, Y)* auront les structures profondes suivantes :

(((

(1) $kill(X, Y) = (CAUSE\ X(BECOME(NOT(ALIVE(Y))))))$

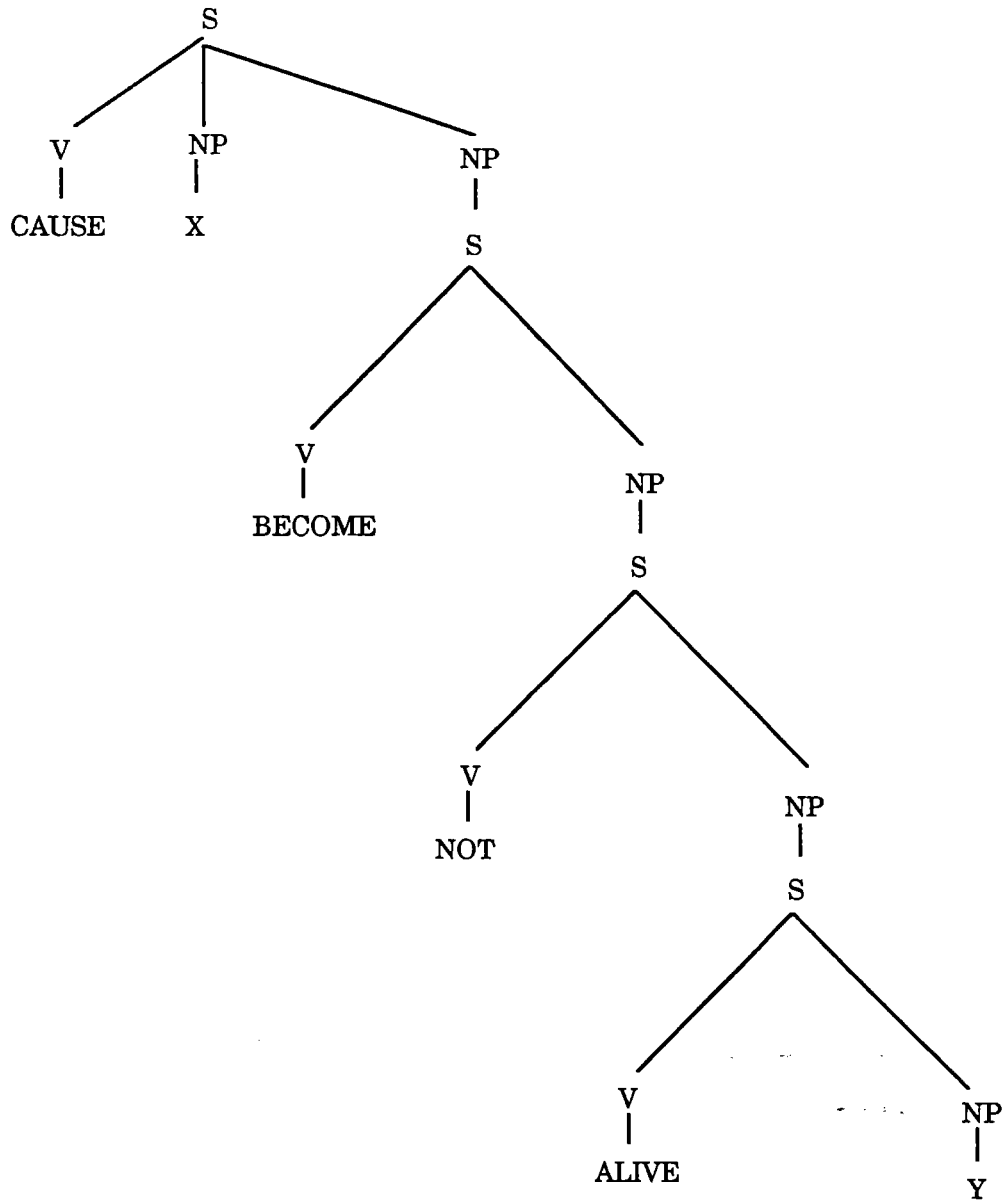
(2) $tuer(X, Y) = (FAIRE\ X(DEVENIR(NON(VIVANT(Y))))))$

(3) $قتل(أ, ب) = جعل(أ(صار(ليس(حيا(ب))))))$

Après élévation de prédicat (*Predicate Raising*), on arrive à l'expression lexicale ¹¹ :

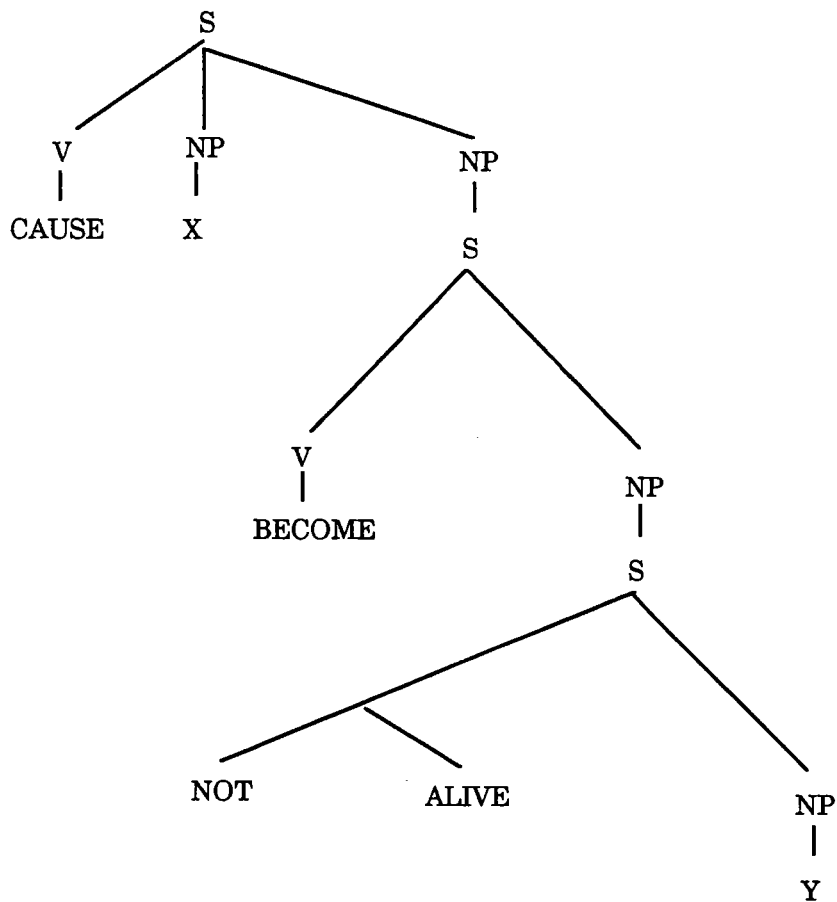
¹¹ Nous exposerons ici le cas de l'anglais, mais la même opération est applicable à l'arabe et au français avec les mêmes étapes.

(4) a.



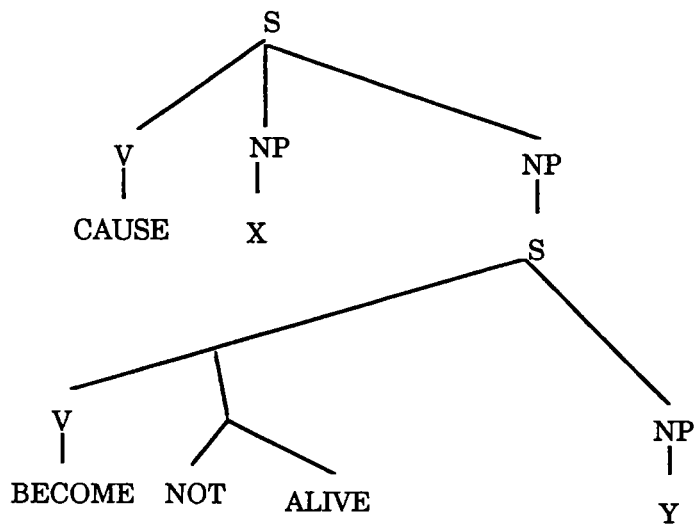
⇓ ELEVATION DU PREDICAT

b.



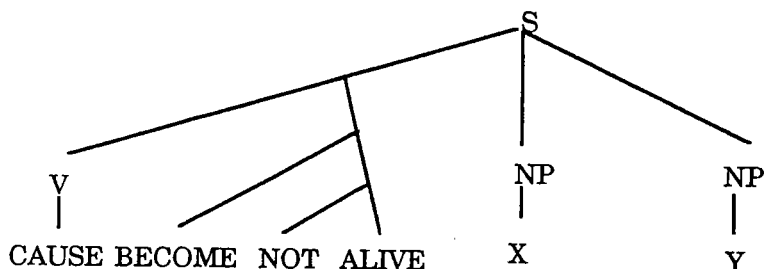
⇓ ELEVATION DU PREDICAT

c.



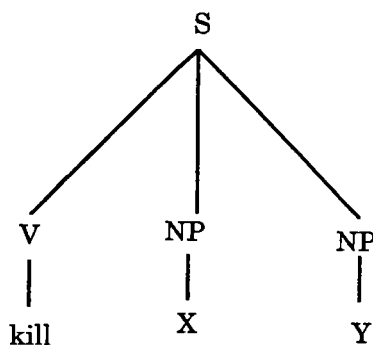
⇓ ELEVATION DE PREDICAT

d.



⇓ LEXICALISATION

e.



Comme on peut le constater, cette forme d'expression n'est pas productive, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de règles de dérivation qui nous permettent de former les causatifs lexicaux (ce qui n'est pas le cas des causatifs morphologiques et des causatifs analytiques). Si on considère que la langue se compose d'un lexique et de règles de formation, cette forme de causation fera partie du lexique que l'on apprend, lexème par lexème, en apprenant la langue.

Les causatifs lexicaux sont des verbes qui n'ont aucun lien morphologique avec leurs formes non-causatives, bien que la seule différence entre une telle paire soit le prédicat atomique cause. Des exemples de ces paires sont : *believe/persuade*, *see/show* en anglais, *comprendre/expliciter*, *apprendre/enseigner* en français et *قتل/مات* en arabe. C'est ce qu'on appelle un phénomène de supplétion, Premper le définit comme "the relationship between linguistic units A and B which meet the following condition : the semiotic

distinction between A and B is regular, while the formal distinction between them is not regular" ¹². Ce phénomène de supplétion est plus répandu en anglais et en français qu'en arabe, où la causation est plutôt du type morphologiquement régulière.

Les causatifs lexicaux peuvent également apparaître par l'emploi transitif de certains verbes qui peuvent être à la fois transitifs ou intransitifs, comme dans la paire de phrases :

(5) *The door opened*

(6) *John opened the door*

C'est l'analyse de telles paires qui a poussé la sémantique générative à développer la théorie d'élevation de prédicats, ainsi *open* comme dans *the door is open* sera paraphrasable par NOT-CLOSED, *open* comme dans (5) sera paraphrasable par BECOME-NOT-CLOSED, et *open* comme dans (6) sera paraphrasable par CAUSE-TO-BECOME-NOT-CLOSED. À partir de ces paraphrases, certains générativistes ont développé l'hypothèse componentielle périphrastique dont le principe est qu'il existe un parallélisme entre les constructions lexicales telles que *open/kill* et les expressions périphrastiques telles que *cause to become not closed/cause to become not alive*. ¹³

De nombreux verbes en anglais et en français peuvent être en fonction de transitif ou d'intransitif dans la phrase; l'emploi transitif ajoute l'aspect causatif à l'emploi intransitif. Exemples en anglais : *melt, freeze, cook, break, wake up...* Exemples en français : *pourrir, geler, durcir...* On note que, en français, c'est la forme réfléchie plutôt que la forme intransitive qui sert à exprimer l'emploi non-causatif de certains verbes causatifs à la forme transitive ; exemples : *se raidir/raidir, se noyer/noyer...*

En fait, en examinant 20 situations typiques de causalité, nous avons remarqué que 19 verbes anglais s'emploient comme intransitifs dans des phrases où l'instance causatrice est exprimée par un complément prépositionnel et comme transitifs dans des phrases où l'instance causatrice est exprimée par le sujet. En revanche, en français, 6 verbes peuvent être transitifs ou intransitifs, alors que pour 11 situations sur 20, l'expression réfléchie

¹² PREMPER Waldfried : "Lexical Causation as a Fundamental Characteristic of the Arabic Verbal System". in *Partizipation-Das sprachliche Erfassen von Sachverhalten*, ed. by Hansjacob Seiler & Waldfried Prempfer, 1991 ; définition citée de Dressler (1985) p. 650.

"la relation entre deux unités linguistiques A et B qui satisfait la condition suivante : la distinction sémiotique entre A et B est régulière, mais la distinction formelle n'est pas régulière"

¹³ Nous discuterons au § 2.2.3 les principaux arguments sur lesquels se fonde cette hypothèse, et les critiques qui lui ont été adressées, après avoir examiné les causatifs périphrastiques, pour pouvoir comparer les deux formes.

s'impose quand l'instance causatrice est exprimée par un complément prépositionnel. ¹⁴

En arabe, il n'existe pas de verbes qui soient à la fois transitif et intransitif. Le verbe transitif reste, par définition, un verbe qui ne peut jamais être employé sans complément d'objet. Pour passer à la forme intransitive, il faut avoir recours à la forme réfléchie qu'on obtient à partir de la dérivation de la forme VII *انفعل*; ainsi la paire :

(7) *كسر الطفل الكأس* (كسر) : verbe trilitère causatif)

(L'enfant a cassé le verre)

(8) *انكسر الكأس* (انكسر) : verbe dérivé intransitif).

(Le verre s'est cassé.)

On peut constater qu'il n'existe aucune règle pour former les causatifs lexicaux; contrairement aux formes morphologiques, ce sont des formes irrégulières et non-productives

1.2.2.2. Moyens morphologiques

La causation morphologique consiste à ajouter un affixe à un lexème non-causatif pour lui donner un sens causatif. L'anglais, l'arabe et le français disposent de ce moyen pour exprimer la causation, mais à des différents degrés de productivité. Alors qu'en français et en anglais, il existe quelques affixes qui peuvent donner un sens causatif quand ils sont ajoutés à des noms ou à des adjectifs, en arabe, l'affixation morphologique est le moyen principal pour l'expression de la causation.

Nous allons donner quelques exemples d'affixation causative en anglais et en français, avant de discuter le phénomène de causation morphologique en arabe vu que c'est le moyen le plus productif dans cette langue :

(i) Suffixe

(a) anglais :

¹⁴ Pour plus de détails sur cette étude, voir BAKLOUTI : *L'expression de la relation causale* ; Mémoire de D.E.A, 1995.

-ify : just→justify, beauty→beautify

-ize : capital→capitalize, American→Americanize

-en : bright→brighten, length→lengthen

(b) français :

-ifier : simple→simplifier, ample→amplifier

-iser : moderne→moderniser, légal→légaliser

(ii) Préfixe

(a) anglais :

en- : able→enable, code→encode

dis- : able→disable, courage→discourage

(b) français :

en- : riche→enrichir, cercle→encercler

En arabe, les deux principales formes morphologiques de la causation sont la Forme II فعل (*fa''ala*) et la Forme IV أفعل (*'af'ala*) qui indiquent toutes les deux la causation simple et directe. La règle générale de formation de verbes causatifs en arabe sera la suivante :

(9)

entrée : a { فعل (fa 'ala)/فعل (fa 'ila)/فعل (fa 'ula) } V (X₁)...(X_n)

sortie : a { فعل (fa ''ala) / أفعل ('af'ala) } V (X₀)causateur (X₁)causativé... (X_n)

sens : (X₀) est la cause de la réalisation du procès indiqué par le prédicat-entrée

où a renvoie à la racine du lexème (formé seulement de consonnes). On peut dériver la forme causative du verbe non-causatif (شرب) *šariba* en appliquant la règle (9) :

entrée : ش , ب , ر , ش $fa'ila$ V (X₁)...(X_n)

sortie : ش , ب , ر , ش { $fa'ala$ / $af'ala$ } V (X₀) causateur (X₁) causativé... (X_n)

sens : (X₀) est la cause de la réalisation du procès indiqué par le prédicat-entrée

Ainsi l'exemple :

- (10) a. شربت هند شاييا
(Hind a bu du thé)
- b. اشرب خالد هند شاييا
(Khalid a fait boire du thé à Hind)
- c. شرب خالد هند شاييا
(Khalid a fait boire du thé à Hind)

D'après la règle (9), on peut constater qu'on peut dériver le prédicat causatif en arabe, optionnellement, à partir de la forme II ou la forme IV. Ce qui donne à penser que les prédicats causatifs des deux formes sont synonymes. En ait, ce n'est pas le cas : les prédicats causatifs à la forme II et les prédicats causatifs à la forme IV sont en distribution complémentaire.

El Moutaouakil (1987) a rassemblé un corpus "assez représentatif" pour étudier la distribution complémentaire des formes II et IV et il est arrivé aux conclusions suivantes :

- Un point commun aux deux formes est qu'on peut dériver toutes les deux à partir de racines trilitères à la forme فعل ($fa'ala$) ou فعل ($fa'ila$) comme on peut voir dans les exemples suivants :

- (11) a. شربت هند شاييا
(Hind a bu du thé)
- b. اشرب خالد هند شاييا
(Khalid a fait boire du thé à Hind)
- c. شرب خالد هند شاييا
(Khalid a fait boire du thé à Hind)

- (12) a. دخل الضيف
(L'invité est entré).
- b. أدخل خالد الضيف
(Khaled a fait entrer l'invité).
- c. دخل خالد الضيف
(Khaled a fait entrer l'invité).

- Un deuxième point commun entre les deux formes est qu'on peut dériver les deux à partir de prédicats indiquant une action (13), un procès (14), une position (15) ou un état (16) :

- (13) a. أكل الضيف دجاجا
(L'invité a mangé du poulet).
- b. أكل خالد الضيف دجاجا
(Khaled a fait manger du poulet à l'invité).
- c. أكل خالد الضيف دجاجا
(Khaled a fait manger du poulet à l'invité).

- (14) a. ذاب السكر في الماء
(Le sucre s'est dissout dans l'eau).
- b. أذاب خالد السكر في الماء
(Khalid a dissout le sucre dans l'eau).
- c. ذوب خالد السكر في الماء
(Khalid a dissout le sucre dans l'eau).

- (15) a. سكنت هند الدار
(Hind habite dans la maison).
- b. أسكن خالد هند الدار
(Khalid fait habiter Hind dans une maison).
- c. سكن خالد هند الدار
(Khalid fait habiter Hind dans une maison).

- (16) a. المت هند

(Hind est triste).

b. ألم الخبر هندا

(La nouvelle a rendu Hind triste).

c. ألم الخبر هندا

(La nouvelle a rendu Hind triste).

- Un troisième point commun entre la forme II et la forme IV est qu'on peut dériver les deux à partir de trilitères intransitifs aussi bien que transitifs comme on peut le voir dans les exemples (13) et (16).

Malgré ces points communs, il existe des différences entre les prédicats causatifs à la forme II et ceux à la forme IV :

Une des propriétés du système dérivationnel en arabe est qu'il comporte des trous (au sens de *gaps*). Concernant les constructions causatives, on constate qu'il existe des cas où seule la forme II ou la forme IV est utilisée pour exprimer la causation soit parce que l'autre forme n'existe pas, comme dans :

(17) a. أجل المشروع

Le projet est ajourné).

b. أجلت المشروع

(J'ai ajourné le projet).

c. أجلت المشروع ?

soit parce que l'autre forme est utilisée pour exprimer un autre sens, comme le verbe (أرحل) *arhala* (intr : 'avoir beaucoup de chameaux') :

(18) a. رحل المسافر

(Le voyageur est parti).

b. رحلت المسافر

(J'ai fait partir le voyageur).

c. أرحلت المسافر *

1. La forme II فعل *fa'ala* est la seule par laquelle on peut dériver des verbes causatifs à partir des noms de solides tels que فضة ('argent'), ذهب ('or'), جبن ('fromage')....

- (19) a. ذهب خالد الإناء
 b. *أذهب خالد الإناء

La forme II est également la seule à pouvoir dériver des prédicats causatifs à partir de racines trilitères de la forme فعل (*fa'ula*) :

- (20) a. صعب الامتحان
 (l'examen est difficile)
 b. صعب الأستاذ الامتحان
 (Le professeur a rendu l'examen difficile).
 c. *أصعب الأستاذ الامتحان

A part ces deux cas, les deux formes peuvent être utilisées pour dériver des prédicats causatifs à partir de la même racine, cependant avec des sens différents. Ceci implique qu'il y a des contraintes qui déterminent l'utilisation de l'une ou de l'autre des deux formes. Il s'agit de deux paramètres essentiels : le degré de contrôle du procès par le causatif et l'aspect du prédicat.

Comrie (1981) remarque que le causatif contrôle le procès à différents degrés quand il s'agit d'un animé humain, et ne le contrôle pas quand il s'agit d'un inanimé. Le degré de contrôle est déterminé par la volonté du causatif à faire l'action ou à adopter la position ou l'état exprimé par le prédicat. En arabe, on utilise la forme IV pour exprimer les prédicats causatifs dans lesquels le causatif "contrôle" le procès en étant, par exemple, volontaire à sa réalisation. La phrase :

- (21) أخرجت خالدًا من الحفل
 (J'ai fait sortir Khalid de la fête).

indique que Khalid est sorti volontairement et sans s'y opposer. En revanche, la forme II est utilisée pour exprimer les prédicats causatifs dans lesquels le causatif ne "contrôle" pas le procès en ne voulant par exemple pas le réaliser ou tout simplement en étant incapable de le faire comme dans :

- (22) خرجت خالدًا من الحفل
 (J'ai fait sortir Khalid de la fête).

Contrairement à (21), (22) indique que Khalid est sorti de la fête contre sa volonté ou qu'on l'a fait sortir alors qu'il était incapable de le faire. On peut tester le paramètre de contrôle par l'acceptabilité des phrases (21) et (22) coordonnées à la phrase *Khalid a voulu quitter la fête* :

(21') *أبدى خالد رغبته في الخروج من الحفل فأخرجته معي*

(22') *أبدى خالد رغبته في الخروج من الحفل فخرجته معي ???*

En ce qui concerne l'aspect du prédicat, on remarque que la forme II indique l'intensité et la répétitivité. Tandis que :

(23) *أفهمت خالدًا الدرس*

(J'ai expliqué la leçon à Khalid).

indique que Khalid a vite compris la leçon,

(24) *فهمت خالدًا الدرس*

(J'ai expliqué la leçon à Khalid).

indique que Khalid a été lent pour comprendre la leçon ou que le sujet a dû répéter plusieurs fois l'explication pour que Khalid comprenne. La preuve pour ce paramètre est la phrase (23) est plus acceptable que (24) si on ajoute aux deux l'adverbe *بسرعة* ('vite') :

(23') *أفهمت خالدًا الدرس بسرعة*

(24') *فهمت خالدًا الدرس بسرعة ???*

Les deux paramètres qui déterminent l'emploi de la forme II ou la forme IV sont liés ; le non-contrôle du procès par le causatif (soit qu'il ne le veuille pas, soit qu'il en soit incapable) nécessite l'intensité et la répétition. Après ces précisions, la règle (9) peut être spécifiée en la remplaçant par les deux règles suivantes ¹⁵ :

¹⁵ EL-MOUTAOUAKIL : *qaḍâyâ muḡamiya : al-maḥmûlâtû al-fi^lliyatu al-muṣtaqqatu fi al-luḡati al-^larabiyati*, Société Marocaine des Editeurs Unies, 1988, p. 53.

(9) a.

entrée : [P [a { فعل (fa'ala) / فعل (fa'ila) } V]](X₁)...(X_n)

conditions : P= -continu,-répétitif

X₁ =+contrôle

sortie : [P [a { أفعل ('afa'ala) } V]] (X₀) causateur (X₁) causativé...(X_n).

sens : "(X₀) cause **directement** la réalisation du procès indiqué par le prédicat entrée"

b

entrée : [P [a { فعل (fa'ala) / فعل (fa'ila) / فعل (fa'ula) } V]](X₁)...(X_n)

conditions : P= +continu, +répétitif

X₁ = -contrôle

sortie : [P [a { فعل (fa'ala) } V]] (X₀) causateur (X₁) causativé...(X_n).

sens : "(X₀) cause **directement** la réalisation du procès indiqué par le prédicat entrée"

On remarque que les deux règles insistent sur le fait que la causation exprimée par فعل (fa'ala) ou par أفعل ('afa'ala) est une causation directe, ce qui n'est pas le cas de la causation exprimée par des expressions périphrastiques ou analytiques.

1.2.2.3. Moyens analytiques :

Une construction causative est dite analytique ou périphrastique quand un auxiliaire (ou un opérateur) causatif est employé pour introduire le sujet causateur comme dans :

(0) a. *Jean fait sortir Marie de la chambre.*

b. *John made Mary go out of the room.*

c.

جعل خالد هنداً تخرج من الغرفة

Il paraît intéressant avant d'analyser les constructions causatives périphrastiques de discuter l'hypothèse componentielle périphrastique (abrégée l'hypothèse P) qui réclame une

synonymie entre les causatifs lexicaux et les constructions causatives périphrastiques car les deux formes partagent le prédicat atomique CAUSE dans leur structure sémantique profonde. Shibatani définit les fondements de l'hypothèse P comme suit :

"(...) one of the most fundamental motivations for the generative semantic treatment of causative constructions comes from the synonymy between a productive construction like "John caused Harry to die" and a lexical causative sentence like "John killed Harry". Indeed, these sentences share a considerable number of semantic properties. They both entail sentences such as "Harry died" and "Harry is dead". Also, in order for both sentences to be true, it must be the case that Harry was alive before John did something to him. Finally, the sentences are appropriate only when the events of John doing something to Harry and Harry's dying had been perceived by the speaker as fulfilling those conditions set forth in (1)" ¹⁶

Nous allons tout d'abord exposer les arguments qui ont sous-tendu cette théorie ; puis rappeler les critiques qui lui ont été adressées, avant de conclure sur les différences entre les causatifs lexicaux et les causatifs périphrastiques et les nuances de sens entre les différents opérateurs.

2.2.3.1. Le développement de l'hypothèse componentielle périphrastique

Nous empruntons à J. François¹⁷ l'essentiel des arguments présentés dans les paragraphes qui suivent, dans la mesure où nous souscrivons pleinement au mode de présentation de cette hypothèse ; cependant, les trois points originaux ont été ramenés à deux, pour les besoins de notre exposé :

¹⁶ SHIBATANI Masayoshi : "The Grammar of Causative Constructions : A Conspectus", in Shibatani ed. *The Grammar of Causative Constructions. Syntax and semantics*, New York Academic Press, 1976, p. 7.

"L'une des motivations essentielles pour le traitement des constructions causatives en sémantique générative vient de la synonymie qui existe entre une construction productive telle que "Jean a fait mourir Harry" et une phrase causative lexicale telle que "Jean a tué Harry". En fait, ces phrases partagent un nombre considérable de propriétés sémantiques. Toutes les deux entraînent des phrases telles que "Harry est mort". Aussi, pour que les deux phrases soient justes, il faut absolument que Harry soit vivant avant que Jean lui fasse quelque chose. Enfin, les deux phrases sont justes seulement si les événements Jean faisant quelque chose à Harry et mort de ce dernier sont perçus par le locuteur comme satisfaisant les deux conditions avancées en (1)."

¹⁷ FRANCOIS Jacques : *Changement, Causation, Action. Trois catégories fondamentales de la description sémantique du lexique verbal à l'exemple de l'allemand et du français* ; Genève : Droz, 1988. p. 124-28.

(i) Le parallélisme entre l'expression lexicale et l'expression périphrastique aide à résoudre l'ambiguïté de certaines expressions lexicales. Pour illustrer cette ambiguïté, Lakoff (1970) établit les réseaux de correspondances suivants ¹⁸ :

Etat	Changement	Action causatrice
<i>The metal is hard</i>	<i>The metal hardened = P = The metal became metal = P = hard/harder</i>	<i>The physicist hardened the made the metal hard/harder.</i>
<i>The door is open</i>	<i>The door opened = P = door became open (pas de comparatif possible)</i>	<i>The John opened the door = P = John made the door open (pas de comparatif possible)</i>

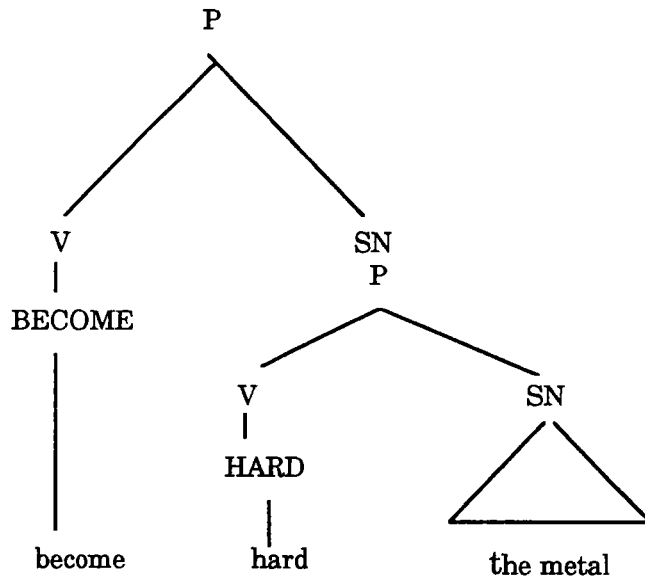
La différence entre les verbes *open* v.intr/tr et *harden* v.intr/v.tr provient, selon Lakoff, des valeurs référentielles des adjectifs correspondants. En effet, avec *open*, seulement deux alternatives sont possibles : soit une porte est ouverte, soit elle est fermée. Cependant, avec *hard*, les différents degrés de durcissement peuvent être représentés sur une échelle allant du 'pas dur du tout' au 'très dur', avec la possibilité de l'emploi du verbe *harden* entre chaque deux points de cette échelle.

Lakoff associe donc aux deux lectures de *the metal hardened*¹⁸ deux structures sous-jacentes différentes réalisables en surface, soit sous la forme ambiguë "*The metal hardened*" (2 et 4) à la suite d'une double élévation de prédicat, soit sous l'une des deux formes univoques (1) *The metal became hard* ou (3) *The metal became harder* à la suite d'une seule élévation de prédicat ¹⁹

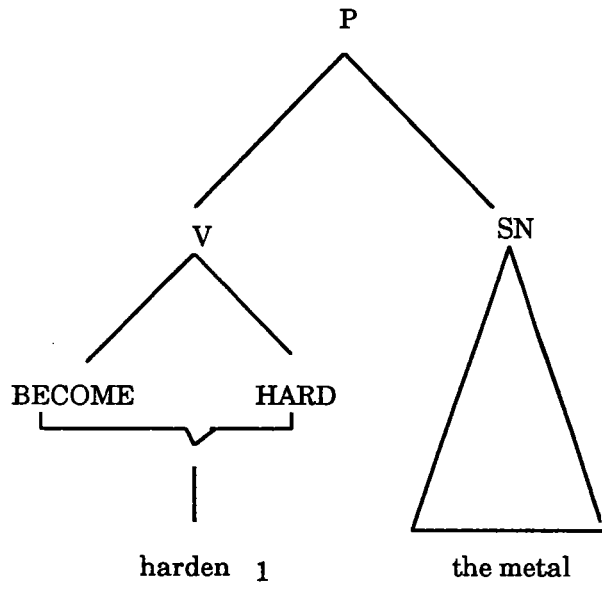
¹⁸ *Ibid.* p. 124.

¹⁹ *Ibid.* p. 125.

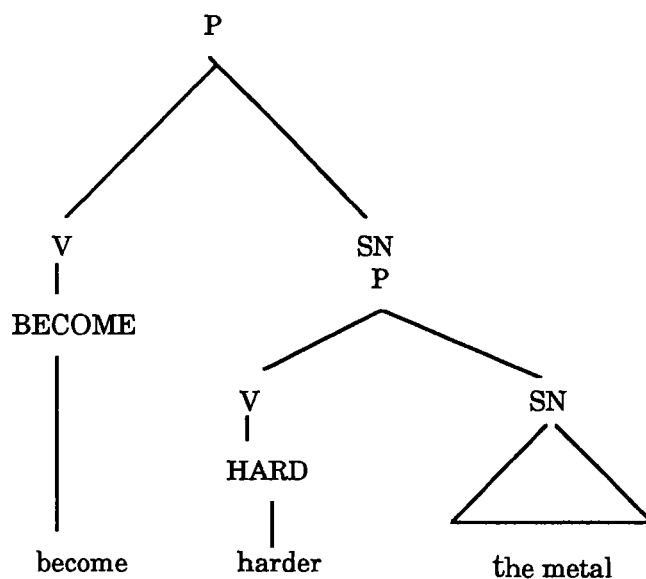
(1)



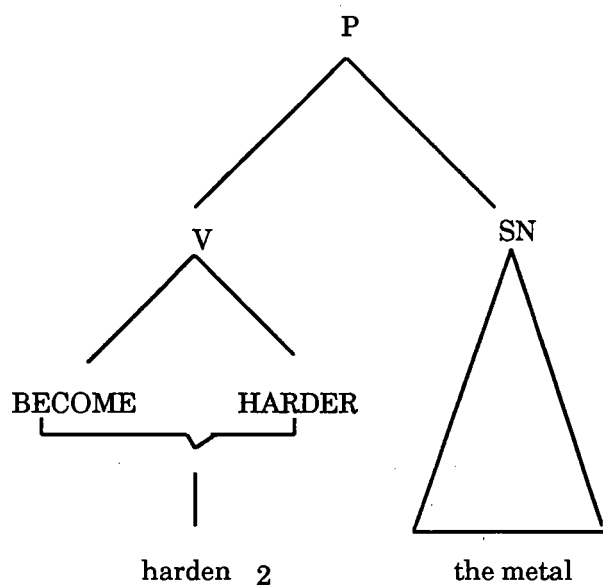
(2)



(3)



(4)

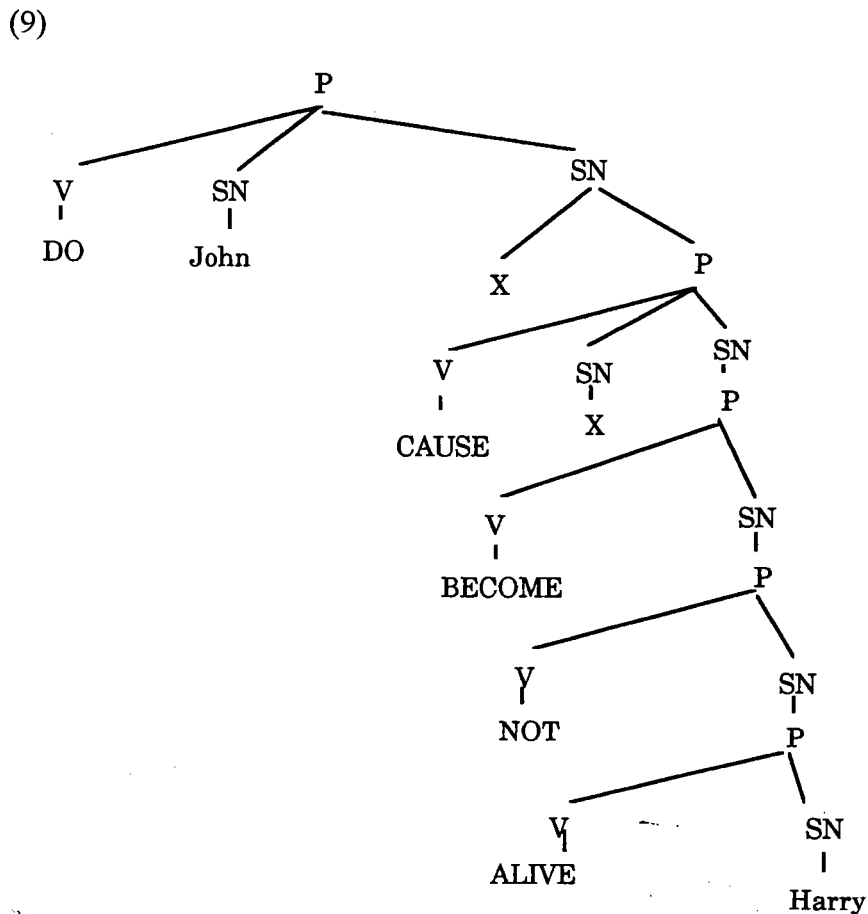


On peut voir que les périphrases *become hard/become harder* résolvent l'ambiguïté de *harden* et ceci est un argument pour l'hypothèse P.

(ii) Le deuxième argument concerne l'ambiguïté de certaines phrases comprenant une expression lexicale et un adverbe telles que la phrase (5) qui, selon Morgan (1969) et McCawley (1972), présente 3 paraphrases possibles (6-8) :

- (5) *John almost killed Harry.*
- (6) *John almost did something that should have killed Harry.*
- (7) *John did something that almost caused Harry to die.*
- (8) *John did something that caused Harry to become almost dead.*

En conséquence McCawley considère (5) comme ambiguë relativement à l'interprétation de *almost* et à partir de la structure sous-jacente (9)²⁰ :

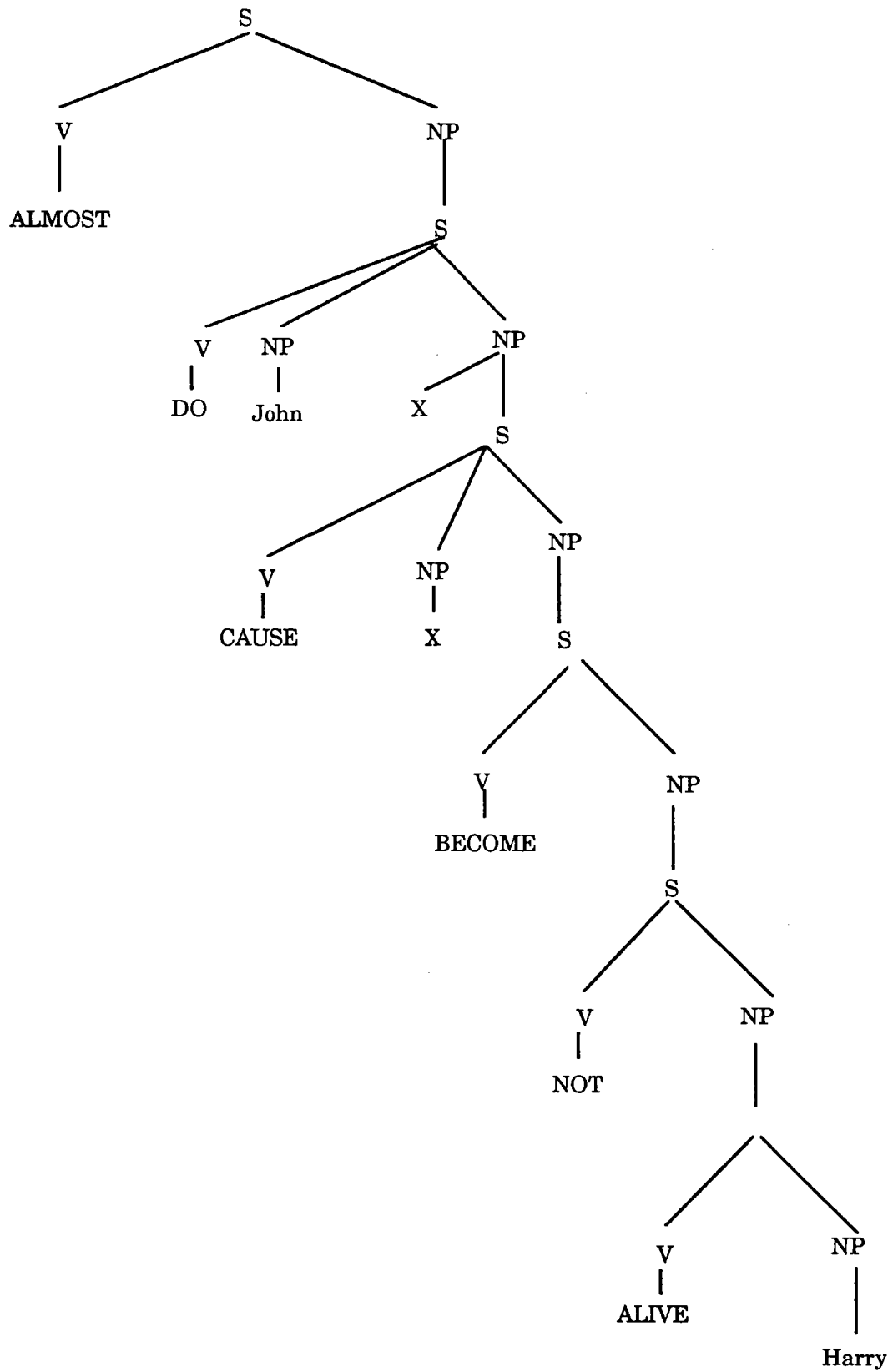


il distingue trois niveaux d'insertion du prédicat prélexical ALMOST explicités dans les trois phrases (6-8). Nous représentons ces trois niveaux d'insertion sur les arbres 10-12 respectivement ²¹.

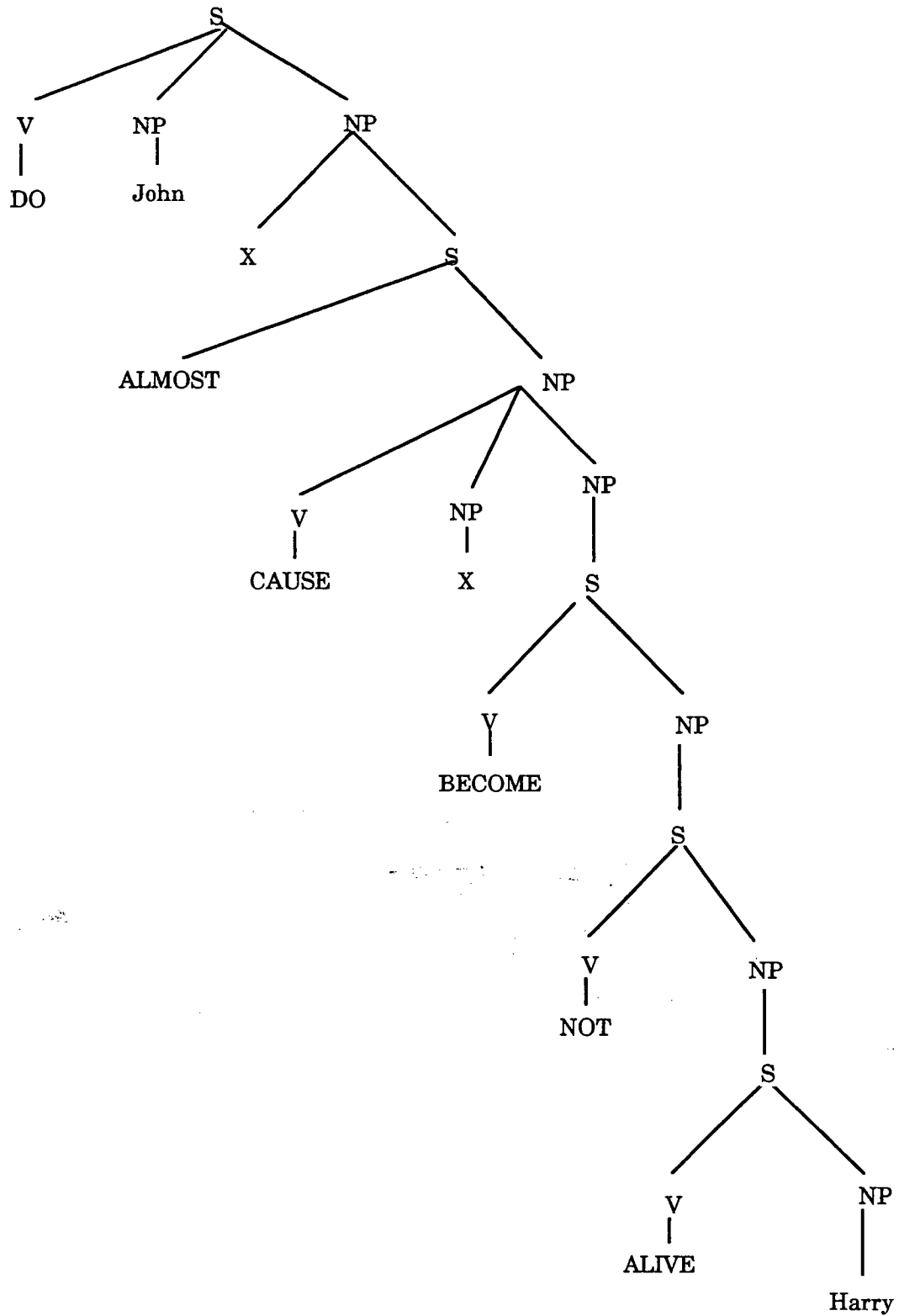
²⁰ *Ibid*, p. 126.

²¹ *Ibid*, p. 127.

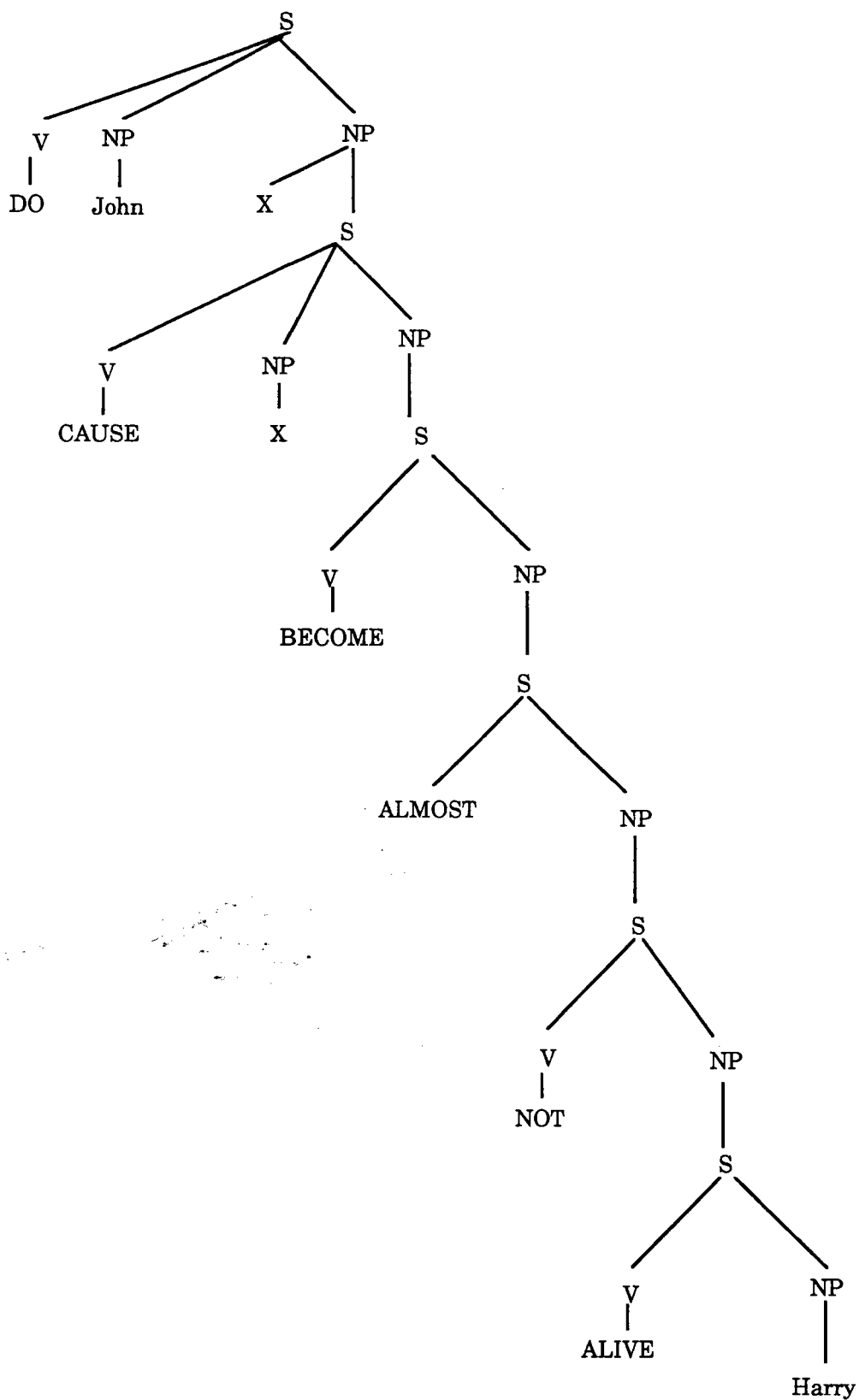
(10) *John almost did something that should have killed Harry.*



(11) *John did something that almost caused Harry to die.*



(12) *John did something that caused Harry to become almost dead.*



Toutefois, selon François (1986), la représentation (9) ne se lit pas :

(13) *John EST CAUSE de ce que Harry DEVIENT NON VIVANT.*

mais plus pertinemment :

(14) *John FAIT quelque chose x qui x est CAUSE de ce que Harry DEVIENT NON VIVANT.*

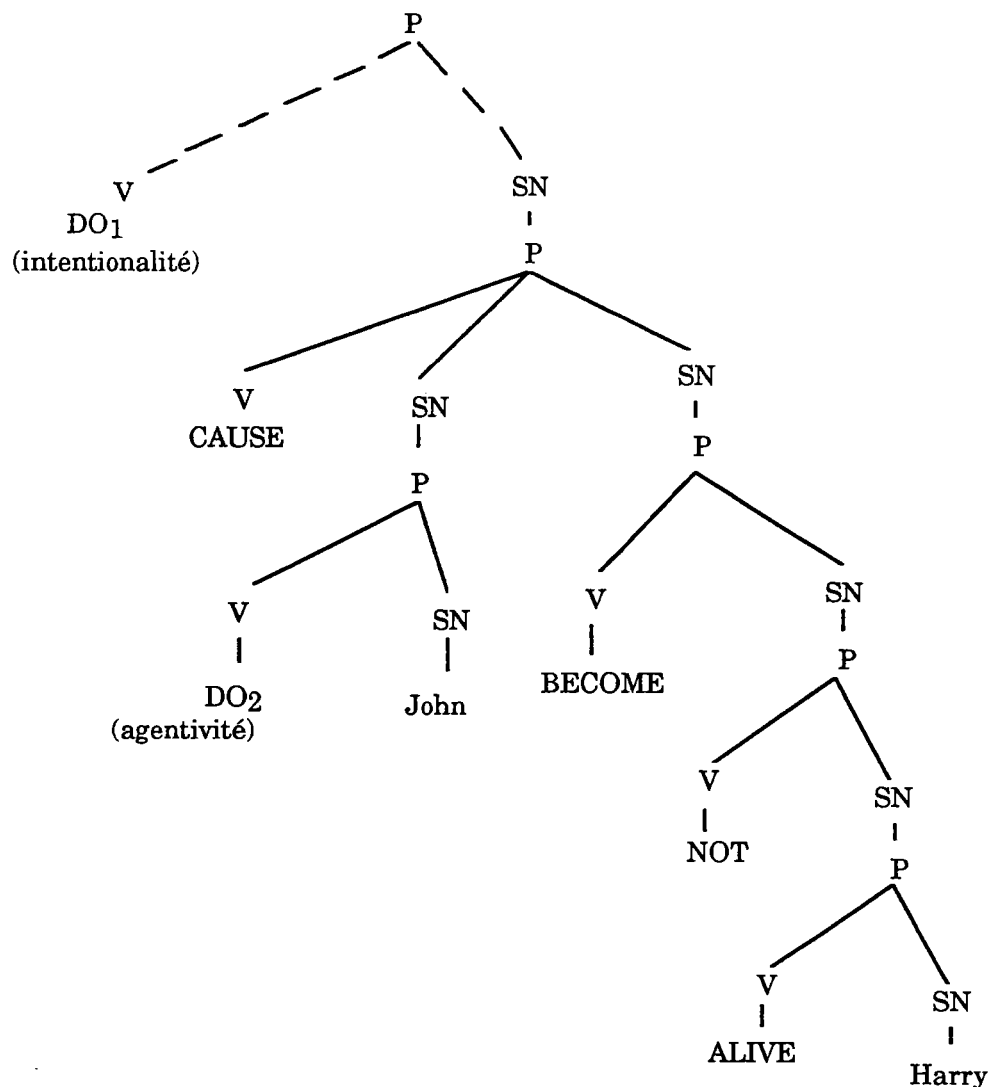
Il en constate que (15) est équivalent à (13) :

(15) *Le fait que John FASSE quelque chose x EST CAUSE de ce que Harry DEVIENT NON VIVANT.*

Dowty (1972) introduit un prédicat atomique CAUSE pour mettre en évidence la relation entre un événement causateur et un événement causé, et un prédicat DO supérieur qui marque l'intentionnalité de l'action. Il représente ces deux prédicats sur l'arborescence suivante ²² :

²² *Ibid*, p. 128.

(16)



François (1986) traduit la métalangue prédictive de Dowty en remplaçant l'occurrence supérieure de DO par SE PROPOSER avant de s'interroger sur l'interprétation de *presque/faillir* dans (17) :

(17) *John a presque tué/ failli tuer Harry.*

Quatre interprétations semblent, selon lui, pouvoir être distinguées :

(18) =P= *John s'est presque proposé/ a failli se proposer de tuer Harry ;*

d'où l'on ne peut pas conclure que John ait accompli une quelconque action propre à causer la mort de Harry ;

(19) =P= *John a (\pm intentionnellement) fait quelque chose qui a presque causé/ failli causé la mort de Harry :*

d'où il ressort que la mort de Harry était la conséquence prévisible de l'acte délibéré de John ;

(20) =P= *John a presque fait/ failli faire quelque chose (\pm intentionnellement) qui aurait causé la mort de Harry :*

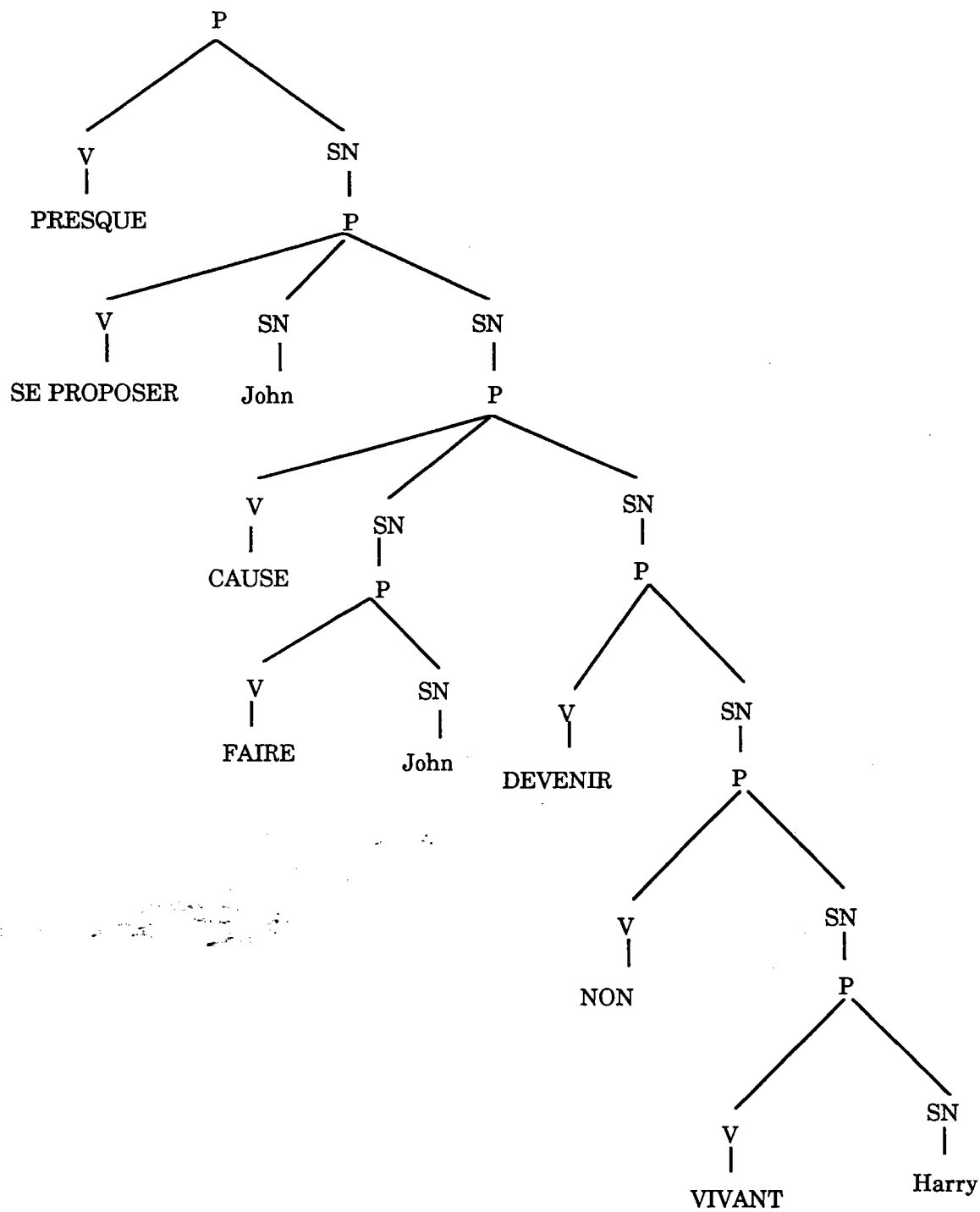
qui comporte une proposition contrafactive, puisque si John avait accompli l'acte qu'il a failli accomplir, Harry en serait mort, et enfin

(21) =P= *John a fait (\pm intentionnellement) quelque chose qui a eu pour effet que Harry est presque mort :*

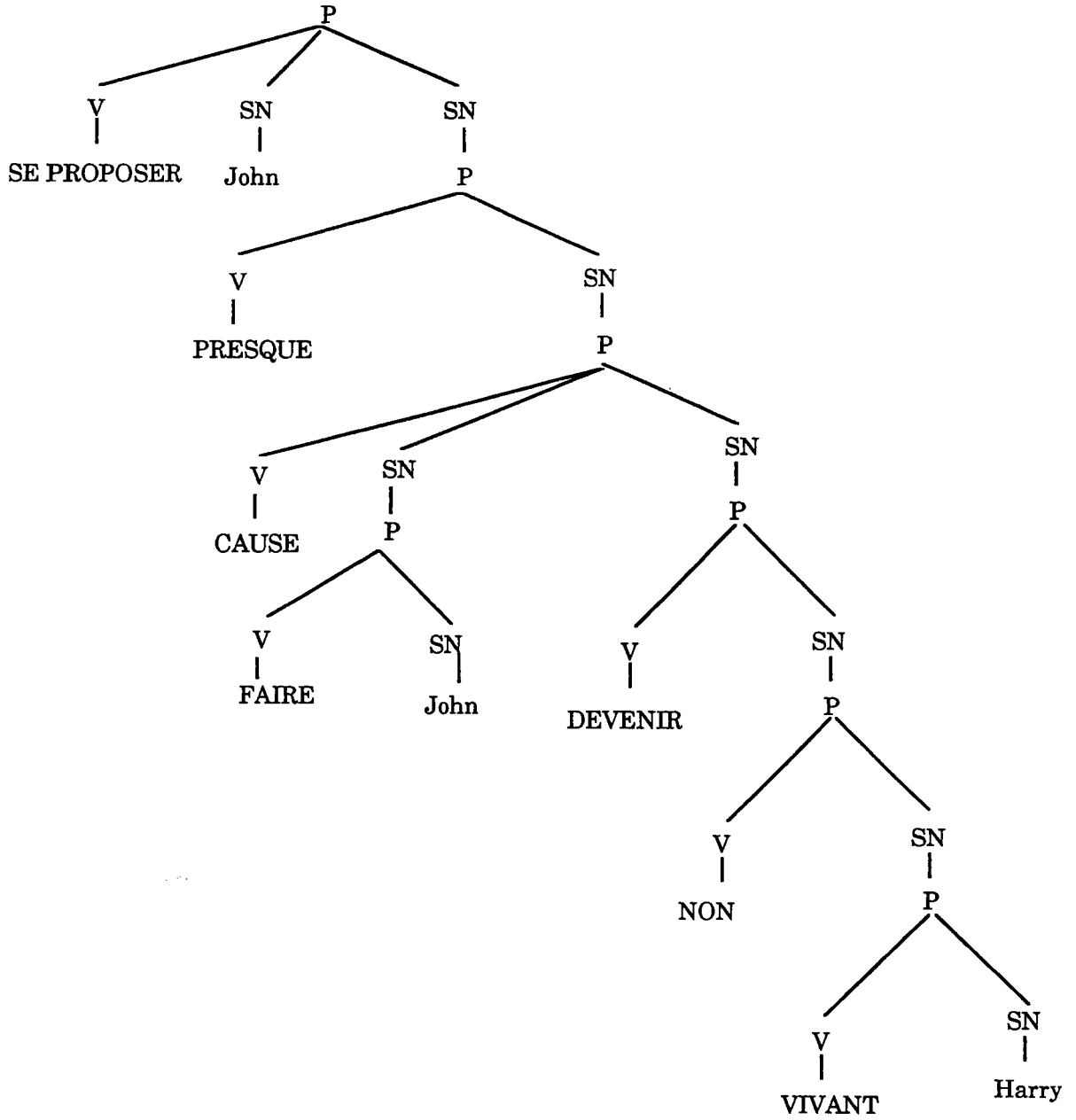
qui implique que John a accompli (délibérément ou non) une action, et que cette action a affecté la santé de Harry sans toutefois qu'il en meure.

A ces quatre interprétations de l'incidence de *presque* François associe quatre niveaux d'insertion du prédicat PRESQUE dans les arbres syntactico-sémantiques suivants :

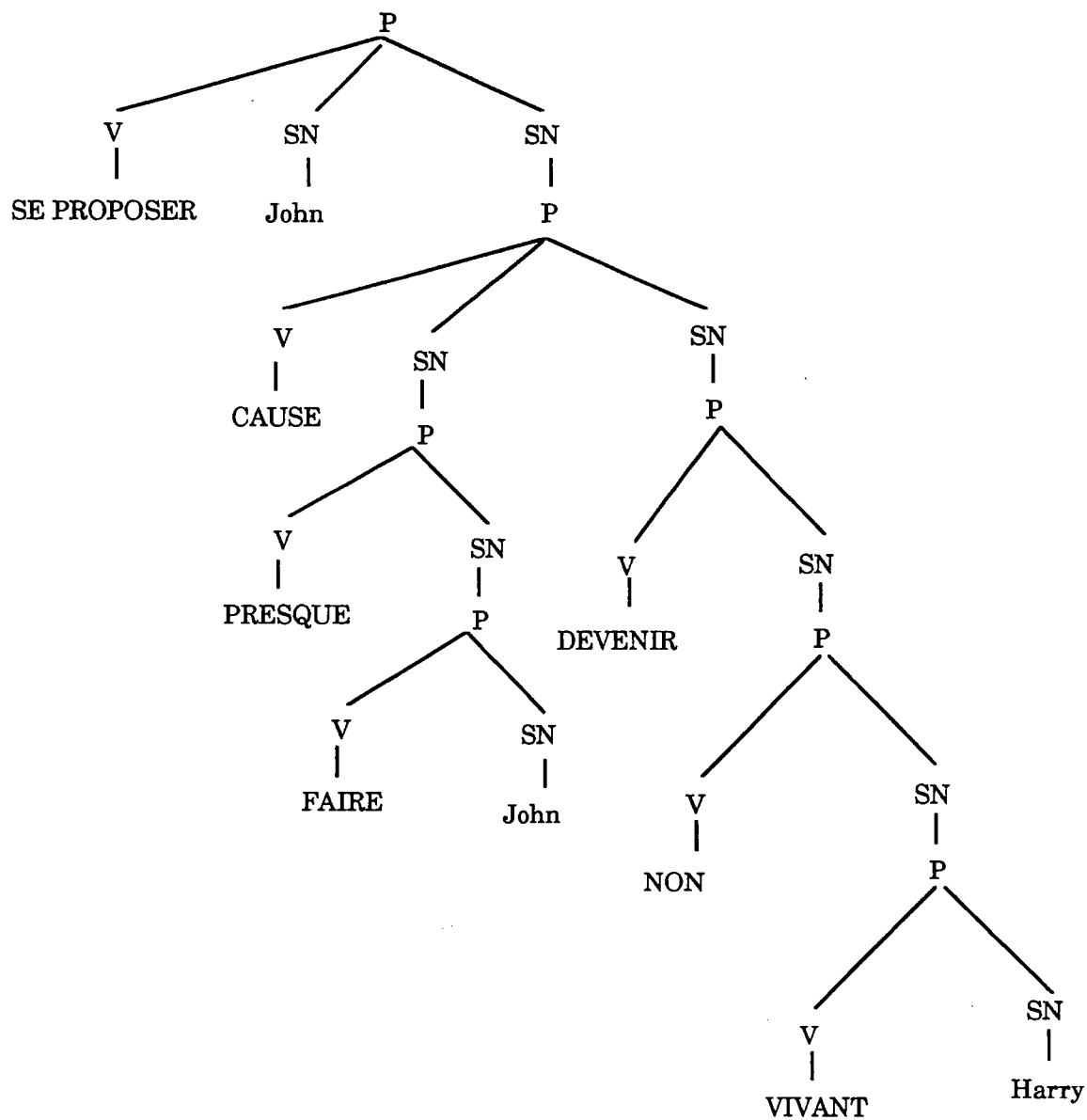
(22) *John s'est presque proposé/ a failli se proposer de tuer Harry ;*



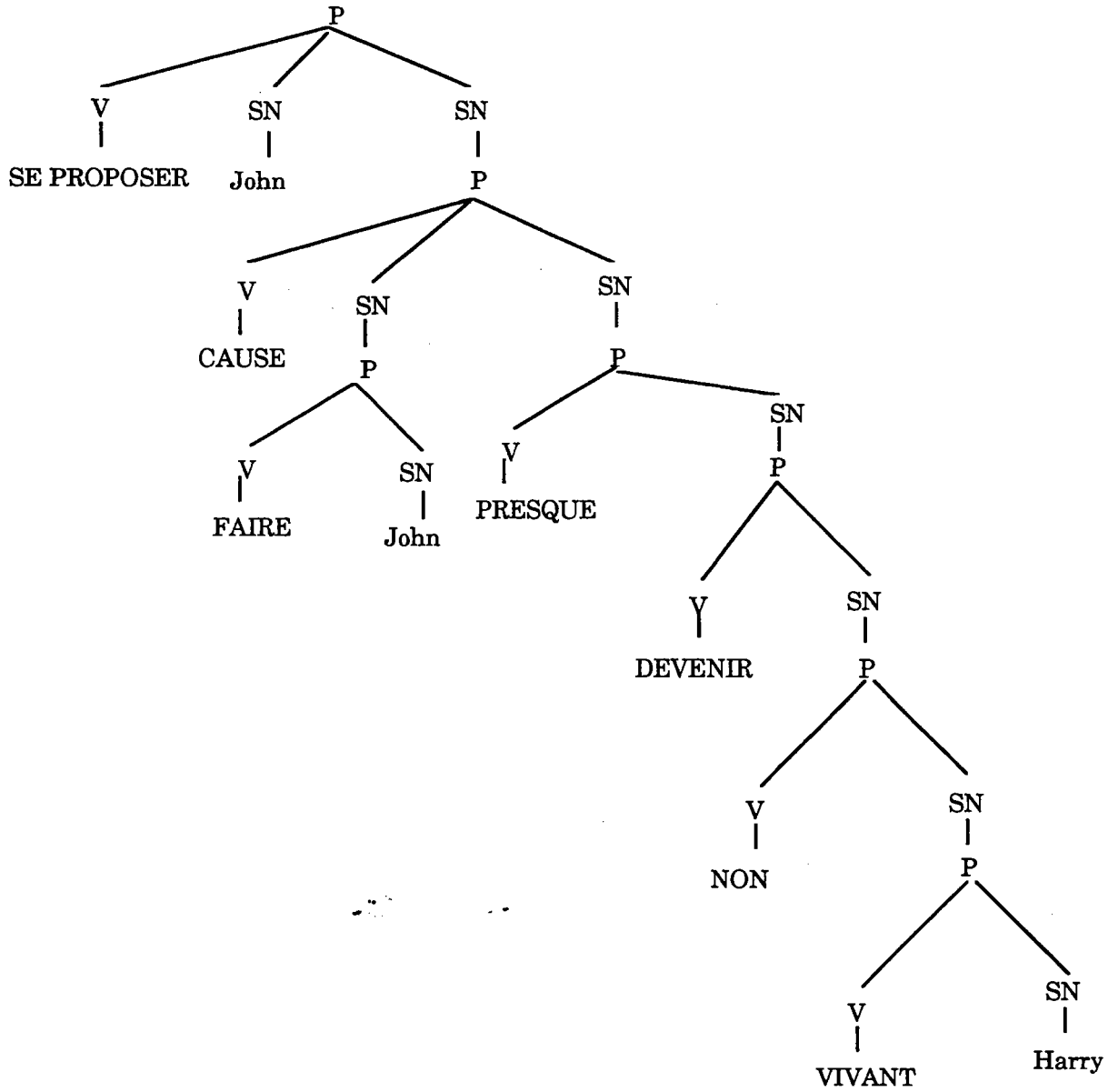
(23) *John a (\pm intentionnellement) fait quelque chose qui a presque causé/ failli causé la mort de Harry :*



(24) *John a presque fait/ failli faire quelque chose (± intentionnellement) qui aurait causé la mort de Harry :*



(25) *John a fait (\pm intentionnellement) quelque chose qui a eu pour effet que Harry est presque mort :*



On peut se demander maintenant si l'expression périphrastique peut aider à soulever l'ambiguïté de la phrase :

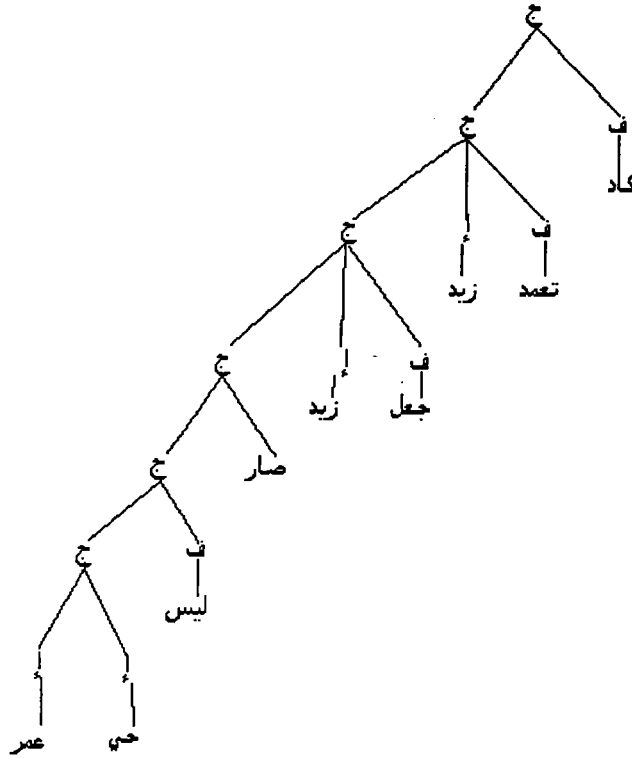
(26)

كاد زيد يقتل عمرا

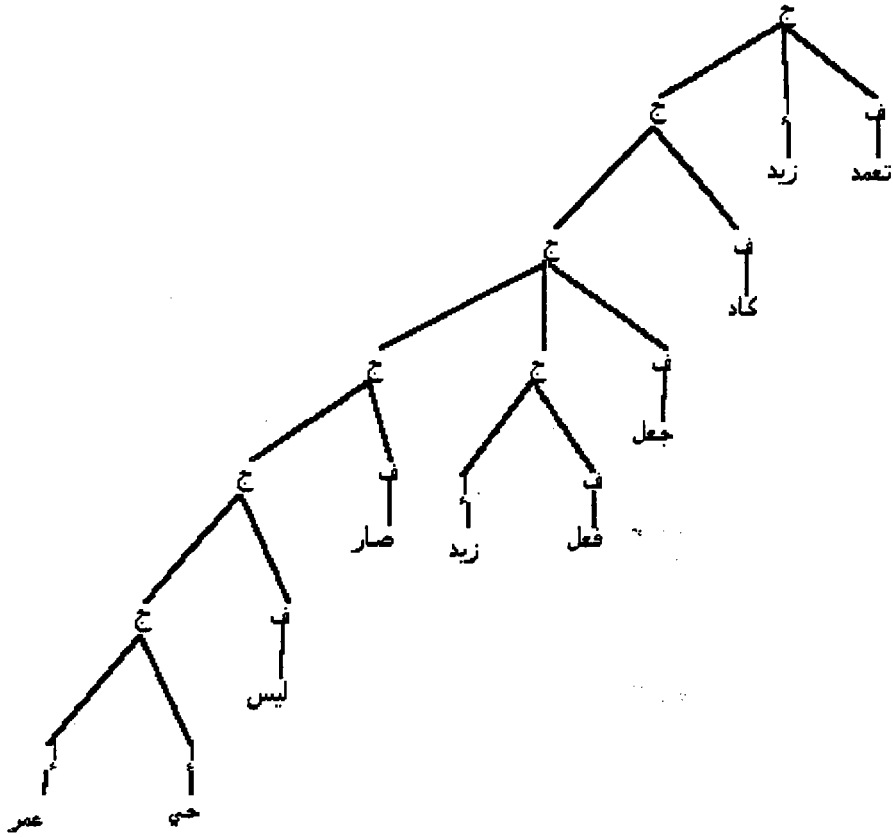
On traduit le DO intentionnel de Dowty par le prédicat *ta^{ammada}* *تعمد*, on peut alors obtenir les quatre interprétations de (26) suivantes avec leurs représentations :

(27)

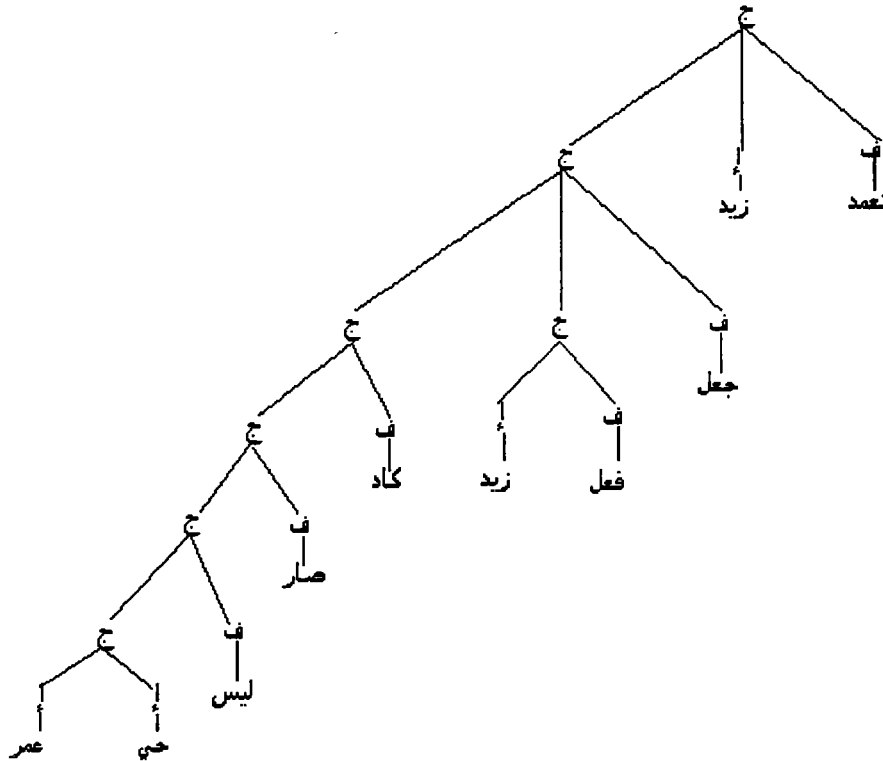
كاد زيد يتعمد أن يجعل عمرا يموت



(28) ما فعله زيد كاد يجعل عمرا يموت (= فعل زيد شينا كاد يجعل عمرا يموت)



(30) ما فعله زيد جعل عمرا يكاد يموت (= فعل زيد شينا يجعل عمرا يكاد يموت)



Pour résumer les arguments qui ont permis le développement de l'hypothèse P, on dira que l'ambiguïté de certains verbes causatifs (par exemple *harden*) et de certaines phrases de causation (par exemple *John almost killed Harry*) peut être résolue en admettant que la structuration sémantique des verbes de causation est parallèle aux périphrases de causation telle qu'on puisse décrire les différentes interprétations d'une expression ambiguë à l'aide des transformations appliquées à sa structure sous-jacente prélexicale.

1.2.2.3.2. Critique de l'hypothèse componentielle périphrastique

(i) Le premier et le plus important argument qu'on peut relever contre cette hypothèse est que *kill/ tuer/ قتل* ne peut pas s'insérer dans tous les contextes où *faire mourir / cause someone to die / جعل يموت* convient :

(31) a. *John a fait mourir/ causé la mort de Harry dimanche en le poignardant samedi.*

b. *John caused Harry to die on Sunday by stabbing him on Saturday*

c. جعل زيد عمرا يموت . | تسبب زيد في موت عمر يوم الأحد بعد أن طعنه يوم السبت

السبت

(32) a. *John a tué Harry dimanche en le poignardant samedi.

b. *John killed Harry on sunday sy stabbing him on Saturday.

c. قتل زيد عمرا يوم الأحد بعد أن طعنه يوم السبت *

Tuer ne peut dénoter en effet qu'un procès unifié composé de deux "sous-procès", l'action de John (*poignarder Harry*) et le changement (*la mort de ce dernier*). Si Harry ne meurt que le lendemain des suites du coup de poignard, la responsabilité de John n'en est pas diminuée, mais l'extension temporelle de changement résultant exclut l'emploi du verbe et impose la périphrase *faire mourir/ causer la mort de/ جعله يموت*.

Le même raisonnement s'applique si le changement se déroule entre plusieurs lieux : (33) implique que l'action de John et la mort de Harry se sont produites dans la même pièce, ce que n'implique pas (34) :

(33) a. John a tué Harry dans la cuisine.

b. John killed Harry in the kitchen.

c. قتل زيد عمرا في المطبخ

(34) a. John a fait mourir Harry dans la cuisine (après l'avoir frappé mortellement dans la vestibule).

b. John caused Harry to die in the kitchen after hitting him in the garden.

c. تسبب زيد في موت عمر في المطبخ بعد أن ضربه ضربا مبرحا في الحديقة

الحديقة

Donc l'expression lexicale n'est employable que si l'action et le changement sont perçus comme spatio-temporellement unifiés, sinon seule l'expression périphrastique est disponible. Si on veut utiliser l'expression lexicale alors qu'il existe des différences de temps et de localisation entre l'action causatrice et l'effet, on doit neutraliser ces différences. Fillmore (1971) montre ce point avec l'exemple suivant :

"If I was standing on the Ohio side border on Tuesday last week and shot an arrow at a cougar on the Indiana side, and if the cougar then wandered into Illinois and died of the wound on Friday, I cannot say that I killed a cougar in Ohio, or Illinois, or Indiana, or that I killed it last Tuesday or last Friday. I can

say, however, **I killed a cougar in the middle west last week**, and that is because the conflation process is possible if the event-chain sentence is left intact but embedded as a whole to the higher verb which assigns the location in space and time to the whole sequence." ²³

- (ii) Lorsque le causatif lexical est dérivé d'un verbe statique/inchoatif, seul l'emploi de l'expression lexicale est possible en arabe :

- (35) بصرت هند ثوبها
*جعلت هند ثوبها يقصر *

En français, les deux expressions sont possibles mais n'ont pas le même sens :

- (36) *Marie a raccourci sa robe* (elle l'a fait elle même).
Marie a fait raccourcir sa robe (par quelqu'un d'autre).

- (iii) Quand l'objet de la causation est inanimé, l'expression périphrastique n'est pas possible en arabe et en anglais :

- (37) a. *I brought the book down from the shelf*
 b. **I made the book go down from the shelf*

- (38) a. انزلت الكتاب من الرف
 b. *جعلت الكتاب ينزل من الرف *

En français, les deux expressions sont possibles, mais avec des sens différents :

²³ Fillmore (1971) cité par BARON Naomi S. : "The Structure of English Causatives" ; *Lingua*, Vol. 33, No. 1, 1974, p.328.

"Si je m'étais trouvé à la frontière, du côté de l'Ohio, le mardi de la semaine dernière et j'avais tiré une flèche sur un puma du côté de l'Indiana, et si le puma avait ensuite entré en Illinois et était meurt de sa blessure, le vendredi, je ne pourrais pas dire que j'ai tué un cougar en Ohio ou en Illinois ou en Indiana, ou bien que je l'ai tué mardi ou vendredi dernier. Par contre, je pourrais dire j'ai tué un puma dans le Middle-West, la semaine dernière, parce que le processus de 'conflation' est possible si la phrase représentant une séquence d'événements est laissée intacte mais enchâssée comme un tout dans un verbe supérieur qui fait porter la location spatiale et temporelle sur toute la séquence"

- (39) a. *J'ai descendu le livre de l'étagère* (je l'ai fait moi-même)
b. *J'ai fait descendre le livre de l'étagère* (par quelqu'un d'autre).

1.2.2.3.3. Différences entre les causatifs lexicaux et les causatifs périphrastiques

Dans sa discussion de l'hypothèse componentielle périphrastique, Shibatani constate que (40) s'interprète comme une action, soit "manipulant" physiquement l'enfant ("manipulative causation"), soit l'incitant à opérer lui-même le changement ("directive causation") :

- (40) *John caused the child to stand up.*

tandis que (41-43) n'autorisent que l'interprétation "directive" :

- (41) *John made Bill move.*
(42) *John got Bill to stand up.*
(43) *John had the child stand up.*

Toutefois, selon Shibatani, l'interprétation de la périphrase cause to INF dépend de l'existence ou non d'une expression lexicale concurrente : si une telle expression existe, par exemple (44 vs. 45)

- (44) *John caused Bill to get up at six.*
(45) *John got Bill up at six.*

l'expression lexicale dénote une causation "manipulative" et l'expression périphrastique une causation "directive". Un contre-exemple se présente cependant : Shibatani constate que *bring* est employable dans le sens "directif" dans la situation dénotée par la phrase (46), mais seulement dans le sens "manipulatif" si *Berkeley* est remplacé par *our room* (47) :

- (46) *In 1967, we brought Chomsky to Berkeley.*
(47) *We brought Chomsky to our room.*

Il en déduit que, à Berkeley, s'attache ici un "propos conventionnalisé" : la visite de

l'université de Berkeley, qui n'est pas déductible de la phrase (47). Shibatani conclut ainsi sa mise en contraste des conditions d'emploi "manipulatif" vs. "directif" de l'expression causative lexicale et des périphrases causatives de l'anglais :

"(...) the lexical causative and the productive causative (except the English cause form) show a systematic meaning difference ; the former expresses manipulative causation, and the latter directive causation. However, there are two well-defined situations where the function may be reversed. Namely, when a lexical causative sentence expresses a situation that is associated with a conventionalized purpose, the sentence allows the directive interpretation. On the other hand, when a productive form does not have the corresponding lexical causative, it may be used to express manipulative causation" ²⁴

Selon François, cette conclusion semble se confirmer aussi en français, du moins à en juger par les exemples suivants ²⁵ (48-51)

- (48) *Pierre fait tomber Jean.*
- (49) **Pierre tombe Jean.*
- (50) *Pierre fait voler_J l'oiseau/ le prototype.*
- (51) **Pierre vole_J l'oiseau/ le prototype.*

Dans le premier cas (48) l'absence de verbe causatif (49) autorise une interprétation soit "manipulative" (ex. Pierre pousse Jean, ce qui le fait tomber), soit "directive" (Pierre appelle Jean, ce qui le fait sursauter et tomber). Dans le second cas (50), les deux interprétations se présentent aussi en raison de l'absence de verbe causatif, mais elles sont sélectionnées par l'aptitude ou non du patient à prendre en charge le changement (ex. Pierre fait peur à l'oiseau qui s'envole vs. Pierre met en marche le moteur du prototype qui s'envole : interprétation "directive" vs. "manipulative").

En arabe, l'expression périphrastique est employée dans trois cas :

²⁴ *Ibid.* p. 38.

"(...) les causatifs lexicaux et les causatifs productifs (à part la forme anglaise *cause*) montrent des différences de sens systématiques ; les premiers expriment une causation manipulative et les derniers une causation directive. Pourtant , il y a deux situations bien définies où cette fonction peut être inversée. A savoir, quand une phrase avec un causatif lexical exprime une situation associée à un propos conventionnalisé, la phrase permet l'interprétation directive. D'autre part, quand une forme productive n'a pas de forme lexicale correspondante, elle peut être employée pour exprimer une causation manipulative".

²⁵ FRANCOIS (1986), p. 134.

(i) Quand la forme IV أفعل (*'af'ala*) et la forme فعل II (*fa'ala*) qui expriment d'habitude la causation sont utilisées dans la phrase pour exprimer une autre valeur référentielle :

- (52) جعل الغم جارتنا تمجز قبل الأوان
(La tristesse a fait vieillir notre voisine avant le temps prévu.)

ou quand le prédicat qu'on veut causativiser est déjà à la forme II ou la forme IV

- (53) جعل اقتراب موعد الامتحان خالدًا يسرع في إنجاز بحثه
(L'approche de la date de l'examen a fait précipiter Khalid dans la réalisation de son projet).

ou une autre forme autre que *fa'ala*, *fa'ula* et *fa'ila* à partir de laquelle on ne peut pas dériver la forme II ou la forme IV

- (54) جعل الطمع الإخوة يتقاتلون
(La course à l'héritage a fait s'entretuer les frères).

(ii) Pour exprimer la causation indirecte ; quand le causateur n'est qu'un motif pour l'action accomplie, ainsi la différence entre

- (55) أخرج خالد عليًا من البيت
(Khalid a fait sortir Ali de la maison)

et

- (56) جعل خالد عليًا يخرج من البيت
(Ce qu'a dit Khalid a fait sortir Ali de la maison).

(iii) Pour exprimer la causation complexe (chaînes causales) comme par exemple dans :

- (57) جعل علي خالدًا يخرج هندًا من البيت

(Ali a fait faire sortir Hind de la maison par Khalid.)

L'aspect direct des causatifs lexicaux et indirect des causatifs périphrastiques se reflètent sur le nombre de situations que l'un ou l'autre représente. En fait, quand on utilise un causatif lexical tel que :

(58) *He seated the child on the bench*

nous avons une seule relation $P = \{ \text{he, seat, child} \}$ et donc une seule situation, alors qu'avec l'emploi d'un opérateur

(59) *He made the child seat on the bench,*

on exprime deux relations, donc deux situations :

$P1 = \{ \text{he, made, P2} \}$

$P2 = \{ \text{child, seat, on the bench} \}$

Lyons considère cette différence entre les causatifs lexicaux et les opérateurs causatifs comme essentielle. D'après lui, il s'agit d'une différence entre termes posés comme "notions sources" ou comme "notions buts". Observons l'exemple suivant :

(60) *Couper les concombres en dés, saler et faire dégorger. Bien mélanger la pâte, laisser reposer une heure.*

Avec *couper, saler et mélanger*, nous avons un agent intentionnel qui agit sur un objet ; le résultat sera donc le point d'aboutissement d'un processus agentif. Contrairement à cela, avec *faire dégorger et laisser reposer*, nous avons :

(61) S "agit sur" concombre et concombre dégorger
pâte reposer et S "ne pas agir sur " pâte

Il y a donc l'expression de deux relations : S agit sur N et N possède la propriété de pouvoir, après l'intervention de S, se vider tout seul.

En résumé, la différence entre les expressions lexicales et les expressions périphrastiques concerne l'aspect directe/indirecte de la causation exprimée. Dans ce qui suit, nous allons examiner les différents auxiliaires ou opérateurs inclus dans les expressions périphrastiques.

1.2.2.3.4. Opérateurs et prédicats modaux causatifs

Certaines formes causatives ont le même schéma prédicatif que les opérateurs c'est-à-dire. représentent deux situations comme par exemple *obliger/force/ أجبر*

(62) a. *Sa tante l'obligea à laver la vaisselle.*

b. *His aunt forced him to wash the dishes*

c. أجبرته خالته على أن يغسل الأواني

$P_1 = \{\text{tante, obliger, } P_2\} = \{\text{aunt, force, } P_2\} = \{P_2, \text{خالته, أجبرته}\}$

$P_2 = \{\text{il, laver, vaisselle}\} = \{\text{he, wash, dishes}\} = \{\text{الأواني, هو, غسل}\}$

Autres exemples de ces formes sont :

	Français	Anglais	Arabe	
1	<i>Forcer à, obliger</i>	<i>force to, oblige to</i>	'argama, 'agbara	أرغم, أجبر
2	<i>Persuader de</i>	<i>persuade to</i>	'aqna'a	أقنع
3	<i>Empêcher de</i>	<i>prevent from</i>	mana'a	منع
4	<i>Laisser</i>	<i>let</i>	taraka	ترك
5	<i>Permettre de</i>	<i>allow, permit</i>	samaha, makkana, hawwala	سمح, مكن, خول

Bien que ces formes expriment la causation et jouent le rôle syntaxique d'un opérateur, on ne peut pas les considérer comme tels parce que le terme opérateur est réservé à des relations non-rattachables à un type de situation référentielle. Un marqueur comme 'persuade', étant un marqueur verbal, opère une mise en relation entre des termes. Une comparaison avec 'get' montre cependant que 'persuade' construit un certain nombre de déterminations modales supplémentaires, ainsi :

(63) *John persuaded her to come*

serait glosable par :

(64) *John got her to come, talking to her (for some time), initially she was opposed to...*

En fait, toutes les formes causatives citées là-dessus indiquent un trait sémantique en plus de la causation. Par exemple les formes en (1) expriment la force et la coercition ; (2) la persuasion ; (3) la causation négative et (4) et (5) la permission. Dans la mesure où ces formes construisent des valeurs référentielles particulières, ils ne pourront pas être utilisés dans certains contextes référentiels contrairement aux opérateurs :

(65) *Le vent faisait tourner et grincer la girouette.*

(66) *?Le vent persuadait la girouette de tourner et de grincer.*

Cottier (1985) appelle ces formes les prédicats modaux causatifs : prédicats parce qu'ils construisent des valeurs référentielles particulières et modaux parce qu'ils marquent une relation modale inter-sujets

1.2.2.3.5. Nuances de sens entre les différents opérateurs de l'anglais

Comparé à l'arabe et au français, l'anglais est plus riche en termes d'opérateurs, nous allons examiner les différences de sens entre les opérateurs anglais afin de savoir comment les traduire en français et en arabe. On a déjà distingué les causatifs périphrastiques des causatifs lexicaux par leur aspect indirect, mais on peut classer les opérateurs eux-mêmes par le même critère : *get* est moins direct que *make* et *have* est le moins direct des deux. Examinons les phrases suivantes :

(67) *The trainer made the lion enter the cage.*

(68) *The trainer got the lion to enter the cage.*

(69) *The trainer had the lion enter the cage.*

En ajoutant des adverbes de manière à ces trois phrases, on pourra constater que (67) implique la force directe du dresseur, que (68) indique le dresseur utilise des moyens pour accomplir son action et que (69) suggère que le dresseur n'est pas en position d'agir directement :

- (70) *The trainer made the lion enter the cage by beating it with a whip.*
(71) *The trainer got the lion enter to the cage by beating it with a whip.*
(72) **The trainer had the lion enter the cage by beating it with a whip.*
- (73) *? The trainer made the lion enter the cage by dripping fresh blood around the door.*
(74) *The trainer got the lion to enter the cage by dripping fresh blood around the door.*
(75) **The trainer had the lion enter the cage by dripping fresh blood around the door.*

Cottier (1991) étudie, à partir d'exemples authentiques, les nuances de sens entre les différents opérateurs de l'anglais. Selon elle, l'opérateur *get* nécessite un causateur humain intentionnel :

- (76) *'Did you have another bad night?'*
'Yes, darling, I did, and it made me terribly sorry for myself as usual. (...) I didn't get off till gone four. I must go to the doctor and get him to give me something. I can't go on like this.'

Quant au causatif, il peut être un animé humain comme dans (76) ou un inanimé comme dans :

- (77) *The captain cannot get the vessel to move.*

L'utilisation de l'opérateur *get* introduit une valuation, posant la relation de la causation comme "bonne pour le causateur" ; ainsi :

- (78) *If you could only get him to tell his true story. It's fascinating.*

est glosable par :

- (78') *If you hear his true story, it will be fascinating for you.*

Comme *get*, l'opérateur *have* nécessite un agent humain intentionnel comme causateur, mais contrairement à *get*, le causativé doit lui aussi être un animé humain :

(79) *We will have John play the piano this evening.*

Dans (79), le sujet causateur 'agit sur' le sujet causativé, par une demande verbale ; ainsi (79) peut être paraphrasée par :

(79') *We will ask John to play the piano this evening ;*

ce qui est différent de

(80) *I would love to get hold of a real trained servant maid and have her live in the house,*

qui est glosable par :

(80') *I would love to... plan it all so that she would live in the house... arrange it for her to...*

ce qui construit ce que Cottier (1987) a nommé 'causation par visée d'un plan'.

Contrairement à *get* et *have* qui ne peuvent avoir comme causateur qu'un animé humain intentionnel, avec *make* et *cause*, la notion de causateur peut recouvrir divers types de rôles : animé à statut d'agent (intentionnel ou non) et inanimé.

Make peut exprimer une relation de "coercition" :

(81) *'Alison' Gwyn backed from them. 'Alison!'*

'Gwyn! Don't look at me like that! Don't! I can't stand it! Stop him Roger! Roger, make him stop. Make him! Make him! Make him!'

Cette valeur correspond en fait à la combinaison de plusieurs paramètres référentiels ; d'une part, elle suppose un causateur et un causativé tous deux animés humains, associables à des "intentionnalités adverses" : le procès visible par le causateur Roger porte sur un

causativé Gwyn qui s'oppose à son actualisation positive (*stop looking*) et vise au contraire un procès complémentaire.

Cependant, la valeur de coercition parfois associé à *make* est loin d'être en elle même représentative de cet opérateur, bon nombre d'exemples font apparaître de tout autres valeurs, ainsi :

(82) *He gave me a shove, I fell. He had not intended to make me fall, he had only wanted to push me away.*

Ici, la valeur non-coercitive de *make* est soulignée par le marqueur 'not intend' : non seulement aucune intentionnalité n'apparaît du côté du causativé (celui-ci apparaît comme une source de mouvement non-volontaire), mais aussi, le procès 'fall' est posé comme n'ayant pas été visé par la causateur (causateur non-intentionnel).

L'opérateur *cause* met l'accent sur le caractère non-intentionnel du causateur qui peut être un animé humain :

(83) *John accidentally caused Mary to drop her books.*

ou un animé non-humain

(84) *A bus, coming and splashing up, caused the little crowd to stir and tighten.*

ou un procès :

(85) *He said 'Hello Jane' in a low affectionate voice, gripping her right arm momentarily just below the shoulder, which caused her slightly to stagger.*

Le français n'est pas aussi riche que l'anglais en termes d'opérateurs causatifs, comme le remarque François en discutant le point de vue de Shibatani sur la causation directe/indirecte :

"Toutefois le français ne dispose pas comme l'anglais d'un large échantillonnage d'auxiliaires causatifs, si bien que les constatations de Shibatani relatives à la spécialisation de make INF, get to INF et have INF comme moyen d'expression de la causation "directive" n'ont pas d'équivalent en français."

Nous ne sommes pas tout à fait d'accord avec François ; c'est vrai que le français ne dispose pas d'un 'large échantillonnage d'auxiliaires causatifs' mais on peut comme même traduire *make*, *get* et *have* par l'opérateur *faire*. En effet, *faire* est un auxiliaire très général qui peut convenir à toutes les situations causatives qu'on a repéré avec les opérateurs anglais sans toutefois spécifier certaines valeurs référentielles que ces opérateurs pourraient avoir. Ainsi, il est traduit par *make* quand il exprime une valeur de coercition :

(86) *J'ai connu un prof d'allemand qui terrifiait ses élèves [...]. Il faisait écrire ses élèves avec une main sur la tête, et si par bonheur l'un d'eux se trouvait au tableau, il devait aussi lever un pied.*

(86') *I once met a German teacher who simply terrified his pupils [...]. He made his pupils write with one hand above their heads, and if by some happy chance one of them was standing in front of the blackboard, he also had to stand on one foot.*

Si la causation se fait par une demande verbale, c'est *have* qui est utilisé en anglais :

(87) *Nous fîmes dire par Pollack Henri à Karaboom que nous étions quasiment fin prêts et Karaboom fit dire par Henri Pollack qu'il était quasiment fin prêt lui aussi.*

(87') *We had Pollack Henri tell Karaboom we were just about ready, and Karaboom had Pollack Henri tell us he was just about ready, too.*

Si la causation est évaluée comme 'bonne pour le causateur', alors *faire* est traduit par *get* :

(88) *La jeunesse est favorable à tout ce qui peut renforcer la cohésion sociale [...]. Si l'on pouvait faire aimer la politique, non seulement à la jeunesse, mais à tous ceux qui ont tendance à s'en désintéresser, on servirait l'avenir de ce pays.*

(88') *If we (one) could get people to love politics -not just young people, but all those who tend to show no interest in it- we (one) would be contributing to the nation's future.*

et par *cause* si le causateur est non-intentionnel :

(89) *Avec son ami, il crée, en 1945, le Centre de Formation Internationale dont le but est de fournir une formation aux jeunes résistants à qui la guerre a fait rater leurs études.*

(89') *In 1945, with his friend, he founds the International Educational Centre, the aim of which is to provide an education for young people having fought in the "Résistance" and whom the war has caused to miss out their studies.*

L'arabe ne dispose que d'un seul opérateur *ǧāʿala* جعل pour traduire les différents opérateurs de l'anglais quand il s'agit de l'un des trois cas énumérés au § 2.2.3.3. A part ces trois cas, l'arabe tend à exprimer la causation par des affixations morphologiques, ainsi

(90) *fais voir/ let me see*

est traduite par :

(90') *أرني*

En résumé, le verbe causatif peut avoir la forme lexicale non-productive ou la forme productive qu'elle soit morphologique ou analytique. A la fin de cette section, nous constatons que :

(i) Les trois langues utilisent les trois moyens pour exprimer la causation mais à de différents degrés : l'anglais et le français tendent à utiliser plus le moyen lexical et analytique et l'arabe le moyen morphologique.

(ii) Les causatifs lexicaux ne sont pas parallèles aux causatifs périphrastiques comme l'a réclamé l'hypothèse componentielle périphrastique. L'emploi du causatif lexical est contraint par l'unification spatiale et temporelle de l'action causatrice et le résultat. En plus, quand les deux formes sont possibles pour une même situation dans une langue donnée, le causatif lexical indique la causation directe et le causatif analytique indique la causation indirecte.

1.2.3. CAUSATIVITE ET STRUCTURE SYNTAXIQUE DE LA PHRASE

Quel que soit le moyen de l'expression de la causation (lexical, morphologique ou analytique), un prédicat causatif inclut nécessairement un argument en plus si on le compare avec le prédicat non-causatif correspondant. En effet, tous les prédicats causatifs s'appliquent à la règle :

(1)

Non-causatif : $N \rightarrow$ Causatif : $N + 1$ $N =$ nombre d'arguments

Cette règle soulève plusieurs questions telles que : quel rôle doit prendre ce nouvel actant? que deviennent les actants de la phrase non-causative initiale? est-ce qu'il y a une limite au nombre d'actants permis par les langues naturelles? Plusieurs théories ont été élaborées pour répondre à ces questions ; nous allons en étudier les plus importantes.

1.2.3.1. La diathèse causative de Tesnière (1959)

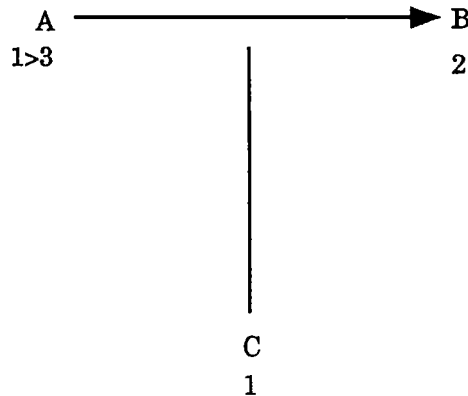
Tesnière fait de la règle (1) le cœur même de la définition d'un verbe causatif. Selon lui, "si le nombre des actants est augmenté d'une unité, on dit que le nouveau verbe est causatif par rapport à l'ancien. Ainsi nous pouvons dire que *renverser* est le causatif de *tomber* et *montrer* le causatif de *voir*"²⁶.

Tesnière appelle l'opération qui consiste à augmenter d'une unité le nombre des actants la diathèse causative. Le nouvel actant est toujours, sinon l'agent immédiat du procès, du moins, à un degré plus médiat, mais souvent plus efficace, donc plus réel, son instigateur. C'est ainsi que si Alfred (A) voit une image (B), c'est évidemment lui qui est l'agent de voir, mais que si Charles (C) montre l'image (B) à Alfred (A), c'est, par derrière Alfred, Charles qui est le promoteur responsable de l'action exécutée par Alfred. On peut se demander alors à quel titre le nouvel actant vient s'intégrer dans le système actanciel préexistant.

S'il s'agit d'un verbe à un actant (A), cet actant, qui était le plus souvent le prime actant, devient le second actant, cependant que le nouvel actant (B) passe devant lui en qualité de

²⁶ TESNIERE Lucien : *Eléments de syntaxe structurale*. Deuxième édition revue et corrigée ; Editions Klincksieck, Paris, 1969, p. 260.

(9)



C'est ce que montre la comparaison du verbe divalent *apprendre* avec son causatif trivalent périphrastique *faire apprendre* dans les deux phrases :

(10) *Alfred* (prime actant) *apprend la grammaire* (second actant), et

(11) *Charles* (prime actant) *fait apprendre la grammaire* (second actant) à *Alfred* (tiers actant).

Ceci semble bien s'appliquer au français aussi bien pour les causatifs lexicaux que pour les causatifs périphrastiques ; ainsi on note que le régime actanciel causatif de l'expression analytique *faire apprendre* est exactement le même que celui de son équivalent lexical *enseigner* :

(12) *Charles* (prime actant) *enseigne la grammaire* (second actant) à *Alfred* (tiers actant).

La préposition précédant l'ancien prime actant devenu ainsi tiers actant, qui est en français 'à' peut aussi être quelquefois 'par', qui exprime bien le rôle d'instrument auquel l'agent, devenu simple agent d'exécution, est réduit par le passage de l'instigateur au premier plan. C'est ainsi que l'on dira :

(13) *Charles fait tuer Bernard par Alfred.*

En anglais, la diathèse de Tesnière se confirme quand il s'agit d'un causatif lexical :

(14) *John understood the lesson.*

(15) *Peter explained the lesson to John.*

Cependant, quand la causation est exprimée par la forme périphrastique, le prime actant de la phrase non-causative correspondante devient second actant dans la phrase causative :

(16) *Mary (prime actant) opened the door (second actant)*

(17) *John (prime actant) made Mary (second actant) open the door (tiers actant).*

C'est le cas aussi en arabe, la phrase causative correspondante à :

(18) سمعت هند أغنية

(Hind a écouté une chanson)

n'est pas :

(19) أسمع خالد أغنية هنداً ??

(Khalid a fait écouter une chanson Hind)

mais plutôt :

(20) أسمع خالد هنداً أغنية

(Khalid a fait écouter Hind une chanson).

Enfin, s'il s'agit de verbes trivalents, l'intervention de l'auxiliaire causatif crée des structures actanciennes tétravalentes. En français, le prime actant est relégué au rôle de quatrième actant par le nouvel actant, qui se substitue à lui comme prime actant, cependant que le second actant et le tiers actant restent inchangés. C'est ce que montre la comparaison du verbe trivalent *donner* avec son causatif tétravalent périphrastique *faire donner* dans les deux phrases :

(21) *Charles (prime actant) donne le livre (second actant) à Alfred (tiers actant) et*

(22) *Daniel (prime actant) fait donner le livre (second actant) à Alfred (tiers actant) par Charles (quatrième actant).*

En anglais et en arabe, toute la structure de la phrase change parce que quand le nouvel actant prend la première place, le prime actant de la phrase non-causative correspondante devient second actant, le second actant devient tiers actant et le tiers actant devient quatrième actant ; comme le montrent les phrases suivantes :

(23) (tiers actant) مالا (second actant) هنداء (prime actant) منح خالد

(Khalid a donné de l'argent à Hind)

(24) (quatrième actant) مالا (tiers actant) هنداء (second actant) خالد (prime actant) منح زيد

(Zayd a fait donner de l'argent à Hind par Khalid)

(25) *John* (prime actant) *sent a letter* (second actant) *to Mary* (tiers actant).

(26) *Harry* (prime actant) *made John* (second actant) *send a letter* (tiers actant) *to Mary* (quatrième actant).

Tesnière remarque à propos du français que "tout se passe comme si l'auxiliaire causatif *faire* apportait avec lui une valence qui se substitue à celle du verbe non causatif préexistant, laquelle se trouve alors rejetée après toutes les valences existantes de ce verbe de telle sorte que l'ancien premier actant devient second actant dans les causatifs divalents, tiers actant dans les causatifs trivalents et quatrième actant dans les causatifs tétravalents"²⁷. On dira à propos de l'anglais et de l'arabe que si l'auxiliaire ou le morphème causatif sont introduits dans une phrase, ils retardent d'une place chacun des actants de cette phrase.

L'analyse de Tesnière est intéressante parce qu'elle permet d'expliquer les énoncés causatifs dans le cadre des rapports syntaxiques entre le verbe et ses arguments. Le problème doit donc être posé d'abord en termes d'opération métalinguistique et de schémas syntaxiques, même si l'interprétation de cette diathèse est sémantiquement assez homogène. Pour intéressante qu'elle soit, l'analyse de Tesnière pose cependant quelques problèmes dont le plus important est le manque de précision en ce qui concerne les rapports entre :

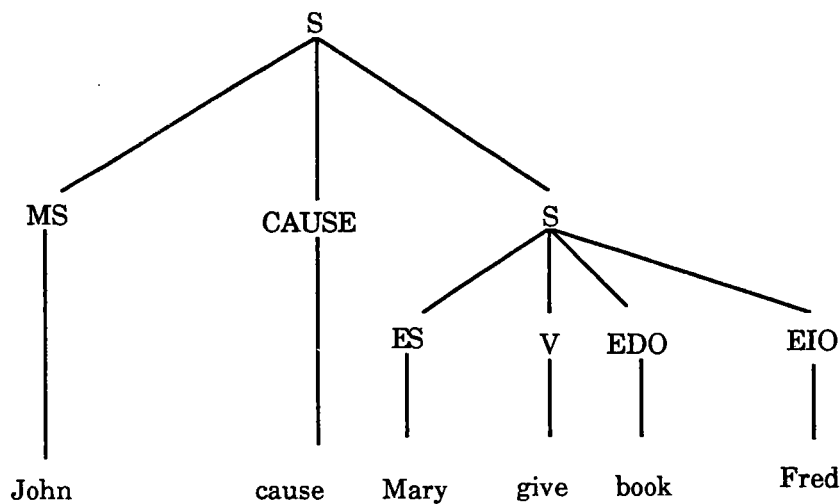
- le sémantisme d'un verbe et ce qu'il appelle ses "actants" (sa valence sémantique)
- la structure de l'énoncé (sa valence syntaxique).

²⁷ *Ibid.* p. 262.

1.2.3.2. La théorie de la hiérarchie des cas de Comrie

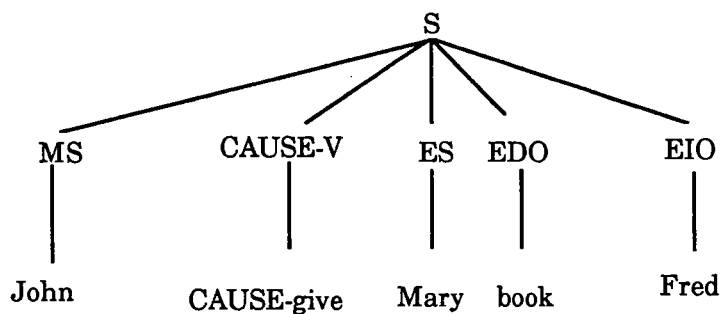
Comrie fonde sa théorie sur le principe que les constructions causatives sont dérivées d'une structure profonde complexe composée d'une phrase matrice et une phrase enchâssée. La phrase matrice a un sujet appelé par Comrie (MS) qui cause l'action. La phrase enchâssée aura a son tour un sujet (ES) qui réalise l'action et elle pourrait avoir en plus un ou deux compléments d'objet selon la valence du verbe enchâssé (EDO = *embeddeb direct object*, EIO = *embeddeb indirect object* et EOther = *embedded other oblique constituent*) :

(1)



Comrie limite son étude aux constructions causatives dans lesquelles l'élément exprimant la causation est fusionné avec le verbe pour former un seul verbe dérivé et donc en surface il n'y a plus de phrase enchâssée.

(1')



Il est donc intéressé par les langues qui expriment la causation par une affixation morphologique (par ex. le turque, l'arabe) et par les langues comme le français où même si

la causation est exprimée par deux unités (faire + verbe), ces deux unités se comportent comme un seul verbe. Il exclut de son étude les causatifs supplétifs qui ne montrent aucun signe de fusion de l'élément causatif avec le verbe non-causatif tels que le verbe 'tuer' ; et il exclut aussi les causatifs analytiques qui montrent l'enchâssement de phrase tels que 'I made John kick me' et 'I have John shave me'.

Le problème consiste à prédire la position syntaxique et la relation grammaticale qu'occupera le sujet enchâssé lors de la fusion entre la particule causative et le verbe, vu que la position sujet est occupée maintenant par le sujet causateur. Selon Comrie, la place qu'occupe le sujet enchâssé dans la phrase causative dépend fortement du nombre des arguments du verbe enchâssé. Si ce verbe n'a pas de complément d'objet direct, alors le sujet enchâssé apparaîtra comme complément d'objet direct :

- (2) *Henriette court*
- (3) *Je ferai courir **Henriette**.*

Si le verbe enchâssé a un complément d'objet direct, le sujet enchâssé apparaîtra comme complément d'objet indirect :

- (4) *Jean mange un gâteau*
- (5) *Je ferai manger un gâteau à **Jean***

Si le verbe enchâssé a un complément d'objet direct et un complément d'objet indirect, le sujet enchâssé apparaîtra comme un constituant oblique :

- (6) *Jean écrit une lettre au directeur*
- (7) *Je ferai écrire une lettre au directeur **par Jean***

De façon générale, le sujet enchâssé occupe la position syntaxique libre la plus proche du sujet causateur en allant de gauche à droite sur la hiérarchie suivante :

(8)

Hierarchie des Cas (CH)

Sujet > Complément d'Objet Direct > Complément d'Objet Indirect > autre constituant Oblique.

Comrie appelle une langue qui est strictement conforme à son hiérarchie un cas paradigme dont il définit les caractéristiques suivants sachant que les langues peuvent dévier de ce paradigme mais seulement en ce qui concerne un ou deux aspects :

1. Il n'existe pas de restriction sur la formation de constructions causatives. Quelque soit le nombre d'arguments d'un verbe non-causatif, il aura toujours un verbe causatif correspondant avec un argument en plus.
2. Le doublement sur les positions syntaxiques : sujet, objet direct et objet indirect est interdit, une phrase simple ne peut pas avoir plus qu'un de chacun de ces constituants. Cette généralisation a le plus grand nombre d'exceptions ; certaines langues permettent le doublement sur certaines positions syntaxiques mais c'est aussi un phénomène systématisé. En effet, les chances de doublement diminuent au fur et à mesure qu'on monte dans la hiérarchie (8). En d'autres termes, le doublement arrive fréquemment sur les positions obliques, avec quelques restrictions sur la position du COI, avec plus de restrictions sur le COD et probablement jamais sur la position sujet. Comrie cite le français parmi les langues qui permettent le doublement sur la position COI :

(9) *J'ai fait donner une pomme au professeur par Claude.*

(10) *J'ai fait donner à Claude une pomme au professeur.*

Dans la classification de Comrie, l'arabe figure parmi les langues qui permettent le doublement sur la position du COD :

(11) أسمع المطرب الحاضرين أغنيته الجديدة

(Le chanteur a fait écouter sa nouvelle chanson aux spectateurs).

Grâce au doublement, le causatif en arabe apparaît dans la phrase causative comme objet direct en plus de l'objet direct de la phrase enchâssée.

3. Quand l'interdiction de doublement exige qu'un constituant doit être déplacé, c'est

toujours le sujet enchâssé qui est déplacé soit en étant omis soit en étant rétrogradé en bas de la hiérarchie.

4. Quand le sujet enchâssé est rétrogradé en bas de la hiérarchie, il occupera la position la plus élevée suivante qui n'a pas encore été occupée (plus correctement la position la plus élevée suivante encore disponible compte tenu du fait que certaines langues permettent le doublement sur certaines positions syntaxiques).

La théorie de Comrie a été critiquée sur plusieurs points. Dik (1983) pense que l'analyse de Comrie ne peut pas expliquer les phénomènes suivants :

1. Si la hiérarchie (8) s'applique aux constructions causatives en français où le causatif est rétrogradé à la position de complément d'objet direct, complément d'objet indirect ou une position oblique comme le montrent les phrases (2-7), cette hiérarchie ne peut cependant pas expliquer la possibilité en français que le causatif peut apparaître comme COI et comme constituant oblique c'est-à-dire le fait d'avoir la phrase (14) en plus de la phrase (13) :

(12) *Jean ouvre la porte*

(13) *Pierre fait ouvrir la porte à Jean*

(14) *Pierre fait ouvrir la porte par Jean.*

Le causatif peut occuper la relation grammaticale COD même en présence d'un COD dans la phrase. Ceci est possible dans la langue néerlandaise comme le montre la phrase :

(15) *Piet liet Marie een auto kopen*

(Piet a fait acheter une voiture à Marie)²⁸

Dik pense qu'il y a des langues où le causatif occupe la position syntaxique exigée par sa fonction sémantique initiale comme dans la langue Hongroise. Ce cas ne rentre pas dans les prédictions de la théorie de la hiérarchie des cas.

Song (1990) pense que la validité empirique de la hiérarchie des cas est mise en question parce que très peu de langues se conforment au cas paradigme, c'est-à-dire le cas idéal

²⁸ Nous ne sommes pas d'accord avec Dick sur ce point parce que Comrie a prévu dans sa théorie de tels cas et il a résolu le problème par l'éventualité de doublement syntaxique que permettent certaines langues.

consistent avec les prédictions de la théorie. L'observation de Marantz (1984) que "... the generalization that the causee in the causative of a transitive verb becomes the indirect object finds little cross-linguistic support" ²⁹ pousse Song à mettre en question l'avantage d'une théorie dont les prédictions sont violées par presque toutes les langues.

D'autre part, Comrie considère le cas paradigme comme un cas prototypique duquel les langues peuvent dévier en un ou deux aspects. Song pense que cette idée n'est pas légitime. La prototypicité, par définition, inclut une liste de propriétés que chaque membre de la catégorie possède à différents degrés ; ainsi les membres sont plus ou moins typiques de la catégorie. En ce qui concerne le cas paradigme de Comrie, c'est le cas idéal pour lequel toutes les prédictions faites par la théorie sont justes. Une langue donnée est soit du cas paradigme soit du cas non-paradigme : les langues ne sont pas plus ou moins du cas paradigme. Donc, le cas paradigme ne peut pas être considéré comme un cas prototypique.

Song va jusqu'à dire que la postulation d'un cas idéal n'est même pas nécessaire. Comrie pense que "the value of the paradigm case is justified by the fact that the vast majority of languages differ from the paradigm case in one or two respects" ³⁰. Il suggère que le cas paradigme facilite l'explication des déviations (en fait ce sont des déviations parce que Comrie les regarde à partir de la perspective du cas paradigme). Cependant, ce sont les déviations qui représentent mieux les langues et méritent donc d'être examinées plus que le cas paradigme qui est probablement représentatif d'une seule langue (le turc).

Comrie fonde sa théorie sur le principe qu'au niveau profond, les constructions causatives ont une structure complexe composée d'une phrase matrice et une phrase enchâssée, chacune ayant son propre sujet (figure 1). C'est à cause de la fusion des deux phrases au niveau de la structure superficielle que le sujet enchâssé doit être rétrogradé. Cependant, le principe de la structure profonde complexe est mis en question à cause du manque de réalité psychologique des règles transformationnelles (ici la règle de clause-union). En plus El Moutaouakil (1986) remarque que l'hypothèse de la structure profonde complexe pourrait peut-être s'appliquer aux langues qui expriment la causation par des auxiliaires mais pour les langues telles que l'arabe qui emploient des moyens

²⁹ MARANTZ (1984) cité dans : SONG Jae Jung : "On the Rise of Causative Affixes : A Universal-Typological Perspective", *Lingua*, Volume 82, 1990, pp.151-200.

"la généralisation que le causativé dans la forme causative d'un verbe transitif devient l'objet indirect n'est pas appuyée par beaucoup de langues"

³⁰ COMRIE Bernard : "The Syntax of Causative Constructions : Cross-Language Similarities and Divergences", in Shibatani ed. *The Grammar of Causative Constructions. Syntax and Semantics*, New York Academic Press, 1976, p. 264.

"la valeur du cas paradigme est justifiée par le fait que la vaste majorité des langues divergent du cas paradigme à un ou deux égards"

morphologiques (c'est le type de langues que Comrie examine), il est difficile de considérer que les constructions causatives sont dérivées d'une structure composée de deux phrases. Si on met en question la structure profonde complexe des constructions causatives, la notion de rétrogradation ainsi que la hiérarchie de Comrie perdent leur fondement théorique. Une structure profonde simple aura un seul sujet et sera donc traitée de la même façon que les autres constructions de la langue.

1.2.3.3. La théorie d'ajustement formel et sémantique de Dik

Dik (1983) formule la règle de formation de prédicats causatifs qu'il considère comme l'exemple essentiel d'extension de valence comme suit :

(1) règle de formation des prédicats (*Causative predicate formation*)

input : pred (x_1) ... (x_n)

output : caus-pred (x_1)causer (x_0)causee ... (x_n)

meaning : " x_0 brings it about that the state of affairs designated by the input predicate frame takes place/obtains".

La règle de formation de prédicats causatifs ajoute donc un argument (le causateur) au prédicat de l'entrée 'input'. Cet argument usurpe tous les droits du premier argument de la construction. Alors, le premier argument original (maintenant le causatif) perd ses droits et privilèges. Pour essayer de développer une théorie qui prédit le sort de l'argument causatif, Dik propose une analyse fondée sur les deux principes suivants :

(2) Le principe d'ajustement formel (*Principle of Formal Adjustment : PFA*)

"Une construction dérivée de type X est contrainte à ajuster sa structure formelle au modèle prototypique d'expression de la construction non-dérivée de type X"

(3) Le principe d'ajustement sémantique (*Principle of Semantic Adjustment : PSA*)

"Si une construction causative est soumise au principe de l'ajustement formel, alors elle tend aussi à s'adapter aux propriétés sémantiques du modèle prototypique d'expression".

Pour que les principes (2) et (3) aient un sens, une définition de modèles prototypiques d'expression des constructions non-dérivées de type X s'impose :

(4) Les modèles prototypiques d'expression (*PEM*)

Les prédicats à 0 place n'ont pas de modèle prototypique d'expression.

(i) Les prédicats à une place : le modèle prototypique d'expression de prédicats à 1 place est le prédicat à une place avec un seul argument spécifié.

ex. *Jean dort.*

Harry slept.

نامت هند

(ii) Les prédicats à 2 places : le modèle prototypique d'expression de prédicats à 2 places est le prédicat à 2 places avec deux arguments : agent et transit ³¹.

ex. *Marie a écrit une lettre.*

Mary wrote a letter.

كتبت هند رسالة

(iii) Les prédicats à 3 places : le modèle prototypique d'expression de prédicats à 3 places est le prédicat à 3 places avec trois arguments : agent, transit et destinataire ³².

ex. *Jean a donné un livre à Marie.*

John gave a book to Mary.

أعطى خالد هنداً كتاباً

(iv) Les prédicats à 4 places n'ont pas de modèle prototypique d'expression.

Selon Dik, les constructions causatives dans les langues naturelles peuvent se comporter de deux façons :

1. Soit ces constructions conservent quelques unes des propriétés de la structure de laquelle elles sont dérivées. Le causatif prend alors les propriétés structurales qui lui sont léguées par sa fonction initiale. Dans ce cas, les constructions causatives ne se conforment pas aux deux principes d'ajustement formel et sémantique.

³¹ Selon François, Goal se traduit par 'Transit', dans la mesure où le Goal est l'entité affectée par le procès de telle façon que le procès transiter vers elle.

³² Destinataire traduit le rôle de 'Recipient' proposé dans la terminologie de Dik.

2. Soit les constructions causatives se conforment aux deux principes d'ajustement formel et sémantique et elles auront alors des structures parallèles aux modèles prototypiques d'expression.

Dans ce qui suit, nous allons essayer d'étudier comment les principes de Dik pourraient expliquer les constructions causatives. Quand l'entrée de la règle (16) est un prédicat à une place, la sortie sera un prédicat à deux places :

- (5) a. *John_{Ag} walks.*
 b. *Peter_{AgCauser} makes John_{AgCausee} walk.*

Si on exprime le causativé selon sa fonction sémantique profonde, on aura une expression du genre :

- (6) *Peter makes walk by John.*

Cependant, si la fonction sémantique profonde du causativé n'est pas la fonction agent, alors le causativé sera exprimé différemment :

- (7) a. *Mary_{Exp} shivers.*
 b. *Peter_{AgCauser} makes Mary_{ExpCausee} shiver.*
 c. *Peter makes shiver to Mary.*

On peut constater que dans (6) et (7)c, l'expression du causativé est déterminée par sa fonction sémantique profonde dans le prédicat entrée. Selon Dik cela explique le fait que le causativé apparaisse dans certains cas comme un constituant oblique.

Pourtant, (6) et (7)c sont des constructions dérivées à deux places, alors elles seront adaptables au principe d'ajustement formel et seront sous la pression de s'adapter au modèle prototypique d'expression à deux places. Si c'est le cas, le causativé prendra le rôle d'un but et on aura :

- (8) *Peter makes walk John.*
 (9) *Peter makes shiver Mary.*

Dik remarque que ce modèle de construction est répandu dans un grand nombre de langues. Dans une construction causative à deux places, le causativé se comporte toujours comme un complément d'objet direct. Il en constate que la pression du PFA est assez forte dans le cas de constructions dérivées à deux places.

Quand l'entrée de la règle (1) est un prédicat à deux places, la sortie sera un prédicat à trois places. S'il n'y a pas d'ajustement formel, on s'attend à une expression formelle selon le modèle suivant :

- (10) a. *Mary*_{Ag} *bought a car*_{Goal}.
b. *Peter*_{AgCaus} *makes Mary*_{AgCausee} *buy a car*_{Goal}.
c. *Peter makes buy a car by Mary*.

- (11) a. *Mary*_{Exp} *saw a car*_{Goal}.
b. *Peter*_{AgCaus} *makes Mary*_{Exp} *causee see a car*_{Goal}.
c. *Peter makes see a car to Mary*.

(10c) et (11c) sont des prédicats dérivés à trois places, ils seront alors sous la pression de PFA relatif au modèle prototypique d'expression à trois places ; on s'attend donc aux formes d'expression alternatives suivantes :

- (12) a. *Peter makes buy a car to Mary*.
b. *Peter makes see a car to Mary*.

où *to Mary* est l'expression standard pour le destinataire dans la langue concernée.

Enfin, si l'entrée de la règle (1) est un prédicat à trois places, le prédicat sortie sera un prédicat à quatre places, qui, sinon ajusté sera exprimé selon le modèle suivant :

- (13) *Peter makes give a present to Mary by John*.

Une construction dérivée de type (13) doit en principe être soumise au principe d'ajustement formel. Cependant il n'existe pas de modèle prototypique d'expressions à quatre places (selon 3). Donc, on ne peut pas s'attendre à un ajustement formel de (13).

Dik récapitule en disant que ses deux principes PFA et PSA prédisent les structures suivantes pour les constructions causatives :

- (i) a. *Peter makes walk by John.*
b. *Peter makes walk John.*
- (ii) a. *Peter makes shiver to Mary.*
b. *Peter makes shiver Mary.*
- (iii) a. *Peter makes buy a car by Mary.*
b. *Peter makes buy a car to Mary.*
- (iv) a. *Peter makes see a car to Mary.*
b. *Peter makes see a car to Mary.*³³
- (v) *Peter makes give a present to Mary by John.*

Selon Dik, "these possibilities do indeed cover the majority of expression types of causative constructions which are found across languages"³⁴. Nous allons donc essayer d'étudier à quel point les constructions causatives dans les langues de notre étude se conforment aux deux principes de Dik.

³³ Dick affirme que lorsque les expérienceurs sont marqués différemment des destinataires, on peut s'attendre à une différence formelle entre (11c) et (12b).

³⁴ DIK Simon : "Formal and semantic adjustment of derived constructions", in Bolkestein, Groot and Mackenzie (eds.) : *Predicates and Terms in Functional Grammar*, 1983, p. 17.
"Ces possibilités couvrent, en effet, la majorité des types d'expressions de constructions causatives à travers les langues"

a. L'anglais

En anglais, les constructions causatives se conforment aux PFA et PSA quand la causation est exprimée par une forme lexicale. Si le prédicat non-causatif a un seul argument, le prédicat causatif correspondant aura 2 arguments, un agent et un transit :

- (14) a. *The door opens*
 b. *John opens the door.*

Si le prédicat non-causatif a 2 arguments, le prédicat causatif correspondant aura 3 arguments, un agent, un transit et un destinataire :

- (15) a. *John understood the lesson*
 b. *I explained the lesson to John.*

Quand la causation est exprimée par la forme périphrastique, la construction causative ne s'adapte pas aux PFA et PSA parce que dans de telles phrases il y aura un agent causateur qui gouverne la phrase matrice et un agent causativé qui gouverne la phrase enchâssée comme on l'a vu dans les exemples (5b) (7b), (10b) et (11b) que nous répétons ici pour rappeler :

- (5) b. *Peter_{AgCauser} makes John_{AgCausee} walk.*
 (7) b. *Peter_{AgCauser} makes Mary_{ExpCausee} shiver.*
 (10) b. *Peter_{AgCaus} makes Mary_{AgCausee} buy a car_{Goal}.*
 (11) b. *Peter_{AgCaus} makes Mary_{ExpCausee} see a car_{Goal}.*

Cette différence de conformité aux PFA et PSA entre les causatifs lexicaux et les causatifs périphrastiques correspond à l'opposition entre causation directe et causation indirecte. En causation indirecte le causativé retient plus de contrôle sur le procès qu'en causation directe. Le PSA de Dik prédit que si une différence existe, la causation indirecte sera associée avec la forme non-ajustée et la causation directe avec la forme ajustée.

b. L'arabe

En arabe, on remarque les constructions causatives dérivées se conforment aux deux principes d'ajustement formel et sémantique parce que les structures causatives sont parallèles aux modèles prototypiques d'expression. Si la structure non-causative a un seul argument, la structure causative correspondante aura deux arguments : le causateur aura la fonction sémantique d'un agent et le causativé aura la fonction sémantique d'un transit :

(16) a. سقط الإناء
(La vaisselle est tombée)

b. أسقط الطفل الإناء
(l'enfant a fait tomber la vaisselle).

Si la phrase non-causative a deux arguments, la phrase causative correspondante se soumettra aux deux principes d'ajustement formel et sémantique et aura trois arguments : le causateur aura la fonction sémantique d'un agent, le causativé aura la fonction sémantique de destinataire et le troisième argument la fonction sémantique de transit.

(17) a. شرب الطفل لبنا
(L'enfant a bu du lait).

b. أشربت هند الطفل لبنا
(Hind a fait boire du lait à l'enfant).

En ce qui concerne les fonctions structurales, la fonction sujet sera toujours attribuée au causateur quant à la fonction complément d'objet direct elle sera attribuée au transit dans les phrases à deux arguments et au destinataire dans les phrases à trois arguments. Un problème qui se pose pour les constructions causatives à trois arguments (tout comme pour les constructions non-dérivées avec trois arguments) consiste dans le nombre de constituants auxquels on peut attribuer la fonction structurale complément d'objet direct : est-ce qu'une phrase du genre (17b) comprend un complément d'objet direct et un complément d'objet indirect ou est-ce qu'elle comprend deux constituants auxquels on attribuera la même fonction complément d'objet direct ou est-ce que elle comprend un seul complément d'objet?

El Moutaouakil³⁵ montre que la fonction complément d'objet indirect est une fonction douteuse en arabe et que la fonction complément d'objet direct, vu que c'est un concept unique ne peut être attribuée qu'à un seul constituant dans la même phrase : le constituant transit dans les phrases à deux arguments et au constituant destinataire dans les phrases à trois arguments. Selon El Moutaouakil, le troisième constituant reste sans fonction syntaxique. Cette conclusion est confirmée par le fait que le destinataire est plus apte à jouer le rôle de complément d'objet direct vu qu'il suit toujours le sujet et qu'il peut subir la passivisation (contrairement à l'autre constituant) :

(18) a. أسمع خالد هنداً أغنية
(Khalid a fait écouter à Hind une chanson).

b. أسمع خالد أغنية هنداً ??
(??Khalid a fait écouter une chanson Hind).

(19) a. أسمعت هند أغنية
(On a fait écouter une chanson à Hind).

b. *أسمعت أغنية هنداً
(Une chanson a été faite écoutée par Hind).

L'idée de El Moutaouakil en ce qui concerne le seul complément d'objet direct est révolutionnaire parce qu'en grammaire classique on admet dans certaines phrases l'existence de deux compléments d'objets directs (ce que Comrie a appelé le doublement), quoique les linguistes classiques sont d'accord que dans les constructions causatives, le causativé suit toujours le sujet en décalant le complément d'objet direct initial de la phrase non-causative correspondante. Ainsi El-Isterbadî écrit en parlant de la forme causativeIV أفعل ('af'ala) :

"و إن كان الفعل متعدياً إلى مفعول واحد صار بالهمزة متعدياً إلى ..."
اثنتين أولهما مفعول الجعل والثاني لأصل الفعل (...) و مرتبة المفعول
مقدمة على مرتبة مفعول أصل الفعل لأن فيه معنى الفاعلية

" 36

³⁵ EL-MOUTAOUAKIL Ahmed : *mina al-binyati al-hamliiyati 'ilâ al-binyati al-mukawaniyati : al-wazîfatu al-maf'îlu fî al-lugati al-'arabiyati*, Maison de la Culture, Casablanca, 1987.

³⁶ EL-ISTERBADHI : *Šarhu aš-šâfiyati*, Tome 1 p. 86-87.

" (...et si le verbe est transitif il devient après l'affixation de al-hamza ditransitif : le premier est l'objet de la causation et le deuxième est l'objet du verbe initial (...) et l'objet causativé est placé avant le

c. Le français

Si le prédicat non-causatif a un seul argument, la construction causative correspondante se conforme au modèle prototypique d'expression de prédicats à 2 arguments et se soumet donc aux PFA et PSA :

- (20) a. *Jean court.*
 b. *Je fais courir Jean.*

Si le prédicat non-causatif a deux arguments, deux formes sont possibles pour exprimer le prédicat causatif correspondant ; si on considère la phrase :

(21) *Paul a ouvert la porte*

- (i) Soit la phrase causative correspondante se conforme aux principes d'ajustement formel et sémantique. Dans ce cas, le sujet causatif occupera la position de complément d'objet indirect et on aura :

(22) *Pierre fait ouvrir la porte à Paul.*

- (ii) Soit le sujet causatif garde les propriétés sémantiques d'agent qu'il avait dans la phrase non-causative correspondante. Dans ce cas il est introduit dans la phrase causative par la préposition par :

(23) *Pierre fait ouvrir la porte par Paul.*

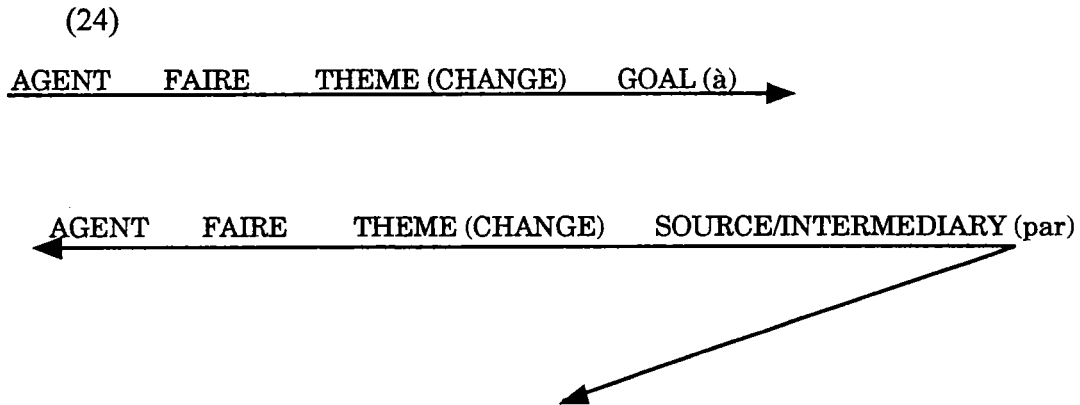
Lors de l'existence de ces deux possibilités, le PSA prédit que s'il existe des différences sémantiques entre la forme non-ajustée et la forme ajustée, la forme non-ajustée gardera plus de propriétés sémantiques de l'argument causatif.

Cette différence de sens a été reconnue par Cannings & Moody (1978) qui montrent que l'emploi de la préposition 'à' ou 'par' pour introduire le sujet causatif dans la phrase

complément d'objet du verbe initial parce qu'il a un sens d'action."

causative n'est pas seulement déterminé par des facteurs syntaxiques mais aussi par des valeurs référentielles que ces deux prépositions peuvent avoir dans des constructions non-causatives ; ce qui explique l'existence de cas où seulement une des deux est possible.

Cannings & Moody expliquent la différence entre 'à' et 'par' en termes d'orientation déictique : 'à' introduit le But alors que 'par' introduit la Source ou l'Intermédiaire comme on peut le voir sur le schéma suivant :



Les flèches montrent la direction de l'orientation déictique qui indique un mouvement vers le but causatif (à) ou à partir de la source causative ou intermédiaire (par). Cela prédit que dans le cas où l'orientation de l'acte de la causation est vers l'agent causateur, on ne peut pas employer la préposition 'à' parce que le mouvement ne peut pas se faire dans deux directions différentes en même temps. D'autre part, si l'orientation est vers le sujet de l'infinitif (sujet causativé), alors uniquement l'emploi de la préposition 'à' sera possible comme dans :

(25) *Elle a fait voir sa nouvelle robe à son amie / *par son amie.*

(26) *Il a fait remarquer la faute aux étudiants / *par les étudiants.*

Par n'est pas acceptable dans ces exemples parce que les verbes de perception, quand ils sont employés dans des phrases simples, prennent toujours des buts comme sujets :

(27) *Son amie a vu la robe.*

(28) *Les étudiants ont remarqué la faute.*

Si l'agent causateur est perçu comme but, l'emploi de la préposition à pour introduire le sujet causativé est impossible. Le cas le plus évident de cette situation est quand Faire est à la forme réflexive et que son pronom réflexif est un complément d'objet indirect ; dans ce

cas, l'emploi de *par* est obligatoire :

- (29) *Je me suis fait apporter du café par Jean*
 (30) *Elle s'est fait offrir un joli cadeau par son mari.*

Quand le pronom réflexif est un complément d'objet direct, *par* est la préposition préférée quoique cette restriction n'est pas absolue, d'où la possibilité de l'emploi de la préposition *à* :

- (31) *Elle s'est fait comprendre à/par tout le monde.*
 (32) *On s'est fait connaître aux/par les invités.*

Parfois, dans les cas où les deux prépositions sont possibles, les phrases n'auront pas le même sens :

- (33) *Elle a fait obtenir le tableau à Jean.*
 (34) *Elle a fait obtenir le tableau par Jean.*

Dans (33), le tableau finit par être sous la propriété de Jean (d'où l'emploi de *à*). Dans (34), Jean n'est qu'un intermédiaire par lequel le tableau a été obtenu pour un autre. Des contextualisations appropriées pour (33) et (34) peuvent être écrites comme respectivement (35) et (36) :

- (35) *Elle a fait obtenir le tableau à Jean puisque ça faisait si longtemps qu'il lui avait consacré une place sur son mur.*
 (36) *Elle a fait obtenir le tableau par Jean, puisqu'elle n'avait pas le temps d'aller l'acheter elle-même.*

Il existe cependant des cas dans lesquels le sujet causateur est le but/bénéficiaire de l'action de la causation quelque soit la préposition employée :

- (37) a. *J'ai fait écrire la lettre à mon assistant.*
 b. *J'ai fait écrire la lettre par mon assistant.*
 (38) a. *Elle a fait faire la vaisselle à son mari.*
 b. *Elle a fait faire la vaisselle par son mari.*

Dik affirme que même dans ce cas, il existe une différence entre a. et b. dans (37) et (38) dans le sens qu'en b le causativé conserve les propriétés d'agent qu'il avait initialement dans la phrase non-causative. La différence est subtile dans (37) et (38) mais elle peut être plus claire dans la paire que Dik cite d'après Zimmer (1976) :

- (39) a. *J'ai fait nettoyer les toilettes par le général.*
b. *J'ai fait nettoyer les toilettes au général.*

Dik remarque que (39)a. suggère que je me suis arrangée pour que les toilettes soient nettoyées par le général sans que ce dernier ne se rende compte que c'est moi qui ai fait ça. L'agentivité du général n'est pas fortement diminuée en (39)a. (39)b, par contre, suggère que j'ai plus ou moins directement forcé le général à nettoyer les toilettes. Donc (39)b mais pas (39)a décrit une expérience humiliante pour le général.

1.2.3.4. Conclusion

Chacune des trois théories qu'on vient d'étudier essaie de prédire le sort de l'argument causativé quand la fonction sujet est occupée par l'argument causateur.

La diathèse causative de Tesnière a insisté sur le côté syntaxique de la phrase causative en traitant les arguments en fonction de l'ordre de leur apparition dans la phrase causative. Cette théorie s'applique bien au français dans la mesure où l'argument causativé occupe la position prédite par la théorie mais pas à l'arabe et à l'anglais dans lesquels la position de l'argument causativé ne répond pas aux prévisions de la théorie.

La théorie de la hiérarchie des cas de Comrie est plus générale vu qu'elle a été élaborée à partir d'un grand corpus de plusieurs langues naturelles. L'anglais ne rentre pas dans cadre de cette théorie parce que Comrie précise qu'il n'étudie pas les causatifs supplétifs ni les auxiliaires causatifs de l'anglais (les principales formes causatives en anglais). La théorie de Comrie prédit que l'argument causativé occupe la position vide la plus proche du sujet causateur. L'arabe pose un problème pour cette théorie parce que le causativé apparaît toujours comme objet direct quelque soit le nombre d'arguments dans la phrase. Comrie résout ce problème en affirmant que l'arabe, comme certaines autres langues, permet le doublement c'est-à-dire l'existence de deux éléments qui ont la même fonction syntaxique. Par ailleurs, cette théorie n'a pas pu résoudre le problème qu'en français le causativé peut apparaître comme complément d'objet indirect ou comme constituant oblique pour une même situation.

Contrairement à l'orientation syntaxique de ces deux théories, la théorie de Dik essaie d'examiner le côté formel ainsi que sémantique des constructions causatives. Les constructions causatives directes en arabe et en anglais s'adaptent bien aux principes d'ajustement formel et sémantique de Dik. La causation indirecte s'associe souvent avec la forme non-ajustée parce que le causatif conserve plus les propriétés agentives qu'il avait dans la phrase non-causative correspondante. Les constructions périphrastiques en arabe et en anglais ne s'adaptent donc pas aux principes d'ajustement formel et sémantique. En français, la forme ajustée est marquée par l'emploi de la préposition 'à' et la forme non-ajustée par l'emploi de la préposition 'par'.

Les trois théories sont d'accord sur le fait que le causatif change de fonction syntaxique et de rôle sémantique. Chacune des trois langues dérive ses constructions causatives d'une façon propre à elle mais qui n'est pas différente des autres dérivations dans la même langue. En fait, les constructions causatives sont soumises aux mêmes contraintes que les autres types de constructions. C'est sous la contrainte de '1 sujet par phrase' que le causatif doit avoir une fonction syntaxique différente. Une autre contrainte liée aux règles de chaque langue est le nombre d'arguments obligatoires que ce soit dans une phrase causative ou non-causative ne doit pas excéder un maximum déterminé par les règles de la langue. Song (1990) confirme cette conclusion après l'observation d'un grand corpus de langues naturelles et il remarque que certaines langues ont même recours à l'omission d'un argument autre que le sujet pour ne pas dépasser le nombre d'arguments obligatoires permis dans une même phrase.

Chapitre 3 : PREPOSITIONS ET COMPLEMENTS DE CAUSE

Tout au long du chapitre 2, nous avons examiné le rapport de causalité exprimé par les verbes qui contiennent dans leur décomposition sémantique le prédicat atomique CAUSE. Cette relation, que les linguistes appellent "causation", s'établit entre un causateur et un causatif, en ce sens que le premier est cause du que le causatif accomplit l'action ou le processus ou qu'il adopte la position ou la situation exprimée par le prédicat de la phrase. Un autre aspect de la relation causale se manifeste quand cette dernière existe entre deux événements : une cause et une conséquence. Dans ce cas, nous avons deux possibilités : soit chaque événement est exprimé par une proposition et les deux sont liées par une simple juxtaposition ou par une conjonction, c'est ce qui sera étudié dans le chapitre 4 ; soit le rapport causal existe dans une même proposition entre un prédicat exprimant la conséquence et un complément exprimant la cause introduit par une préposition comme dans :

- (1) a *John is in the hospital because of a car accident.*
b *Jean est à l'hôpital à cause d'un accident de voiture.*
c *دخل زيد المستشفى بسبب حادث سيارة*

c'est ce que nous essaierons d'étudier dans le présent chapitre. Mais avant tout, qu'est ce qu'une préposition ?

Que l'on cherche la définition de la préposition dans un ouvrage traitant de la langue française :

"Préposition : Une partie du discours invariable qui, placée devant un nom, une proposition infinitive, etc., les lie par un rapport déterminé à un terme précédent" ¹

ou un ouvrage traitant de la langue anglaise :

"Preposition : a word that indicates a relation between the noun or the pronoun it governs and another word which may be a verb, an adjective or another noun or pronoun" ²

ou un ouvrage traitant de la langue arabe :

"The prepositions are called by the Arabs حروف الجر (the attractives)... they all originally designate relations of place (local relations), but are transferred,

¹ *Le Petit Larousse*, Grand Format, Paris 1992.

² CURME G : *Parts of speech and accidence*, Boston : Heath. 1935
"Préposition : un mot qui marque une relation entre le nom ou le pronom qu'il régit, et un autre mot qui peut être un verbe, un adjectif ou un autre nom ou pronom"

first, to relations of time (temporal relations), and next to various sorts of ideal relations conceived under the figure of the local relations to which they correspond." ³ ,

les trois ouvrages sont d'accord sur le fait que la préposition exprime une relation. Abbas Hassan écrit :

فالنحاة يقولون: إن الداعي القوي لاستخدام حرف الجر الأصلي مع مجروره، هو الإستفادة بما يجلبه للجملة من معنى فرعي جديد و هذا المعنى الفرعي الجديد ليس مستقلا بنفسه، و إنما هو تكملة فرعية لمعنى فعل أو شبهه في تلك الجملة ⁴

Ainsi, quand nous disons *Ma mère est revenue* ou *Jean est à l'hôpital*, ces deux phrases sont complètes et bien formées ; il n'en est pas moins vrai que l'auditeur pourrait poser les questions *où était ta mère ?* ou *pourquoi est-ce que Jean est à l'hôpital ?*. C'est en anticipant de telles questions qu'on emploie un complément prépositionnel qui introduit un nouveau sens périphérique indiquant l'origine, comme dans *maman est revenue d'Espagne*, ou la cause comme dans *Jean est à l'hôpital à cause d'un accident de voiture*. De ce fait, la préposition crée une relation entre le prédicat et le complément ; cette relation est, dans le cadre de cette étude, celle de cause à effet. Avant d'étudier les différents termes de cette relation, nous chercherons à classer les prépositions causales en prépositions simples et prépositions composées.

1.3.1. CLASSIFICATION DES PREPOSITIONS CAUSALES

La plupart des livres de grammaires classent les prépositions selon des critères morphologiques en distinguant les prépositions simples formées d'un seul mot des prépositions composées formées de deux à quatre mots. Les prépositions causales n'échappent pas à cette classification.

³ WRIGHT W : *A Grammar of the Arabic Language*, Translated from the German of Caspari, Cambridge University Press, 1977.

"Les prépositions sont appelées par les Arabes 'hurûfu al-garri' (les 'attractives') ... A l'origine, elles marquent toutes des relations de lieu (relations locales), mais elles ont glissées, dans un premier temps, vers des relations de temps (relations temporelles), et, dans un deuxième temps, vers différents types de relations abstraites conçues d'après les relations locales auxquelles elles correspondent".

⁴ HASSAN Abbas: *An-nahwu al-wâfi*, Tome 2, p436. 1980

"Les grammairiens disent : la forte raison pour l'emploi d'une préposition avec son complément est le nouveau sens périphérique qu'ils apportent à la phrase; ce nouveau sens périphérique n'est pas indépendant mais une continuation périphérique au sens du verbe ou de son semblable dans cette phrase".

1.3.1.1. Les prépositions simples

Ce sont les prépositions formées d'un seul mot telles que *de* en français, *for* en anglais et *ل* / *li* en arabe. Les plus fréquentes sont :

- En français :

• *de* :

(2) *Il deviendrait un grand chef, il serait tout couvert de plumes, il aurait la figure toute tatouée ; et puis, un moite et lourd matin d'été il reviendrait, il ferait irruption dans l'école du dimanche en poussant un cri de guerre si terrifiant que tous ses camarades en dessécheraient de jalousie.*

• *par* :

(3) *Ma tante, je me rends compte maintenant que c'était mal de ma part mais je n'ai pas fait cela par méchanceté.*

• *pour* :

(4) *Parmi les garçons, il y en avait toujours deux qui restaient au sermon volontairement, et d'autres pour des raisons plus péremptoires.*

- En anglais :

• *from* :

(5) *The people of this country suffer from starvation and disease ; and an urgent solution must be found.*

• *of* :

(6) *Joe was for being a hermit, and living on crusts in a remote cave, and dying, sometime, of cold, and want, and grief ; but, after listening to Tom, he conceded that there were some conspicuous advantages about a life of crime, and so he consented to be a pirate.*

• *for* :

(7) *Two of the children always remained for the sermon voluntarily ; and the others always remained too, for stronger reasons.*

• *with* :

(8) *The two boys flew on and on towards the village, speechless with horror.*

- En arabe : on peut diviser les prépositions simples en deux classes :

(i) Les prépositions monolithères ou inséparables qui consistent en une seule consonne avec sa voyelle et qui doivent être écrites attachées à leurs compléments, telles que :

• *ل* (li) :

(9) *كما كان باقي الأطفال يبكون أثناء القداس لأسباب أخرى*

(Parmi les garçons, il y en avait toujours deux qui restaient au sermon volontairement, et

d'autres pour des raisons plus péremptoires)

• ب (bi) :

(10) و عندما أقسمت أنني سوف أنتقم منك , ألقى بي أبوك في السجن بتهمة

التشرد

(Et quand je vous ai promis qu'un jour j'aurais ma revanche, votre père m'a fait mettre en prison pour vagabondage.

(ii) Les prépositions bilitères ou séparables qui consistent en deux lettres et qui sont écrites séparément de leurs compléments telles que :

• من (min) :

(11) و ما كاد بصر العمّة بولي يقع على توم حتى احمر وجهها من الخجل

(Dès que la tante Polly vit Tom, son visage rougît de honte).

• في (fi) :

(12)

اشتهر المحامي في قضية خطيرة

• عن ('an) :

(13)

لم أحضر إليك إلا عن طلب منك

(je ne suis venu qu'à cause de ta demande).

Il est important de noter que, parmi toutes ces prépositions, aucune n'est exclusivement causale, étant donné leur caractère polysémique. En effet, il peut même arriver qu'une préposition marque le sens causal, alors que celui-ci ne figure même pas dans son entrée lexicale. C'est ce qui arrive avec la préposition *à* dans :

(14) *À midi, on ne doit plus prendre son petit déjeuner.* (On ne doit pas prendre son petit déjeuner parce qu'il est midi.)

Bernard Pottier commente cet exemple en ces termes : "Ainsi à midi est-il banalement un LOCATIF (temporel). Mais on peut le faire fonctionner sur l'acte d'actance comme CAUSAL"⁵. Il faut remarquer que le transfert n'annule pas la valeur locative du syntagme, mais la subordonne à la valeur causale. La grammaire des cas appelle ce phénomène un transfert casuel, qui se produit quand une préposition joue dans une phrase un rôle sémantique qui ne correspond pas à sa dominance casuelle, c'est-à-dire le rôle qu'elle est prédisposée à jouer.

Ceci implique que l'interprétation du sens causal ne dépend pas seulement de la préposition elle-même, mais plutôt de l'ensemble : {prédicat, complément prépositionnel}. Parfois, quand la relation logique entre ces éléments n'est pas très nette, la préposition peut être ambiguë. C'est ce qui arrive avec les prépositions *pour* en français, *for* en anglais et *ل/لي* en arabe qui peuvent exprimer le but aussi bien que la cause.

⁵ POTTIER, Bernard : *Théorie des cas : logique et linguistique*, in David-Martin, éd. 1976, p. 135.

1.3.1.1.1. L'ambiguïté de *pour, for* et *li*

L'interprétation causale d'une préposition ne dépend pas seulement de la préposition elle-même, mais aussi des éléments qu'elle relie. C'est l'exemple de la préposition *pour* + INF qui renvoie au but si l'infinitif est au présent, et à la cause si l'infinitif est passé. Comparons :

(15) *Je l'ai fouetté pour l'éduquer* (afin de l'éduquer).

(16) *Je l'ai fouetté pour avoir été insolent* (parce qu'il a été insolent).

Cette ambivalence peut aussi exister en arabe quand le complément prépositionnel est introduit par *li* :

(17)

(Je l'ai fouetté afin de l'éduquer).

ضربته لتأديبه

(18)

(Je l'ai fouetté à cause de son insolence).

ضربته لسوء أدبه

Cette ambivalence est due à la possibilité d'avoir deux interprétations de *pour/لـ* dans *pourquoi / لماذا* car à la question

(19) a *pourquoi l'as-tu fouetté ?*

b

لماذا ضربته بالسوط؟

on peut répondre en mentionnant la cause (il s'agit ici d'un motif) de l'action ou le but recherché par cette action. Et ces deux interprétations sont mises en évidence par les exemples (15) et (17) d'un côté, et (16) et (18) de l'autre : les deux premières spécifient le but et les deux autres spécifient la cause. C'est donc la réponse qui nous aide à trancher en faveur de l'une ou l'autre.

Les mêmes faits peuvent être observés en anglais, où la réponse détermine l'interprétation de *for* en expression de cause ou de but :

(20) *What did you choose him for ?*

- *for his qualifications.* (because of his qualifications)

- *for a nasty job.* (in order to do a nasty job)

Cependant, certaines réponses ne tranchent pas en faveur de l'une ou de l'autre interprétation, d'où une ambiguïté :

(21) - *Pourquoi voulez-vous me voir ?*

- *Pour le plaisir.*

(i) parce que cela me plaît

(ii) en vue du plaisir ainsi procuré.

- (22) - *Why did you choose him ?*
- *I chose him for fun.*

- (i) because it was a good joke
(ii) in order to have fun out of it.

Dans ce cas, l'interprétation de l'énoncé nécessiterait le retour au contexte dans lequel la phrase a été énoncée. Il faut alors, tout d'abord, étudier le complément introduit par la préposition, puisque le sens de certains mots peut permettre de trancher en faveur de l'une ou de l'autre interprétation, comme on peut observer dans :

- (23) a *Dégoûté de tout, il descendit la rue et rencontra Jim Hollis, qui jouait le rôle du juge dans un tribunal juvénile qui condamnait un chat pour meurtre en présence de l'oiseau sa victime.*
b *He drifted listlessly down the street and found Jim Hollis acting as judge in a juvenile court that was trying a cat for murder, in the presence of her victim, a bird.*
- (24) a *Il m'a fait condamner pour vagabondage.*
b *But her husband was rough on me - many times he was rough on me - and mainly he was the justice of the peace that jugged me for a vagrant,*

où il est clair que meurtre et vagabondage sont les causes des actions exprimées dans les prédicats, et non des buts.

Ensuite, il faut étudier et comprendre le rapport logique qui peut exister entre ce qui est exprimé par le prédicat et ce qui est exprimé par le complément prépositionnel pour interpréter les prépositions *pour / for / li*. Cela pourrait être un argument pour l'indépendance de la relation causale envers la représentation linguistique, ce que nous discuterons au § 1.4.1, en examinant le lien causal interpositionnel effectué par une simple juxtaposition.

Il existe un autre argument en faveur de la priorité du rapport logique de causalité sur l'expression linguistique : il s'agit du cas où un complément de cause est introduit sans préposition. Dans ce cas, son interprétation en complément de cause dépend uniquement du rapport logique qu'il entretient avec le prédicat. C'est ce qui arrive en arabe avec l'emploi de l'adverbe de cause (المفعول لأجله).

1.3.1.1.2. L'emploi du complément adverbial de cause en arabe

Parfois en arabe, le complément circonstanciel de cause est introduit sans préposition. Ce complément accusatif s'appelle المفعول له ou المفعول لأجله. Il peut introduire la cause et, dans ce cas, on peut le paraphraser par un complément prépositionnel introduit par من / *min* :

(25) مات من الجوع = مات جوعا
(Il est mort de faim.)

mais il peut aussi introduire le but de l'action exprimée dans le prédicat et dans ce cas il peut être paraphrasé par un complément prépositionnel introduit par *ل* / *li* :

(26) عاقبته لتأديبه = عاقبته تأديبا له
(je l'ai puni pour l'élever)

Ibn Ya'îche définit l'adverbe de cause en le soumettant à trois conditions nécessaires :

(i) Il doit être un مصدر (*masdar*)⁶, mais il ne peut pas être dérivé du verbe dont il exprime la cause, ainsi dans :

(27) هربت خوفا
(je me suis enfuie par peur).

خوفا ('par peur') n'est pas dérivée de هربت ('je me suis enfuie') parce que l'adverbe de cause exprime la cause du verbe ; or la cause d'une action ne peut pas être l'action elle-même.

(ii) Il doit avoir le même agent que celui qui a fait l'action. Puisque c'est la cause ou la raison de ce verbe, cette cause devient une partie du verbe ; si l'un existe, alors l'autre existe aussi ; en d'autres termes, si l'agent fait l'un, il fait l'autre. Selon Ibn Ya'îche, si l'adverbe de cause était lié à un autre agent, le verbe n'aurait pas de cause ; ceci est impossible puisqu'un humain, en principe (!), ne fait rien sans raison, sauf s'il est en état d'inconscience. Le raisonnement d'Ibn Ya'îche s'applique à l'expression de la raison aussi bien qu'à celle du but ; on peut pourtant trouver des cas où l'adverbe de cause introduit la cause d'une action non-intentionnelle qui peut même être accomplie par un non-humain, tout en restant lié au verbe par le biais du sujet, comme dans :

(28) مات القط جوعا
(Le chat est mort de faim).

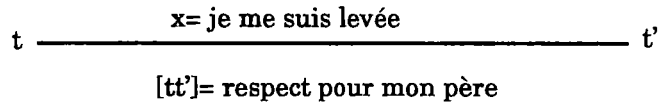
(iii) Il doit avoir lieu en même temps que le verbe puisqu'il en est sa cause ; ainsi, selon Ibn Ya'îche, quand on dit :

(29) قمت احتراما لوالدي
(Je me suis levée par respect pour mon père),

l'expression du respect a eu lieu en même temps que le fait de s'être levé. Ce raisonnement

⁶ مصدر : c'est ce qui correspond en français au nom verbal ; il fournit une expression abstraite, et exprime le faire dépourvu de la notion de temps : ex. al-'aklu = le manger.

nous semble discutable : le fait de se lever est une action momentanée, alors que le respect est un sentiment qui a une certaine durée. En principe, le respect pour le père est un état d'esprit permanent, alors que je ne me suis levée qu'une seule fois (par exemple, quand il est entré dans la pièce). Donc on ne peut pas parler de simultanéité entre le verbe et l'adverbe de cause ; on doit plutôt dire que l'action x a été accomplie à un point t_0 qui appartient à un intervalle $[t, t']$, durant lequel l'état exprimé par l'adverbe de cause persiste. Par exemple, on peut représenter (29) par la figure suivante :



Dans certains cas, le procès du verbe peut avoir lieu à la fin de l'intervalle et il peut donc interrompre l'état exprimé par l'adverbe de cause, comme dans :

(30) مات الرجل جوعاً
(L'homme est mort de faim).

où la mort interrompt l'état de faim...

1.3.1.1.3. La préposition simple et le cas

Étant donné le caractère polysémique des prépositions simples, on ne peut pas leur attribuer un seul rôle sémantique. Ainsi, l'expression de la cause figure parmi les 11 autres sens de la préposition *من* / *min* et les plus que 20 sens de la préposition *ل* / *li*. Les grammairiens arabes expliquent la multitude des valeurs de chaque préposition de deux façons différentes.

Certains attribuent un seul et unique sens à toute préposition et considèrent les autres sens ou valeurs comme des sens figurés. D'autres grammairiens, en revanche, voient dans la préposition un mot semblable aux autres mots de nature différente, le nom et le verbe. Ceux-ci expriment, chacun à leur manière, divers sens propres que l'esprit humain comprend aisément et rapidement. Il ne peut en être autrement pour la préposition, qui, une fois son nouveau sens répandu et généralisé, se l'approprie. Il devient l'un de ses sens propres qui n'a pas de relation avec le sens figuré. Un tel sens acquiert la qualité de sens propre à la suite de sa vulgarisation et de sa diffusion. Abbas Hassan en donne comme preuve l'exemple suivant :

(31) كنت في الصحراء، و نفذ ما معي من الماء و كدت أموت من الظم، حتى شاهدت
بنراً شربت من مائها العذب ما حفظ حياتي التي تعرضت للخطر من يومين⁷

(J'étais au Sahara et ce que j'avais d'eau a été épuisé. J'ai failli mourir de soif quand, par hasard, j'ai trouvé un puits, j'ai bu de son eau douce ; ce qui m'a sauvé la vie, laquelle était en danger depuis deux jours.

⁷ - HASSAN, Abbas : An-nahwu al-wāfi, tome 2, 1980, p. 541.

Les diverses valeurs de *من* *min* (et sa variante *من* *mina*), qui correspondent respectivement à *d'*, *de*, *de* et *depuis*, sont la détermination de la matière, l'expression de la cause, l'indication de la partie d'un tout et l'expression du commencement.

Abbas Hassan opte pour le deuxième point de vue, pour trois raisons. La première réside dans la particularité et l'applicabilité d'une telle opinion ; elle évite de recourir à des tours de prestidigateur pour distinguer les sens propres du sens figuré des prépositions. La deuxième raison renvoie à la vulgarisation et la généralisation des sens récents d'une préposition. En effet, plus le sens nouveau d'un mot se vulgarise et se propage, plus ce dernier se l'approprie et l'intègre. Si tel est le comportement des mots en général, il ne peut en être autrement pour les prépositions qui, elles aussi, accumulent les sens et expriment un sens bien spécifique à chaque emploi.

Il semble que le deuxième point de vue - celui que Abbas Hassan défend - soit plus convaincant. En effet, il n'y a aucune raison pour que les prépositions aient un comportement différent des autres parties du discours en ce qui concerne l'acquisition de nouveaux sens. En termes de grammaire casuelle, chacune des valeurs d'une préposition correspondra à un cas différent. Cervoni utilise ce phénomène comme argument pour montrer les limites de la correspondance cas / préposition, surtout en ce qui concerne les prépositions simples. Il écrit :

"Il va de soi que, plus une préposition est 'dématérialisée' et 'abstraite', moins la correspondance cas / préposition se présente avec des contours nets et faciles à établir. Inversement, plus une préposition est riche en substance notionnelle et d'un usage étroitement limité, plus elle a une vocation à ne correspondre qu'à un cas bien précis, à être monocasuelle. Pour illustrer ce point, il n'est de meilleur exemple que celui des locutions prépositives, sémantiquement très denses et utilisées uniquement pour la fonction complément circonstanciel" ⁸.

Il est vrai que les locutions prépositives ou prépositions composées ont des sens bien précis, et que des prépositions composées telles que *à cause de / because of / بسبب* peuvent difficilement marquer autre chose que le cas profond CAUSAL. Mais est-ce que les prépositions composées sont vraiment 'composées', à l'image du mot composé ? Avant cela, nous devons définir ce qu'est une préposition composée ?

⁸ CERVONI, Jean : *La préposition : Etude sémantique et pragmatique*, Editions DUCULOT, Paris, 1991, p. 205.

1.3.1.2. Les prépositions composées

1.3.1.2.1. Définitions

Les grammairiens français et anglais définissent une préposition composée comme une expression comprenant deux à quatre mots, dont un est nécessairement une préposition simple. Les prépositions causales composées peuvent être formées selon l'un des modèles suivants :

- conj/adv + prép : ex. *because of, out of...*
- adj/nom + prép : ex. *due to, grâce à, faute de...*
- prép/adv + nom + prép : ex. *à cause de, en raison de, on account of, as a result of, par suite de...*

En arabe, Fleisch (1986) définit comme locution prépositive "les locutions qui fonctionnent comme prépositions, mais ne sont autres que l'accusatif d'un nom, suivant l'aptitude de l'accusatif du nom à exprimer la localisation dans le temps ou dans l'espace, ou à exprimer la manière" ⁹. Ces locutions gardent leurs liens avec le nom en question ; mais il est certain que, dans la mesure où l'on perd contact avec le nom original, on tend à les percevoir comme une particule. Ce contact étant rompu totalement, on est dans le domaine de la particule. Parmi les exemples cités par Fleisch figure la locution prépositive causale *natîgata* نتيجة :

(32) اختطف الطفل نتيجة إهمالك
(L'enfant a été kidnappé à cause de ta négligence).

Selon Wright, une préposition composée est formée de deux parties : "The first part of the compound is generally *min*, and the second part another so-called preposition, now however no longer in the accusative but in the genitive" ¹⁰. Il donne, comme exemples de prépositions composées, *من بين* (*parmi*) *من فوق* (*par-dessus*), *من تحت* (*par-dessous*)... etc. En plus, Wright cite la préposition composée 'من أجل' comme une variante de la préposition *من* quand, dans le complément prépositionnel, il s'agit d'une personne ; ceci se produit aussi dans d'autres cas : "In speaking of persons *من أجل* on account of, is always used instead of *من*, and often too in other cases" ¹¹ ; cependant, dans ces cas-là, il ne la définit pas

⁹ FLEISCH, Henri : *Traité de philologie arabe* ; vol. II : *Pronoms, Morphologie Verbale, Particules*, DAR EL-MACHREQ, 1986, p. 489.

¹⁰ WRIGHT W : *A Grammar of the Arabic Language*, Translated from the German of Caspari, Cambridge University Press Tome 2, 1977, p. 188.

"La première partie du mot composé est généralement 'min', et la deuxième partie une autre soit-dite préposition, plus dans le cas accusatif mais dans le génitif.

¹¹ *Ibid*, p. 190.

"En parlant des personnes *من أجل* /*min agli*, on account of, est souvent employée au lieu de *من* /*min* et

explicitement comme préposition composée. On observe que certaines structures 'préposition + nom', telles que *بفضل*, *بسبب* et *من أجل*, traduisent des prépositions composées françaises et anglaises telles que *à cause de*, *thanks to...*, même si elles montrent une grande flexibilité ¹²

Contrairement aux prépositions simples, on ne peut pas parler de polysémie à propos des prépositions composées. Elles marquent toutes la relation de cause, mais avec des nuances de sens dues à des facteurs sémantiques déterminés par le sens du mot (substantif, adjectif ou adverbe) qui y figure et des facteurs pragmatiques déterminés par l'usage habituel de la préposition composée. Par exemple, *out of* exprime souvent la cause psychologique ; le motif *out of kindness, gratitude...* ; *on account of* est une version formelle de *because of*. En effet, l'emploi d'une certaine locution prépositive pour relier deux éléments donnés est un choix du locuteur et traduit parfois un jugement de valeur : par exemple, on ne peut employer la locution *à cause de / because / بسبب* ou *grâce à / thanks to / بفضل* sans que leur emploi s'accompagne d'une volonté de valorisation ou de dépréciation. Ce jugement peut correspondre au sentiment général, à la conception ordinaire du bien et du mal. Tel est le cas si l'on dit :

- (33) a *Le beurre a fondu à cause de la chaleur.*
 b *The butter has melted because of the heat.*
 c ذابت الزبدة بسبب الحرارة

ou

- (33') a *Les élèves ont bien compris la leçon grâce à l'explication détaillée de leur professeur.*
 b *The pupils have well understood the lesson thanks to the detailed explanation of their teacher.*
 c فهم التلاميذ الدرس بفضل شرح أستاذهم المفصل

Mais il peut aussi ne pas y correspondre, être paradoxal :

- (34) a *Le beurre a fondu grâce à la chaleur.*
 b *The butter has melted thanks to the heat.*
 c ذابت الزبدة بفضل الحرارة

Un tel énoncé ne peut que susciter des questions sur les raisons pour lesquelles le locuteur préfère le beurre fondu ou fait comme s'il le préférerait. S'il ne le préfère pas vraiment, son énoncé traduit une intention ironique ou provocatrice. D'un point de vue général les locutions prépositives *grâce à / thanks to / بفضل* et *because of / à cause de / بسبب* font partie des éléments de la langue dont l'emploi devient facilement conflictuel,

souvent dans d'autres cas aussi.

¹² Nous reviendrons sur ce point quand nous discuterons le critère de figement dans les prépositions composées.

parce qu'elles sont liées de manière indissociable à l'axiologique, domaine où les désaccords entre individus peuvent surgir à tout instant.

1.3.1.2.2. Les prépositions composées et le critère de figement

1.3.1.2.2.1. Remarques générales

Une question importante soulevée par les prépositions composées françaises et anglaises qui ont la structure prép+nom+prép et les prépositions composées arabes ayant la structure prép+nom concerne le critère de figement : est-ce que ces locutions sont totalement ou partiellement figées ? Dans la définition la plus stricte, une préposition composée est une séquence indivisible syntaxiquement et sémantiquement. Selon cette définition, les paires :

- (35) a *à cause du travail dur*
 b *après des années de travail dur.*
 (prép+nom+prép+SN)

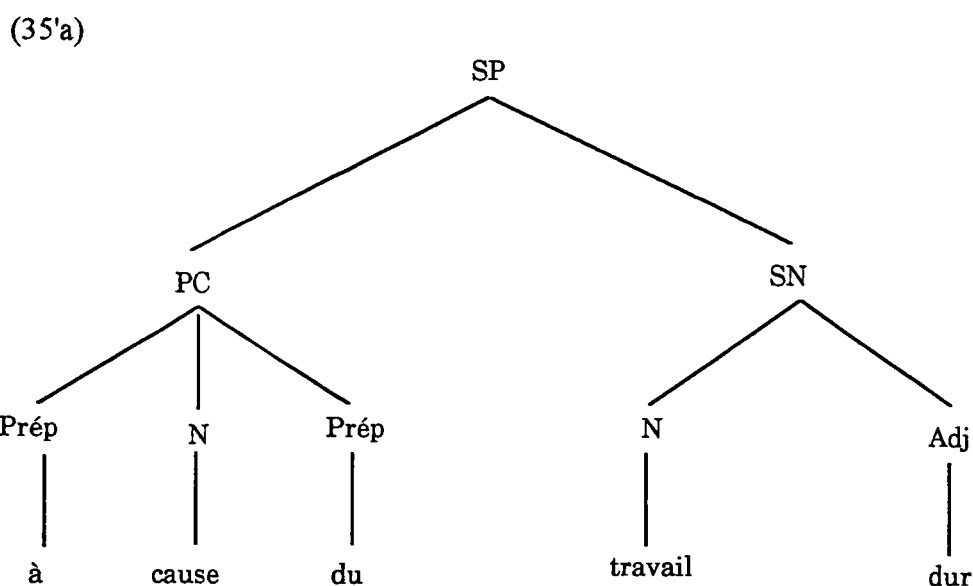
- (36) a *on account of hard work*
 b *after years of hard work.*
 (prép+nom+prép+SN).

- (37) a.
 b.

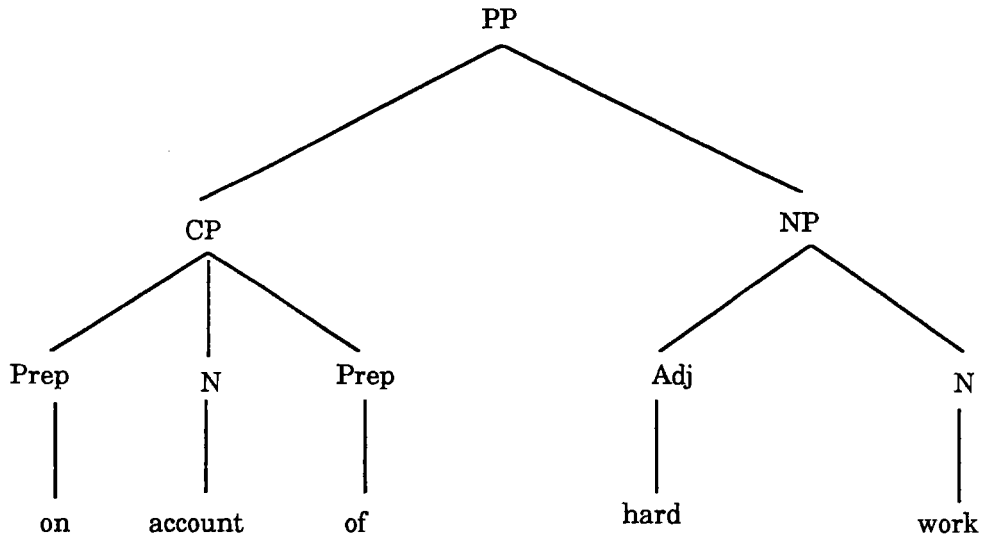
بسبب العمل المضني
 بعد سنوات العمل المضني
 (prép+N+SN),

auraient des structures différentes.

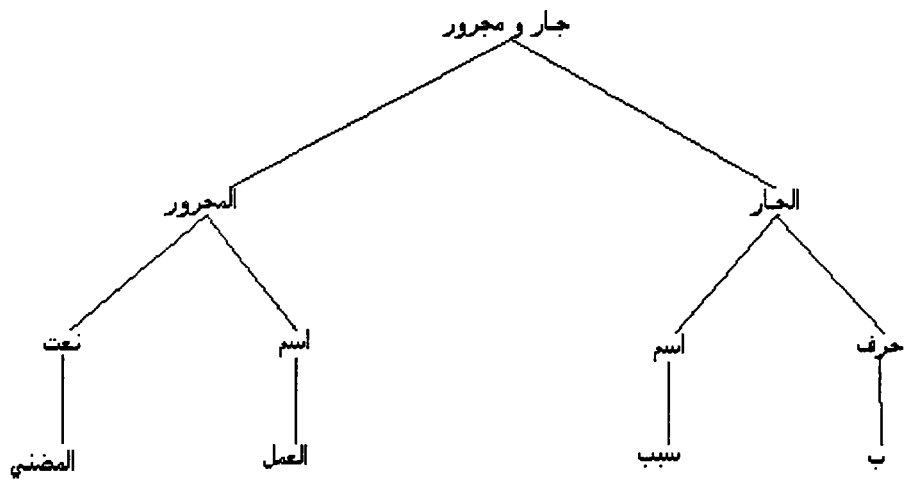
On désignera la préposition composée par GP (groupe prépositionnel) et on donnera à (35a), (36a) et (37a) les structures (35'a), (36'a) et (37'a) suivantes :



(36'a)

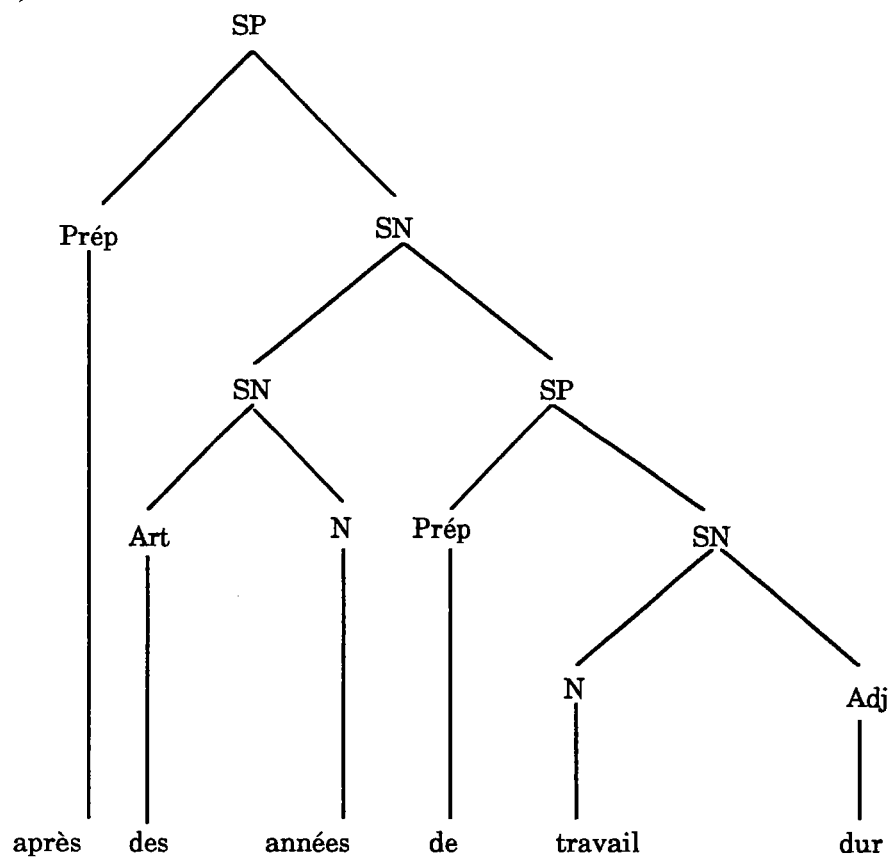


(37'a)

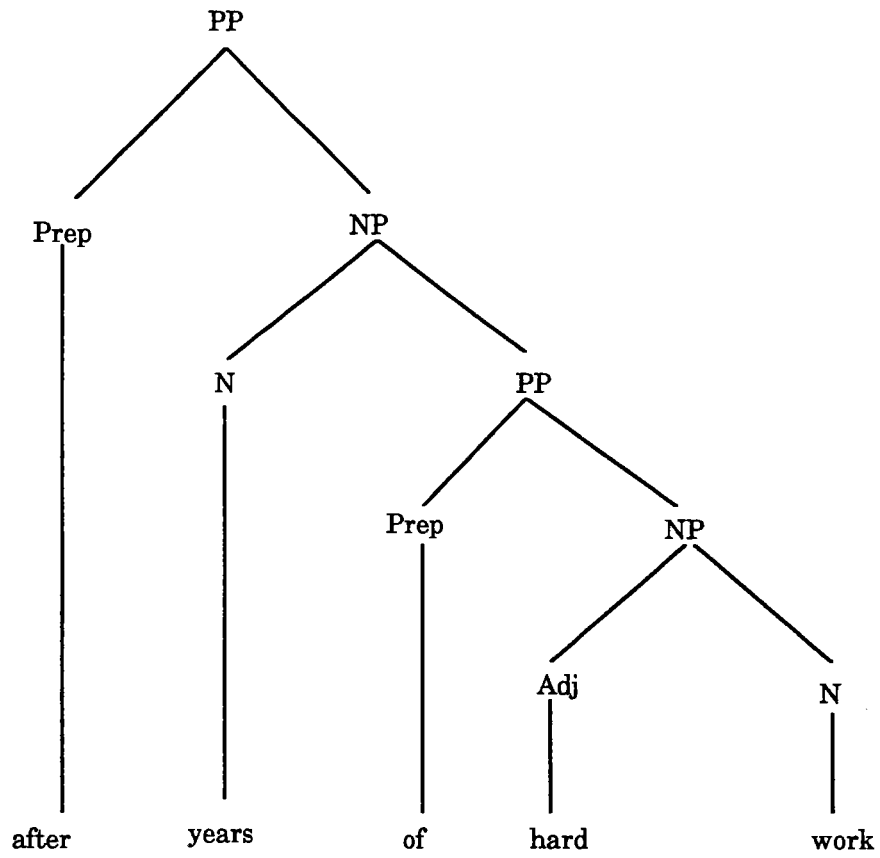


alors que (35b), (36b) et (37b) auront les structures (35'b) et (36'b) et (37'b) suivantes :

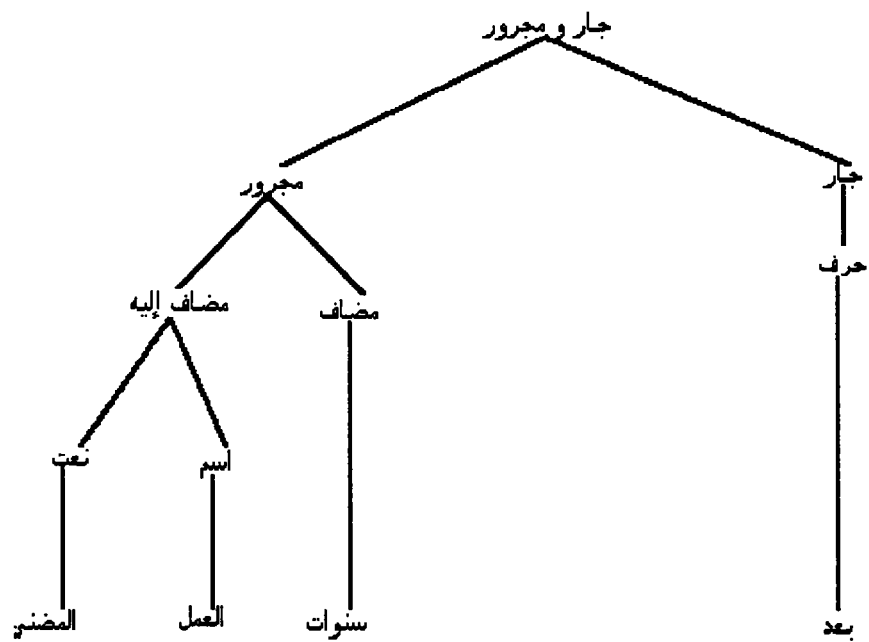
(35'b)



(36'b)



(37'b)



A première vue, les structures (35b), (36b) et (37b) paraissent plus élémentaires que (35a), (36a) et (37a). Les prépositions *after / après / بعد* ont un SN comme complément (ce qui présente la structure la plus fréquente d'un SP). Les SN *years of hard work/des années de travail dur* contiennent à leur tour un SP (ce qui est aussi une structure très fréquente d'un SN) ; le SN *سنوات العمل المضني* présente une structure d'annexion où un SN est annexé à un N pour le caractériser (ce qui est, également, une structure très fréquente) ; ainsi *العمل المضني* caractérise *سنوات*. En effet, (35b), (36b) et (37b) présentent des structures productives :

SP → Prép + SN

SN → N + SP

SP → Prép + SN

SN → N + Adj

en ce qui concerne (35b) et (36b) ; et :

SP → Prép + SN

SN → N + SN

SN → N + Adj

en ce qui concerne (37b).

Ce n'est pas le cas avec (35a), (36a) et (37a). qui sont soumis à des contraintes sévères concernant la formation de la préposition composée, telles que le fait que cette dernière doive être citée telle quelle dans le lexique au lieu d'être formée par des règles générales. On peut dire que les prépositions composées se sont historiquement formées par lexicalisation - la fusion en une seule unité - des premiers mots d'une construction productive comme (35b), (36b) et (37b). L'analyse de (35a), (36a) et (37a). suppose que cette fusion est suivie d'un regroupement syntaxique, de telle façon que la séquence composée devient un seul constituant syntaxique ¹³.

Nous allons essayer de voir à quel point les prépositions composées se comportent comme un constituant syntaxique unique. (35b), (36b), (35a) et (36a) ont toutes la structure partielle suivante :

Prép₁ + N + Prép₂ + SN

(37a) et (37b) ont toutes les deux la structure :

Prép + N + SN

En principe, la fusion Prép₁ + N + Prép₂ en (35)a et (36)a et de Prép + N en (37)a devrait empêcher la séquence N + Prép₂ + SN (*cause du travail dur/ account of hard work*)

¹³ Dans certains cas, la fusion est accompagnée de transformations morphologiques, ainsi *because of* est dérivée de *by + cause + of*, mais dans ce cas la préposition composée ne met plus en question le critère de figement parce qu'elle n'a plus la forme prép+nom+prép mais conj+prép.

et la séquence N + SN (سبب العمل المضني) de montrer des propriétés syntaxiques d'un SN ordinaire (*years of hard work/des années de travail dur/ سنوات العمل المضني*). Nous appellerons cette séquence X et nous allons voir dans quelle mesure ceci est vrai en appliquant quelques tests :

a) Est-ce que X peut assumer les fonctions ordinaires (sujet, objet...) d'un SN ? En français et en arabe, X peut facilement s'insérer comme sujet :

(38) a *La cause du travail dur que les employés doivent faire leur a été expliquée par le patron.*

(39) a وضع سبب العمل المضني الذي طلب مني عندما علمت أن المدير سيقوم بزيارة غدا

ou objet :

(38) b *Le patron a expliqué aux employés la cause du travail dur qu'ils doivent faire.*

(39) b فسر المدير للعمال سبب العمل المضني الذي يجبرهم على أداءه

La séquence *account of hard work* ne peut pas assumer de telles fonctions syntaxiques sauf si on remplace *hard work* par un autre SN ; par exemple *account of money*, qui peut assumer les fonctions syntaxiques ordinaires, mais alors l'expression n'a aucune valeur de causalité. On dira alors que le test a échoué avec la séquence X en anglais.

b) Est-ce que X s'insère dans le paradigme défini/indéfini ? En français, on peut dire *une cause du dur travail* ainsi que *la cause du dur travail*. Ce n'est pas la cas pour l'anglais : **an account of hard work, *the account of hard work*. En arabe, on ne peut pas dire **السبب العمل المضني* mais on ne peut pas dire non plus **السنوات العمل المضني*.

L'impossibilité d'ajouter l'article défini à N est dû au fait que, dans les deux cas, le nom N est déterminé par le SN qui le suit et ne peut donc pas être déterminé en même temps par l'article défini (par ex. en français, on dira *sa voiture* ou *la voiture* mais pas **sa la voiture*). On ne peut donc pas considérer que X ait échoué à ce test, puisqu'il a eu le même comportement qu'un SN normal.

c) Est-ce que X s'insère dans le contraste paradigmatique du nombre ? On peut bien dire *la cause du dur travail, quelques causes du dur travail, les causes du dur travail ...* etc. On peut aussi dire *أسباب العمل المضني بعض أسباب العمل المضني ...* etc. En revanche, on ne peut pas dire **accounts of hard work, *some accounts of hard work*.

Le tableau suivant montre les résultats obtenus pour ces trois tests :

	Test a	Test b	Test c	score
Anglais	0	0	0	0/3
Français	1	1	1	3/3

Arabe	1	1	1	3/3
-------	---	---	---	-----

Les tests montrent la flexibilité de la préposition composée française à cause de et la préposition arabe بسبب contrairement à la préposition anglaise on account of. Nous allons maintenant examiner chaque langue de près, pour essayer de généraliser les résultats livrés par ces trois tests.

1.3.1.2.2.2. Le cas du français

De façon générale, les prépositions composées en français font preuve d'une grande flexibilité. En effet, on peut montrer que, dans la structure : Prép₁ + N + Prép₂, on peut faire des changements :

- (i) La première préposition peut changer : à/pour cause de, en/pour raison de...
- (ii) On peut faire varier le déterminant de N : sous (le) prétexte de...
- (iii) On peut procéder à certaines insertions dans la séquence : en (simple) considération de, à cause (même/ simplement) de...

Cette flexibilité met en question le critère de figement des prépositions composées et touche même leur définition. G. Gross (1981) arrive à la conclusion que : "Si on parle de "prépositions composées" ou "prépositions figées" au sens où l'on parle de "substantifs composés"(i.e. le composé a le même comportement syntaxique que le simple, ex. : *chemin de fer et train*), alors il n'y a pas de prépositions composées" ¹⁴. Il considère que la préposition composée de type Prép₁ + N + Prép₂ n'est "en réalité que la position syntaxique particulière d'un substantif" et que la nature Prép₁ "est pour un substantif donné aléatoire". Selon lui, regrouper les prépositions composées qui traduisent une certaine relation revient à regrouper les substantifs qui déclenchent une interprétation sémantique voisine. Ainsi, on forme les prépositions composées causales au moyen de substantifs traduisant la cause :

	Dét (E = empty)	Dét (Le)		
à	+	-	cause	de N
pour	+	-	cause	de N
sous	-	+	effet	de N
de	-	+	fait	de N
par	+	+	fait	de N
E	+	-	faute	de N
par	+	-	faute	de N

¹⁴ GROSS, Gaston : Les prépositions composées ; in *Analyse des prépositions* : IIIème Colloque franco-allemand de linguistique théorique du 2 au 4 février à Constance, 1981

E	+	-	manque	de N
par	+	-	manque	de N
sous	+	+	prétexte	de N
en	+	-	raison	de N
par	+	-	raison	de N
à	-	+	suite	de N
par	+	-	suite	de N

1.3.1.2.2.3. Le cas de l'anglais

La conclusion à laquelle arrive G. Gross à propos des prépositions composées en français n'est pas totalement vraie en ce qui concerne l'anglais. Les prépositions composées en anglais sont moins flexibles que celles du français et certaines n'acceptent aucun changement, comme nous l'avons vu avec l'exemple *on account of*. Les linguistes anglais parlent plutôt d'une "scale of 'cohesiveness' running from a sequence which behaves in every way like a simple preposition, e.g. : *in spite of (the weather)*, to one which behaves in every way like a set of grammatically separate units, e.g. : *on the shelf by (the door)*"¹⁵. Sur cette échelle, il peut exister des cas où :

- (i) La première préposition peut changer : *by/for dint of*¹⁶.
- (ii) On peut faire varier le déterminant de N : *on (the) ground of*
- (iii) On peut faire certaines insertions dans la séquence : *for (my father's) sake*

1.3.1.2.2.4. Le cas de l'arabe

En arabe, la première remarque à faire est que la préposition simple qui figure dans des prépositions composées est elle-même une préposition causale (من (*min*), ب (*bi*), ل (*li*)...), contrairement à ce qui se passe en français ou en anglais (à dans *à cause de*, en dans *en raison de*, on dans *on account of*...). Ceci montre que le sens de la causalité est compris à partir du sens de la préposition même. Comparons :

(40)
(Tu as réussi 'par' ton effort).

نجحت بمجهودك

¹⁵ Quirk et al. : *A Comprehensive Grammar of the English Language*, Longman, London and New York, p. 671.

"une échelle de 'cohésion' allant d'une séquence qui se comporte totalement comme une préposition simple, ex. *in spite of (the weather)*, à une séquence qui se comporte totalement comme un ensemble d'unités grammaticalement séparées".

¹⁶ L'emploi de 'for dint of' a été cité dans Quirk et al. d'après un exemple de Norman Mailer, Marilyn : ...unable to put down a word for dint of listening to her... (because he was listening).

(41) نجحت بفضل مجهودك
(Tu as réussi grâce à ton effort).

Dans les deux cas, on comprend que مجهودك ('ton effort') est la cause de نجحت ('tu as réussi'). Ce qui différencie les deux phrases, c'est que, dans la deuxième, une appréciation est attribuée à la cause de la réussite : فضل et cette appréciation est ensuite précisée par ce qu'on a apprécié : مجهودك. Cette relation entre N et SN est une "annexion" pour laquelle "the idea of one noun is closely determined or defined by that of another" ¹⁷. Ainsi dans :

(42) عوقب التلميذ بسبب التشويش
(l'élève a été puni pour cause de bavardage),

le mot تشويش ('bavardage') précise la cause de la punition. En décomposant la phrase, on pourrait dire que l'élève a été puni pour une raison donnée et on précise que cette cause est le bavardage, en excluant les autres causes possibles de la punition.

Cette division de Prép + N + SN en Prép + (N + SN) plutôt qu'en (Prép + N) + SN est confirmée par le fait que la relation causale persiste même si N est remplacé par un autre substantif. Le meilleur exemple est celui du complément prépositionnel اسم بسبب + اسم (*bi-sababi* + SN) où on comprend toujours un sens de causalité, même si on remplace سبب ('cause') par un autre mot dont le sens n'aurait aucun sens de causalité. Comparons :

(43) سجن بسبب التشرد
(il a été emprisonné pour cause de vagabondage)

(44) سجن بتهمة التشرد
(il a été emprisonné pour délit de vagabondage)

Ce qui montre que le sens de la causalité n'est pas déduit de la séquence Prép + N (بسبب), mais bien de la préposition simple ب / *bi* toute seule.

Cependant, dans certains cas, la structure prép + N ne peut pas être décomposée ; examinons :

إذ ما كاد توم يتناول طعام الإفطار و يغادر المنزل في طريقه إلى (45)
المدرسة حتى أصبح موضع حسد كل غلام قابله بسبب تلك الفجوة التي خلفها خلع
السن في صف أسنانه العلوي والتي كانت تمكنه من أن يبصق بطريقة مدهشة

(Dès que Tom eut pris son petit déjeuner et quitté la maison pour l'école, il excita la jalousie de tous les garçons qu'il rencontra à cause du trou qu'il avait dans la mâchoire supérieure,

¹⁷ WRIGHT W : *A Grammar of the Arabic Language*, Translated from the German of Caspari, Cambridge University Press, Tome 2, 1977, p. 198.

"l'idée d'un nom est étroitement déterminée ou définie par celle d'un autre"

(trou) causé par la dent arrachée, ce qui lui permettait de cracher d'une façon surprenante.) ;

où l'emploi de la préposition *ب* / *bi* toute seule n'a pas de sens de causalité et la phrase même serait mal-formée :

إذ ما كاد توم يتناول طعام الإفطار و يغادر المنزل في طريقه إلى * (45')
 المدرسة حتى أصبح موضع حسد كل غلام قابله بتلك الفجوة التي خلفها خلع السن في
 صف أسنانه العلوي والتي كانت تمكنه من أن يبصق بطريقة مدهشة

Il en va de même pour la préposition *من أجل* dans :

(46) لقد خانتك المرأة التي تبكي من أجلها
 لقد خانتك المرأة التي تبكي منها*
 (La femme à cause de laquelle tu pleures t'as trompé).

De plus, même si la suppression de N est possible, le sens serait différent. Revenons à l'exemple :

(40) نجحت بمجهودك
 (Tu as réussi 'par' ton effort),

on remarque que *ب* / *bi* présente dans cet exemple une ambiguïté. En effet, on peut interpréter *مجهودك* ('ton effort') comme étant la cause, mais aussi comme étant le moyen de *نجحت* ('tu as réussi'). Ce n'est pas le cas de (41) qui ne peut avoir qu'une interprétation causale.

Pour conclure, on pourra dire que, même si la préposition composée peut faire preuve une grande flexibilité, on ne peut pas nier son statut en tant que préposition composée présentant dans certains cas une unité syntaxique indivisible.

1.3.2. LA PREPOSITION : MARQUEUR D'UNE RELATION

Dès le début de ce chapitre, nous avons insisté sur la définition de la préposition en tant que marqueur de relation¹⁸ ; dans notre cas, la relation causale. Alors que, dans une construction causative (où la relation est exprimée par le verbe), la source du changement peut être exprimée par le sujet et le patient par l'objet, ici, la place du premier argument étant occupée par le patient, la cause doit prendre la forme d'un complément introduit par une préposition. A la définition de la préposition comme mot de relation qu'on peut écrire A-R-B, est lié un certain nombre de questions concernant les termes A et B. Pour pouvoir parler d'une relation entre A et B, il faut que ces deux termes aient un certain degré de réalité ; quoique cette exigence ne se traduise pas de la même façon pour le terme A et le

¹⁸ On peut aussi définir la préposition par sa place dans le système des parties du discours ou par son statut déflexif du nom.

terme B : alors que le premier peut être explicite ou implicite, le second a obligatoirement une présence effective dans l'énoncé.

1.3.2.1. Le terme B

Dans les trois langues, le terme B doit être explicite ; en français et en anglais, une préposition sans complément perd son statut en tant que tel et devient un adverbe. Comparons :

(47) *She walked across the street.* (across = prép)

(48) *Il est parti après la vendange.* (après = prép)

et

(49) *She walked across.* (across = adverbe)

(50) *Nous avons bu un café et il est parti après.* (après = adverbe)

En arabe, l'emploi de la préposition -qu'elle soit séparable ou inséparable- sans régime est impossible, et ceci est clair dans l'appellation même de la préposition. Comme son nom en arabe l'indique, une particule d'attraction (حرف جر) doit être obligatoirement suivie d'un 'مجرور'. Ainsi dans la traduction de (50) :

(50')

شربنا قهوة ورحل بعد ذلك

littéralement : Nous avons bu un café et il est parti après cela.

بعد qui traduit *après* doit être suivie d'un démonstratif anaphorique qui joue le rôle d'un complément prépositionnel.

Le complément prépositionnel de cause peut avoir plusieurs formes. En français, la préposition causale peut être suivie :

- d'un SN : soit (i) un substantif : ex. *Il est condamné pour meurtre.*
soit (ii) un pronom (personnel ou démonstratif) : ex. *Grâce à lui, j'ai connu le bonheur.*
- d'un infinitif présent : ex. *joyeux d'aimer.*
- d'un infinitif passé : ex. *Il a été puni pour avoir menti.*
- d'une proposition infinitive : ex. *Elle en gardait un poids sur le cœur de le savoir continuellement là.*

En anglais, le complément prépositionnel peut prendre la forme :

- d'un SN : ex. *Tom was introduced to the Judge ; but his tongue was tied, his breath would hardly come, his heart quaked partly because of the awful greatness of the man, but mainly because he was her parent.*
- d'une proposition : soit (i) *wh*-clause : ex. *I was very angry because of what he*

said.

soit (ii) *ing*-clause : ex. *He moped to school gloomy and sad, and took his flogging along with Joe Harper for playing hookey the day before, with the air of one whose heart was busy with heavier woes and wholly dead to trifles.*

En arabe, le complément de cause qui se termine toujours par 'الكسرة' (la voyelle *i* qui marque le génitif en arabe), ne peut prendre que la forme d'un SN parce que, si elle est suivie d'une proposition, elle devient une conjonction :

إذ ما كاد توم يتناول طعام الإفطار و يغادر المنزل في طريقه إلى (45)
المدرسة حتى أصبح موضع حسد كل غلام قابله بسبب تلك الفجوة التي خلفها خلع
السن في صف أسنانه العلوي والتي كانت تمكنه من أن يبصق

(Dès que Tom eut pris son petit déjeuner et quitté la maison pour l'école, il excita la jalousie de tous les garçons qu'il rencontra à cause du trou qu'il avait dans la mâchoire supérieure, (trou) causé par la dent arrachée, ce qui lui permettait de cracher d'une façon surprenante.)

1.3.2.2. Le terme A

Le repérage du terme B ne fait pas de difficulté : il est presque toujours, dans les trois langues de notre étude, dans l'immédiate subséquence de la préposition, et sa délimitation ne pose pas plus de problème que celle de n'importe quel élément nominal. Il n'en va pas de même pour le terme A qui peut être implicite en cas d'ellipse comme dans :

(51) - *Pourquoi es-tu mouillé ?*

- *A cause de la pluie.*

(52) - *Why are you wet ?*

- *Because of the rain.*

(53)

لماذا أنت مبلل
بسبب المطر

Le terme A présente l'effet de la cause introduite par R-B, il peut exprimer

- un état :

(54) a *Tante Polly, rouge de honte, fronçait le sourcil et regardait Tom d'un œil furibond.*

b *Aunt Polly blushed crimson with humiliation, and frowned and shook her head at Tom.*

و ما كاد بصر العممة بولي يقع على توم حتى احمر وجهها من الخجل، و

قطبت حاجبيها و هزت رأسها بضيق

- un processus :

- (55) a *Joe aurait voulu être ermite et vivre de vieilles croûtes de pain dans une caverne jusqu'à ce qu'il meure de froid, de privations et de chagrin.*
b *Joe was for being a hermit, and living on crusts in a remote cave, and dying, sometime, of cold, and want, and grief ;*
c و قال جو إنه سيصبح ناسكا يعيش في كهف سحيق ثم يموت من شدة البرد والحزن

- ou une action :

- (56) a *Et quand je vous ai promis qu'un jour J'aurais ma revanche, même si pour cela je devais attendre cent ans, votre père m'a fait mettre en prison pour vagabondage.*
b. *'Five years ago you drove me away from your father's kitchen one night when I come to ask for something to eat, and you said I warn't there for any good ; and when I swore I'd get even with you if it took a hundred years, your father had me jailed for a vagrant.*
c. و عندما أقسمت أنني سوف أنتقم منك, ألقى بي أبوك في السجن بتهمة التشرد

1.3.2.3. Types de relations dans le groupe A-R-B

Contrairement à l'ordre d'énonciation cause-effet dans les relations causales exprimées par le verbe :

- (57) a *Le froid a raidi mes doigts*
b *The cold stiffened my fingers*
c جمد البرد أصابعي

quand la cause est introduite par une préposition, l'accent est mis sur l'effet qui se place généralement avant le complément prépositionnel.

- (58) a *Mes doigts se sont raidis à cause du froid.*
b *My fingers grew stiff because of the cold.*
c تجمدت أصابعي بسبب البرد

Cependant, R-B peut précéder le terme A en français et en anglais quand le locuteur veut mettre la cause en relief :

- (59) a *A cause de ta négligence, cet enfant a failli se noyer.*
b *Because of your carelessness, this child was nearly drowned.*

Cervoni (1991) parle d'une "extrême variété des degrés de cohésion" que l'on peut observer en examinant les rapports possibles entre les syntagmes prépositionnels et les termes auxquels ils s'appliquent. En effet on remarque une grande différence entre un complément de cause -RB qui suit immédiatement le terme A comme dans *rayonnant de bonheur, dead for sleep* et 'يطير من الفرح' et un groupe prépositionnel éloigné du terme

A comme dans :

- (60) a *À cause de l'explosion, malgré l'intervention rapide des pompiers, il est gravement blessé.*
 b *Because of the explosion, despite the rapid intervention of the firemen, he is seriously wounded.*

Le degré de cette variation entre les syntagmes prépositionnels et leur support dépend, en large partie, de la nature de ce support. Le complément de cause est étroitement lié à son support lorsque ce dernier est un adjectif ou un nom, et il est plus mobile quand il porte sur une phrase entière. Cette variation de cohésion n'existe pas en ce qui concerne le groupe R-B, parce que, en toute situation syntaxique, la cohésion est plus grande entre la préposition et B qu'entre la préposition et A. La meilleure preuve à cela est le verbe appartenir, lequel se passe très difficilement d'un complément : il est toujours prépositionnel et la préposition ne peut faire l'objet du moindre choix (c'est toujours *à*). Malgré cette liaison entre le verbe et la préposition, on peut dire :

- (61) *Ce livre appartient, si je ne me trompe, au professeur.*

mais pas

- (61') **Ce livre appartient à, si je ne me trompe, le professeur.*

Vu cette grande cohésion entre R et B, la relation doit plutôt être écrite : A-RB.

1.3.2.4. L'orientation de la relation

D'un point de vue syntaxique, l'orientation de la relation marquée par une préposition est toujours : $\overleftarrow{\text{A R B}}$, la flèche indiquant un mouvement d'apport à un support. D'un point de vue spécifiquement sémantique, l'idée que l'orientation de la relation est toujours la même semble difficile à défendre, notamment quand on songe à des groupes à complément "déterminatif" tels que *l'épaisseur des taillis*, opposés à *l'anneau d'or* : dans le premier exemple c'est bel et bien le terme A qui semble être l'apport et le terme B le support. Ce n'est pourtant pas l'avis qu'exprime H. Bonnard dans une étude intitulée "Support grammatical et support sémantique" ¹⁹. Pour l'auteur, il n'existe pas de discordance entre les deux types de support qu'il distingue : ainsi, dans le cas du groupe nominal, le premier terme, qui est toujours le support syntaxique du second, est toujours également son support sémantique. Bien entendu, on ne peut pas nier que, dans *l'épaisseur des taillis*, c'est le premier terme qui caractérise le second et non l'inverse. Mais selon Bonnard, la caractérisation n'est qu'un seul aspect de sens dont il faut distinguer soigneusement un deuxième aspect, la détermination. Pour G. Moignet (1981), le déterminant est l'élément porteur d'une notion qui limite l'extension sémantique du déterminé et il voit un rapport de

¹⁹ Bonnard 1974.

détermination et un ordre déterminé-déterminant dans tous les cas où *de* relie deux substantifs.

Cet ordre semble se confirmer en ce qui concerne les compléments -RB introduisant la cause. Nous avons montré au § 1.1.4. que la relation causale est asymétrique, la cause est prioritaire à son effet en ce sens que "si un événement c cause un événement e alors e ne cause pas c". Par conséquent, c'est la cause (déterminant) qui détermine l'effet (déterminé), non pas en apportant une notion qui limite son extension sémantique, mais dans le sens où l'existence ou la réalité même du déterminé dépend du déterminant. L'orientation de la

relation causale exprimée par une préposition est toujours : $\overleftarrow{A R B}$, ce qui correspond parfaitement à la logique de la relation causale.

Chapitre 4 : LE LIEN CAUSAL INTER-PROPOSITIONNEL

1.4.1. LES DIFFERENTES FORMES DE L'EXPRESSION CAUSALE INTER-PROPOSITIONNELLE

Pour exprimer un lien de causalité entre deux propositions, la langue propose des constructions à logique explicite et d'autres à logique implicite. La logique explicite requiert la présence d'un articulatoire matérialisé lexicalement, tandis que la logique implicite implique l'absence d'un connecteur dans la phrase.

1.4.1.1. Causalité implicite

Dans les trois langues, on trouve des cas où le rapport de causalité est marqué par un simple rapprochement de deux propositions P1 et P2, l'une énonçant la cause et l'autre la conséquence. Un tel rapport est déduit logiquement du sens des deux propositions, sans qu'il y ait un outil linguistique. Un simple rapprochement dans une langue peut correspondre à un connecteur dans une autre :

1^{er} cas : une conjonction en anglais, une conjonction en arabe, une juxtaposition en français

a. *Tom's younger brother (or rather half-brother) Sid was already through with his part of the work (picking up chips), for he was a quiet boy, and had no adventurous, troublesome ways.*

b. أما سيدني أخ توم الأصغر (أو بالأحرى أخيه لأبيه) فكان قد فرغ من أداء نصيبه من العمل (جمع قطع الحطب) إذ غلاما هادنا لا يعرف معنى

المغامرات

c. *Quant à Sid, le frère ou plutôt le demi-frère cadet de Tom, il s'acquitta de sa tâche qui consistait à ramasser les éclats. C'était un garçon tranquille et qui ne cherchait pas aventure.*

2^e cas : une conjonction en français, une conjonction en arabe, une juxtaposition en anglais :

a. *Eh bien voilà, Becky ; il nous faut rester ici où nous avons de l'eau à boire, car ceci est notre dernier bout de chandelle.*

b. حسنا يا بيكي ينبغي لنا أن نبقى هنا حيث يوجد ماء نرتوي منه فإن قطعة الشمع هذه هي آخر ما تبقى لدينا

c. *'Well, then, Becky, we must stay here, where there's water to drink. That little piece is our last candle !'*

3^e cas : une conjonction en français, une conjonction en anglais, une juxtaposition en arabe :

- a *Et en allant à l'école ou en revenant à la maison, nous serons ensemble quand personne ne nous verra, et dans les réunions tu me choisiras et je te choisirai toujours, parce que c'est comme ça qu'on fait quand on est fiancé.*
- b *And always, coming to school, or when we're going home, you're to walk with me, when there ain't anybody looking- and you choose me and I choose you at parties, because that's the way you do when you're engaged.*

- و عليك منذ الآن أن تسيري معي عند حضورك إلى المدرسة و انصرافك منها.
بشرط ألا يرانا أحد. و عليك أن تخاريني شريكا، و علي أن أختارك شريكة ،

ذلك هو ديدن كل مخطوبين

Un autre genre de rapport de causalité implicite peut exister, non entre deux propositions P1 et P2, mais entre l'énonciation de P1 et P2. Pour étudier ces cas, une parenthèse sur la théorie de la coordination dans la grammaire arabe s'impose. Les grammairiens arabes classiques distinguent deux types de coordination qu'ils appellent الوصل و الفصل (*al-wasl wa al-fasl*). Es-sayedi¹ traduit *al-wasl* par la coordination explicite, correspondant au cas où un coordonnant est employé pour réaliser une coordination inter-propositionnelle. Pour qu'une coordination explicite ait lieu, deux conditions sont avancées par les grammairiens arabes classiques. Soient P1 la première proposition, P2 la deuxième proposition et co la particule coordonnante :

Un discours peut avoir la structure : P1 + co + P2 ssi :

- P1 est différent de P2.
- f1 et f2, qui constituent la force illocutoire de P1 et P2, ont le même sujet énonciateur, ce qui livre :

$$(1) \\ (f_1 + co + f_2) \longrightarrow F$$

Si ces deux conditions sont satisfaites, nous aurons :

$$(2) \\ f_1 (P_1) + co + f_2 (P_2) \longrightarrow (f_1 = co + f_2) (P_1 + co + P_2) \longrightarrow F (P_1 + co + P_2)$$

Lorsque l'une de ces deux conditions n'est pas satisfaite, l'emploi du 'co' et par conséquent *al-wasl* se trouve bloqué. Il en résulte, soit une apposition (cas où la première condition est violée), soit une juxtaposition (la deuxième condition n'est pas respectée).

¹ ES-SAYEDI (Mohamed), 1981 : *La théorie d'alwasl wa alfasl ou la coordination inter-propositionnelle chez les anciens grammairiens arabes : contribution à la reconstruction de la grammaire arabe*. Thèse de doctorat de 3ème cycle.

L'apposition a donc lieu lorsque $P_1 = P_2$ et où P_2 est un EXPLICITANT apposé à P_1 qu'on appelle EXPLICITE² comme dans :

- (3) إنما الدنيا فناء, ليس للدنيا ثبوت
(Le monde est réductible au néant, le monde n'est pas éternel.)

où P_2 est un synonyme de P_1 . Cependant, des énoncés présentent une difficulté à cette analyse ; considérons par exemple :

- (4) a يسومونكم سوء العذاب, يذبحون أولادكم

Le même rapport peut être exprimé en français et en anglais :

- (4) b *Ils vous font souffrir, ils égorgent vos enfants*
c *They make you suffer, they slaughter your children*

Cet exemple est la preuve que le rapport de causalité peut être exprimé par une apposition : la torture résulte du fait que les pères voient leurs enfants égorgés sous leurs yeux. En effet, P_2 peut être introduite par une conjonction causale et des paraphrases possibles de ces exemples seront :

- (4') a يسومونكم سوء العذاب بما أنهم يذبحون أبناءكم أمامكم
b *Ils vous font souffrir, puisqu'ils égorgent vos enfants devant vos yeux.*
c *They make you suffer, since they slaughter your children in front of you*

Pour marquer l'existence et la nature de cette de la souffrance, le locuteur de (4) a explicité la cause de cette souffrance. L'antéposition de la conséquence par rapport à la cause a fait que cette dernière est devenue explicitant de sa conséquence dans une structure nouvelle : EXPLICITE/EXPLICITANT, qui est employée dans le but de démonstration de la conséquence par explicitation de la cause.

La deuxième possibilité d'une coordination implicite : la violation de la deuxième condition résulte dans la juxtaposition qui a donc lieu quand

- P_1 est distinct de P_2

- P_1 et P_2 ont le même locuteur mais pas le même sujet énonciateur, et par conséquent pas le même force illocutoire. La question qui se pose ici est : Quand le locuteur d'un énoncé n'est-il pas en même temps le sujet énonciateur ?

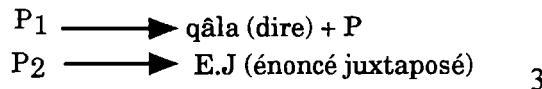
Selon les grammairiens arabes classiques, un locuteur peut être en même temps, sujet énonciateur d'un énoncé, s'il s'identifie à celui-ci, et, par conséquent, assume la responsabilité de l'acte d'énonciation, comme il peut ne pas l'être, et ceci lorsqu'il se contente de reproduire les paroles d'autrui ; ce qui correspond au discours rapporté. Es-

² Cette appellation est empruntée à Es-sayedi. p. 80.

sayedi étudie en détail la juxtaposition, mais ce qui nous intéresse c'est la relation qui lie les propositions juxtaposées.

Es-sayedi analyse un discours rapporté de la façon suivante :

L (locuteur) rapporte P₁ puis énonce P₂, avec :



(5) a اعتذر زيد عن تلبية الدعوة قائلا إنه تعبان, لست واثقا من

كلامه

b *Jean s'est excusé de ne pas accepter l'invitation disant qu'il était fatigué ; je ne suis pas sûre de ce qu'il a dit.*

c *John sent excuses for not coming saying that he was tired ; I am not sure of what he said.*

Al Jorjani écrit "*la reproduction de la pensée ou de la parole d'autrui incite l'auditeur à vouloir connaître la réaction du locuteur à propos de ce que ce dernier a rapporté*"⁴. Dans une situation S, un locuteur L rapporte un énoncé P à un auditeur A, ce dernier désire connaître la valeur de vérité du discours rapporté (D.R), c'est-à-dire la réaction de L vis-à-vis du (D.R). En réponse à cette question, L accomplit un acte d'énonciation par lequel il exprime sa réaction à propos de (D.R). Ceci implique que L présuppose la question posée par A et agit en conséquence ; une procédure qui, selon As-sakaki, est motivée par :

"1/ par un désir qui fait que le locuteur vise à épargner l'auditeur et à marquer la position de la question dans le discours

2/ ou, le locuteur ne veut pas céder la parole, de crainte d'être interrompu par l'auditeur"⁵.

Admettons, sur le plan discursif, que les réponses représentent, en général, le résultat des questions auxquelles elles répondent. Ce qui veut dire que la relation fondamentale qui lie la question à sa réponse est assimilable à celle qui constitue la cause à sa conséquence, considérant qu'il n'y aurait pas de réponse s'il n'y avait pas de question. Nous pouvons donc dire, pour ce qui nous intéresse, que la relation qui lie les énoncés -E- aux questions présupposées dans la juxtaposition, est du type CAUSE/CONSEQUENCE. En partant de cette hypothèse, nous allons essayer de donner une description de la relation qui existe entre le discours rapporté et l'énoncé qui lui est juxtaposé.

³ *Ibid.* p. 92

⁴ cité après Es-sayedi. p. 92

⁵ AS-SAKAKI : *miftâhu al-^çulûmi*; p.121, 1ère édition, Le Caire 1937.

Nous avons dit plus haut que la reproduction d'un énoncé incite chez l'auditeur une envie de connaître la réaction du locuteur à (D.R). En d'autres termes, la relation qui lie (D.R) à la question présupposée est de cause à effet. Nous remarquons alors que la question présupposée est à la fois conséquence du discours rapporté, et cause de l'énoncé qui est juxtaposé au discours rapporté. De ceci, nous déduisons que, dans les juxtapositions de type (5), le discours rapporté est une cause supérieure de la conséquence représentée par l'énoncé E dans une analyse verticale où l'étape intermédiaire que constitue la question présupposée par le locuteur, et qui marque le passage du discours rapporté à l'énoncé juxtaposé, est effacée. Essayons de schématiser : soit :

- D.R : le discours rapporté
- Q : la question présupposée par le locuteur
- E.J : l'énoncé juxtaposé

Nous aurons donc :

D.R. cause. Q. cause. E.J

ce qui nous donne, après l'effacement de Q :

D.R. cause. E.J

Ce qui est important à remarquer ici, c'est que le lien causal existe au niveau de l'énonciation et pas au niveau du contenu des propositions. En d'autres termes, l'énonciation de P2 est la conséquence de l'énonciation de P1, tandis que les contenus des deux propositions peuvent être liés par d'autres rapports que la causalité.

La relation causale entre deux propositions peut aussi être exprimée par un simple outil de coordination :

- (6) a *John insulted Mary and she cried for an hour.*
 b *Jean a insulté Marie et elle a pleuré pendant une heure.*
 c شتم زيد هندا و بقيت تبكي مدة ساعة

ou, en introduisant la cause sous la forme d'une relative :

- (7) a *L'homme qui a commis le meurtre a été puni.*
 b *The man who committed the murder was punished.*
 c عوقب الرجل الذي ارتكب جريمة القتل

ou encore, par un participe présent :

- (8) a *Voyant que la colère divine ne se manifestait toujours pas, Huck et Tom furent de plus en plus convaincus que Joe avait vendu son âme au diable.*

- b *Injun Joe repeated his statement, just as calmly, a few minutes afterwards on the inquest, under oath ; and the boys, seeing that the lightnings were still withheld, were confirmed in their belief that Joe had sold himself to the devil.*

Les formes de l'expression de la relation causale sans conjonction spéciale appellent deux remarques. La première concerne le rapport entre la logique et l'expression linguistique de la causalité : en effet, si on peut comprendre un rapport de causalité en se passant d'une conjonction causale, cela impliquerait l'indépendance de cette relation de la représentation linguistique. D'autre part, et c'est le deuxième point, la compréhension d'un lien causal entre deux propositions entre lesquelles il n'existe aucune marque linguistique, nécessiterait des connaissances pragmatiques concernant le contexte linguistique aussi bien que le contexte extra-linguistique.

Talmy (1976) engage sa définition de la causation en disant : "*The term causative in a semantic analysis of language must be first be distinguished from the scientific notion of causation in the physical world*". D'un point de vue scientifique, chaque événement est causé par un autre et constitue, à son tour, une cause pour un tiers événement, ce qui fait du monde physique un continuum causal. De ce fait, même si l'expression linguistique présente un événement comme autonome, comme dans cet exemple emprunté à Talmy :

- (9) *Water poured from the tank,*

on comprend que cet événement est nécessairement causé par un autre phénomène (un trou percé dans le bidon, le bouchon a été enlevé...). On est donc capable de concevoir un lien logique de causalité entre deux propositions, même s'il n'est pas explicité linguistiquement par un connecteur à sens causal. Cependant, un rapport de causalité exprimé par un connecteur spécial est plus difficile à nier que celui exprimé par une simple coordination ; comparons :

- (10) *A : What happened ?
B : John insulted Mary and she cried for half an hour. But she did not cry because he insulted her, she cried because John was going away and she was going to miss him.*

et

- (11) *Mary was crying because John insulted her. *But she was not crying because he insulted her. She cried because John was going away and she was going to miss him.*

L'implication causale dans (10), où aucune marque linguistique explicite de causalité n'est employée, est plus facile à nier que la causalité dans (11), où la négation résulte en une contradiction. Dans (10), on aurait lié causalement les deux événements décrits dans la première partie de la réplique de B si on n'avait pas lu la deuxième partie. Cela peut sembler contradictoire avec ce que nous avons dit plus haut sur le fait que la causalité est

conceptuellement indépendante de la représentation linguistique. Nous dirons alors que ses occurrences particulières sont fortement dépendantes du contexte. Par conséquent, le fait que deux événements sont liés causalement ou non est déterminé par la connaissance du monde, par une croyance... etc. Par exemple, des enquêtes scientifiques fondées sur des relations causales peuvent s'avérer erronées par la découverte de nouveaux éléments après des recherches plus avancées. Ceci ne met pas en question le concept de causalité mais fait que des occurrences particulières de causalité sont fondamentalement dépendantes du contexte, des connaissances du monde et des croyances : il lui faut des éléments pour interpréter causalement un énoncé dans lequel aucune marque linguistique de causalité n'est employée. Dans :

(12) *The old king died of a heart attack and a republic was declared,*

il est nécessaire d'avoir des connaissances sur le régime politique du pays où ces deux événements ont eu lieu (par ex. une clause de la constitution qui précise que si ce roi meurt, le régime deviendra républicain). L'interprétation causale serait plus évidente si un connecteur causal avait été employé :

(12') *The republic was declared because the old king died of a heart attack.*

On pourra en déduire que les instances où le rapport de causalité est linguistiquement implicite sont plus largement dépendantes du contexte et des connaissances pragmatiques. Ce qui ne veut pas dire que l'interprétation causale est totalement indépendante du contexte quand un connecteur spécifique est employé.

1.4.1.2. Causalité explicite

1.4.1.2.1. Types de ligatures

1.4.1.2.1.1. Conjonction et connecteur

Affirmer qu'un rapport de causalité est explicite revient à dire qu'il est marqué par un mot. Cette partie du discours qui relie deux propositions par un type de relation - ici la relation causale - est appelée parfois conjonction et parfois connecteur. Nous allons essayer de définir ces deux notions en distinguant les aspects sémantiques des aspects pragmatiques.

Une *conjonction* / *conjunction* / عطف est un mot invariable qui sert à mettre en rapport deux mots ou groupes de mots de même fonction dans une même proposition, ou deux propositions de même fonction (coordination) ou de fonctions différentes (subordination). Nous ne sommes pas intéressée par la première partie de cette définition : la conjonction de deux mots ou groupes de mots. Ce qui nous intéresse, c'est la liaison inter-propositionnelle qui peut aussi s'effectuer au moyen d'un *connecteur* / *connective* / رابط .

Dans son vocabulaire de la linguistique, J-F. Phelizon définit un connecteur comme suit : "Connecteur : opérateur logique comme la négation, la disjonction ou la conjonction. Par

extension, mot établissant un rapport logique entre deux propositions : les conjonctions de coordination sont des connecteurs"⁶

D'après ces définitions, il paraît difficile de différencier le terme conjonction de celui de connecteur. J-C Anscombe écrit : "La notion de connecteur correspond intuitivement à l'idée de conjonction des grammaires traditionnelles, dans le sens où elles relient entre elles deux ou plus de deux propositions ou énonciations".

A première vue, les termes *conjonction* et *connecteur* paraissent interchangeable ; cependant, on parle de *conjonction* quand on traite des aspects syntaxiques tels que la coordination et la subordination, mais on utilise le terme *connecteur* quand on traite les aspects sémantiques et pragmatiques, considérant l'origine logique de ce terme. Dans cette étude, nous utiliserons les deux termes, en insistant sur la notion de connecteur, étant donné notre intérêt pour les aspects sémantique et pragmatique de la causalité.

Puisque le rapport de causalité peut exister entre les contenus de deux propositions aussi bien qu'entre deux actes d'énonciations, une autre distinction s'impose entre opérateur sémantique et connecteur pragmatique ou, dans la terminologie de Ducrot, connecteur argumentatif.

1.4.1.2.1.2. Opérateur sémantique et connecteur pragmatique

En sémantique linguistique, on distingue, parmi les foncteurs relationnels, ceux qui relient des entités sémantiques à l'intérieur d'un même acte de langage de ceux qui articulent deux actes de langage. Soit les conjonctions de subordination *parce que / because / لأن* utilisées dans les exemples suivants :

13. a *David ne se baigne pas parce qu'il est malade.*
b *David is not swimming because he is ill.*
c لا يستحم زيد لأنه مريض

Les énoncés sont ambigus ; l'ambiguïté étant déclenchée par les conjonctions subordination *parce que / because / لأن*. Dans une première lecture (causale ou explicative), le locuteur nie l'existence d'une relation de causalité entre *être malade* et *ne pas se baigner*. En d'autres termes "il n'est pas vrai que le fait d'être malade est la cause du fait que David ne se baigne pas." Dans une seconde lecture, le locuteur nie l'assertion "David se baigne", en justifiant sa position par l'assertion "il est malade". Autrement dit, "le locuteur nie que David se baigne et justifie sa dénégation en affirmant que David est malade."

On dira donc que dans la première interprétation subordination *parce que / because / لأن* sont des "opérateurs sémantiques", alors qu'ils sont des "connecteurs pragmatiques" dans la seconde. Un opérateur sémantique est donc un relateur propositionnel, alors qu'un connecteur pragmatique est un relateur d'actes illocutoires.

⁶ Phelizon J-F, 1976 : *Vocabulaire de la linguistique* ; éditions Roudil, Paris.

1.4.1.2.2. Types de liens

1.4.1.2.2.1. Coordination et subordination

Parmi les conjonctions, on distingue les conjonctions de coordination et les conjonctions de subordination. Actuellement, les ouvrages spécialisés s'entendent pour dire que la coordination implique un équilibre entre les termes coordonnés, équilibre ne signifiant toutefois pas indépendance absolue des termes. La subordination, en revanche, exprime la réunion de deux termes inégaux entrant en dépendance ; elle constitue une phrase solidement nouée, structurée d'une façon presque hiérarchique. G. Antoine propose la définition suivante de la coordination : "Au total, la coordination sur les plans logique et psychologique semble donc pouvoir se définir ainsi : mise en ordre de deux termes (membres) ou davantage, équilibrés et harmonisés dans un ensemble créant entre eux une unité relative"⁷. De même, E. Lang parle à ce sujet de l'effet "parallélisateur" de la coordination : "La coordination impose que les conjoints soient interprétés parallèlement, même si un tel parallélisme ne leur est pas forcément assigné isolément".⁸

Mais, au sens strict du terme, y a-t-il coordination pure ? La coordination pure serait une mise en ordre pure et simple, dénuée de toute dépendance logique comme dans :

- (14) a *Pierre est en voyage et Marie est allée au cinéma.*
 b *Peter is abroad and Mary has gone to the cinema.*
 c *سافر زيد و ذهبت هند إلى السينما*

Au sens d'acte logique, la coordination pure semble être un fait exceptionnel, cédant la place à des rapports plus étroits où ce qui n'était que juxtaposé deviendrait un agencement logique. Ainsi, la coordination pure est rompue sous l'effet d'une hiérarchisation implicite, d'essence prédicative. La hiérarchisation avoisinerait en quelque sorte la subordination, dans la mesure où, dans le rapport principale / subordonnée, la deuxième proposition est prédicative de la première : le rapport de dépendance qui est lié à la prédication fait passer celle-ci comme variété logique de la subordination.

L'on peut se demander où il conviendrait de situer la coordination dans une perspective dont les pôles extrêmes seraient la juxtaposition réelle (et non seulement formelle) et la subordination ? La juxtaposition étant une simple confrontation et la subordination une hiérarchisation délibérée des termes, la coordination, définie comme un rapport d'équilibre entre les termes associés, trouverait sa place entre les deux.

⁷ ANTOINE G. (1958) : *La coordination en français*. Tome I, p. 135.

⁸ LANG, Ewald (1977) : *La coordination* ; Revue DRLAV No 15 ; p.172.

Reste maintenant à clarifier la différence entre une phrase coordonnée de type causal et une subordonnée causale :

(15) a *Il n'est venu, car il était malade.*

b *He did not come, for he was ill.*

c

لم يأت زيد، فهو مريض

Dans (15), le second membre peut avoir été ajouté après coup. Sinon, l'on dit :

(16) a *Il n'est venu parce qu'il était malade.*

b *He did not come because he was ill.*

c

لم يأت زيد لأنه مريض

La différence formelle porte, dans le premier cas, sur la fermeture du premier membre ; le second, coordonné, faisant fonction de supplément, et dans le deuxième cas, sur l'ouverture du premier membre ; le deuxième faisant fonction de complément. Selon Fleish (1986), la phrase complexe se présente comme un développement des composants de la phrase simple. En ceci, les fonctions sont exercées par un élément nominal : nom ou adjectif, nom d'agent ou de patient, muni d'une marque formelle adaptée. Dans la phrase complexe, les fonctions restent les mêmes, mais, au lieu d'un nom ou un adjectif, etc., c'est une phrase qui remplit qui remplit la fonction. Donc, aux compléments de cause (introduit par ex. par la préposition *li*), qui dans la phrase simple, sont exprimés par les prépositions ou locutions prépositives, correspondent les propositions subordonnées causales (introduite par ex. par la conjonction *lianna*). Ceci s'applique également au français et à l'anglais, raison pour laquelle les phrases (16) peuvent être paraphrasées par :

(16) a *Il n'est pas venu à cause de sa maladie*

b *He did not come because of illness*

c

لم يأت لمرضه

A la question : *Pourquoi n'est-il pas venu ? / Why didn't he come ? / لماذا لم يأت؟* on répondra par (16), et non par (15). *Parce que/ because/ لأن* répondent littéralement respectivement à *pourquoi / why / لماذا*, alors que *car / for / (فإن)* introduisent une justification sans répondre nommément à aucun terme inclus ou présupposé dans le premier membre. *Parce que/ because/ لأن* font de la proposition qu'ils introduisent le complément prédicatif d'un élément de la proposition principale, lequel fonctionne à l'égard de la subordonnée comme terme d'appel.

1.4.1.2.2.2. Coordination et phrase liée

La distinction entre coordination et phrase liée semble fort utile pour distinguer des conjonctions que la grammaire habituelle classe dans la rubrique de la subordination, et elle nous servira au § 4.2 pour la comparaison entre les conjonctions causales les plus fréquentes. Considérons les exemples suivants⁹ :

- (17) a *Les socialistes sont revenus au pouvoir pour que les républicains le quittent.*
 b *The socialists have returned to power in order that the republicans leave it.*
 c رجع الإشتراكيون إلى السلطة لكي يتركها الجمهوريون
- (17') a *Les socialistes sont revenus au pouvoir de sorte que les républicains l'ont quitté.*
 b *The socialists have returned to power so that the republicans have left it.*
 c رجع الإشتراكيون إلى السلطة حتى إن الجمهوريين تركوها
- (18) a. *Les socialistes sont revenus au pouvoir parce que les républicains l'ont quitté.*
 b. *The socialists have returned to power because the republicans have left it.*
 c. رجع الإشتراكيون إلى السلطة لأن الجمهوريين تركوها
- (18') a. *Les socialistes sont revenus au pouvoir puisque les républicains l'ont quitté.*
 b. *The socialists have returned to power since the republicans have left it.*
 c. رجع الإشتراكيون إلى السلطة بما أن الجمهوريين تركوها

Si on devait décrire les oppositions *pour que, in order that, لكي /de sorte que, so that, حتى إن et parce que, because, لأن / puisque, since, بما أن*, on devait, à coup sûr, noter les différences dans la nature même des rapports exprimés (but/ consécution, cause/ preuve). Mais il existe aussi, selon Ducrot, des différences dans l'organisation interne des phrases. On notera ainsi que (17'), à la différence de (17), ne peut être l'objet d'une interrogation ni d'une négation, on n'a pas :

- (17')1 a *Est-ce que les socialistes sont revenus au pouvoir de sorte que les républicains l'ont quitté ?*
 b. *Have the socialists returned to power so that the republicans have left it ?*
 c * أرجع الإشتراكيون إلى السلطة حتى إن الجمهوريين تركوها!*

ni :

- (17')2 a *Les socialistes ne sont pas revenus au pouvoir de sorte que les républicains l'ont quitté.*
 b *The socialists have not returned to power so that the republicans have left it.*
 c لم يرجع الإشتراكيون إلى السلطة حتى إن الجمهوريين تركوها *

(ou bien, lorsqu'on rencontre ces énoncés, la négation et l'interrogation ne portent pas sur le rapport consécutif lui-même) ; et (17') ne peut pas non plus être l'objet d'une extraposition :

⁹ Les exemples ont été étudiés pour le français par Ducrot (1972) : *Dire et ne pas dire*, mais nous allons étudier leurs correspondants anglais et arabe pour voir si les conclusions auxquelles Ducrot arrive en ce qui concerne le français s'appliquent également à l'anglais et à l'arabe.

- (17')³ a *C'est de sorte que les socialistes sont revenus au pouvoir que les républicains l'ont quitté.
 b *It is so that the socialists have returned to power that the republicans have left it.
 c إنه حتى يترك الجمهوريون السلطة فإن
 الإشتراكيين رجعوا إليها

Toutes ces transformations ne sont pas davantage applicables aux phrases (18') comportant *puisque, since, بما أن*. En revanche, elles ne font aucune difficulté avec les phrases (17) et (18) (construites avec *pour que / in order that / لكي* et *parce que / because / لأن*). Ces particularités suggèrent de donner à (17') et (18') une structure commune, différente de celle de (17) et (18). En quoi consiste donc le différence entre les deux types de phrases ?

Ducrot propose de dire que (17) et (18) sont des exemples de phrases liées. Dans ce mode d'association, ni l'une ni l'autre des deux propositions ne fait l'objet d'un acte d'énonciation compréhensible indépendamment de l'autre. On n'affirme pas successivement P et Q, mais on annonce un rapport entre P et Q. L'énoncé "Quand on veut, on peut" est ainsi un exemple de phrase liée. Il ne sert pas à affirmer un vouloir, puis, en rapport avec ce vouloir, un pouvoir (ce qui en ferait une coordination). Mais il affirme un rapport entre le vouloir et le pouvoir.

Donc, le locuteur qui emploie les phrases (17) et (18) a pour intention principale de signaler la rapport existant entre les deux propositions dont chacune est constituée : il indique "le but" ou la "cause" du retour des socialistes au pouvoir, d'où la possibilité de mettre en question ou de nier ce rapport.

La situation est tout à fait différente pour (17') et (18') fabriquées avec *de sorte que / so that / حتى إن* et *puisque / since / بما أن*. On parle ici de coordination au sens de C. Bally¹⁰, en entendant par là que l'emploi de ces phrases revient à accomplir deux énonciations successives¹¹. On annonce que les socialistes sont revenus au pouvoir, et on annonce ensuite, ce premier fait étant admis, un autre fait que l'on présente comme une conséquence ou comme une preuve. On n'affirme donc pas le rapport existant entre deux faits : on affirme deux faits, en introduisant le second par l'intermédiaire de son rapport au premier.

Nous pouvons cependant aller un peu plus loin, et chercher à traduire la différence entre les deux types de phrases comme une différence structurale marquée dans leur organisation interne, dans la façon dont sont articulés leurs constituants sémantiques. Insérons dans (17) et (18) les quantificateurs *quelque/ some/ بعض* qui s'attacheront au sujet. On s'aperçoit en effet, que les énoncés :

¹⁰ BALLY, C.(1944) : *Linguistique générale et linguistique française* ; première partie, chap II. Berne.

¹¹ D'ailleurs, on verra dans 1.4.2 ك que le fait d'accomplir deux actes d'énonciation rapproche *puisque/ since/ بما أن* de *car/for/* qui sont des conjonctions de coordination plutôt que de *parce que/ because/ %١٩* qui sont des conjonctions de subordination

- (18") a *Quelques socialistes sont revenus au pouvoir parce que les républicains l'ont quitté.*
 b *Some socialists have returned to power because the republicans have left it.*
 c *رجع بعض الإشتراكيين إلى السلطة لأن الجمهوريين تركوها*

sont susceptibles de deux interprétations tout à fait différentes :

-interprétation 1 : Le départ des républicains peut être présenté comme la cause qui a incité seulement quelques socialistes à revenir au pouvoir.

-interprétation 2 : Le départ des républicains peut être présenté comme une cause de retour au pouvoir, valable pour quelques socialistes seulement ; les autres étant revenus pour une autre cause (= il existe quelques socialistes tels que la cause de leur retour au pouvoir est le départ des républicains).

On remarquera, par ailleurs, que la même dualité existe si on prend (17) comme énoncé de départ :

- (17") a *Quelques socialistes sont revenus au pouvoir pour que les républicains le quittent.*
 b. *Some socialists have returned to power in order that the republicans leave it.*
 c. *رجع بعض الإشتراكيين إلى السلطة لكي يتركها الجمهوريون*

interprétation 1 : Le départ des républicains peut être présenté comme le but qui a incité seulement quelques socialistes à revenir au pouvoir.

interprétation 2 : Le départ des républicains peut être présenté comme un but de retour au pouvoir, valable pour quelques socialistes seulement ; les autres (ou d'autres socialistes) étant revenus dans un autre but.

En revanche, il n'y a plus qu'une seule de ces lectures qui soit envisageable pour les énoncés construits de la même façon à partir de (17') et (18'). Ainsi :

- (18""a) *Quelques socialistes sont revenus au pouvoir puisque les républicains l'ont quitté.*
 b *Some socialists have returned to power since the republicans have left it.*
 c *رجع بعض الإشتراكيين إلى السلطة بما أن الجمهوريين تركوها*

se comprennent nécessairement comme 'quelques socialistes sont revenus au pouvoir', la preuve en est que les républicains l'ont quitté.

De même, les énoncés :

- (17^{'''})a *Quelques socialistes sont revenus au pouvoir de sorte que les républicains l'ont quitté.*
 b *Some socialists have returned to power so that the republicans have left it.*
 c رجع بعض الإشتراكيين إلى السلطة حتى إن الجمهوريين تركوها

ont une seule interprétation possible 'quelques socialistes sont revenus au pouvoir', la conséquence en est que les républicains l'ont quitté.

Pour représenter ces faits, il semble naturel de décrire (17^{'''}) et (18^{'''}) comme constitués de deux propositions *Quelques socialistes sont revenus au pouvoir/ Some socialists have returned to power/ رجع بعض الإشتراكيين إلى السلطة* et *les républicains l'ont quitté/ the republicans have left it/ الجمهوريون تركوها*, reliées par la coordination de *de sorte que/ so that/ حتى إن* et par *puisque/ since/ بما أن*. Il faudra donc une description analogue pour (18^{''}) qui contiendraient ainsi "*les socialistes sont revenus au pouvoir/ the socialists have returned to power/ رجع الإشتراكيون إلى السلطة*" et "*les républicains l'ont quitté/ the republicans have left it/ الجمهوريون تركوها*", reliées là encore par *puisque/ since/ بما أن*. Une solution identique vaudrait pour (17^{''}) construite avec *de sorte que/ so that/ حتى إن*. C'est dire que les phrases où l'on a parlé, avec Bally, de coordination, comporteraient dans leurs structures sémantiques une succession de deux propositions (ou encore, l'accomplissement de deux actes d'énonciation); et il faudrait en dire autant de (17^{''}) et (18^{''}), envisagées dans leurs première interprétation, laquelle est parallèle à l'unique lecture possible pour (17^{'''}) et (18^{'''}).

En revanche, on décrira (17^{''}) et (18^{''}), comprises dans leur seconde interprétation, comme des propositions uniques, en entendant par là qu'elles ont un seul prédicat *revenir au pouvoir parce que les républicains l'ont quitté/ have returned to power because republicans have left it/ رجع الإشتراكيون إلى السلطة لأن الجمهوريين تركوها*, *revenir au pouvoir pour que les républicains le quittent/ have returned to power in order that republicans leave it/ رجع الإشتراكيون إلى السلطة لكي يتركها الجمهوريون*, et un seul sujet *les socialistes/the socialists/ الإشتراكيون* modifié par *quelques/some/ بعض*.

Quant aux phrases (17) et (18), où l'insertion de *quelques/some/ بعض* donne des phrases analogues à (17^{''}) et (18^{''}), il faut admettre qu'elles ont, comme ces dernières, tantôt l'une tantôt l'autre de ces deux structures - ce qui n'entraîne aucune différence sémantique criante, tant que le sujet n'est pas modifié par un quantificateur.

Il suffira donc de dire, pour expliquer le fait que (17) et (18) peuvent subir les diverses transformations (interrogative, négative...), alors que (17^{''}) et (18^{''}) les refusent, que (17) et (18), lorsqu'elles se prêtent à ces transformations, ont la structure sujet-prédicat, celle de (17^{''}) et (18^{''}) dans leur seconde interprétation. Ceci ne nous empêchera nullement de penser que (17) et (18) ont aussi la structure de coordination (au sens de Bally), celle de (17^{'''}) et (18^{'''}) dans leur première lecture, et que, dans ces conditions, elles ne peuvent plus être soumises aux transformations en question. Une phrase liée est donc une phrase qui comporte un seul prédicat, constitué par la fusion de prédicats élémentaires.

1.4.2. CONNECTEURS DE CAUSE

La relation causale nécessite trois variables : un événement cause, un événement conséquence et le lien qui les unit. Affirmer qu'un lien de causalité existe entre deux propositions présuppose qu'une des propositions exprime la cause et l'autre la conséquence. Soit les deux propositions :

- (19) a *Vous n'êtes pas riche. Vous n'épouserez pas ma fille.*
 b *You are not rich. You won't marry my daughter.*
 c *لست غنيا. لن تتزوج بابنتي*

Il est clair qu'on a affaire à un rapport logique, où la première proposition marque la cause et la seconde la conséquence. On peut exprimer ce rapport de deux façons :

- Si on veut souligner l'idée de cause, on relie les deux propositions par un connecteur de cause :

- (20) a *Vous n'épouserez pas ma fille parce que vous n'êtes pas riche.*
 b *You won't marry my daughter because you are not rich.*
 c *لن تتزوج بابنتي لأنك لست غنيا*

- Si on veut, au contraire mettre en relief l'idée de la conséquence, on relie les deux propositions par un connecteur de conséquence :

- (21) a *Vous n'êtes pas riche, donc vous n'épouserez pas ma fille.*
 b *You are not rich, so you won't marry my daughter.*
 c *لست غنيا. إذا لن تتزوج بابنتي*

On voit bien qu'un lien cause-conséquence peut être exprimé par une conjonction causale aussi bien que par une conjonction conséquentielle. Cependant, avec les dernières, c'est la conséquence qui est mise en relief. Etudier ces conjonctions revient donc à étudier les différents types de conséquences ; ce qui sort du domaine de notre étude dont l'objectif est l'étude de la cause et, par conséquent, les conjonctions qui l'introduisent. Nous allons tenter d'étudier en détail les 3 connecteurs de cause les plus fréquents dans les trois langues¹² et puis passer en revue d'autres connecteurs moins fréquemment utilisés.

1.4.2.1. *Parce que/ Because/ لأن*

Dans un énoncé, *parce que/ because/ لأن* jouent le rôle d'un opérateur sémantique¹³, en ce sens que c'est une "relation intellectuelle ayant pour propriété d'engendrer un contenu

¹² Dans les trois paragraphes qui vont suivre, nous nous sommes basée sur une étude effectuée par le groupe λ : Car, parce que, puisque, *Revue Romane* vol 2, 1975. Les auteurs ont étudié les connecteurs du français : *parce que, car* et *puisque*. Dans notre étude, nous avons cherché à appliquer les résultats obtenus par ces chercheurs aux connecteurs anglais et arabes correspondants.

nouveau lorsqu'elle est appliquée à des contenus plus élémentaires"¹⁴. Son action est entièrement intérieure par rapport au domaine du contenu ; agissant sur deux contenus X et Y, il constitue, à partir d'eux une idée nouvelle, l'idée d'une action causale de Y par rapport à X, idée qu'on peut symboliser par :

X CAUS Y

où le symbole CAUS représente la relation "avoir pour cause". Si on a une phrase affirmative :

- (22) a *Jacques est parti parce que Pierre est venu*
b *Jack left because Peter came.*
c *رحل زيد لأن خالدا جاء*

l'acte d'affirmation accompli en prononçant cette phrase concerne le contenu : "p CAUS q" (p a pour cause q). Autrement dit, le locuteur prend une attitude affirmative, ou engage sa responsabilité en ce qui concerne l'existence d'une relation de causalité liant p à q ; ce qu'on peut représenter par la formule :

A "p CAUS q"

Le contenu engendré par *parce que/ because/ لأن* peut aussi être l'objet d'un autre acte illocutoire que l'affirmation tels que l'interrogation (I "p CAUS q") ou l'ordre (O "p CAUS q") :

- (23) a *Aime-le parce qu'il est bon. (et non parce qu'il est riche)*
b *Love him because he is kind. (and not because he is rich)*
c *أحبيه لأنه طيب (وليس لأنه غني)*
- (24) a *Pierre est-il venu parce que tu le lui a demandé ? (ou est-ce pour une autre raison ?)*
b *Did Peter come because you asked him that ? (or for another reason ?)*
c *هل جاء زيد لأنك طلبت منه ذلك؟ (أم جاء لسبب آخر)*

Si cette description est juste, l'emploi d'une phrase du type p *parce que* q / p *because* q / p لأن q constitue un seul acte de parole, acte qui consiste à affirmer (ou à mettre en question, ou à ordonner) l'existence d'un lien de causalité entre q et p. Et c'est bien ce que l'on observe en général.

Il y a, cependant, un certain nombre de cas où l'énonciation d'une telle phrase implique l'accomplissement successif de deux actes de paroles (il y a alors, ou au moins il pourrait y

¹³ Voir § 4.1.2.1.2 pour la définition d'un opérateur sémantique.

¹⁴ Le groupe λ (1975) : Car, parce que, puisque. *Revue Romane* vol 2.

avoir, une pause ou, en langage écrit, une virgule, entre p et *parce que/ because/ لأن*. Nous examinerons tout d'abord le cas où l'acte de parole est unique.

1.4.2.1.1. Un seul acte de parole

La constitution du contenu "p CAUS q" peut s'opérer de deux façons différentes, selon que q est lié par causalité soit à la totalité de p, soit seulement au prédicat de p.

Cette alternative apparaît de façon nette lorsque le sujet de p contient un quantificateur (*quelques/ some/ بعض*, *peu/ few/ قليل*). Pour mieux voir cela, nous allons reprendre l'exemple (18") du 4.1.2.2.2 ك:

- (18") a *Quelques socialistes sont revenus au pouvoir parce que les républicains l'ont quitté.*
 b *Some socialists have returned to power because republicans have left it.*
 c رجع بعض الإشتراكيين إلى السلطة لأن الجمهوريين تركوها

qui sont susceptibles de deux interprétations tout à fait différentes : soit le départ des républicains peut être présenté comme la cause qui a incité seulement quelques socialistes à revenir au pouvoir (interprétation 1) ; soit le départ des républicains peut être présenté comme une cause de retour au pouvoir, valable pour quelques socialistes seulement ; les autres étant revenus pour une autres cause (= il existe quelques socialistes tels que la cause de leur retour au pouvoir soit le départ des républicains). C'est l'interprétation 2.

Ces deux interprétations correspondent, respectivement, aux découpages :

- (i) a *Quelques socialistes sont revenus au pouvoir | parce que les républicains l'ont quitté.*
 b *Some socialists have returned to power | because republicans have left it.*
 c لأن الجمهوريين تركوها | رجع بعض الإشتراكيين إلى السلطة
- (ii) a *Quelques socialistes | sont revenus au pouvoir parce que les républicains l'ont quitté.*
 b *Some socialists | have returned to power because republicans have left it.*
 c رجع بعض الإشتراكيين إلى السلطة لأن الجمهوريين تركوها
 (بعض الإشتراكيين رجعوا إلى السلطة لأن الجمهوريين تركوها)

Que l'opérateur causal représenté par *parce que/ because/ لأن* réunisse les propositions p et q (première interprétation), ou bien qu'il rattache la seconde seulement au prédicat de la première (deuxième interprétation), la phrase totale comporte un contenu unique, qui est l'objet, en bloc, d'un acte de parole unique, d'un engagement unique du locuteur.

La question qu'on se pose maintenant concerne les relations intersubjectives marquées par les connecteurs *parce que/ because/ لأن*. En d'autres termes, lorsqu'une relation de causalité fait l'objet d'un acte d'affirmation, quelles croyances suppose-t-on ou fait-on

semblant de supposer chez le destinataire, concernant p, concernant q et concernant le lien de causalité censé les réunir ?

1.4.2.1.1.1. Le statut assertif de p

L'affirmation que p a pour cause q, dans la formule p *parce que/ because/ لأن* q, prend toujours la vérité de p pour acquise. On part de p, considéré comme une donnée incontestée, et on présente ensuite l'origine q. C'est ce qu'on exprime en disant que l'affirmation p *parce que/ because/ لأن* q revient à **expliquer** p : or il n'y a de sens à expliquer un fait à quelqu'un que si l'on est, préalablement, d'accord avec lui sur la réalité même de ce fait. La même idée apparaît encore lorsqu'on dit que *parce que/ because/ لأن* répondent à la question *pourquoi/ why/ لماذا*. En affirmant à un enfant :

- (25) a *Tu es malade parce que tu as trop mangé*
b *You are sick because you have overeaten*
c أنت مريض لأنك أكلت كثيرا

on fait comme si l'enfant avait posé, ou s'était posé, la question :

- (26) a *Pourquoi suis-je malade ?*
b *Why am I sick ?*
c لماذا أنا مريض؟

Mais, dans la mesure où une telle question présuppose déjà la réalité de la maladie, il est clair que la réponse à cette question contient, elle aussi, le même présupposé. Cette adhésion à p est tellement liée à l'emploi de *parce que/ because/ لأن* qu'elle subsiste même si la phrase est modalisée par *peut être/ may be/ ربما*. En disant :

- (27) a *Jean est peut être venu parce qu'il fait beau.*
b *John has may be come because the weather is nice.*
c ربما جاء زيد لأن الطقس جميل

je maintiens que Jean est venu, le doute ne concerne que la cause.

Cette présupposition du fait p dans l'affirmation de causalité permet de distinguer sémantiquement deux tournures :

p *parce que/ because/ لأن* q et q *aussi /so / لذلك*

Comparons :

- (28) a *Je suis sorti parce qu'il faisait beau*
b *I have gone out because the weather was nice*
c خرجت لأن الطقس جميل

et

- (29) a *Il faisait beau ; aussi suis-je sorti.*
 b The weather was nice ; so I have gone out.
 c كان الطقس جميلا, لذلك خرجت

Certes, dans les deux cas, q est donné pour l'origine de p, le beau temps pour origine de la sortie. Mais, lorsqu'on emploie *parce que/ because/ لأن*, la sortie est considérée comme un fait déjà connu, que l'on cherche à expliquer. L'orientation est tout à fait différente lorsqu'on choisit le tour consécutif, marqué par *aussi /so /لذلك*. Dans ce cas la sortie est annoncée, et annoncée à partir du beau temps, dont on prétend signaler les conséquences. Bien que les informations objectives impliquées par les deux énoncés soient sensiblement équivalentes, le mouvement de la pensée est tout à fait différent.

1.4.2.1.1.2. Le statut assertif de q

En ce qui concerne q, aucune contrainte n'est liée à l'emploi de *parce que/ because/ لأن*. Le locuteur ne présente pas nécessairement q comme déjà connu de l'auditeur, ni davantage comme inconnu :

- (30) a *Je l'aime parce qu'il est gentil avec moi.*
 b *I love him because he is kind with me.*
 c احبه لأنه لطيف معي

La gentillesse de la personne en question peut être, avant cette affirmation, ignorée du destinataire, qui en entend parler pour la première fois.

Certes, si l'auditeur refuse d'admettre la vérité de q, il ne pourra pas, a fortiori, tenir q pour cause de p (autrement dit, un énoncé du type : p *parce que/ because/ لأن* q implique, parmi ses multiples conséquences, la vérité de q). Mais il n'est pas nécessaire que l'auditeur connaisse déjà le fait décrit par q pour qu'il y ait un sens à lui annoncer p *parce que/ because/ لأن* q : on peut très bien lui apprendre en même temps, et la réalité de q, et que cette réalité explique p (autrement dit, selon la terminologie des philosophes du langage, l'énoncé p *parce que/ because/ لأن* q ne présuppose pas q).

Cependant, si le fait constituant la cause peut être nouveau pour le destinataire, rien n'exige qu'il le soit : il peut très bien être déjà connu de celui à qui l'on s'adresse, ou même être de notoriété publique :

- (31) a *Je suis là parce que tu m'a appelée, et non pour mon plaisir.*
 b *I am here because you phoned me and not for my pleasure.*
 c أنا هنا لأنك هتفتت إلي وليس لأجل خاطري

Dans ce cas, l'effet étant, par nécessité, présenté comme un donné, comme un acquis, tout ce que l'auditeur apprend, en entendant l'énoncé, c'est le rapport qui unit deux faits déjà reconnus individuellement.

1.4.2.1.1.3. Le lien de causalité

Ce qui est toujours annoncé, c'est la relation de causalité elle-même. C'est elle qui est présentée comme l'objet de communication. Si p doit être déjà connu de l'auditeur, et si q peut l'être, le lien entre p et q doit, en revanche, être présenté comme un apport d'information nouvelle.

Ainsi s'expliquent certains faits syntaxiques qui opposent *parce que/ because/ لأن* à *puisque /since/ بما أن* et *car /for/ فإن*. On comprend par exemple qu'un énoncé avec *parce que/ because/ لأن* peut être, en bloc, soumis à une négation, une interrogation ou un enchâssement contrairement à des énoncés avec *puisque /since/ بما أن*, ou avec *car /for/ فإن* sur lesquels la transformation négative, interrogative, ou l'enchâssement agissent seulement sur la première proposition. Comparons les deux séries de phrases suivantes :

Série (1)

- (32) a *Il l'aime parce qu'elle est riche.*
 b *He loves her because she is rich.*
 c *يحبها لأنها غنية*

• La transformation négative donnera :

- (33) a *Il ne l'aime pas parce qu'elle est riche. (mais parce qu'elle est belle)*
 b *He does not love her because she is rich. (but because she is beautiful)*
 c *لا يحبها لأنها غنية (ولكن لأنها جميلة)*

= Le fait qu'elle est riche n'est pas la cause de son amour pour elle.

• La transformation interrogative donnera :

- (34) a *Est ce qu'il l'aime parce qu'elle est riche ?*
 b *Does he love her because she is rich ?*
 c *هل يحبها لأنها غنية؟*

= est que sa richesse est la cause de son amour pour elle ?

• L'enchâssement donnera :

- (35) a *Je crois qu'il l'aime parce qu'elle est riche.*
 b *I think that he loves her because she is rich.*
 c *أظن أنه يحبها لأنها غنية*

= Je crois qu'il y a un lien de causalité entre son amour et le fait qu'elle est riche

Série (2)

- (36) a *Il viendra demain, puisqu'il l'a promis*
 b *He will come tomorrow, since he promised that.*
 c *سيأتي غدا, بما أنه وعد بذلك*

- (37) a *Il est sorti, car il est dix heures.*
 b *He has gone out, for it is ten o'clock.*
 c لقد خرج, فالساعة الآن العاشرة

La transformation négative donnera :

- (38) a *Il ne viendra pas, puisqu'il l'a promis*
 b *He will not come, since he promised that.*
 c لن يأتي, بما أنه وعد بذلك

- (39) a *Il n'est pas sorti, car il est dix heures*
 b *He has not gone out, for it is ten o'clock.*
 c لم يخرج, فالساعة الآن العاشرة

La transformation interrogative donnera :

- (40) a *Est-ce qu'il viendra ? puisqu'il l'a promis*
 b *Will he come ? since he promised that.*
 c هل سيأتي؟ بما أنه وعد بذلك

- (41) a *Est-ce qu'il est sorti ? car il est dix heures*
 b *Has he gone out ? for it is ten o'clock.*
 c هل خرج؟ فالساعة الآن العاشرة

L'enchâssement donnera :

- (42) a *Je suis sûre qu'il viendra demain, puisqu'il l'a promis*
 b *I am sure that he will come tomorrow, since he promised that.*
 c أنا واثق أنه سيأتي غدا, بما أنه وعد بذلك

- (43) a *Je suis sûre qu'il est sorti, car il est dix heures*
 b *I'm sure that hee has gone out, for it is ten o'clock.*
 c أنا واثق أنه خرج, فالساعة الآن العاشرة

Dans la série (1), la négation, l'interrogation et l'enchâssement portent sur tout l'énoncé en. En d'autres termes, c'est le lien de causalité qui est nié, mis en question ou enchâssé ; ce qui montre que c'est le lien de causalité qui fait l'objet de l'acte de parole. Ce n'est pas le cas pour la série (2) où la négation, l'interrogation et l'enchâssement portent seulement sur la première proposition. Les propositions introduites par *puisque /since* /بما أن/ ou par *car /for* /فإن/ sont senties comme l'explication, ou la justification de la négation, l'interrogation et l'enchâssement.

1.4.2.1.2. Deux actes de parole

Il arrive très souvent, dans *p parce que/ because/ لأن* q, que p soit séparé de la suite, cette séparation marquant qu'il fait l'objet d'un acte de parole particulier, auquel succède un second acte de parole lors de l'énonciation *parce que/ because/ لأن* q. Dans ce cas, il peut y avoir des faits qui peuvent paraître contradictoires avec ce que nous avons dit plus haut sur le statut assertif de p et sur la nature du lien causal.

1- Il arrive que p soit annoncé :

- (44) a *Tu seras malade, parce que tu as trop mangé.*
 b *You will be sick, because you have overeaten.*
 c *ستمرض, لأنك أكلت كثيرا*

Ces énoncés s'emploient pour annoncer à quelqu'un, pour l'avertir qu'il va être malade. Comment concilier cette observation avec le fait que ce qui est exprimé dans la principale p est supposé connu ?

On peut résoudre cette contradiction en disant que, dans ce cas, l'énoncé p, *parce que/ because/ لأن* q est une sorte de raccourci, de condensé de deux énoncés successifs :

- (45) a p (*tu seras malade*)
 p *parce que* q (*tu seras malade parce que tu as trop mangé*)
 b p (*you will be sick*)
 p *because* q (*you will be sick because you have overeaten*)
 c p (*ستمرض*)
 p *لأن* q (*ستمرض, لأنك أكلت*)

En d'autres termes, nous supposons que le locuteur commence par affirmer p. Ensuite, prévoyant, ou faisant semblant de prévoir, une question de l'auditeur (*pourquoi/ why/ لماذا* p ?) il répond par une explication : *p parce que/ because/ لأن* . Simplement, il omet de répéter p, dont les deux occurrences profondes se trouvent ainsi amalgamées, en surface, en une seule.

Si l'on admet cette interprétation, il devient possible de maintenir ce qui a été dit précédemment sur le caractère "déjà connu" de p. Dans le deuxième acte de parole, en effet, celui qui comporte *parce que/ because/ لأن* , la maladie future est bien présumée. Plus exactement, on fait comme si l'auditeur l'avait admise, et comme s'il ne restait plus qu'à lui expliquer.

2.- Il arrive que q ne donne pas une cause, mais une preuve :

- (46) a *Il est malade, parce qu'il de la fièvre.*
 b *He is ill, because he is feverish*

c

إنه مريض، لأن حرارته مرتفعة

Dans ce cas, *parce que/ because/ لأن* sont très équivalents à *car/ for/ فإن*¹⁵ : q ne constitue plus une explication de p mais présente un argument attestant la vérité de p. On peut maintenir que *parce que/ because/ لأن* q est toujours une explication, mais au lieu d'expliquer le fait p, il explique l'énonciation de p par le locuteur. La signification serait alors :

p

je dis p *parce que/ because/ لأن* q.

Étant donné qu'on peut être amené à dire quelque chose parce qu'on tient cette chose pour vraie, l'explication de l'énonciation de p devient, par un glissement de sens assez explicable, l'indication de raisons amenant à croire p, c'est-à-dire une argumentation en faveur de p.

A l'appui de cette description, on peut signaler que *parce que/ because/ لأن* introduisent non seulement des arguments en faveur de la vérité de p, mais parfois une justification de l'énonciation, absolument indépendante de toute considération concernant la vérité de p. Cela devient plus évident quand p n'est pas une affirmation mais une d'interrogation ou un ordre :

- (47) a *Sors d'ici! parce que je ne veux plus te voir.*
 b *Go out! because I don't want to see you.*
 c أخرج من هنا. لأنني لا أريد أن أرى وجهك بعد الآن

Cette valeur argumentative de *parce que/ because/ لأن* est seulement possible lorsqu'il y a eu accomplissement de deux actes de parole. Sinon, s'il n'y a qu'un seul acte, on reste dans l'explication au sens le plus étroit (on donne la cause du fait énoncé dans la première proposition).

¹⁵ En arabe, quoique l'énoncé avec li'anna est bien formé, relier les deux faits : être malade et avoir de la fièvre par فإن (fa'inna) paraît beaucoup plus naturel.

1.4.2.2. *Car/for/ فإن* 16

1.4.2.2.1. Description générale

A l'inverse de *parce que/ because/ لأن*, les énoncés du type *p car/for/ فإن q* servent en général à accomplir deux actes de parole successifs. Le premier consiste à énoncer *p*, et le second, à fournir une justification du premier : l'énonciation de *q* se présente donc comme destinée à légitimer celle de *p*. Après avoir fait une affirmation, posé une question, donné un ordre, on montre qu'on avait le droit d'agir ainsi :

- (48) a *Viens, car j'ai quelque chose à te dire.*
 b *Come, for I have something to tell you.*
 c *تعال، فإنني أريد أن أقول لك شيئا*

Pour comprendre ces emplois de *car/for/ فإن*, il faut se rappeler que, dans notre société, il y a des règles qui régissent l'activité de parole. Il y a des situations où telle question apparaît comme une indiscretion, tel ordre comme un abus de pouvoir, telle affirmation comme une intrusion autoritaire dans la pensée de l'autre. D'où la nécessité, parfois, de montrer qu'on était autorisé à accomplir les actes qu'on a accomplis. Comme cas particulier de cette catégorie générale, on trouve le *car/for/ فإن* argumentatifs, ceux qui servent à présenter *q* comme une raison de croire à la vérité de *p*. L'acte d'affirmation est en effet soumis, entre autres règles, à celle selon laquelle le contenu affirmé doit être vrai (c'est même là ce qui permet de distinguer l'affirmation de l'hypothèse). Aussi est-il souvent nécessaire, pour justifier un acte d'affirmation, de donner des arguments en faveur de ce que l'on a affirmé :

- (49) a *Pierre est chez lui, car ses fenêtres sont ouvertes.*
 b *Peter is at home, for his windows are open.*
 c *إن زيد في بيته، فنوافذه مفتوحة*

En décrivant *car/for/ فإن* comme les marqueurs d'un acte de parole spécifique, nous les distinguons radicalement de *parce que/ because/ لأن*, présentés précédemment comme des «opérateurs». A la différence de *parce que/ because/ لأن*, *car/for/ فإن* ne constituent pas, avec les deux énoncés qu'ils relient, un «contenu» nouveau. Le rapport établi entre eux se situe seulement au niveau de l'activité de parole, l'énonciation de *q* étant présentée comme

¹⁶ Henri Fleish, dans *Traité de philologie arabe* (1986), définit *fa'inna* comme une conjonction de coordination introduisant la cause et la traduit par le "car français (p.448) ; mais dans certains cas, la conjonction de coordination 'fa' peut introduire la cause. Wright (1984) décrit ce 'fa' en disant " but more usually (it) connects two clauses, showing either that the latter is immediately subsequent to the former in time, or that it is connected with it by some internal link, such as that of cause and effect."(vol 1 p291.). Cependant, il ne faut pas confondre ce 'fa' avec (الفاء السببية) *al-fa as-sababiyya* (conjonction de subordination) que nous avons jugé hors du domaine de cette étude, considérant qu'elle introduit la conséquence plutôt que la cause :

يا ليتني كنت معهم فأفوز فوزا عظيما
 (plût au ciel que j'aie été avec eux pour obtenir un grand succès).

justification de celle de p. Il n'y a donc pas amalgame de deux idées élémentaires en une idée nouvelle, mais présentation de l'une, p, à l'appui de l'attitude prise à l'égard de l'autre, q. Nous avons représenté un énoncé affirmatif du type p *parce que/ because/ لأن* q par la formule :

A «p CAUS q »

Un énoncé p *car/ for/ فإن* q, où p serait affirmatif, doit alors être représenté comme :

A «p», J_{AP} «q»

Dans cette formule, J_{AP} «q» représente l'acte de justifier l'affirmation de «p» à l'aide du contenu «q». Autrement dit, l'acte accompli en disant q est une justification de l'affirmation de p.

On peut alors comprendre les particularités syntaxiques qui distinguent *car/ for/ فإن* et *parce que/ because/ لأن*. Ainsi il est impossible de nier le "bloc" p *car/ for/ فإن* q sans le faire éclater :

- (50) a *Il n'est pas sorti, car il est dix heures*
 b *He has not gone out, for it is ten o'clock.*
 c لم يخرج, فالساعة الآن العاشرة

ne peuvent pas être compris comme niant l'ensemble :

- (51) a *Il est sorti car il est dix heures*
 b *He has gone out, for it is ten o'clock*
 c لقد خرج, فالساعة الآن العاشرة

C'est sans doute que la négation, qui est un opérateur, transforme un contenu en un autre contenu : or, il n'y a pas, pour l'énoncé (51) de contenu unifié auquel elle pourrait s'appliquer. Ce qui est uni par *car/ for/ فإن*, ce sont les actes de parole accomplis en énonçant successivement p puis q, ce ne sont pas les contenus de ces deux propositions.

On explique de la même façon pourquoi la subordination est impossible, pourquoi on n'a jamais :

- (52) a **J'ai peur (qu'il ne l'épouse car elle est riche)*
 b **I'm afraid (he marries her for she is rich).*
 c أخشى أن يتزوجها, فهي غنية) *

mais seulement

- (52') a *J'ai peur (qu'il ne l'épouse) (car elle est riche)*
 b *I'm afraid (he marries her) (for she is rich).*
 c أخشى (أن يتزوجها) (فهي غنية)

En effet, l'enchâssement d'une subordonnée X dans une principale Y produit un nouvel énoncé Z ayant les deux propriétés suivantes :

(i) L'acte de parole lié a Z est celui de la principale. (Selon que la principale Y est affirmative, interrogative, impérative, l'ensemble Z est, lui aussi, affirmatif, interrogatif, impératif)

(ii) Le contenu de Z est une certaine fonction des contenus de X et de Y, combinés par un opérateur. (A chaque conjonction de subordination est ainsi associé un opérateur particulier.

Il résulte de ce qui précède que la proposition X, pour pouvoir être enchâssée dans Y, doit posséder déjà un contenu unifié, qui sera combiné avec celui de Y. Mais ce n'est pas le cas si X est du type p *car/ for/ فإن* : X ne possède alors, aucune unité au niveau du contenu, il n'exprime pas une «idée» unique qui pourrait, ensuite, entrer en composition avec l'«idée» exprimée par Y.

La transformation interrogative est, elle aussi, impossible :

- (53) a *Est-il sorti, car il est dix heures ?*
 b *Has he gone out, for it is ten o'clock ?*
 c هل خرج, فالساعة الآن العاشرة؟

doit se comprendre comme :

- (53') a *Est-il sorti ? Car il est dix heures.*
 b *Has he gone out ? for it is ten o'clock.*
 c هل خرج؟ فالساعة الآن العاشرة

où la question proprement dite s'arrête après *sorti*. L'explication est analogue à celle donnée pour la négation, la seule différence étant la suivante†: alors que la négation est un opérateur, qui transforme un contenu en un autre contenu, l'interrogation est un acte qui n'apporte aucune information, mais marque seulement une attitude vis-à-vis du contenu *Il est sorti/ He has gone out/ لقد خرج*. Autrement dit, une phrase interrogative est du type I«X», où «X» représente un contenu, et I un acte de parole. Mais cette différence n'empêche pas que l'interrogation, comme la négation, doit s'appliquer à un contenu†; la contrainte est la même, bien qu'ayant des origines différentes : l'interrogation est un acte, et la négation un opérateur. On voit alors pourquoi le groupe p *car/ for/ فإن* q ne saurait être l'objet d'une question. C'est qu'il ne présente aucune unité au niveau du contenu mais seulement au niveau de l'activité de parole (le second acte est accompli «à propos» du premier). On exprimerait la même chose en disant que l'interrogation ne peut pas porter sur *car/ for/ فإن*, qui marque l'accomplissement d'un acte de parole : on ne peut pas interroger sur l'acte de justification comme sur n'importe quel autre acte, ordre ou affirmation, par exemple.

On trouve donc une origine identique pour les trois propriétés syntaxiques qui viennent d'être expliquées. Ce qui est fondamental, c'est qu'en reliant deux propositions par *car/ for/ فإن*, on ne constitue pas, à partir de leurs contenus, un contenu nouveau possédant une unité propre qui pourrait être à son tour l'objet d'un opérateur, d'un enchâssement ou d'un acte de parole. *Car/ for/ فإن* marquent seulement une activité de parole. A ce titre, il ne peuvent être l'objet d'une quelconque modification.

1.4.2.2. Le statut assertif

Supposons admise cette description générale de *car/ for/ فإن*, et demandons-nous quel statut assertif possèdent, dans l'énoncé p *car/ for/ فإن* q, les éléments p et q, ainsi que leur relation.

Si l'énonciation de p a besoin d'être justifiée, il faut nécessairement qu'elle apparaisse comme l'objet d'une contestation possible. Si donc elle constitue une affirmation, et si la justification consiste à prouver que cette affirmation est vraie, il est impossible que p présente un fait déjà connu et admis par l'auditeur. Tout au plus peut-il s'agir d'un fait oublié, et que l'on rappelle. La différence avec *parce que/ because/ لأن* apparaît alors très nette. En effet p *parce que/ because/ لأن* q, en tant qu'actes explicatifs, supposent que le destinataire est déjà au courant de p. On comprend, de ce fait, que *car/ for/* soient nettement privilégiés par rapport à *parce que/ because/ لأن* lorsque l'énoncé est au futur et comporte la nuance d'incertitude liée à ce temps. Ainsi il serait difficile de remplacer *car/ for/ فإن* par *parce que/ because/ لأن* dans les énoncés suivants :

- (54) a *Tu seras malade, car tu manges trop.*
 b *You will be sick, for you overeat.*
 c *ستمرض, فانت تأكل كثيرا*

Bien que le contenu même des propositions p et q amène à considérer q comme cause de p, on a beaucoup moins tendance à interpréter ces phrases comme des explications que comme des justifications. La paraphrase la plus naturelle en serait :

- (54') *Je te prédis que tu seras malade, et je justifie cette prédiction en alléguant une cause habituelle de maladie.*

En ce qui concerne, maintenant, le statut assertif de q, la présence de *car/ for/ فإن* impose peu de contraintes. Il est tout à fait possible, par exemple, que le fait décrit par q soit nouveau pour l'auditeur ; ainsi les énoncés :

- (55) a *Je ne pourrai pas venir, car je pars demain.*
 b *I won't be able to come, for I'm leaving tomorrow.*
 c *لن أستطيع المجيء, فإني سأرحل غدا*

peuvent susciter une réaction de surprise chez l'auditeur. Mais il peut s'agir aussi bien d'une information déjà connue de l'auditeur, et qui lui est simplement rappelée :

- (56) a *Je ne pourrai pas venir, car (tu le sais) je dois partir demain.*
 b *I won't be able to come, for, as you know, I'm leaving tomorrow.*
 c *لن أستطيع المجيء فأني, كما تعرف, سأرحل غدا*

Deux contraintes seulement peuvent être formulées. La première, dont nous reparlerons par la suite, en opposant *car/ for/ فإن* et *puisque/ since/ بما أن*, est que la vérité de q ne soit pas directement attestée dans la situation de discours ou s'insère le dialogue. Ainsi on envisage mal des énoncés comme :

- (57) a **Parle-moi, car tu es là.*
 b **Talk to me, for you are here.*
 c *حدثني, فإنك هنا **

C'est que les situations de discours habituelles rendent incontestables la vérité de *Tu es là/ you are here/ إنك هنا*. Mais il suffit de remplacer la deuxième proposition par *Tu es là pour ça/ you are here for that/ إنك هنا لذلك*, pour que les énoncés deviennent tout à fait possibles. C'est la même contrainte qui interdit d'utiliser *car* pour répéter un énoncé dont l'interlocuteur vient de se servir. Ainsi les dialogues suivants ne sont guère naturels :

- (58) a *Sais-tu qui viendra ?*
Oui, je le sais.
**Hé bien! dis-le moi, car tu le sais.*
 b *Do you know who is coming ?*
Yes, I know.
**Well! tell me who, for you know it.*
 c *هل تعرف من سيجيء؟*
نعم أعرف
*إذا قل لي, فأنت تعرف **

On notera enfin, et c'est la deuxième contrainte, que q, même s'il est en fait nouveau pour l'auditeur, ou s'il lui est annoncé, n'est pas présenté comme l'objet de l'acte de parole. Son énonciation est censée constituer seulement un moyen, dont la fin est de justifier l'énonciation de p. Autrement dit, un énoncé p *car/ for/ فإن* q se donne comme dirigé vers p, et non pas vers q. Même si q est nouveau, il faut que p soit, pour le destinataire, plus important que lui.

Le dernier point à considérer, dans cette étude du statut assertif, est la relation entre p et q. Nous avons dit, à propos de *parce que/ because/ لأن*, que le locuteur annonçait l'existence d'un lien de causalité. La situation semble inverse avec *car/ for/ فإن*. Le locuteur fait comme si, de toute évidence, q était une justification suffisante pour p. On n'annonce pas la valeur justificative de q, on se réfère à elle. *Car/ for/ فإن*, comme nous l'avons dit dans leurs description générale, ne créent pas un contenu unifié nouveau à partir des deux énoncés p et q. Il n'en doit pas moins exister un lien entre eux, que le locuteur exploite, en disant *car/ for/ فإن*. Seulement, il ne s'agit pas de construire une nouvelle proposition dont

le thème serait la relation entre p et q. *Car/ for/ فهن* ne peuvent pas servir à établir une telle relation. Mais, au niveau de l'implicite, l'emploi de *car/ for/ فهن* suppose qu'il y a une telle relation et que la vérité de q rend acceptable l'énonciation de p. Alors que *parce que/ because/ لأن* posent la relation, *car/ for/ فإن* la jouent. Pour le vérifier, il suffit de noter les manoeuvres rendues possibles, dans l'emploi effectif de la langue, par les conjonctions *car/ for/ فإن*. Elles peuvent servir à prendre l'interlocuteur au piège. La valeur justificative de q est alors présentée comme tellement certaine que le destinataire hésite à la discuter, sous peine de faire mettre en cause son intelligence ou sa loyauté à l'égard du groupe.

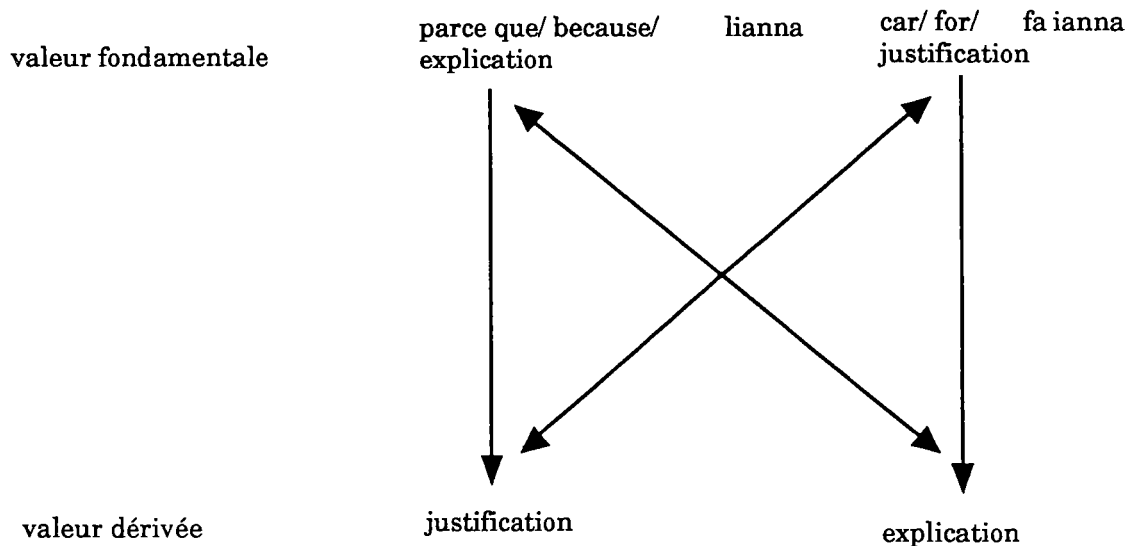
1.4.2.2.3. *Car/ for/ فإن* explicatifs

Dans tout ce qui précède, nous avons donné pour fonction à *car/ for/ فإن* d'introduire la justification d'un acte d'énonciation. Cela nous permettait de le distinguer radicalement de *parce que/ because/ لأن* dont l'emploi fondamental est d'introduire une explication. Mais il faut bien reconnaître que *car/ for/ فإن* servent souvent aussi à indiquer la cause d'un fait :

- (59) a *Je vais chercher du pain, car il n'y en a plus pour le dîner*
 b *I'm going to buy some bread, for there isn't anymore for dinner.*
 c *سأذهب لأشتري خبزا, فإنه لم يبق للعشاء*

Il reste donc à montrer comment cet usage explicatif se dérive de l'usage justificatif, considéré comme premier.

Nous avons effectué une démarche symétrique à propos de *parce que/ because/ لأن* : nous avons signalé le glissement qui fait passer, lorsque l'énoncé comporte deux actes de parole, de l'explication du fait à l'explication de l'énonciation c'est-à-dire, dans bien des cas, à la justification de celle-ci. On pourrait représenter ce double mouvement par le schéma suivant :



Dans ces conditions, on comprend sans peine pourquoi, dans de nombreuses situations, les deux conjonctions sont presque interchangeable. Très souvent, le passage de la justification à l'explication a les mêmes raisons, mais orientées en sens inverse, que le glissement symétrique observé à propos de *parce que/ because/ لأن*. Supposons que p soit l'affirmation d'un fait, et que *car/ for/ فإن* servent à justifier cette affirmation en montrant la vérité du fait. Il est alors très naturel d'énoncer, en q, un autre fait dont le premier est une conséquence nécessaire. Autrement dit, pour justifier l'énonciation p, on indiquera une cause du fait affirmé en p. C'est ce qui se passe dans les énoncés :

- (60) a *Pierre viendra, car il a envie de te voir.*
 b *Peter will come, for he wants to see you.*
 c سيجيء زيد، فهو يريد أن يراك

Le désir attribué à Pierre me permet de justifier ma prévision, mais, s'il le permet, c'est qu'il représente une cause suffisante entraînant la venue de Pierre. La situation est quelquefois moins nette, dans la mesure où on ne peut pas toujours supposer chez l'auditeur la volonté consciente de mettre en question la vérité de p. Ainsi pour :

- (61) a *J'ai mal à la tête, car j'ai trop travaillé.*
 b *I have a headache, for I have overworked.*
 c يؤلمني رأسي، فقد اشتغلت كثيرا

Il serait absurde - ou, en tout cas, excessif - de dire que la précision d'avoir beaucoup travaillé est destinée d'abord, ici, à prouver la réalité du mal de tête. Une explication plus nuancée est nécessaire. Il faut rappeler qu'un fait, même s'il n'est pas vraiment mis en question, n'est jamais pleinement «reconnu» tant qu'il n'est pas rapporté à une cause. Pour l'intégrer à notre représentation de la réalité, nous devons le relier à d'autres faits, lui enlever son caractère d'événement isolé. Nous n'avons donc pas besoin de dire, ce qui serait un peu forcé, que le locuteur, dans l'énoncé précédent, cherche à convaincre son auditeur qu'il a réellement mal à la tête. Il suffit de dire que l'indication d'une cause renforce le fait affirmé, lui donne une vraisemblance supplémentaire en le sortant de son isolement. Il ne s'agit pas, à proprement parler, de le démontrer - car personne ne songe probablement à le mettre en doute - mais de lui enlever le caractère surprenant qu'il pourrait avoir s'il était posé sans explication.

Il existe cependant des cas où la valeur explicative de *car* semble première et impossible à dériver d'une signification "plus" fondamentale. Que l'on considère par exemple :

- (62) a *Je sors chercher du pain, car il n'y en a plus pour le dîner.*
 b *I'm going to buy some bread, for there isn't anymore for dinner.*
 c سأذهب لأشتري خبزا، فإنه لم يبق للعشاء

En donnant la cause de ma sortie, je ne cherche évidemment ni à prouver que cette sortie aura lieu, ni même à la rendre plus vraisemblable (puisqu'elle dépend seulement de moi) et que je suis justement en train de l'annoncer. Pour résoudre cette difficulté, il faut noter que la parole, ici (et le cas est bien fréquent), n'est pas totalement indépendante de l'action

qu'elle énonce. Autrement dit, il n'y a pas deux activités successives et isolées, *dire qu'on va sortir* et *sortir*. En fait, l'annonce de la sortie est déjà un composant de l'acte global de sortir. Si l'on admet cela, on comprend que l'indication "il n'y a plus de pain" soit non seulement une explication, mais d'abord une justification. Bien sûr, ce qui est justifié, ce n'est pas l'acte de parole, au sens étroit. C'est l'activité d'ensemble dont l'énonciation de p est partie intégrante, dont elle constitue pour ainsi dire le côté verbal. Si donc on élargit la notion d'activité de parole, en y incluant, outre l'émission verbale proprement dite, les attitudes et les décisions liées à l'exercice de la parole, on peut maintenir que les conjonctions *car/ for/ فـهـن* marquent fondamentalement la justification d'une activité de parole, cette justification prenant parfois l'allure d'une explication.

Pour finir, nous noterons que cet emploi de *car/ for/ فـهـن* avec une valeur causale, emploi où *car* est très proche de *parce que/ because/ لـأـن*, reste cependant limité par les contraintes de 'statut assertif' analysées plus haut. Ainsi les *car/ for/ فـهـن* explicatifs sont assez peu naturels lorsque le fait à expliquer est, de façon évidente, déjà connu de l'auditeur et que l'explication ne comporte aucune trace de Justification.

Une autre contrainte relevée à propos de *car/ for/ فـهـن* concerne le lien entre p et q, qui doit, avons-nous dit, apparaître comme incontestable, comme allant de soi. C'est pourquoi une phrase p *car/ for/ فـهـن* q, même si elle a une fonction explicative, est d'autant plus bizarre que la relation entre p et q moins évidente. Nous croyons donc pouvoir maintenir une opposition non seulement syntaxique, mais sémantique, entre *car/ for/ فـهـن* et *parce que/ because/ لـأـن*. Certes, si l'on se contente d'étudier des énoncés isolés, il est fréquent que l'on puisse remplacer les deux conjonctions l'une par l'autre sans qu'il en résulte à proprement parler une agrammaticalité, mais, étant données une situation de discours précise et une intention précise du locuteur, la substitution est beaucoup moins souvent possible. Nous reconnaissons, bien sûr, que la justification (fonction fondamentale de *car/ for/ فـهـن*) peut s'opérer par le biais d'une explication (fonction fondamentale de *parce que/ because/ لـأـن*). Mais l'emploi de l'une ou de l'autre des conjonctions montre sur lequel des deux aspects le locuteur veut insister.

1.4.2.3. *Puisque/ since/ بـمـا أن*

En ce qui concerne l'analyse en actes de parole, *puisque/ since/ بـمـا أن* ne sont pas, sur un point essentiel au moins, très différents de *car/ for/ فـهـن*. Les énoncés de type p *puisque/ since/ بـمـا أن* q comportent deux actes successifs : l'un consiste à énoncer p, l'autre à présenter, en affirmant q, une "sorte de justification"¹⁷ du premier. Comme c'est le cas pour *car/ for/ فـهـن*, la justification peut, au cas où p est affirmatif, consister à montrer la vérité de ce qui est affirmé :

- (63) a *Il est là puisque ses fenêtres sont ouvertes.*
 b *He is here since his windows are open.*

¹⁷ Cette définition est provisoire parce que nous allons montrer après que p n'est pas toujours pris par le locuteur à son compte.

c

إنه هنا، بما أن نوافذه مفتوحة

Mais on peut, à l'aide de *puisque/since/* بما أن , justifier des affirmations autrement qu'en prouvant leur vérité :

(64) a *Il est là, puisque tu veux le savoir.*

b *Il est là, since you want to know that.*

c

إنه هنا، بما أنك تريد أن تعرف ذلك

et on peut aussi justifier d'autres actes que l'affirmation. On justifie une interrogation dans :

(65) a *Qui va venir ? puisque tu sais tout*

b *Who is coming ? since you know everything.*

c

من سيجيء؟ بما أنك تعرف كل شيء

L'existence, dans les énoncés construits avec *puisque/since/* بما أن , de deux actes de parole successifs, montre en effet qu'il ne s'agit pas d'un "opérateur" dont la fonction serait de construire un contenu unifié nouveau. D'où l'impossibilité de faire subir à p *puisque/since/* بما أن q les modifications syntaxiques qui impliquent, dans la phrase de départ, un contenu unifié : interrogation, négation, enchâssement...etc. Bien qu'on les étiquette habituellement "conjonctions de subordination", *puisque/since/* بما أن paraissent bien plus proches d'une coordination comme *car/for/* فهن que de *parce que/ because/* لأن . Ils servent essentiellement à relier deux actes (dont le second prend le premier pour thème) et non pas deux contenus.

Il reste maintenant à spécifier le type de "justification" accomplie à l'aide de p *puisque/since/* بما أن q. Pour cela nous allons considérer les statuts assertifs de p, de q et du lien.

1.4.2.3.1. Le statut assertif de q

Le premier point remarquable est que q est présenté comme déjà admis par l'auditeur. Le locuteur fait comme si cette admission était liée à la situation de discours où le dialogue prend place. Soit que l'auditeur ait implicitement ou explicitement reconnu q ; soit que les conditions mêmes du dialogue rendent q évident. De ce point de vue *puisque/since/* بما أن sont possibles dans les cas où *car/for/* فهن sont impossibles. C'est pourquoi on imagine facilement des dialogues comme :

(66) a *Il faut que je parte*

- *He bien, pars, puisque tu dois partir.*

b *I have to leave.*

- *Well, leave, since you must leave.*

c.

يجب أن

ارحل إذن, بما أنك يجب أن ترحل

Nous nous sommes bien gardés de dire que l'auditeur doit avoir reconnu q. Nous disons seulement que le locuteur fait comme si une telle reconnaissance avait eu lieu. Même si *puisque/since/* بما أن et *car/ for/* فإن peuvent être substitués à l'intérieur du même énoncé, et cela même si la situation de discours reste identique :

(67) a *Raconte, car tu es venu pour ça.*b *Talk, for you came here for that.*

c

احك, فإنك أتيت لذلك

(67') a *Raconte, puisque tu es venu pour ça.*b *Talk, since you came here for that.*

c

احك, بما أنك أتيت لذلك

Ce qu'il faut dire, c'est qu'en employant *car/ for/* فإن, le locuteur "a l'air" de révéler la raison, jusque-là cachée, pour laquelle son interlocuteur est venu. En employant *puisque/since/* بما أن, en revanche, il "a l'air" de se référer à un aveu préalable. La différence que nous apercevons entre *car/ for/* فإن et *puisque/since/* بما أن n'est donc apparente ni au niveau de la phrase (sa méconnaissance ne produit pas des énoncés agrammaticaux), ni même au niveau de la situation de discours. Elle exige qu'on fasse intervenir les intentions des locuteurs.

Le deuxième point remarquable, concernant le statut assertif de q, est que le locuteur peut ne pas prendre à son compte lui-même la vérité de q :

(68) a *Ressuscite cet homme, puisque tu peux tout.*b *Resuscitate this man, since you can do everything.*

c

أحي هذا الرجل, بما أنك تستطيع أن تفعل كل شيء

Autrement dit, *puisque/since/* بما أن peuvent être utilisés dans des raisonnements par l'absurde. L'auditeur a affirmé q et le locuteur, pour montrer l'absurdité de cette affirmation, en prend argument pour un énoncé p. L'auditeur, ne pouvant donner son accord à p, devra en bonne logique renoncer à soutenir q. Ce caractère nous paraît tout à fait spécifique de *puisque/since/* بما أن. Il les distinguent radicalement de *car/ for/* فإن et *parce que/ because/* لأن. Ces conjonctions impliquent, au contraire, que le locuteur tienne pour vrai (et cela, même lorsque l'affirmation de q n'est pas, à proprement parler, l'objet de l'énonciation accomplie).

1.4.2.3.2. Le rapport p-q

En ce qui concerne ce rapport, la situation nous semble analogue à celle décrite pour *car/ for/* فإن. Le locuteur ne l'affirme pas à proprement parler, mais s'y réfère seulement, s'appuie sur lui (phénomène lié au fait que ni *car/ for/* فإن ni *puisque/since/* بما أن ne

sont des "opérateurs" et qu'ils ne servent, ni l'un ni l'autre, à constituer un contenu unifié nouveau). La seule différence avec *car/ for/ فإن* semble être que le lien inférentiel sur lequel se fondent *puisque/since/ بما أن* possède un caractère particulièrement contraignant : il représente une nécessité logique universelle à laquelle aucun être sensé ne devrait pouvoir se dérober. Encore plus fortement que dans le cas de *car/ for/ فإن*, le rapport de "justification" entre q et l'énonciation de p est présenté comme un donné préalable sur lequel aucune contestation n'est possible.

1.4.2.3.3. Le statut assertif de p

Comme c'était le cas avec *car/ for/ فإن*, p ne saurait paraître comme quelque chose de déjà admis. étant donné que souvent le locuteur prend justement pour tâche de le faire admettre. Mais la ressemblance entre les deux conjonctions n'est pas une identité absolue. C'est que, nous l'avons vu, *puisque/since/ بما أن*, et eux seuls, se prêtent au raisonnement par l'absurde. Or, dans le cas où le locuteur n'admet pas lui-même q, et veut au contraire en faire apparaître la fausseté, il ne doit pas, à plus forte raison, admettre p. qui représente la "conséquence absurdifiance" de q. A la différence de *car/ for/ فإن*, *puisque/since/ بما أن* n'exigent donc pas toujours que le locuteur prenne personnellement à son compte p. Il peut, certes, le faire (et c'est même, sans doute, la situation la plus fréquente), mais ce n'est pas nécessaire.

Ce qui précède nous amène donc à modifier ce que nous avons avancé à propos de la valeur justificative *puisque/since/ بما أن*. Il apparaît maintenant que cette qualification ne peut pas être maintenue. On ne saurait justifier une énonciation qu'on ne prend pas à son compte. Ce qu'il faut dire, c'est que le locuteur, en employant *puisque/since/ بما أن*, cherche à obliger l'auditeur à admettre l'acte de parole accompli en disant p. (Dans le cas particulier de la démarche par l'absurde, le locuteur, sachant que cet acte est en fait inadmissible pour l'auditeur, cherche par là à le dissuader de continuer à admettre q). L'attitude prêtée à l'auditeur est autre que pour *car/ for/ فإن*. L'auditeur n'est plus un spectateur neutre devant lequel on se justifie, mais un acteur que l'on essaie d'influencer, de persuader, ou de dissuader, en tout cas de transformer.

On comprend alors pourquoi *car/ for/ فإن*, à la différence de *puisque/since/ بما أن*, n'exigent pas que q soit déjà admis par l'auditeur. (Dans p *car/ for/ فإن* q, q peut, nous l'avons dit, être «annoncé»). C'est que l'on apporte déjà une sorte de justification à p en le reliant à une certaine opinion q, que l'on croit vraie, même si cette opinion n'est pas reconnue de l'auditeur. On montre que p n'était pas le produit d'une fantaisie, d'un coup de tête, mais qu'il était motivé, qu'il avait des fondements, qu'il s'enracinait dans un système de croyances. Avec *puisque/since/ بما أن*, la situation est différente, car il s'agit moins de se justifier que d'obliger l'autre, de le contraindre, à adopter une certaine attitude. Cela implique que le fondement sur lequel s'appuie cette démarche, à savoir la proposition q, soit déjà admise par lui. La contrainte est d'autant plus pressante que l'on présente, en utilisant *puisque/since/ بما أن*, l'aveu de l'auditeur comme un fait actuel, lié à la situation de discours dans laquelle on se trouve. L'auditeur est alors, pour ainsi dire, pris dans l'engrenage d'un syllogisme : tu viens d'admettre que q est vrai, tu admetts le lien "p implique q", tu dois donc, avec toutes les conséquences qui s'ensuivent, donner ton accord à p (En

parlant des "conséquences qui s'ensuivent" nous voulons dire par exemple que si p est une affirmation, l'auditeur doit la croire vraie, si c'est une interrogation, il doit y répondre, si c'est un ordre, il doit lui obéir . . . , etc.). Certains exemples peuvent contredire ce caractère contraignant exercé sur l'auditeur :

- (69) a *Tu iras au cinéma, puisque je te l'ai promis.*
 b *You will go to the cinema, since I promised you that.*
 c *ستذهب إلى السينما, بما أنني وعدتك بذلك*

Est-il possible de maintenir, dans ce cas, l'idée que le locuteur cherche à contraindre l'auditeur, à le forcer à admettre quelque chose ? On dira que cet emploi manifeste une sorte d'interversion des rôles. Ce n'est plus l'auditeur, mais au contraire le locuteur qui apparaît comme contraint. Il fait comme s'il était, vu sa promesse, obligé de dire Tu iras au cinéma. Mais cette interversion n'empêche pas que le caractère général de contrainte, d'obligation, subsiste toujours. Nous pouvons donc maintenir que *puisque/since/ بما أن* marquent toujours une sorte de coup de force d'un interlocuteur sur l'autre. Dans la plupart des cas, c'est le locuteur qui se présente comme contraignant l'auditeur, mais il peut également se présenter comme l'objet de la contrainte.

1.4.2.3. Autres connecteurs

Hormis ces trois conjonctions principales qui sont les plus fréquemment employées pour introduire les propositions causales, l'anglais, l'arabe, et le français disposent d'autres conjonctions qui ne sont pas principalement causales mais qui peuvent introduire la cause. Les plus importantes sont empruntées à l'expression de la temporalité.

Dans la mesure où la cause précède nécessairement la conséquence, dans le temps, des conjonctions temporelles qui associent un avant à un après sont, par leur nature même, aptes à construire ce genre de relation. A priori, le *as* anglais et le *comme* français ne devraient pas être concernés par ce phénomène. Bien que la simultanéité soit elle aussi une relation entre deux événements distincts, elle nie, dans ses fondements mêmes leur succession dans le temps : X et Y "arrivent ensemble" et non l'un après l'autre. Pourtant, on peut avoir des phrases comme :

- (70) *Tension rises as OPEC countries meet.*
 (71) *Comme le vent avait cessé, la voile tomba.*

Il faut se rappeler que *as/ comme* dans leur nature même donnent au segments qu'ils gouvernent le statut de repère, c'est-à-dire d'élément premier, précédent dans l'esprit de l'énonciateur l'autre élément qui lui était comparé ou associé dans le temps. *As/ comme* ont des propriétés anaphoriques en ce qu'ils signalent un lien à une antériorité, à un déjà, qu'il s'agisse d'un "déjà pensé", de "déjà énoncé", de "déjà envisagé" (le prévu), de "déjà vu", de "déjà perçu", de "déjà inscrit dans l'ordre des choses" (l'inévitable), etc. Il se produit donc un décalage de statut entre les deux termes : celui qui marque "déjà" étant mentalement antérieur à l'autre, il fait figure d'avant et en arrive bientôt à jouer le rôle de cause :

- (72) a *As he was not ready, we went out without him.*
b *Comme il n'était pas encore prêt, nous sortîmes sans lui.*

Dans ces deux phrases, la subordonnée introduite par *as/ comme* est psychogrammaticalement première par rapport à la principale. Au moyen de *as/ comme*, le locuteur fait le bilan de faits qui sont pour lui acquis (*he was not ready/il n'était pas prêt*). Il en réasserte la validité, pour ensuite les relier à d'autres faits, qui leur sont postérieurs (*we went out without him/ sortîmes sans lui*). Ainsi naît la possibilité d'un rapport de cause /conséquence qui repose fondamentalement sur la succession avant-après.

As/ comme sont parfois respectivement interchangeables avec *since/ puisque* :

- (73) *As you have no money, you can not go to the cinema with us.*
(73') *Since you have no money, you can not go to the cinema with us.*
- (74) *Comme tu n'as pas d'argent, tu ne peux pas venir au cinéma avec nous.*
(74) *Puisque tu n'as pas d'argent, tu ne peux pas venir au cinéma avec nous.*

Sémantiquement, la différence est ténue. Opérationnellement, elle est à peine plus marquée : *as /comme* au même titre que *since /puisque*, indiquent que le locuteur s'appuie sur du déjà repéré dont il confirme la réalité, mais *since /puisque* ne signalent pas aussi expressément qu'ils en font une origine.

Dans (73) et (74), *as et comme* assimilent *tu n'as pas d'argent* à *tu ne viens pas avec nous au cinéma*. Le lien paraît naturel, normal, incontournable. Les deux propositions vont ensemble dans l'esprit du locuteur : être sans argent "revient à", appelle automatiquement "ne pas être de l'expédition".

La stratégie psycho-grammaticale de *since /puisque*, qui met vigoureusement en relief l'origine, est donc bel et bien distincte de celle de *as/ comme* qui n'effectuent rien de tel et accentuent principalement l'idée de concomitance et de coïncidence psychique ("aller ensemble dans l'esprit").

As /comme sont parfois aussi respectivement interchangeables avec *because /parce que* :

- (75) *As she was a widow, she was looking for a husband.*
(75') *Comme elle était veuve, elle cherchait un mari.*
- (76) *She was looking for a husband because she was a widow.*
(76') *Elle cherchait un mari parce qu'elle était veuve.*

Tous les quatre évoquent ici une relation de cause à effet : dans la situation décrite, être veuve semble entraîner par voie de conséquence la recherche d'un nouveau mari. Cependant, il doit être clair qu'avec *because* et *parce que*, le locuteur ne cherche pas tant à décrire l'intégralité du processus X (le fait d'être veuve) déclenche Y (chercher un mari), qu'à opérer une remontée aux origines. *As* et *comme*, comme nous l'avons vu lors de leur

confrontation avec *since* et *puisque* ne donnent pas autant de proéminence à l'origine. En outre, ces deux opérateurs laissent entendre que elle/ être veuve "va de pair"/ "appelle" elle / chercher un mari, que les deux coïncident temporellement, socialement et psychologiquement. Le rapport est donc étroit et congruent.

Dans un dictionnaire bilingue¹⁸, *comme*, dans son sens causal est traduite en arabe par deux conjonctions : la première est *حيث أن*, qui peut être employé pour exprimer la temporalité malgré son origine spatiale. Cependant, on voit mal [74] ou [76] traduites par :

(77) لن تستطيع الذهاب معنا إلى السينما حيث أنك لا تملك نقودا ؟

(78) كانت تبحث عن زوج حيث أنها كانت أرملة ؟

A notre avis, le rapport causal dans ces phrases serait plutôt exprimé par *bimâ anna*, qui est la deuxième traduction de *comme* dans le dictionnaire bilingue, mais qui correspond plus au *since* anglais et *puisque* français comme nous l'avons vu en [4.2.3] :

(77') لن تستطيع الذهاب معنا إلى السينما بما أنك لا تملك نقودا

(78') كانت تبحث عن زوج بما أنها كانت أرملة

D'un autre côté, ce n'est pas surprenant que le sens de causalité exprimé en français par *puisque* et *comme* et en anglais par *since* et *as* soient exprimé en arabe par la même conjonction, étant donné que, hormis le différence qu'on a expliquée plus haut, *puisque* et *comme* ont des sens rapprochés vu que tous deux donnent aux segments qu'ils gouvernent l'idée de repère.

Parmi les locutions conjonctives françaises qui marquent proprement le temps et qui se prennent souvent au sens causal figurent du *moment que* :

(79) *Du moment que tu sais bien que ce n'est pas lui, pourquoi dire ces bêtises là ?*

Cette locution est traduite en anglais par *seeing that* d'où la perte de la notion de temporalité et en arabe par *حيث أن* (*haitu anna*).

Dès lors que et *maintenant que* (qui correspond au *now that* anglais et *الآن وقد* arabe) peuvent aussi exprimer la cause :

(80) *Il va de soi que je m'arrête, dès lors que vous me trouver indiscret.*

(81) *Maintenant que nous l'avons raté, il ne nous reste plus de chance de le voir qu'à la rentrée des ateliers.*

En arabe, un glissement du sens temporel au sens causal peut arriver avec *إذ* (quand) qui peut avoir le même sens que *لأن* (parce que) :

¹⁸ Al-Manhal al-Wasit : Dictionnaire usuel français-arabe. Par Dr. Jabbour Abdel-Nour et Dr. Souheil Idriss. Beyrouth 1986.

- (82) a ما دمت تصرين على تناوله فسأجعلك تتذوقينه, إذ ليس هناك ما يمنع
من ذلك, لكن إذا لم يعجبك مذاقه فلا تلومي إلا نفسك
- b 'Now you've asked for it, and I'll give it to you, **because there ain't anything mean about me ; but if you find you dont like it you mustn't blame anybody but your own self.**'
- c *Puisque tu en demandes, je vais t'en donner parce que je ne te refuse rien ; mais si tu n'aimes pas ça, ne t'en prends qu'à toi-même. Pierrot se déclara d'accord. Tom lui ouvrit la bouche et lui versa dans le gosier une bonne dose de l'élixir.*

et est parfois traduit par un participe présent en français et la forme *-ing* en anglais :

- (83) a. و إذ تغطي الإتفاقية كامل نطاق حقوق الإنسان, المدنية منها و
السياسية و الإقتصادية و الإجتماعية, فإنها تقر بمن التمتع
بحق من الحقوق لا يمكن أن ينفصل عن التمتع بالحقوق الأخرى
- b *Embrassant l'éventail entier des droits de l'homme—civils, politiques, économiques, sociaux et culturels—, la Convention reconnaît que la jouissance de l'un de ces droits est inséparable de celle des autres.*
- c *Encompassing the whole range of human rights - civil, political, economic, social and cultural - the Convention recognizes that the enjoyment of one right cannot be separated from the enjoyment of others.*

ما دام (aussi longtemps que) qui exprime la temporalité peut aussi avoir un sens causal :

- (84) a لقد كان ذلك أمرا عسيرا, ولكنه أرغم عليه إرغاماً, و مادام
الجميع يصرون على أن يقدفوا به إلى عالم الجريمة فعلى رسلهم, و
لكنه يعفو عنهم
- b ... *it was very hard, but it was forced on him ; since he was driven out into the cold world, he must submit. but he forgave them.*
- c *Puisqu'il lui fallait affronter les périls d'une nouvelle vie, il se soumettait ; il pardonnait à ceux qui étaient cause de son malheur.*

Autres locutions conjonctives sont formées en français par un participe présent plus que comme *étant donné que, vu que, attendu que*. Elles correspondent en anglais à la forme *ing* + *that* telles que *considering that, seeing that, bearing in mind that* ; et en arabe à un مصدر (*masdar*) suivi d'une particule comme par exemple بناء على أن et نظراً لأن . Ces locutions, qui relèvent d'un registre formel sont surtout utilisées en langage juridique.

Une conjonction peut avoir un sens supplémentaire à celui de la cause comme la locution proportionnelle du français : *d'autant plus/ moins que* qui se traduit en anglais par *all the more./less because* et en arabe par لا سيما و أن :

- (85) a *J'en suis surpris, d'autant plus qu'au fond, il est honnête.*
b *I am all the more surprised because basically he is honest.*
c أدهشني ذلك, لا سيما و أنه في الأصل شريف